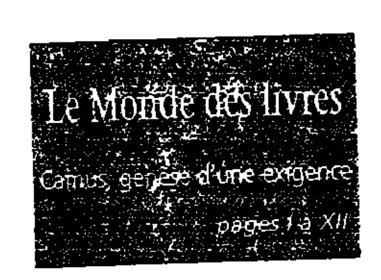
Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15874 – 7 F

VENDREDI 9 FÉVRIER 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

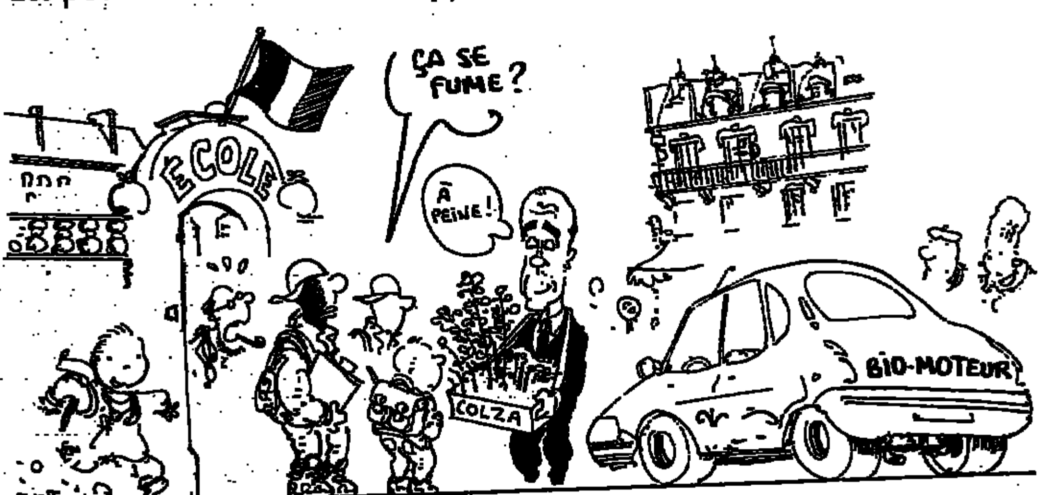
Le chef serbe Ratko Mladic menace de rompre avec l'OTAN

SILENCIEUX, replié dans quelque réduit secret depuis le déploiement de la force de l'OTAN, l'IFOR, le général Ratko Mladic, le chef des milices séparatistes serbes de Bosnie, vient de sortir de sa réserve. Dans une interview que publie, jeudi 8 février, un journal belgradois, il menace de rompre toute coopération avec l'IFOR si les autorités bosniaques ne relâchent pas les deux officiers serbes qu'elles ont récemment appréhendés. Recherché et inculpé par le Tribunal pénal international (TPI), le chef militaire serbe a plus ou moins été abandonné par Belgrade. Le procureur du TPI, Richard Goldstone, a demandé à Sarajevo de prolonger la détention des deux officiers arrêtés la semaine dernière pour examiner *« l'opportunité de les mettre en accusation »*.

Lire le portrait de Ratko Mladic page 12 et nos informations page 4

L'usage de carburants végétaux sera obligatoire en l'an 2000

Les pétroliers ont tenté de s'opposer à cette décision du gouvernement



ALAIN JUPPÉ devait annoncer, jeudi 8 février à l'occasion de la conférence annuelle agricole, que le projet de loi sur l'air rendra obligatoire, d'ici à l'an 2000, l'intégration de composants d'origine végétale, comme l'éthanol ou le diester, dans les carburants. Cette décision intervient alors qu'une étude scientifique a établi que plusieurs centaines de décès prématurés sont chaque année imputables à la pollution de l'air dans les villes. Cette annonce a été précédée d'une rude bataille entre les lobbies céréalier et pétrolier, le ministère des finances s'opposant à toute détaxe fiscale des carburants alternatifs qu'il jugeait incompatible avec la réduction du déficit budgétaire. Plusieurs dizaines de milliers de vieux véhicules diesel échapperont jusqu'au 4 mars aux contrôles antipollution. Une note de l'UTAC, organisme public dépendant du ministère des transports, avait en effet, en décembre 1995, permis d'en dispenser ces véhicules, parmi les plus polluants.

Lire page 8

La politique de M. Juppé est contestée à droite

Négociations dans le secteur public

LE DÉBAT sur la politique économique du gouvernement, entretenu par les critiques de chefs d'entreprise, se développe au sein de la majorité. Défenseur d'une « troisième voie » entre la politique d'Alain Juppé et celle qui est prêtée à Philippe Séguin, le centriste Bernard Bosson, ancien ministre d'Edouard Balladur, a affirmé jeudi 8 février sur Radio-Monte-Carlo que *« le pays est en train de désespérer »* et qu'*« on s'enfonce dans une récession »*. *« Notre crainte est que (...)nous n'allions à la multiplication des drames humains et des drames sociaux »*, a expliqué M. Bosson, selon qui il pourrait y avoir entre 100 000 et 130 000 chômeurs de plus et une quarantaine de milliards de francs de déficits publics supplémentaires à la fin de l'année.

Dans un entretien au *Monde*, l'un des patrons de la grande distribution, Paul-Louis Halley, PDG de Promodès, déclare que le gouvernement *« doit montrer qu'il s'attaque aux déficits publics et qu'il le fait en priorité par une réduction des dépenses »*, afin qu'il devienne possible de *« réduire les impôts »*. *« Ce n'est pas*, explique-t-il, *en disant : « Consommez ! » ou : « Investissez ! » qu'on parviendra à modifier le comportement quotidien de millions de gens. »*

Craignant de nouveaux conflits, le gouvernement s'emploie à redonner vie au dialogue social dans les entreprises publiques. A la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent engage des négociations sur les salaires et le projet d'entreprise. Les cheminots CFDT ont confirmé leur opposition à la ligne confédérale de Nicole Notat mais semblent avoir évité l'apparition d'un puissant syndicat SUD-Rail. Celui-ci n'attire pour le moment que 7 % des adhérents CFDT de la SNCF.

A EDF-GDF, les négociations sur l'intéressement et sur le temps de travail débutent le 20 février. A la RATP, un accord salarial est en passe d'être conclu. La situation est tendue, en revanche, à La Poste et à France Télécom.

Lire pages 6 et 15

Grandes manœuvres financières aux Nations unies



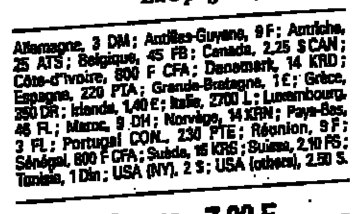
BOUTROS BOUTROS-GHALI

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU part en campagne pour réformer les finances d'une organisation au bord de la faillite et... assurer sa propre réélection à la tête des Nations unies. Présentant, mercredi 7 février, ses propositions pour combler un budget chroniquement déficitaire, Boutros Boutros-Ghali a suggéré une baisse de la quote-part des Etats-Unis. Puisque Washington n'arrive pas à l'acquitter, autant faire passer sa contribution au budget de 25 % à 20 % ou à 15 %, et demander aux Européens et aux Japonais de combler la différence. La suggestion a été diversement appréciée : *« gadget électoral »* pour séduire les Américains avant le renouvellement de son mandat en décembre, pour les uns ; *« décision éclairée »* pour sortir l'ONU de sa dépendance à l'égard d'un seul grand pays, pour les autres.

Le diplomate égyptien défend son bilan à la tête de l'ONU, et notamment en Bosnie. *« Non, l'ONU n'a pas failli dans l'ex-Yougoslavie »*, écrit-il dans un article que publie *Le Monde*. Plus sceptique, Maurice Bertrand, haut fonctionnaire, juge l'ONU incapable de se réformer.

Lire pages 5, 13 et 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le renoncement amer du père du « talk show »

WASHINGTON
de notre correspondante

En termes de notoriété, Phil Donahue, c'est Léon Zitrone et Michel Drucker réunis. Mais ce qu'il a créé, curieusement, n'a pas vraiment d'équivalent en France : Phil Donahue est le père du « Daytime Talk Show », émission grand public, quotidienne, diffusée le matin ou l'après-midi, au cours de laquelle une audience, non sélectionnée et installée sur des gradins, est invitée à poser des questions, sur un thème donné, à des invités assis en face d'elle. Le micro à la main, l'animateur guide le débat, va de la scène au public, monte dans les travées, donne la parole aux spectateurs. Son premier talk show, Phil Donahue l'a créé par hasard, un jour de 1967 à Dayton (Ohio), en laissant un groupe de spectateurs égarés dans un studio interroger, pendant la pause publicitaire, la personne qu'il était en train d'interviewer : les questions de ces profanes se révélèrent plus intéressantes que les siennes. Phil Donahue venait de découvrir un genre qui allait transformer la télévision américaine.

Vingt-neuf ans et quelque 6 500 *talk shows* plus tard, Phil Donahue jette l'éponge. Non pas que le feu sacré l'ait abandonné – à soixante ans, en pleine forme, l'œil bleu vif derrière ses lunettes, il aurait volontiers continué à interpeller la ménagère sur les grands faits de société. Mais le roi du *talk show* est inexorablement lâché par son audience depuis trois ans, au profit de ce qu'il appelle ses *« enfants illégitimes »*, les nouveaux *talk shows* qui ont fleuri ces dernières années, à l'ombre du sien, sur toutes les chaînes ; on en compte aujourd'hui vingt-six. Tels Frankenstein, ces petits monstres ont causé sa perte.

Car si Donahue a pu, à son époque, faire scandale lorsqu'il consacra une émission aux strip-teaseurs masculins ou fit venir un couple de religieuses lesbiennes, que dire des *talk shows* des années 90 ? On parle de moins en moins, d'ailleurs, de *talk shows* et de plus en plus de la *« trash TV »*, la *« télé-poubelle »*, cible facile des politiciens bien-pensants. Le sordide n'a plus de limites : à moins d'avoir un petit ami bisexuel qui, quand il ne se prostitue pas, vous trompe avec votre mère, vos chances d'accéder à un plateau de *talk show* sont réduites. Derrière les caméras, des panneaux disent aux spectateurs quand rire ou applaudir. Phil Donahue a préféré partir plutôt que de céder à cette dérive. Lui qui avait fait le pari qu'une audience féminine pouvait aussi réfléchir a été le premier à consacrer une émission au sida, en 1982, il a reçu Salman Rushdie, organisé des *talk shows* en duplex avec de jeunes Soviétiques en 1986 et permis à son public de débattre avec les grands politiciens. C'est également ce que fait Oprah Winfrey, la grande prêtresse noire du *talk show* depuis 1986, mais son audience, à elle aussi, s'effrite. Pudique, visiblement ébranlé mais grand seigneur, Phil Donahue refuse de condamner la nouvelle génération : *« On m'a trop traité de pécheur pour que j'accuse à mon tour,* répond-il aux journalistes. *Vous ne me ferez pas dire que le monde a pris le chemin de l'enfer et que ce sont les* talk shows *qui l'y mènent. »*

Ses regrets : Nixon, Reagan, et le pape Jean Paul II, qu'il n'a pas réussi à faire venir sur son plateau – *« Vous imaginez un peu ? Bonjour ! Aujourd'hui, avec nous, Sa Sainteté ! »* Après son dernier show, en mai, il jure qu'il n'a pas l'intention de se présenter aux élections... même si, observe-t-il, *« la gauche n'existe plus dans notre pays. C'est dommage »*.

Sylvie Kauffmann

Les langueurs de la presse parisienne

NUL N'IGNORE la fragilité de la presse quotidienne parisienne. Mais, coup sur coup, la disparition d'*InfoMatin* et la prise de contrôle de *Libération* par le groupe Chargeurs accusent les contours d'un tableau délétère. Avec son mini-prix (3,80 francs) et ses pages en quadrichromie, *InfoMatin* avait tout pour séduire. Ce ne fut pas assez. Par son audace et l'ambition d'offrir à ses lecteurs un journal qui soit *« une encyclopédie au quotidien »*, *Libération* espérait franchir durablement la barre des 200 000 acheteurs. Ce fut trop.

Le nouveau paysage de la presse quotidienne parisienne interdirait-il de facto les coups d'éclat ? Serait-il écrit que les trois « grands » – *Le Figaro, Le Monde, Libération* – ne peuvent plus s'autoriser que de timides évolutions dans un marché sous-développé de trois millions de lecteurs, soit 900 000 acheteurs ? La langueur constatée mérite en tout cas quelques explications. Ainsi est-il d'usage d'invoquer le coût élevé de ces quotidiens. L'argument est recevable. Mais il ne peut voiler d'autres raisons tout aussi pertinentes comme la rude concurrence des hebdomadaires, le doublement dans les années 80 du nombre de chaînes de télévision, l'irruption de nouveaux formats de radio, un réel déclin de l'intérêt pour le champ du politique et, parfois, une médiocrité des produits eux-mêmes... La liste n'est pas exhaustive.

L'un des mérites de Patrick Eveno, qui présentait mardi 6 février à l'université de Paris-I-Sorbonne sa thèse sur *Le Monde, une entreprise de presse de la Libération à nos jours*, consiste précisément dans l'étude de ces questions sur une longue période. Car l'exemple du *Monde*, s'il n'est pas transposable, montre bien la fréquente incapacité des équipes de direction à prévoir les revers de fortune... N'a-t-il pas souvent présenté, au cours de son demi-siècle d'existence, le paradoxe d'apparaître pauvre quand il ne l'était pas et prospère lorsque sa marge d'exploitation diminuait dangereusement ?

Laurent Greilsamer

Lire la suite page 14

La violence en Algérie

Alors que se multiplient les attentats à l'explosif, le gouvernement adresse une mise en garde à la presse afin qu'elle ne dramatise pas la situation. p. 2

La réduction des déficits publics

Au terme d'une étude portant sur plusieurs pays, la Caisse des dépôts conclut que l'augmentation des impôts n'est pas le meilleur moyen de réduire les déficits publics. p. 5

Les naissances augmentent

La natalité s'est accrue en France métropolitaine en 1995. L'indice annuel de fécondité a atteint 1,7 enfant par femme contre 1,65 en 1994. p. 28

L'avenir d'Eurotunnel

Sachant qu'elles ne seront pas remboursées intégralement, les banques d'Eurotunnel entendent convertir une partie de leurs créances en capital. p. 16

Un photographe du Second Empire

A Paris, le Musée des monuments français consacre une rétrospective à Edouard Baldus, un pionnier, photographe officiel du Second Empire. p. 23

Un point de vue de M. Douste-Blazy

Le ministre de la culture livre au *Monde* ses réflexions sur le développement d'Internet. p. 13

MAGHREB Les attentats se sont multipliés, depuis le début du ramadan, en Algérie. La plus récente action des groupes islamistes armés a visé, lundi 5 février, la gendarmerie d'un bourg situé à 70 kilomètres au sud-est d'Alger, causant la mort de cinq personnes. ● LA PRESSE vient de recevoir de la part du pouvoir une sévère mise en garde, l'avertissant que les journaux qui ne respecteront pas la législation en matière de « *terrorisme* » s'exposeront à une « *application rigoureuse de la loi* ». Les journalistes devront se contenter de valoriser les actions des forces de l'ordre. Reporters sans frontières s'est vivement inquiété de « *ces menaces* » dans une lettre au président Liamine Zeroual. ● LES UNIVERSITÉS ISLAMIQUES de Fès (Maroc) et de Tunis, tout en restant fidèles aux anciennes traditions, essayent avec beaucoup de précautions de moderniser leurs enseignements.

Faute d'ouverture politique, la violence reprend son cours en Algérie

Alors que se multiplient les attentats à l'explosif ou à la voiture piégée, le ministère de l'intérieur vient d'adresser une sévère mise en garde à la presse écrite afin de l'inciter à ne pas dramatiser la situation

COMME POUR NE PAS faillir à une coutume désormais tragique, depuis que l'Algérie a basculé, il y a quatre ans, dans la violence, le mois de ramadan – qui a débuté le 21 janvier – n'a rien à envier à celui de 1995, qui avait enregistré une multiplication des attentats à l'explosif et des assassinats de civils et de policiers. Quelques heures avant le début du jeûne, comme par défi, les islamistes organisaient deux attentats meurtriers à la voiture piégée, non loin d'Alger, et une série d'accrochages avaient lieu au coeur même de la capitale.

Cinq personnes ont été tuées et vingt-deux autres blessées, lundi 5 février, par l'explosion d'une voiture piégée à Aïn Bessam, petite localité rurale à 70 kilomètres au sud-est d'Alger. L'attentat visait vraisemblablement les locaux de la gendarmerie, située face à l'hôpital. Il s'agit du neuvième attentat à la voiture piégée ou à l'explosif commis en trois semaines. Cette série d'attaques a fait au moins trente morts et plus d'une centaine de blessés.

Force est donc de reconnaître que la confiance affichée par les autorités, qui estiment avoir considérablement réduit les capacités de nuisance des groupes islamiques armés, est démentie quotidiennement par les exactions en tous genres de ces mêmes groupes. Les « *redditions* » des moudjahidines (combattants) islamistes – environ un millier depuis l'élection présidentielle du 16 novembre, selon les services de sécurité –, annoncées à grand tapage, semblent davantage relever de la propagande gouvernementale que de l'exacte vérité. D'autant que les « *confessions* » des « *repentis* », que la télévision d'Etat passe régulièrement aux heures de grande écoute, ne convainquent plus personne tant elles sont maladroites dans leur apologie systématique de la *rahma* (clémence) du président Liamine Zeroual et de l'action « *salvatrice* » des militaires et des policiers.

La presse, tenue à un extrême devoir de réserve pour tout ce qui concerne le domaine de la sécurité, s'est laissée aller, ces derniers temps, à contourner les diktats du ministère de l'intérieur en donnant de nombreuses informations sur les actions extrêmement meurtrières menées contre les civils, non seulement à Alger mais dans le pays profond.

« LA CEINTURE VERTE »

Le bilan pour une semaine, bien que nécessairement partiel, est excessivement lourd : vingt civils assassinés, en une seule journée dans la capitale et dix autres enlevés, une famille entière égorgée sur les hauts plateaux, huit femmes enlevées dans la région d'Annaba, sept autres, parentes de policiers, tuées et mutilées près de Jijel, onze personnes décapitées à la pelle près de Tipaza, un commandant assassiné à Chlef, six fidèles tués par une bombe dans une mosquée à Baraki, dans la grande banlieue algéroise, pourtant prétendument « *nettoyée* » par un groupe d'autodéfense... Et sans compter les destructions d'infrastructures routières et d'édifices publics ou privés...

Si le centre de la capitale est relativement tranquille, hormis la Casbah, où, pour circuler, il faut montrer « patte blanche islamiste », la « *ceinture verte* » – nouvelle appellation populaire de la proche banlieue, en référence à la couleur de l'islam – reste toujours le terrain de prédilection des groupes armés, et ce, à un jet de pierre de la présidence. Les soirées de ramadan y respectent les règles édictées par les « *émirs* » locaux : ni musique, ni jeu de dominos ou autres.

Conscientes de l'impact néfaste de ces informations sur le moral de la population – informations qui attestent qu'elles sont loin d'avoir gagné la partie –, les autorités viennent d'adresser une sévère mise en garde aux journaux qui ne respecteront pas la législation en matière de « *terrorisme* », avertissant que tout manquement conduirait à « *l'application rigoureuse de la loi* ».

Un arrêté interministériel stipule, depuis juin 1994, que toute information « *sécuritaire* » doit émaner de sources officielles. Les journalistes devront, désormais, se contenter de valoriser les actions des forces de sécurité et de minimiser la propagande et les actions imputées aux islamistes dont, seules, les pertes sont publiables. Selon un décompte officieux, tiré de la presse quotidienne, ces dernières s'élèveraient à près de trois cents depuis le début de l'année.

INFILTRATIONS

Enfin, si les dissensions meurtrières entre les deux mouvements islamistes armés, le Groupe islamiste armé (GIA) et l'Armée islamique du salut (AIS), sont bien réelles et semblent attisées par les infiltrations des services de sécurité, rien ne permet de dire qu'elles leur ont porté un coup mortel, comme se plaît à le souligner le ministère de l'intérieur.

Certes, le pouvoir a tout à gagner à *affaiblir ses ennemis* de l'intérieur. Comme il cherche à en diviser la direction politique en suscitant des défections symboliques sous forme d'allégeance déguisée à un islamisme modéré et républicain.

A cet égard, la lettre envoyée récemment à M. Zeroual, dans laquelle dix-sept membres fondateurs de l'ex-Front islamique du salut (FIS) se déclaraient disponibles, sans conditions, pour faire arrêter les violences, apparaît en réalité à beaucoup comme une manoeuvre de division de la présidence qui chercherait à favoriser l'émergence d'un « néo-FIS » avec lequel elle pourrait plus facilement négocier qu'avec le « FIS-historique ».

Ali Habib

Les universités islamiques de Fès et de Tunis se modernisent avec précaution

FÈS ET TUNIS
de notre envoyée spéciale

A TUNIS, elle porte le nom d'un fruit, aussi ancien que vigoureux : la Zitouna (l'olive), construite en l'an 732 par le gouverneur omeyade Obeyd, puis reconstruite, en 863, par l'émir aghlabide Abou Ibrahim, est communément décrite comme l'ancêtre des universités du monde arabe. Tout aussi prestigieuse, bien que d'un siècle plus jeune, sa cousine marocaine, Al Quaraouiyine, a été créée, en l'an 859, dans la ville impériale de Fès. Sa naissance, se plaisent à rappeler ses laudateurs, « *a coïncidé avec l'avènement de l'Etat islamique au Maroc* ».

Rattachée, depuis les années 60, au ministère de l'enseignement supérieur, l'université Al Quaraouiyine n'a pas le monopole de la formation des imams, ni celui de l'enseignement religieux. Son prestige n'en reste pas moins intact auprès de ses quelque 6 000 à 7 000 étudiants, dont près d'un quart de filles. Y étudier est « *un signe de distinction* », souligne son recteur, Abdelwahab Tazy Saoud. Riche en ouvrages anciens, la bibliothèque, aux allures de musée, nichée au coeur de l'ancienne médina (ville), n'a pas peu contribué à asseoir cette réputation. Parmi les quelque 2 000 manuscrits catalogués, la prose d'Ibn Khaldoun (1332-1406), ancêtre de la sociologie, côtoie le traité de médecine, rédigé en vers, à la fin du XIIe siècle, par Ibn Tophail.

INTRANSIGEANCES

« *Prolongement historique de l'ancienne Al Quaraouiyine* », la faculté de théologie de Fès est la faculté mère. Trois autres instituts lui sont affiliés : Marrakech (langue arabe), Agadir et Tétouan (théologie). En sortent, diplôme en poche, de futurs enseignants, auxiliaires de justice, religieux, journalistes..., mais aussi de futurs chômeurs. « *Le problème des débouchés est un problème général, qui nous touche aussi* », admet, du bout des lèvres, M. Tazy Saoud. Ces difficultés temporelles ne doivent pas, à ses yeux, éclipser l'essentiel. Le « *succès* » de la Quaraouiyine, insiste-t-il, est d'avoir su « *garder la tradition de l'islam orthodoxe* » et préserver son « *message originel* » de toutes ses « *interprétations hétérogènes* ».

Jalousement arc-boutée sur son passé, l'université Al Quaraouiyine entend, avant tout, demeurer ce « *foyer exceptionnel de la civilisation arabe et islamique* », vers lequel « *les Arabes et les musulmans en général se sont toujours tournés* ». Cette frilosité n'exclut pas des gestes d'ouverture, encore assez timides. Ils se résument à l'accueil d'étudiants venus de « *pays frères* » d'Afrique et du Proche-Orient, principalement, et au développement des « *échanges* » avec les universités du monde « *arabe, islamique et occidental...* », lit-on dans la brochure de présentation. En novembre, une délégation de la Quaraouiyine s'est rendue discrètement à Paris, sur invitation officielle de l'Université catholique.

« *Etre moderne, c'est avoir l'esprit suffisamment large pour ne pas craindre d'aller voir ailleurs et faire une place à l'autre* », explique M. Tazy Saoud. Pas question, cependant, de transiger sur les principes. Au regard de l'islam, la famille monoparentale ou les relations sexuelles hors mariage demeurent « *absolument inacceptables* ». De même, la « *science moderne* » est jugée « *menaçante* », parce qu'elle « *remet en cause le principe divin* ». Pour les disciples de l'ombrageuse Al Quaraouiyine, l'heure du chambardement n'est pas prête de sonner.

Toute différente est la démarche tunisienne. La réforme de l'enseignement des sciences religieuses, engagée en 1989, visait, principalement, à couper l'herbe sous le pied des agitateurs islamistes et à extirper des programmes toute séquelle obscurantiste. Une fois « nettoyés » le primaire et le secondaire, est venu le tour, en 1995, de l'enseignement supérieur. Et, en premier lieu, de l'université El Zitouna.

Comme sa cousine marocaine, la Zitouna n'est pas peu fière des « grands hommes » dont le nom est lié au sien. Le nationaliste Abdelaziz Thalbi, fondateur du Parti destourien, le poète Abou Kacem Chabbi, le penseur Tahar Haddad, auteur, en 1930, d'un livre novateur sur le rôle des femmes : autant de gloires nationales, qui ont, au début du siècle, fréquenté cette université. L'ex-président Habib Bourguiba, pourtant, ne l'aimait pas. Aux yeux de ce despote moderniste, la vénérable institution – où Salah Ben Youssef, ennemi juré du chef de l'Etat, trouva de précieux alliés – était le symbole de ce conservatisme qu'il détestait. Fermée sous le régime de M. Bourguiba, la Zitouna ne rouvrit ses portes qu'à la fin des années 80, après l'arrivée au pouvoir du président Zine El Abidine Ben Ali.

Cette réhabilitation, donnée comme gage aux traditionalistes, n'allait pourtant pas suffir à calmer la contestion islamiste. A la fin des années 80, ses locaux vétustes furent le théâtre de plusieurs grèves estudiantines. En Tunisie comme dans tout le Maghreb, les « *fous d'Allah* » avaient le vent en poupe. Au palais de Carthage, le message fut reçu cinq sur cinq. La répression fut massive et brutale. Soucieux d'éradiquer durablement la « *vermine* » islamiste, le président Ben Ali ne s'arrêta pourtant pas là. La réforme de l'éducation allait parachever l'édifice.

COURS DE RELIGIONS COMPARÉES

Considérée comme « *l'une des multiples causes* » qui a favorisé l'émergence de la contestation islamiste, « *la misère de l'enseignement religieux* » se devait d'être « *fermement combattue* », rappelle le ministre de l'enseignement supérieur, Dali Jazi. Plus question, désormais, de traiter la Zitouna en paria. La pensée islamique, « *fruit de l'effort fourni par des générations de savants créateurs et innovateurs* », doit retrouver sa place, lit-on dans le journal officiel, du 19 mai. La Zitouna, « *qui symbolise toute une école de pensée* », fondée sur la « *tolérance* » et la « *vision sans cesse renaissante de la religion et de l'histoire* », devra y contribuer au premier chef.

Cette politique offensive, qui vise à la renaissance de l'islam par son ancrage dans l'universel, va plus loin qu'une simple réforme. Le contenu des programmes, qui a fait l'objet, le 17 novembre 1995, de décrets publiés au journal officiel, représente, à lui seul, une petite révolution. Outre les cours de théologie classique sur les sciences du Coran ou la vie du Prophète, on y trouve un module de « *sociologie religieuse* » et un autre de « *questions religieuses comparées* ». Plus audacieux encore, dans le programme des langues anciennes, soumis au choix des élèves de la Zitouna, figurent, côte à côte, le latin, le grec, le persan et... l'hébreu. De quoi tourner la tête à plus d'un vieux turban !

Catherine Simon

L'éclipse d'une tradition savante

En Algérie, le riche passé de Tlemcen n'est plus qu'un souvenir. La seule université islamique qui ait fait récemment parler d'elle, celle de la mosquée Emir Abdelkader, à Constantine, doit sa notoriété au passage remarqué qu'y fit, de 1984 à 1989, le docteur de la loi égyptien Cheikh Mohamed El Ghazali. La mosquée de Constantine, à laquelle l'université est incorporée, « ressemble à une chancellerie, destinée à n'accueillir que missions officielles et hôtes de marque », constatait, dans son ouvrage, Les Frères et la Mosquée, le chercheur algérien Ahmed Roudjia.

Existe-t-il un lien entre cette quasi-absence d'une tradition savante, d'une culture islamique ancienne, et l'explosion guerrière, le déchaînement barbare que connaît le pays ?

Rabat et Madrid relancent leur coopération

RABAT
de notre correspondante

La visite de travail qu'a faite au début de la semaine à Rabat le premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, s'est conclue par la signature d'un protocole financier de 150 milliards de pesetas (1,2 milliard de dollars), qui devrait donner un « *coup de fouet* » à la coopération économique entre les deux pays, mise à mal par des mois d'une brouille née de la difficile négociation pour le renouvellement de l'accord de pêche avec l'Union européenne. Résultat d'autant plus satisfaisant que 60 milliards de pesetas seront consacrés à des crédits d'aide au développement à des taux avantageux.

Quant à la fameuse « *liaison fixe* » à travers le détroit de Gibraltar, les parties marocaine et espagnole sont tombées d'accord pour donner la préférence à la construction d'un tunnel ferroviaire de 28 kilomètres sous l'eau à la place d'un pont beaucoup trop coûteux.

LE TUNNEL EN 2010

Si le financement de 4,5 milliards de dollars était trouvé – ce qui est encore loin d'être le cas – et si les travaux commençaient l'an prochain, ce tunnel serait opérationnel en 2010. A condition que les travaux ne prennent pas de retard. Chaque année, 2,5 millions de passagers pourraient alors emprunter le tunnel, soit en moyenne 6 000 personnes par jour. Mais quelques centaines seulement en hiver !

Les deux parties ont décidé de créer un comité *ad hoc* qui s'efforcera de régler les différends qui pourront surgir avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur. De même, des formules ont été trouvées pour faciliter la vie administrative des 800 000 Marocains en Espagne et des 8 000 Espagnols au Maroc, notamment pour ce qui concerne l'attribution de la carte de résidence.

Reste, bien sûr, en suspens le problème des présides de Ceuta et de Melilla dont les deux premiers ministres n'ont pas ou guère parlé. Le désaccord demeure entier sur le sort de ces mini-enclaves espagnoles dont Rabat réclame la restitution, mais, selon M. Gonzalez, ces « *divergences fondamentales* » ne doivent pas empêcher les deux pays de coopérer.

Mouna El Banna

La capitale afghane tente de survivre malgré le blocus

Kaboul redoute une offensive des talibans

KABOUL
de notre envoyé spécial

Un vieillard clopine sur la ligne de front pour se ravitailler en *nan*, le pain afghan, à l'unique boulangerie encore ouverte dans le coin. Secouant sa tête burinée en une sorte de rire, Mohamed Jan, turban sale et manteau rapiécé, commente : *« Je n'ai pas les moyens de partir d'ici. Seuls les plus riches ont pu fuir. Je n'ai plus qu'à attendre la balle qui me tuera. »* Ici, à un jet de pierres des ruines de l'ancien palais royal de Darulaman, des roquettes tombent presque quotidiennement sur les maisons en pisé où survivent les plus pauvres, ceux qui n'ont pas pu quitter Kaboul. La nuit, les chars enterrés se livrent à de furieuses batailles, dont les échos retentissent jusqu'au centre de la ville. A quelques kilomètres plus au sud, commence le territoire contrôlé par les talibans, ces « étudiants-soldats » intégristes qui s'efforcent vainement, depuis plus d'un an, de renverser le président Rabbani.

Malgré les obus, le centre de Kaboul demeure presque vivable si l'on se remémore les jours terribles de l'hiver 1994, quand d'autres ennemis du gouvernement, l'Ouzbek Rashid Dostom et le Pashtoun Gulbuddin Hekmatyar, faisaient pleuvoir un déluge de feu sur la capitale afghane. *« C'est calme désormais »*, commente un vieil homme. Quand une explosion secoue les environs, les piétons s'enfuient et les rues se vident, mais le bruit de la guerre ne provoque plus désormais qu'une réaction fataliste parmi une population accablée par près de quatre ans de conflits fratricides. *« Nous avons pris l'habitude de vivre avec les roquettes »*, soupire Farima, un médecin gynécologue.

Parfois un avion bombarde le palais présidentiel, et la DCA se met en action depuis les collines proches. L'engin d'une tonne lâché par le Sukhoï manque en général sa cible ; il s'écrase sur les quartiers habités – comme la semaine dernière lorsque l'un est tombé sur la perspective dévastée de ce qui fut « les Champs-Elysées » de Kaboul, l'avenue Jod-i-Maiwan. On a relevé dix morts et plusieurs blessés.

Un gouvernement encerclé sur quatre fronts et un blocus presque total en janvier : il est peu étonnant que les conditions de vie se soient dégradées, alors que le thermomètre descend bien en dessous de zéro. La fermeture des routes – celle de l'est vers le Pakistan, du nord vers l'Ouzbékistan, et du sud vers Kandahar, la grande ville pashtoune devenue la capitale des talibans – a provoqué une flambée des prix.

La farine, base de la nourriture des Kaboulis, *« a plus que doublé, fin janvier »*, observe Martin Barber, coordinateur des activités humanitaire des Nations unies. Le prix de cette denrée est un peu redescendu aujourd'hui, mais son cours n'en a pas moins doublé par rapport à décembre 1995. Quant à la viande, elle est inaccessible à la plupart des habitants, d'autant que nombre d'échoppes ont fermé, le gouvernement reprochant à leurs propriétaires de profiter du blocus pour spéculer sur les cours du boeuf et du mouton. Quant au prix du fuel domestique, du riz et du sucre, ils ont, eux aussi, suivi la spirale inflationniste. Nombreux sont ceux, dans la capitale, qui ne se nourrissent plus que de pain et de thé sucré.

AIDE INTERNATIONALE

La réouverture sporadique des routes sur les fronts est et sud-ouest fournit parfois une bouffée d'oxygène. C'est l'une de ces circonstances qui a permis le passage d'un convoi de 5 500 tonnes de nourriture du Programme alimentaire mondial (PAM), la semaine dernière. Radio-Kaboul a annoncé, mardi 6 février, que 200 à 400 camions ont livré, ces derniers jours, du bois de chauffage à la ville assiégée. Même si la situation s'est un peu améliorée, M. Barber estime que *« sans l'aide des organisations internationales, les deux tiers de la population ne seraient pas capables de maintenir un niveau d'alimentation minimale et de se chauffer normalement »*.



Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a mis en place, depuis le 3 février, un pont aérien entre Kaboul et Peshawar, grande ville du Pakistan située près de la frontière. Il s'agit *« d'acheminer, à raison de trois rotations quotidiennes pendant 17 jours, 1 900 tonnes de farine, de beurre clarifié et de féculents »*, explique Michel Ducroux, chef de la délégation du CICR pour l'Afghanistan. Les destinataires de ces biens de première nécessité ont été sélectionnés *« parmi la population vulnérable »* : handicapés, veuves, vieillards et orphelins. *« La ville est en situation de disette »*, ajoute M. Ducroux. Selon lui, 800 000 personnes parmi le million d'habitants restés en dépit des combats vivent dans des conditions critiques. Il exclut pourtant une famine. *« Nous vivons mal, mais l'Afghanistan n'est pas encore la Somalie »*, commente Khaled Majrou, un intellectuel francophone qui vient d'ouvrir un centre culturel franco-afghan.

La présence d'une vingtaine d'organisations non gouvernementales (ONG) étrangères, dont une vingtaine sont françaises, concourt à alléger un *« fardeau »* humanitaire que l'administration afghane est bien incapable d'assumer seule. Aux côtés des programmes traditionnels de Médecins sans frontières et de Médecins du monde, Acted fournit, par exemple, du pain subventionné dans quelque cent boulangeries. Et Avicen, en collaboration avec les hôpitaux de Marseille, a commencé de réactiver une banque du sang...

Privée d'eau et d'électricité, aux prises avec un hiver rigoureux, c'est presque miraculeux que Kaboul réussisse encore à survivre tout en devant se préparer, selon la prévision de son chef militaire, Ahmed Shah Massoud, à une nouvelle offensive de ces talibans dont les lignes ne sont qu'à une quinzaine de kilomètres du centre-ville.

Bruno Philip

Le président haïtien avertit que son pays est « au bord de la faillite »

René Préval a placé l'emploi au cœur de son quinquennat

L'investiture, mercredi 7 février, de René Préval, nouveau président d'Haïti, a été accueillie avec une satisfaction toute particulière à Washington qui avait misé sur le succès de son intervention militaire pour rétablir la démocratie dans ce pays. Cependant, la Maison Blanche a jugé « contraire aux vues » des Etats-Unis le rétablissement des relations diplomatiques entre Haïti et Cuba, dernier acte du président Aristide.

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Quelques milliers d'Haïtiens se sont rassemblés, mercredi 7 février, sur la place du Champ de Mars, face au palais présidentiel, pour assister à la prestation de serment du nouveau président haïtien, René Préval, élu le 17 décembre 1995. Rien à voir avec la liesse populaire, du 7 février 1991, qui avait accompagné la prise de fonction du chef de l'Etat sortant, Jean-Bertrand Aristide. Rien à voir non plus avec la marée humaine qui, dans la capitale et les villes de province, avait noyé les rues, en octobre 1994, lorsque le président Aristide, renversé par un coup d'Etat militaire en septembre 1991, avait été réinstallé dans ses fonctions, après l'intervention des forces américaines.

Avec 88 % des suffrages exprimés et un taux d'abstention de 72 % (équivalent au taux d'analphabétisation de la population), René Préval est un président mal élu. Le paradoxe veut que son accession au pouvoir constitue un événement historique : il est le premier président de la République d'Haïti élu au suffrage universel à succéder à un autre élu depuis 1804, date de l'indépendance d'Haïti, première république noire du monde.

René Préval, un agronome de cinquante-trois ans, a rendu hommage, dans son discours prononcé en français et en créole, au président Aristide : *« A cet homme, le pays devra payer un tribut de reconnaissance »* pour *« nous avoir conduit à la modernité politique »*, a-t-il dit. Mais M. Préval a d'emblée adopté un ton à l'opposé des paroles incantatoires qui caractérisaient les interventions de son prédecesseur, soulignant *« la situation dramatique »* dans laquelle se trouvait Haïti. Certains de ses propos – *« un pays se meurt pendant qu'un peuple se cherche »* – ont été reçus dans un lourd silence par la foule massée devant les grilles du palais présidentiel.

CAFÉ IMPORTÉ

Son appel à *« consolider la modernité politique et à construire la modernité économique »* a été assorti d'un avertissement sur la difficulté des choix à effectuer. *« Notre pays*, a-t-il poursuivi, *est au bord de la faillite. Il est dans un état encore plus déplorable que celui dans lequel nous l'avons trouvé »* en février 1991, lorsque le président Aristide l'avait nommé premier ministre. Le constat est encore en deça de la réalité. Au premier trimestre de l'exercice budgétaire 1995-96, le déficit accumulé est de 790 millions de gourdes (environ 465 millions de francs), alors que le projet de budget, qui n'a toujours pas été adopté par le Parlement, a prévu pour l'année un déficit de 610 millions de gourdes. L'ampleur du déficit du premier trimestre devient encore plus préocuppant si on le rapporte au faible volume des recettes pour la même période, 574 millions de gourdes.

Haïti ne produit plus, n'exporte rien et importe tout. Même le café, qui représentait 30 % des ressources à l'exportation avant l'embargo qui a suivi le coup d'Etat de 1991, est importé. Une note du Fonds monétaire international ajoute que *« le niveau du déficit budgétaire du premier trimestre est sous-estimé à cause de la faiblesse des ordonnancements des salaires »*. En clair, les salaires ne sont pas versés. A titre d'exemple, le maire et les employés municipaux de Mirbalais, à une soixantaine de kilomètres au nord de Port-au-Prince, n'ont pas été payés depuis quatre mois. Tout le pays vit dans cette réalité de banqueroute.

René Préval a déclaré qu'il plaçait l'emploi au coeur de son quinquennat. Environ 80 % de la population active haïtienne n'a pas de travail ; la survie est son unique préoccupation, la récupération et le recyclage alimentent son quotidien. La campagne s'épargne les airs de cloaque de la capitale, mais les gens affamés, privés d'eau et d'électricité, continuent d'affluer vers les bidonvilles de la capitale ou des autres grandes villes du pays.

Seuls 250 contribuables produisent 80 % des rentrées fiscales ; les besoins de financement pour les cinq prochaines années ne pourront être assurés que pour moitié par le gouvernement et les institutions financières internationales. *« Tout est à faire »*, a souligné René Préval, qui a placé le secteur privé au centre du redressement du pays.

VIOLENCES

« L'augmentation de la production peut faire baisser le coût de la vie », a-t-il ajouté. L'inflation, à situer entre 30 et 35 %, frappe de plein fouet les petites gens ; son taux devrait encore augmenter à la suite de la récente flambée des prix mondiaux des céréales.

A la fin de son intervention, René Préval a longuement insisté sur la nécessité de *« restaurer l'autorité de l'Etat »* et de renforcer les institutions *« du Parlement aux tribunaux en passant par les partis politiques et la presse »*. Il a souligné qu'un l'environnement sécuritaire était une *« condition essentielle »* au redressement. La violence, qui s'exprime chaque jour dans le pays, s'ajoute au lourd héritage d'une économie moribonde, saignée par les année d'embargo. Ce ne sont pas les moindres ingrédients de la poudrière qu'est Haïti.

Alain Abellard

La visite du pape au Nicaragua a effacé l'affront de 1983

MANAGUA
de notre envoyée spéciale

Les drapeaux jaune et blanc aux couleurs vaticanes ont remplacé les poings levés. Les hymnes et les applaudissements ont pris la place des huées : treize ans après ce qui fut, en mars 1983, à l'apogée du régime sandiniste marxisant, un de ses plus éprouvants voyages (*Le Monde* daté 4-5 février), Jean Paul II est revenu sur ses pas mercredi 7 février à Managua. Et si le mot de « réconciliation » est le leitmotiv de ce deuxième voyage en Amérique centrale, c'est à coup sûr ici, sur cette grande place du Malecon, au bord des eaux lourdes du lac Managua, où se tinrent tant de meetings sandinistes, qu'il a pleinement trouvé son sens.

La réconciliation, c'est d'abord celle du pape avec ce pays qui lui avait seulement entrebaillé sa porte, dûment verrouillée en 1983 par les commandants sandinistes, qui avaient manifesté en plein office religieux. Une blessure pour Jean Paul II, qui, à la veille de revenir, avait confié à ses proches son *« amertume d'alors devant la messe profanée »*. Cette fois, la rencontre est complète. Et seuls quelques hélicoptères insistants et trois blindés légers maladroitement camouflés témoignaient, dans une ville quadrillée par 4 000 policiers, que ces derniers temps – tentative d'intimidation pour faire échouer la visite ? – une quinzaine d'églises avaient été victimes d'attentats. Et, face à cette foule ondulante de 150 000 personnes qui l'acclame avec émotion, le vieux lutteur prend sa revanche.

Puisant des ressources dans ce nouveau défi vaincu, il ne peut s'empêcher d'improviser, malgré la fatigue et la chaleur : *« Il y a treize ans, il semblait que toi, Nicaragua, et toi, Amérique centrale, vous n'étiez plus que le champ de bataille des superpuissances. Aujourd'hui, tu es le sujet de ta propre souveraineté, humaine, chrétienne, nicaraguayenne. »*

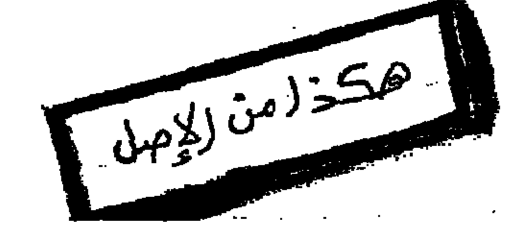
L'IGNORANCE ET LA PAUVRETÉ

Treize ans, c'est long, et le changement est visible. A la place du président Daniel Ortega, raide dans sa tenue militaire en 1983, qui parlait de *« concilier foi et révolution »*, ou du ministre de la culture, le Père Ernesto Cardenal, agenouillé et furieux d'être admonesté par le pape, c'est Violeta Chamorro, la présidente élue en 1990, déjà symbole de la lutte contre la dictature, qui, dans son tailleur immaculé, avoue sa foi chrétienne, évoque la Vierge, patronne du pays, et finit par embrasser le pape avant de cheminer avec lui bras dessus bras dessous, comme deux vieux amis qui auraient tardé à se retrouver.

Aussi la réconciliation dont parle Jean Paul II est-elle, avant tout, celle du pays avec lui-même. Et bien des choses restent à faire avant l'élection présidentielle de l'automne. Le mouvement sandiniste s'est scindé, et certaines de ses têtes d'affiche l'ont quitté. Aux tentatives d'économie étatiste s'est substituée une libéralisation qui n'a encore rien amélioré de façon décisive. Le processus démocratique a ses ratés, et dans un climat sporadiquement tendu la tentation du népotisme et l'encouragement des privilèges ne sont pas rares. Dans une lettre pastorale, les évêques ont dénoncé la *« corruption »* et l'*« ambition effrénée »* de la nouvelle classe dirigeante.

D'où ce brevet de démocratie accordé au pays (*« la paix est revenue au Nicaragua assortie d'une authentique liberté religieuse »*), accompagné toutefois d'une pressante mise en garde : *« Au-delà de la guerre civile et de la tentation totalitaire, qui ont été vaincues, restent à vaincre ces terribles plaies que sont la pauvreté et l'ignorance. »* Et le pape de rappeler les autorités du Nicaragua *« à l'engagement éthique, à la revitalisation des valeurs morales, sans lesquels aucun progrès n'est vraiment total »*. Après un dernier mot pour l'Eglise et le cardinal Obando Bravo, médiateur de toutes les négociations de paix, c'est un pape heureux qui repart : mission finalement accomplie.

Marie-Claude Decamps



L'administrateur européen a été violemment pris à partie par les Croates de Mostar

M. Koschnick venait de présenter un projet de réunification de la ville

Les efforts de paix en Bosnie ont été mis à mal, *mercredi 7 février, avec le violent rejet par les* Croates d'un plan européen de réunification de la ville de Mostar. Trois cents manifestants *croates ont attaqué l'administrateur européen,* Hans Koschnick, et saccagé les bureaux de l'Union européenne. Robert Owen, *le médiateur américain, pourrait être dépêché à Mostar dans* les prochains jours.

SARAJEVO
de notre correspondant

Des manifestants nationalistes croates ont attaqué à Mostar, mercredi 7 février, l'administrateur européen Hans Koschnick, qui venait de présenter officiellement un *projet de réunification de la ville.* M. Koschnick a fui l'hôtel Ero, siège de l'Union européenne, et s'est réfugié dans les locaux de la police internationale. Les mesures présentées par Hans Koschnick ont immédiatement été rejetées par la partie croate, qui refuse le projet d'un disctrict multi-ethnique au centre de la ville, et qui a annoncé la suspension de tout contact avec l'administration européenne.

« *Les manifestants ont piétiné sa voiture,* a raconté Dragan Gasic, porte-parole de M. Koschnick. *Ils criaient : « il faut le pendre, il faut le tuer ! Il y a eu deux coups de feu. »* Hans Koschnick n'a pas été blessé par les manifestants, qui ont ensuite saccagé le hall d'entrée de l'hôtel Ero. Le calme est revenu deux heures plus tard. Les policiers croates, selon un témoin, ne sont intervenus à aucun moment, et se bornaient à contempler les agresseurs de M.Koschnick.

Depuis l'arrivée des émissaires européens à Mostar, en juillet 1994, le camp croate s'est toujours prononcé contre une réunification de la ville. Hans Koschnick avait déjà été victime d'un attentat, à l'automne 1994, lorsqu'une roquette antichar avait été tirée sur sa chambre d'hôtel. L'administrateur européen n'a jamais abandonné sa mission, se promettant *d'unifier une cité divisée depuis* le conflit croato-musulman de 1993. Il y a dix jours, après un nouvel échec des négociations entre Croates et Bosniaques, Hans Koschnick avait annoncé son désir de tenter une dernière médiation. Le mandat confié par l'Union européenne lui donne l'autorité de proposer un arbitrage.

Les Croates souhaitent que Mostar demeure divisée en six districts, trois revenant à chaque camp. Les Bosniaques proposent un vaste centre-ville multi-ethnique, *autour duquel s'articuleraient* des arrondissements à majorité croate ou musulmane. La solution proposée par M. Koschnick est certainement plus proche *de la proposition bosniaque.* L'administrateur européen n'a d'ailleurs jamais caché son peu de sympathie pour les nationalistes croates, qui ont divisé Mostar à *coups de canons,* avec une violence semblable à celle employée par l'armée serbe contre Sarajevo.

Mijo Brajkovic, le maire croate de Mostar, a annoncé mercredi *qu'il rompait tous les contacts* avec l'administration européenne, ce qui devrait précipiter l'arrivée du médiateur américain en Herzégovine. Au mois de janvier, inquiet *de l'avenir d'une fédération croato-bosniaque* à l'agonie, Bill Clinton avait annoncé la nomination d'un « arbitre » américain pour Mostar, Robert Owen. Hans Koschnick *était parvenu à obtenir* un délai supplémentaire. Il nous avait toutefois précisé (*Le Monde* du 25 janvier) : *« Si nous ne sommes pas parvenus à une solution mi-février, j'irai embrasser ma femme plus tôt que prévu. »* Hans Koschnick songeait déjà à sa retraite, écœuré par le sabotage systématique de son action par les séparatistes croates.

De source diplomatique, on précise que Robert Owen pourrait être dépêché à Mostar dans les prochains jours. Les Etats-Unis sont conscients que, sans une réunification de Mostar, la fédération croato-bosniaque ne fonctionnera pas. Or, sans une puissante fédération face à l'entité serbe, l'ensemble du plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine serait fragilisé. Côté bosniaque, le gouvernement semble également favorable à une reprise en main du dossier par l'équipe américaine, malgré un profond respect pour l'engagement de Hans Koschnick en faveur d'une ville unie.

Rémy Ourdan

Le Tribunal de La Haye demande le maintien en détention des officiers serbes arrêtés à Sarajevo

Richard Goldstone, le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), a demandé, mercredi 7 février, aux autorités de Bosnie-Herzégovine *de prolonger la détention des deux* officiers serbes arrêtés fin janvier à Sarajevo. Le général Djordje Djukic, adjoint du général Mladic, le chef militaire des Serbes de Bosnie, et le colonel Aleksa Krsmanovic devaient être interrogés, jeudi, par des enquêteurs du TPI. Les charges paraissent suffisamment sérieuses aux yeux du procureur *pour que celui-ci décide* d'*« examiner l'opportunité de mettre les deux officiers en accusation et (...) de reprendre à son compte les enquêtes menées contre eux par le gouvernement de Bosnie »*. De son côté, le général Mladic a demandé à l'OTAN d'obtenir la libération des deux gradés serbes. – *(AFP.)*

Boris Eltsine n'est pas décidé à modifier sa politique en Tchétchénie

Les indépendantistes ont érigé des barricades à Grozny

MOSCOU
de notre correspondante

La tension est brusquement montée, jeudi 8 février, à Grozny, *après que des centaines de manifestants* ont érigé des barricades à l'aide de pierres, de blocs de béton et d'armatures métalliques, dans le centre de la ville. Des dizaines de banderoles aux mots d'ordre anti-russes, ainsi que des portraits du chef indépendantiste, Djokhar Doudaev, ont aussi été déployés sur les façades des maisons. La veille, le gouvernement pro-russe de la République caucasienne avait exigé la dispersion du meeting permanent, considéré comme « *illégal* », que les indépendantistes tiennent dans la capitale depuis la grande manifestation de dimanche. Un appel qui n'a guère impressionné les milliers de manifestants, pour beaucoup des femmes, des vieillards et des enfants. Les abris construits *au pied des ruines du palais présidentiel* ont été renforcés par des barricades. La veille à Moscou, lors de la réunion du Conseil de sécurité, l'organe consultatif suprême du Kremlin, Boris Eltsine *avait annoncé son intention de* s'exprimer sur la question tchétchène *« entre le 15 et le 20 février »*. M. Lobov, le secrétaire du Conseil, a précisé que ce dossier n'avait fait l'objet que d'une petite partie du temps de la réunion. Il a néanmoins rappelé la position actuelle du Kremlin, opposé à un retrait des troupes russes *« tant que les formations illégales n'auront pas été désarmées »*, soulignant qu'en tout état de cause une partie de l'armée restera en Tchétchénie après la *« stabilisation »*.

Le président russe, qui pourrait annoncer sa candidature à l'élection présidentielle de juin lors d'un voyage prévu les 13 et 14 février dans sa ville natale d'Ekaterinbourg, a confirmé son oukase *du 24 janvier prévoyant d'allouer* 16 trillions de roubles (3,5 milliards de dollars) et 1 milliard de dollars de crédits étrangers à la « reconstruction » de la Tchétchénie. Le premier ministre, Viktor *Tchernomyrdine est chargé de* faire les arbitrages nécessaires concernant un projet vivement contesté au sein même du pouvoir et de la Douma (si ce n'est au FMI) pour son caractère inflationniste et absurde tant qu'aucune issue n'est en vue pour la guerre en Tchétchénie.

A l'ouverture retransmise à la télévision, de cette même réunion, Boris Eltsine a appelé à *« améliorer les mécanismes permettant d'user des informations scientifiques recueillies par le service d'espionnage extérieur (SVR) pour le réarmement technologique de la Russie »*. Selon le président russe, « 15 % *à peine* » de ces données sont utilisées, alors que la compétition mondiale et l'activité des services secrets étrangers en Russie *s'intensifient.*

Le nouveau ministre des affaires étrangères, Evgueni Primakov, l'ancien chef des services de renseignement, qui doit avoir sa première rencontre, samedi à Helsinki, avec son homologue américain Warren Christopher, participait à cette réunion, de même que le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui a interrompu un repos sur la mer Noire. Ce dernier a été chargé de préparer *« en dix jours »* des réponses aux questions qui, selon Oleg Lobov, opposent les membres du Conseil. Il s'agit de la réforme des forces armées, de leurs programmes d'armement et des moyens de les financer. Le chef de l'Etat s'est longtemps étendu sur les difficultés financières du complexe militaro-industriel et a annoncé la fermeture d'une centaine d'entreprises de ce secteur et des compressions de personnel dans 400 autres unités de l'industrie de défense.

Sophie Shihab

Wlodziemierz Cimoszewicz a formé le nouveau gouvernement polonais

VARSOVIE
de notre correspondant

Au terme de longs marchandages entre *« sociaux-démocrates »* (post-communistes) et « paysans », le nouveau premier ministre polonais, M. Cimoszewicz, est parvenu à constituer, *mercredi 7 février, un gouvernement.* Si la profonde crise qui affecte l'Etat polonais depuis que le précédent premier ministre, Jozef Oleksy, soupçonné d'espionnage au profit de la Russie, a été contraint à la démission, n'est pas résolue, une étape importante a néanmoins été franchie.

Composé de six membres du Parti social-démocrate, de huit « *sans parti* », en général proches des post-communistes, et de huit « paysans », le nouveau cabinet n'est nullement un gouvernement d'ouverture. Il est, pourtant, plus « *crédible* » *que le précédent.* Essentiellement en raison de la personnalité de M. Cimoszewicz lui-même, qui s'est souvent distingué par son indépendance d'esprit (*Le Monde* du 2 février). Mais aussi parce que les ministères *de la justice et de l'intérieur ont été* débarrassés de leurs précédents titulaires, MM. Jaskiernia et Konieczny, dont le comportement avait été ouvertement partisan pour le premier et hautement équivoque pour le second. Le remplacement de ces deux ministres apparaissait comme une *impérieuse nécessité pour que* l'enquête en cours dans l'affaire d'espionnage concernant Jozef Oleksy ne soit pas entachée de soupçons, et les « paysans » en *avaient fait une condition de leur* participation au gouvernement. Cependant, si le ministère de la justice a été attribué à un magistrat, juge à la Cour suprême (mais membre du Parti communiste jusqu'en 1990), M. Leszek Kubicki, le ministère de l'intérieur reste dans les mains des post-communistes : son titulaire, Zbigniew Siematkowski, proche du président Kwasniewski, s'est fermement engagé pour la défense de M. Oleksy.

Le Parti paysan réclamait aussi le remplacement du ministre des privatisations, M. Kaczmarek, auquel il reprochait de vendre un peu trop lestement de grandes entreprises d'Etat. M. Kaczmarek, fermement défendu par les post-communistes, a sauvé son poste, mais les principales décisions concernant les privatisations devront désormais être approuvées par le gouvernement tout entier, ce qui donne aux « paysans » un certain droit de contrôle.

Le ministre des finances, M. Kolodko, reste en fonction, ainsi que son collègue des affaires étrangères, M. Rosati, et le ministre de la défense, Stanislaw Dobrzanski, nommé en décembre 1995.

Au total, ce gouvernement est fortement marqué par les marchandages opérés entre les deux partis de la coalition. Certainement plus « présentable » que le précédent, il aura cependant du mal à gagner la confiance de l'opinion, dont à peu près une moitié n'a digéré, ni la défaite de Lech Walesa aux élections, ni les petits « *mensonges* » de son successeur, ni « *l'affaire Oleksy* ».

Dans l'immédiat, l'objectif d'un pouvoir qui se sent observé de très près paraît cependant être de préserver son image à l'étranger. Richard Holbrooke, chargé de l'Europe au sein du département d'Etat américain, venu aux nouvelles à Varsovie, a assuré ses interlocuteurs que l'affaire Oleksy n'avait pas modifié l'attitude de Washington à l'égard de la Pologne. Mais il a également délivré une sorte de « message » transparent : s'il a trouvé le temps de rencontrer les principaux dirigeants polonais et Lech Walesa, il n'a pas jugé bon de voir M. Oleksy ni de l'inviter à une réception à l'ambassade des Etats-Unis.

Jan Krauze

La Chine aurait acheté 72 chasseurs russes Sukhoï-27

LA CHINE serait tombée d'accord avec la Russie pour lui acheter soixante-douze chasseurs russes Sukhoï-27, avions comptés parmi les plus performants au monde, indique, jeudi 8 février, le quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun*, qui cite des sources informées à Pékin. La livraison d'une première série de quarante-huit unités interviendrait *« dans un proche avenir »*, ajoute le journal, qui précise que la Chine a déjà conclu un accord de principe prévoyant l'acquisition d'une licence et de la technologie pour la construction du chasseur dans le nord-est du pays. Pékin a déjà, par le passé, reçu vingt-quatre Sukhoï-27.
Par ailleurs, le secrétaire au commerce des Etats-Unis, Ron Brown, a fait part, mercredi, de ses inquiétudes nées d'informations de presse indiquant que la Chine a vendu au Pakistan des éléments nucléaires militaires, au mépris des accords prévenant la prolifération, Si elles s'avéraient, ces ventes pourraient, en application d'une loi adoptée en 1994, provoquer la suspension des garanties de crédit accordées à la Chine par l'Exim, la Banque américaine d'import-export. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : des combats entre l'armée et la rébellion touboue** ont fait douze morts, mardi 6 février, dans le nord du Niger, a-t-on indiqué, mercredi, de source officielle. Les rebelles toubous veulent être associés aux négociations entre la rébellion touarègue et le gouvernement. Dix jours auparavant, ils s'étaient félicités de l'arrivée au pouvoir de l'armée, qui s'est engagée à accélérer le processus de paix. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : le Zaïre va remettre au Rwanda le matériel militaire** emporté par les forces armées de l'ancien régime rwandais, dans leur fuite, en 1994, vers la frontière zaïroise, a-t-on appris, mercredi 7 février, de source officielle à Kigali. Il s'agirait de pièces d'artillerie, plusieurs blindés et deux hélicoptères. L'annonce de cette restitution, conformément à un accord conclu en janvier, intervient alors que le rapatriement des réfugiés hutus rwandais semble devoir s'accélérer. – *(AFP.)*

■ ***SIERRA LEONE : pour la première fois, le chef de la rébellion,*** le caporal Foday Sankoh, s'est entretenu, mercredi 7 février, par radio, avec le nouveau chef de la junte militaire au pouvoir, le général Julius Maada Bio. Les deux hommes ont discuté des modalités des pourparlers de paix, pour mettre fin à la guerre civile qui sévit dans le pays depuis quatre ans. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : un accord tripartite a été signé avec le Brésil et le** Paraguay, mercredi 7 février, pour garantir la sécurité dans la zone appelée « *Triple Frontière* », et qui regroupe les villes argentine de Puerto Iguazu, brésilienne de Foz de Iguacu, et paraguayenne de Ciudad del Este. Il concerne notamment la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la contrebande, très développés dans cette région. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : vingt-sept citations à comparaître,** visant essentiellement d'actuels ou d'anciens fonctionnaires de la Maison Blanche, dont Dee Dee Myers, ancienne porte-parole de la présidence et George Stephanopoulos, conseiller du président Bill Clinton, ont été lancées, mercredi 7 février, par le président républicain de la commission du Congrès enquêtant sur l'affaire dite du « Travelgate », née du limogeage du personnel du service des voyages de la Maison Blanche. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : l'ensemble de la classe politique** a rendu hommage à Fernando Mugica, dirigeant socialiste historique assassiné mardi par l'ETA, aux cours des obsèques célébrées, mercredi 7 février, à San Sebastien. D'autre part, deux membres de l'ETA, impliqués dans l'attentat qui avait coûté la vie à sept militaires à Madrid en 1993, ont été condamnés, mercredi, à 930 ans de prison chacun. Enfin, le ministre des affaires étrangères, Carlos Westendrop, a annoncé que l'Espagne réclamera prochainement la modification de la législation de certains pays européens qui empêche les extraditions de terroristes. – *(AFP.)*

■ ***PORTUGAL : le président Mario Soares*** a invité les députés, mercredi 7 janvier, à voter une loi d'amnistie pour Otelo de Carvalho, suspecté d'avoir organisé un groupuscule responsable d'attentats, et pour tous ceux qui ont été condamnés pour appartenance à une organisation d'extrême gauche. Cet appel a divisé le Parlement entre une gauche plutôt favorable à la clémence et une droite opposée à l'amnistie de « *crimes de sang* ». – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le Parlement tchèque a décidé d'ouvrir au public** les dossiers de l'ancienne police secrète du régime communiste. Le projet de loi adopté, mercredi 7 janvier, autorise désormais les personnes qui en feront la demande de consulter le dossier les concernant. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le président Suleyman Demirel** a *évoqué*, mercredi 7 février, la possibilité de nouvelles élections législatives dans les mois à venir au vu des difficultés rencontrées par les partis pour former un gouvernement, du fait du morcellement du nouveau Parlement issu des législatives du 24 décembre. Aucun des trois partis arrivés en tête ne dispose, en effet, de la majorité absolue. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : soixante-huit mines du Donbass** (est du pays) étaient toujours paralysées, mercredi 7 février, par les grèves, et une manifestation est annoncée pour jeudi à Donetsk, le principal centre minier du pays. Le premier ministre ukrainien, Evguéni Martchouk, a réitéré, mercredi, son refus d'accorder des subventions à l'industrie minière, dont la production a chuté d'environ 60 % depuis l'éclatement de l'Union soviétique. – *(Corresp.)*

MAGHREB

■ ***TUNISIE* : la France a indiqué,** mercredi 7 février, par la voix du porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, avoir « *pris note* » de la condamnation à deux ans de prison ferme de Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition légale. Une source autorisée du ministère tunisien des affaires étrangères a qualifié cette réaction *« de surprenante et d'inopportune »*, reprochant à un « *pays ami* » de *« s'immiscer dans des affaires intérieures où il n'est ni directement ni indirectement concerné »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***ISRAËL* : selon des sources diplomatiques,** le premier ministre Shimon Pérès a informé le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, au cours d'un entretien, mercredi 7 février, que les prochaines élections législatives, ainsi que celle du premier ministre, prévues initialement en octobre, seraient avancées au 28 mai. – *(AFP, Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le commissaire européen Mario Monti** a estimé, dans un discours à l'université de Bonn, mercredi 7 février, que *« le retard considérable pris par l'Allemagne dans la transposition de la législation réglementant le marché unique est incompatible avec son rôle prédominant dans le processus d'intégration européenne »*. L'Allemagne n'a toujours pas transposé dans son droit les législations communautaires sur les marchés publics et sur la reconnaissance mutuelle des diplômes d'enseignants. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS : le Sénat a voté,** mercredi 7 février, la suppression, à compter du 1er mars, de l'assurance-maladie de l'Etat, qui prend en charge les congés des salariés en cas de maladie. Les entreprises paieront directement 70 % des salaires pendant un an. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le ministère de la privatisation** va être supprimé le 1er juillet, selon une loi approuvée par le Parlement, mercredi 7 février. Selon les statistiques officielles, 70 % des possessions de l'Etat en 1989 ont été privatisées. – *(AFP.)*

Les Européens jugent inacceptables les propositions de M. Boutros-Ghali pour renflouer l'ONU

Le secrétaire général de l'organisation préconise une baisse de la quote-part des Américains

Pour éviter la faillite de l'ONU, son secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, a préconisé, mardi 6 février, dans le cadre d'un groupe de travail sur le sujet, de réduire la quote-part des Etats-Unis au détriment de l'Europe et du Japon. Actuellement de 25 %, celle-ci pourrait passer à 20 %, voire 15 %. Les responsables européens se sont fermement opposés à cette proposition, qui entraînerait une augmentation de leurs contributions.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'ONU dépend trop des Etats-Unis, *disait déjà en 1985 Olof Palme.* Une baisse de la contribution américaine à l'ONU favoriserait une baisse de son influence, ajoutait le premier ministre suédois de passage à New York pour le quarantième anniversaire des Nations unies. A l'époque, la proposition avait été jugée *« scandaleuse »* par le secrétaire d'Etat américain, George Schultz.

Dix ans plus tard, la même idée dans la bouche de Boutros Boutros-Ghali a pris les délégués au dépourvu. *S'adressant, mardi 6 février,* à un groupe de travail sur la crise financière de l'ONU, le secrétaire général a pris des libertés avec son projet de texte en préconisant de ramener la quote-part de Washington de 25 %, le niveau actuel, à 20 %, voire 15 %.

D'abord négative, la réaction américaine a ensuite fait place à davantage de prudence. Selon des diplomates, Washington, qui devrait dans les jours prochains répondre à cette proposition, pourrait y trouver son avantage. *« Un barème de 15 %,* fait observer l'un d'eux, *placerait les Américains en deuxième place derrière les Japonais en les privant d'une partie de leur poids sur le système. En revanche, avec une quote-part de 20 %, Washington garde politiquement sa place tout en payant moins. »*

De leur côté, les Européens ont qualifié d'*« inacceptable »* la proposition de M. Boutros-Ghali. Elle entraînerait, en effet, une augmentation des quotes-parts des Japonais mais aussi des pays du Vieux Continent. Parlant au nom de l'Union européenne (UE), le représentant de l'Italie, M. Francesco Paolo Fulci, a indiqué que *« l'ONU devrait réfléchir sérieusement à l'imposition de pénalités aux pays qui ne remplissent pas leurs obligations* [en clair, les Etats-Unis] *»*.

Des efforts inégaux

en pourcentage

ETATS-UNIS	26,31	25
JAPON	15,36	15,44
FÉDÉRATION DE RUSSIE	2,37	4,28
ALLEMAGNE	8,1	9,04
FRANCE	5,66	6,41
ROYAUME-UNI	4,57	5,31
UNION EUROPÉENNE	32,18	35,39

Source : ONU

Les Etats-Unis doivent payer une contribution inférieure à leur part du PNB mondial. Les pays de l'Union européenne, en revanche, paient davantage.

Le plafond des contributions financières à l'ONU est fondé pour l'essentiel sur le PNB des Etats membres. Avec une quote-part de 25 %, Washington paie en réalité moins que son PNB, qui s'élève à près de 27 %, tandis que beaucoup *d'Européens estiment trop verser.* La France, par exemple, avec un PNB de 5,66 %, contribue à hauteur de 6,41 % au budget régulier des Nations unies, qui s'élève à 2,6 milliards de dollars (près de 13 milliards de francs).

Reste à comprendre les motivations du secrétaire général. Fidèle à son style politique, M. Boutros-Ghali a réussi à semer la confusion. Pour ses détracteurs, la proposition n'est qu'un *« gadget électoral »* destiné aux *Américains dans* la perspective du renouvellement de son mandat, qui arrive à échéance en décembre. Pour d'autres, il s'agit d'un geste politique astucieux qui, tout en séduisant le public américain, rendrait le non-paiement des dettes par le Congrès plus difficile à justifier. Pour ses amis enfin, c'est la *« décision éclairée »* d'un diplomate qui a compris les dangers de la dépendance de l'ONU envers un seul pays.

Afsane Bassir Pour

Feu vert pour une nouvelle « grande coalition » en Autriche

Sociaux-démocrates et conservateurs s'accordent sur la réduction du déficit public, ouvrant la voie à la formation d'un gouvernement

LE CHANCELIER autrichien Franz Vranitzky (social-démocrate) et le vice-chancelier Wolfgang Schüssel (conservateur) sont parvenus, lundi 5 février, à un accord sur la réduction du déficit budgétaire. Après sept semaines de pourparlers, *la voie est donc ouverte pour la* constitution d'un nouveau gouvernement, avec les mêmes partenaires, sans doute d'ici à la fin du mois. La question des finances publiques avait causé, au mois d'octobre 1995, la rupture de la coalition *« rouge-noire »* au pouvoir depuis dix ans, puis dominé la campagne électorale jusqu'aux législatives anticipées du 17 décembre. S'engageant à ne pas pénaliser les plus modestes, le SPOe (Parti *social-démocrate, les « rouges »)* était sorti vainqueur du scrutin, devançant nettement l'OeVP (Parti populaire, les « noirs ») de Wolfgang Schüssel et infligeant, pour la première fois depuis dix ans, un recul au populiste Jörg Haider, chef du FDP (Parti libéral).

Mais, une fois les élections passées, les *« rouges »* et les *« noirs »* ont bien dû reprendre les négociations, faute d'alternative politique. L'accord-cadre conclu, lundi, entre le nouveau ministre des finances social-démocrate, Viktor Klima – le successeur d'Andreas Staribacher, avec lequel l'OeVP refusait de traiter –, et le ministre de l'économie conservateur Johannes Ditz prévoit une réduction de 100 milliards de schillings (50 milliards de francs) du déficit budgétaire sur 1996 et 1997. *Le chiffre devrait satisfaire le chancelier Vranitzky plutôt que* M. Schüssel, qui évoquait encore récemment la nécessité d'une réduction de 160 milliards de schillings. En revanche, le leader du Parti populaire a obtenu gain de cause quant à la manière de réduire le déficit : les deux tiers de la somme correspondent à des économies sur les dépenses de l'Etat fédéral (y compris sur le régime des retraites, prétexte à la rupture d'octobre), et seulement *un tiers à des recettes fiscales supplémentaires.*

PROGRAMME « ÉQUILIBRÉ »

Le but est de ramener le déficit budgétaire à 3 % du produit intérieur brut en 1997 pour permettre à l'Autriche de participer à l'Union monétaire européenne dès 1999. En 1995, l'Autriche a enregistré un déficit budgétaire de 130 milliards de schillings (5,5 % du PIB). Au 31 décembre, la dette publique totalisait 1 600 milliards de schillings, soit 68 % du PIB (contre 60 % prescrits par le traité de Maastricht).

La presse et les milieux économiques *ont jugé mardi le programme « équilibré »* et la Confédération des syndicats (OeGB) l'a déclaré *« praticable »*. Le président du principal institut économique du pays (WIFO), Helmut Kramer, prévoit, dans ces conditions, un taux de croissance du PIB autrichien de 1,5 %, hors inflation, pour chacune des années 1996 et 1997. Il s'est félicité que le projet laisse inchangé le barème de l'impôt sur les sociétés (34 %) et prévoie des aides à l'investissement pour maintenir la compétitivité de l'industrie autrichienne. Selon lui, le programme d'austérité ne devrait pas avoir de conséquences *importantes sur l'inflation* (2,2 % en moyenne en 1995) ni sur le chômage (3,9 % en décembre 1995, selon les normes de l'Union européenne).

Du côté des dépenses, c'est la fonction publique qui est la plus touchée : l'accord prévoit notamment un gel de l'embauche (10 500 postes supprimés en deux ans) et l'alignement progressif des retraites des fonctionnaires sur le régime général. Les allocations familiales seront réduites ainsi que les allocations de congé parental, et des mesures seront prises visant à freiner les départs à la retraite anticipée.

Côté recettes, plusieurs avantages fiscaux sur les hauts salaires seront supprimés et les taxes sur les valeurs mobilières seront relevées. Les Länder sont, eux aussi, appelés à réduire leur déficit, soit environ 10 % du *« trou »* des finances publiques autrichiennes.

S. Gh.

Augmenter les impôts n'est pas une bonne façon de rétablir les équilibres budgétaires

ANALYSE

SI LES ÉTATS-UNIS n'ont toujours pas de budget pour l'année en cours, faute d'accord entre la Maison Blanche et le Congrès, démocrates et républicains ont au moins harmonisé leur position sur deux points essentiels : éliminer le déficit budgétaire d'ici sept ans ; arriver à ce résultat sans *augmenter les impôts, et même en* les diminuant grâce à de très fortes compressions des dépenses. On en est encore loin en Europe. Les Allemands viennent de présenter un plan de réduction des charges de l'Etat et du système de protection sociale, en même temps que de baisse des impôts, pour les années à venir ; mais, jusqu'en 1995, c'est plutôt une stratégie inverse qui avait prévalu. En France, l'importance du déficit public et la nécessité de le réduire rapidement pour respecter les « critères de Maastricht » ont conduit le gouvernement Juppé à alourdir les prélèvements obligatoires de plus de 120 milliards en année pleine.

Le choix américain d'une compression prioritaire des dépenses exprime une ancienne, mais toujours vivace défiance envers l'Etat, tandis que la répugnance à s'attaquer aux transferts et aux prestations sociales traduit en France une véritable croyance dans l'indispensable rôle d'un Etat protecteur. Mais l'examen du passé récent montre que les différences *s'expliquent aussi par la recherche* d'une meilleure efficacité. Si la hausse des impôts décidée pour réduire les déficits ralentit la croissance par baisse de la consommation privée, le rendement fiscal diminuera peu après, et le gouvernement qui aura adopté une telle méthode sera ramené à la case départ. Le service de la recherche de la Caisse des dépôts et consignations confirme cette approche dans une étude sur les plans d'assainissement budgétaire mis en œuvre depuis vingt-cinq ans dans les grands pays industrialisés.

Le premier enseignement de la période 1970-1995 est que les déficits publics ont souvent baissé, mais que ce résultat n'est pas toujours le fait de politiques volontaires, la croissance ayant souvent apporté ses solutions faciles. Ainsi l'assainissement progressif des finances publiques italiennes depuis 1985 n'est le résultat d'une politique volontariste que depuis cinq ans.

PRATIQUE GÉNÉRALE

Deuxième enseignement : dans la *plupart des cas, les gouvernements,* agissant tard, se trouvent confrontés à de très lourdes charges d'amortissement d'une dette publique devenue considérable. Par une sorte d'effet d'inertie, cette dette continue à s'alourdir, alors même que des politiques de rigueur sont appliquées et que les déficits diminuent. C'est seulement à partir d'un excédent primaire (c'est-à-dire hors charge des intérêts de la dette) très élevé que l'endettement public commence à diminuer, comme cela a été le cas en Irlande (entre 1986 et 1989), en Suède (1985-1987), ou en Belgique, qui, depuis 1992, dégage un excédent primaire de presque quatre points de PIB !

Troisième enseignement : presque tous les gouvernements confrontés à des déséquilibres graves de leurs finances publiques ont eu recours aux augmentations d'impôt, les Etats-Unis et l'Irlande exceptés. Cette pratique est générale malgré des niveaux de prélèvements obligatoires fort différents. Ainsi, le pays où la pression fiscale s'alourdit le plus est le Danemark, *alors même qu'il est déjà le plus imposé.* A contrario, les Etats-Unis, qui ont la plus faible pression fiscale après le Japon, diminuent leurs impôts pour combattre les déséquilibres budgétaires, sans succès d'ailleurs, alors que le Danemark, qui, parallèlement, comprime drastiquement ses dépenses, réussit. Alourdir la pression fiscale n'est pas, en soi, un gage de réussite, mais les pays qui ont obtenu des résultats durables en matière d'assainissement de leurs finances publiques, ont aussi augmenté les impôts et cotisations.

Quatrième enseignement : le dé*rapage des finances publiques* a presque toujours pour cause initiale un dérapage des dépenses de transfert qui sont des dépenses de redistribution. C'est ce qui est arrivé en France, au Canada, en Suède, en Finlande, en Espagne, mais aussi, ce qu'on sait moins, aux Etats-Unis. Une pente difficile à corriger si l'on en juge les plans gouvernementaux de rééquilibrage, qui coupent beaucoup plus volontiers et facilement dans les dépenses d'équipement – grandes perdantes de l'affaire – que dans les charges de transfert.

Reste alors à savoir si les réductions de déficit obtenues par les politiques de rigueur ont été durables. L'étude de la Caisse des dépôts montre que, dans tous les cas, l'amélioration subsistait trois ans après la fin du plan. En revanche, dans trois cas sur huit (Japon, Danemark, Suède), la situation s'est détériorée *au-delà de six ans.*

Peut-on tirer des années 1970-1995 la conclusion que les plans d'assainissement n'ont pas eu d'effets négatifs sur la croissance économique ? Peut-être, mais indirectement, à partir de deux hypothèses : des déficits élevés sont à l'origine de comportements prudents de la part des ménages et des chefs d'entreprise qui savent que des hausses d'impôt les attendent et réduisent donc leur demande. A l'opposé, une décision de compression des dépenses publiques – des transferts notamment – est gage de réduction du déficit et donc d'aug*mentation du revenu après impôt.* La demande privée peut alors augmenter spontanément.

Mais les agents économiques sont-ils informés au point d'anticiper aussi rationnellement ? Le hasard donne parfois un sens à des événements qui n'en ont guère.

Alain Vernholes

La criminalité est devenue la hantise des Bulgares

SOFIA
de notre envoyée spéciale

Diplomate à Sofia, un métier à risques ? Depuis le début de l'année, pas moins de quatre agressions graves ont été signalées contre des membres de missions étrangères dans la capitale bulgare : le 11 janvier, l'attaché militaire chinois a été grièvement blessé à la tête ; le 19, l'ambassadeur tchèque a été rossé par des voyous dans un restaurant ; le 27 janvier, le consul de Chine et sa femme étaient assaillis par des skinheads ; lundi 5 février, un employé de l'ambassade de Grande-Bretagne qui protestait contre le prix exorbitant d'une course en taxi a été roué de coups par le chauffeur. A la suite de ces affaires, le chef de la police de Sofia, Yordan Kovatchev, a été limogé et remplacé par l'ancien chef de la lutte antiterroriste, Krassimir Petrov.

Mais les diplomates sont loin d'être les seules victimes. Les Bulgares vivent désormais dans la peur permanente de l'agression. Doni – un rocker local – a fait un triomphe en lançant, à la télévision, un appel à la résistance civique contre la délinquance. *« Ne cédons pas à la peur,* s'est-il écrié : *mobilisons-nous, n'attendons pas tout d'une police manifestement insuffisante. Que tous ceux qui sont d'accord avec moi fassent clignoter la lumière de leur maison ! »* Aussitôt, un peu partout dans le pays, des lumières ont commencé à s'éteindre et à s'allumer, S.O.S. pathétique sorti des façades lépreuses. Le lendemain, il n'était question que de *« l'initiative de Doni »*, à la une des journaux et dans les conversations. Certains s'en moquaient, comme le fameux footballeur Christo Stoytchkov qui commentait finement : *« Doni ? je ne connais pas cette dame. Mais je pense que chacun ferait mieux de s'occuper de ce qu'il sait faire. »* D'autres, parmi lesquels le grand écrivain Yordan Raditchkov, ont salué l'idée du chanteur. Ce dernier a d'ailleurs été invité dans les jours suivants par le président de la République, Jeliou Jelev, à venir discuter de ce qu'il conviendrait de faire.

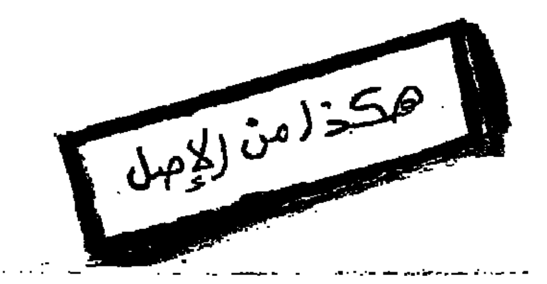
IMPUISSANCE

Que faire, en effet ? Une litanie de crimes crapuleux *s'étale dans* les journaux : vieillards assassinés pour quelques leva, voitures stoppées par des pirates de la route, cambriolages, *déprédations,* meurtres sur commande, viols, rackets... Echantillon d'une semaine ordinaire, fin janvier : une bombe ex*plose en plein Sofia,* tuant un policier et deux malfaiteurs kamikazes qui venaient de rater un hold-up ; un touriste italien est enlevé, battu *et délesté de sa voiture,* de ses papiers et de son argent ; dans un village turc du Sud, des hommes armés venus en camion volent tout le bétail...

Dans la Bulgarie communiste, les faits divers n'avaient pas leur place dans les journaux, et l'omniprésence policière compliquait objectivement la tâche des malfaiteurs. Aujourd'hui, la parole est libre et les faits sont démultipliés par la rumeur. Les gens sont gagnés par la panique, surtout les trois millions de retraités (sur un peu plus de huit millions d'habitants) déjà traumatisés par *l'inflation qui dévore leurs* pensions. La police manque d'effectifs, et ceux qui restent sont soupçonnés d'être vendus à la *« mafia »*. *« Un policier ne gagne que 7 000 leva par mois, moins qu'une petite employée de ministère qui boit le café avec ses copines toute la journée ! »*, s'indigne une retraitée.

Les soupçons pèsent sur des groupes entiers, les Tsiganes – éternels boucs émissaires et victimes favorites des skinheads –, mais aussi les Russes, les Turcs... On hésite à sortir le soir, mais aussi à faire son marché : récemment, plusieurs personnes ont été empoisonnées par *des alcools frelatés,* vendus sous des étiquettes respectablement connues. Tania, ménagère sofiote, a eu la *désagréable* surprise de présenter à *ses invités* un dessert... salé. La farine premier choix qu'on lui avait vendue était coupée pour moitié de sel. *« Pas étonnant,* soupire-t-elle. *La farine coûte 30 leva le kilo, et le sel seulement 8 leva. »* Ainsi vont les choses à Sofia, en ce sixième hiver après la chute du mur de Berlin.

Sophie Gherardi



MAJORITÉ Le débat économique est entretenu, dans la majorité RPR et UDF, par le manque de confiance dans le gouvernement et par le scepticisme du patronat. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Paul-Louis Halley, président du groupe de distribution Promodès, souligne que les appels du gouvernement à consommer ne peuvent suffire à inverser la tendance. ● LA CANDIDATURE de François Léotard à la présidence de l'UDF devait être annoncée jeudi 8 février, après que François Bayrou lui a apporté son soutien mercredi. Les « deux François » entendent défendre le « point d'équilibre » de la confédération face au néolibéralisme d'Alain Madelin. ● UN CONSENSUS s'est dégagé, mercredi, au bureau politique du RPR avant le débat sur l'avenir de l'Europe. Edouard Balladur a participé à la réunion. Philippe Séguin et Charles Pasqua étaient absents.

La stratégie économique d'Alain Juppé est contestée à droite

Faute de résultats et victime du manque de confiance relevé par les sondages, le gouvernement ne parvient pas à convaincre ses partisans de la justesse de sa politique. Les uns plaident pour une action plus déterminée contre le chômage, les autres pour davantage de libéralisme

BROUILLARD, vents contraires, plaques de verglas : la météorologie est mauvaise. Le gouvernement patine, et la majorité est déboussolée. L'affaissement de la croissance érode les rentrées fiscales de l'Etat, et la dégradation de la conjoncture a fait repasser la courbe du chômage au-dessus de la barre des trois millions. Après le dérapage incontrôlé de la réforme de la Sécurité sociale, plusieurs initiatives ont ainsi conduit le gouvernement dans le fossé, les derniers exemples en date étant le report à des jours meilleurs de la réforme des cours d'assises annoncée par le garde des sceaux, Jacques Toubon, et le renoncement cafouilleux à la réforme du délit d'abus de biens sociaux.

Le plus troublant, pour le pays comme pour la majorité, est le sentiment que, malgré ses appels répétés à la confiance, le chef du gouvernement ne parvient pas à dissiper le brouillard. Les dernières enquêtes d'opinion (de la Sofres et de Louis-Harris) ne démontrent pas seulement que deux Français sur trois désapprouvent l'action du gouvernement et, en particulier, sa politique sociale. Elles font ressortir le sentiment, partagé par 63 % des personnes interrogées selon la Sofres (*Le Monde* du 8 février), que le gouvernement *« agit au jour le jour sans bien savoir où il va »*.

Il n'est donc guère surprenant que le débat sur la politique économique devienne obsédant, mais de plus en plus confus, dans la majorité.

TROISIÈME VOIE

La campagne présidentielle, il y a un an, avait cristallisé les analyses autour de deux attitudes. *« A réalité unique, politique unique »*, plaidaient les uns, autour d'Edouard Balladur. Dénonçant cette *« pensée unique »*, Jacques Chirac était parvenu à fédérer les autres, réalisant la synthèse improbable de *« l'autre politique »* préconisée par Philippe Séguin et du néolibéralisme prôné par Alain Madelin. Ces frontières commodes ont volé en éclats.



Bernard Bosson, président des députés centristes à l'Assemblée et ancien ministre d'Edouard Balladur, l'a répété jeudi 8 février sur RMC : *« Le pays est en train de désespérer. On s'enfonce dans une récession. » « Nous sommes un certain nombre à être inquiets, a-t-il ajouté. Nous avons besoin d'un débat d'idées. La pensée unique s'apparente de plus en plus à l'encéphalogramme plat et à l'absence de pensée tout court. »* Déjà, dans ces colonnes, M. Bosson, associé à Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) et à Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), avait appelé de ses vœux une *« troisième voie »*, une *« nouvelle politique »* capable de *« réconcilier taux d'intérêt, salaires, emplois et Europe »* (*Le Monde* du 7 février).

Le président du PR, François Léotard, de son côté, ne cache pas son inquiétude devant *« le pessimisme, le doute et l'attentisme »* et devant la faiblesse de la croissance, qui *« fragilise les résultats de toute politique économique, notamment en faveur de l'emploi »*. Il est vrai que la guerre de succession ouverte à l'UDF accentue encore ce mouvement brownien. Face à M. Madelin, premier candidat déclaré, chantre des lois du marché, dénoncé par ses concurrents pour son « ultra-libéralisme », les caciques de l'UDF tentent de trouver leurs marques : les uns, comme M. Léotard, en mariant libéralisme et social ; les autres, comme François Bayrou, président de Force démocrate, en alliant, à l'inverse, social et libéralisme.

M. Séguin n'a pas été le dernier à entrer dans l'arène. Non content d'avoir affiché, le 26 janvier à Aix-la-Chapelle, ses convictions européennes – *qui ne diffèrent pas sensiblement, en réalité, des positions qu'il avait défendues lors de la campagne sur la ratification du traité de Maastricht* –, *il a repris son plaidoyer en faveur d'une politique volontariste de l'emploi.* Venu soutenir, le 6 février à Versailles, son ami Franck Borotra, ministre de l'industrie et candidat à une législative partielle, il a rappelé que le problème du chômage est *« structurel »* et s'est montré plus que sceptique sur les *« armes conjoncturelles »* employées depuis trop longtemps, sans avancer d'alternative concrète.

Le doute gagne même le parti que préside le premier ministre. Ainsi Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, comme en écho aux griefs adressés au patronat par le premier ministre, a annoncé, mardi, son intention de demander la création d'une commission d'enquête parlementaire, qu'il entend présider lui-même, sur les mécanismes d'aide à l'emploi. Vivement le printemps !

Gérard Courtois

François Bayrou soutient François Léotard à l'UDF

QUINZE JOURS après Alain Madelin, François Léotard devait annoncer à son tour, jeudi 8 février, sa candidature à la présidence de l'UDF. François Bayrou lui a ouvert la voie en indiquant, mercredi, sur France-Inter, qu'il *« souhaite »* que le président du Parti républicain soit candidat.

Soigneusement préparée par les deux hommes, cette annonce en deux temps vise à signifier que l'alliance qu'ils ont passée pour *prendre les rennes de l'UDF est plus que jamais* à l'ordre du jour. Face à M. Madelin, qui s'est *lancé en franc-tireur*, le *président* du PR et *celui* de Force démocrate s'apprêtent à faire campagne *ensemble* auprès des *quelque mille huit* cents « grands électeurs », qui départageront les *impétrants*, le *31 mars*, à *Lyon. Leur* profession de foi est prête : d'un côté, un « ultra-libéral » *isolé*, devenu *chiraquien* le temps d'une campagne et en quête d'un instrument pour son ambition ; de l'autre, un candidat de rassemblement, chargé d'incarner le « point d'équilibre » de la confédération.

Pour avoir demain et, si possible, dès 1998, une chance de faire le poids face à un RPR, les « deux François » ont besoin d'une UDF requinquée et à leur main. Restait à savoir qui devait porter l'étendard de cette association. Après la candidature de M. Madelin, celle de M. Léotard s'est finalement imposée. Il fallait ensuite un « premier couteau », et M. Bayrou a *été convaincu de céder le pas à M. Léotard* : entre M. Madelin et le président de Force démocrate, *nombre d'élus du PR auraient sans* doute été tentés de préférer l'ancien ministre *de l'économie* ; le ministre de l'éducation préfère donner la priorité à la consolidation de son *nouveau parti* ; ses *fonctions* gouvernementales restreignent ses marges de manœuvre.

M. Bayrou a donc choisi d'attendre son heure. *« Pour la confiance, il faut bien qu'il y en ait un qui tende la main, qui accepte de dire : je passe mon tour »*, a-t-il fait valoir. Il n'envisage naturellement pas de donner carte blanche à son rival associé. Le 6 février, devant la direction de Force démocrate, il a rappelé qu'il entend obtenir de M. Léotard un *« équilibre des responsabilités »* à la direction de la confédération et l'assurance d'une alternance entre eux à la tête de l'UDF avant 1998.

Le président de Force démocrate ne perd pas de vue que les investitures aux élections législatives *seront cruciales* pour permettre aux centristes de rattraper leur retard sur le PR. *Jusqu'à présent*, avec l'appui des Adhérents directs et du Parti radical, leur entente leur permet de contrôler la grande majorité des conseillers nationaux et de détenir potentiellement la *clé de l'élection du prochain président* de l'UDF. Il reste aux deux hommes à mettre au point les dernières clauses de leur contrat.

Cécile Chambraud

Paul-Louis Halley, PDG de Promodès

« Ce n'est pas en disant : consommez ! que l'on changera le comportement de millions de gens »

« Jugez-vous, comme beaucoup de chefs d'entreprise, que la France est entrée en récession ?

– Nous observons un ralentissement sensible de la demande dans la grande consommation depuis le mois de septembre 1995. L'ensemble du dernier trimestre traduit même un recul dans les hypermarchés et les grands magasins, et janvier se présente mal, mais ce phénomène n'est pas propre à la France. Nous le constatons dans cinq pays européens sur six où nous sommes implantés. L'Italie est une exception grâce à *la dévaluation* hypercompétitive de la lire. Les enquêtes que nous *réalisons* auprès de nos clients font apparaître qu'ils partagent pas *mal* d'inquiétudes. D'abord, ils se soucient de la poussée du chômage. Ensuite, ils se demandent ce que va devenir le pouvoir d'achat des retraités. Enfin, il y a la hausse des impôts, où ils rangent la taxe d'habitation, la TVA, la vignette.

» Les citoyens-consommateurs ne critiquent pas : ils constatent, ils s'inquiètent et ils font preuve d'une grande prudence. Ils épargnent davantage et, par rebond, les entreprises adoptent la même prudence. Je ne suis pas *macroéconomiste*, et je ne peux pas dire s'il s'agit de la fin du cycle *de croissance* d'un an que nous venons de vivre ou bien si ce début de *récession* ne *durera pas*.

– Estimez-vous que la situation est grave ?

– Derrière le risque de récession existe une menace de déflation. Nous constatons une légère amorce de baisse de prix, un phénomène inconnu depuis les années 30. *Si* ce scénario se prolongeait, les entreprises les plus fragiles n'y résisteraient pas car, dans le même temps, les charges ne cessent d'augmenter. On pourrait assister alors à une nouvelle poussée du chômage.

– Le plan de relance gouvernemental vous semble-t-il assez efficace pour inverser ces tendances ?

– Il faut que les hommes politiques acquièrent la connaissance du citoyen-consommateur en se documentant *auprès de ceux qui* sont à son contact. Il faut essayer *de modifier la psychologie* des Français et diminuer leur inquiétude.

» Il est en fait impossible de relancer la *consommation par des* mesures directes : cela coûterait *horriblement cher. Il faudrait donc* agir de préférence sur l'investissement *des ménages, en particulier* sur l'immobilier, qui est fortement créateur d'emplois. *Et lorsque les* ménages auront acheté leur domicile, ils devront l'équiper...

» Ensuite, il conviendrait de relancer des grands projets destinés à améliorer la compétitivité de l'entreprise France, par exemple des autoroutes de l'information, des TGV ou des routes qui créeraient, là encore, des emplois. Enfin, il faudrait mettre les entreprises *en* situation d'investir. Les mesures décidées par le gouvernement le 30 janvier me paraissent aller dans le bon sens, mais je ne sais pas si elles seront suffisantes. Dans le commerce, nous savons que le déclic d'achat se produit au franchissement de certains seuils difficiles à discerner. Le gouvernement devra mener des expériences avant d'aller plus loin.

– La perspective de taux plus bas n'est-elle pas suffisante pour inciter consommateurs et entreprises à la dépense ?

– Non. Il faut que le processus de baisse des taux soit achevé. Tant que les consommateurs et les entreprises auront le sentiment que les taux peuvent encore baisser, *ils différeront, s'ils le* peuvent, leur consommation ou leurs investissements.

» D'autre part, tous les acteurs *économiques ont besoin de visibilité*. Le gouvernement doit montrer *qu'il s'attaque aux déficits* publics et qu'il le fait en priorité par *une réduction des dépenses*. Alors, il pourra agir comme le chancelier *Kohl* en *Allemagne*. Les dépenses ayant baissé, il lui sera *possible de réduire les impôts, et* les Français comprendront dans quelle direction aller. Ils sont pleins de bon sens, et ce n'est pas en disant : consommez ! ou : investissez ! qu'on parviendra à modifier le comportement quotidien de millions de gens, mais en leur faisant comprendre clairement où est leur intérêt.

– La monnaie unique européenne vous semble-t-elle de nature à améliorer le climat économique ?

– Nous, commerçants, sommes moins sensibles aux problèmes de change et de devises parce que nous achetons pour l'essentiel nos produits dans les pays où nous les vendons. Aujourd'hui, les pays raisonnables en matière monétaire sont obligés de se caler sur l'Allemagne, sans avoir leur mot à dire. Je préférerais que nous soyions autour de la table des discussions, où nous pourrions former, avec d'autres pays, une majorité pour infléchir la politique monétaire européenne. La monnaie unique est la seule façon d'obtenir de la Bundesbank une attitude moins dogmatique.

» Les chefs d'entreprise savent pertinemment qu'il est peu raisonnable de vouloir faire un mar*ché unique sans monnaie unique*. La situation monétaire actuelle a *provoqué des dévaluations* compétitives en Europe. Une *monnaie européenne diminuera* les risques et les coûts des agents économiques et favorisera les échanges. Il subsiste toutefois un *risque : la performance des entre*prises sera directement fonction de la productivité de la région où elles sont installées. Si l'on n'aide pas les régions européennes en retard, les entreprises y fermeront leurs établissements, provoquant des phénomènes migratoires dangereux. »

Propos recueillis par Alain Faujas

Le bureau politique du RPR parvient à un accord sur l'Europe

LA RÉCONCILIATION souhaitée par Edouard Balladur, le 1er février à Nantes, est une tâche compliquée. L'ancien premier ministre a fait ce qu'il fallait, mercredi 7 février, en se rendant, pour la première fois depuis l'élection présidentielle, à la réunion du bureau politique du RPR. A la veille d'un *bref séjour* au Portugal, M. Balladur a ainsi participé au consensus *qui a marqué cette réunion. La direction* du mouvement néogaulliste, *réunie autour d'Alain Juppé*, est en effet tombée d'accord sur le rapport *préparé par Pierre Lellouche*, député du Val-d'Oise (*Le Monde* du 25 janvier), à deux réserves près.

Le bureau politique estime qu'il n'est pas possible de faire accepter la réforme consistant à réserver la présidence de l'Union européenne aux cinq principaux Etats du continent (Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie). Pour remplacer l'actuel système de présidence tournante tous les six mois, le RPR donne sa préférence à une élection ou à une cooptation du type de celle qui existe pour le président de la Commission.

La direction du RPR a aussi retiré du texte la notion, jugée ambiguë, de *« noyau dur »*. *« Il peut y avoir une Europe à plusieurs vitesses, mais il ne saurait y avoir deux ou trois Europes différentes, celle de la monnaie, celle de la défense, celle de la recherche, qui, le cas échéant, ne se rencontreraient jamais »*, a expliqué le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel.

COLÈRE DE M. MAZEAUD

La concordance de vues entre les différentes sensibilités du RPR a cependant été enregistrée en l'absence des deux principaux chefs de file du « non » à Maastricht, Philippe Séguin – qui, selon M. Lellouche, a donné son accord au texte – et Charles Pasqua. La veille, les *deux hommes avaient fait* connaître leur volonté de relancer *l'activité de leur association* commune, Demain la France. Son *président*, *William Abitbol*, collaborateur de M. Pasqua, juge toujours que l'élection du premier ministre à la présidence du RPR a été une erreur et qu'elle empêche tout véritable débat à l'intérieur du mouvement. Le tandem Pasqua-Séguin se ménage donc son propre espace : un « conseil d'orientation », ouvert à des intellectuels, devrait être mis en place le 13 février.

Le problème de confiance qui subsiste entre le premier ministre et une partie de sa majorité a, d'ailleurs, été illustré par un nouvel incident, quelques heures avant la réunion du bureau politique. Après les questions au gouvernement, alors que le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud, auteur d'une proposition de loi contestée, portant sur le délai *de prescription des abus de biens* sociaux (*Le Monde* du 8 février), *était convoqué à l'hôtel Matignon*, M. Juppé s'enfermait dans un bu*reau de l'Assemblée nationale* avec le président du groupe RPR, Michel *Péricard*, pour *lui indiquer* que, faute d'un consensus suffisant, le texte était *« enterré »*.

Furieux d'avoir été lâché – et informé de cette décision par une dépêche de l'AFP –, M. Mazeaud s'est emporté d'autant plus vivement contre le gouvernement que, depuis plusieurs jours, il passait pour l'homme qui voulait « amnistier » les chefs d'entreprise impliqués dans les « affaires ». Le ministre des relations avec le Parlement, Roger Romani, qui lui aussi se rendait à la réunion du bureau politique du RPR, en a fait les frais. *« Je ne vais pas me gêner pour dire que c'est bien le gouvernement qui, au mois d'octobre, m'a demandé de préparer ce texte »*, a affirmé M. Mazeaud.

Jean-Louis Saux

Edouard Balladur et l'élargissement à l'est

Dans un entretien publié jeudi 8 février par le quotidien *Publico*, à l'occasion d'une visite de deux jours au Portugal, Edouard Balladur souligne à propos du passage à la monnaie unique, que le traité de Maastricht *« comporte suffisamment de souplesse dans la mesure où il prend aussi en considération la tendance d'évolution des finances publiques »*. L'ancien premier ministre réaffirme son attachement à l'élargissement de l'Europe vers l'est, mais, ajoute-t-il, *« on ne pourra pas élargir l'Europe en maintenant les règles actuelles, notamment en ce qui concerne les fonds structurels »*. *« Si l'on devait faire pour ces pays,* précise-t-il, *les mêmes efforts que nous avons faits pour l'Espagne, le Portugal et le sud de l'Italie, nous ne pourrions pas en supporter l'énorme coût budgétaire. »*

Les députés donnent satisfaction au patronat sur la réforme de l'apprentissage

M. Barrot accepte d'augmenter l'aide de l'Etat pour les formations en alternance les plus longues

Les députés de la majorité ont approuvé, mercredi 7 février, le projet de loi de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, sur la *réforme du financement de l'apprentissage,* tout en regrettant que ce texte ne soit pas la vaste réforme souhaitée depuis longtemps par *nombre d'entre eux. L'aide de l'Etat sera modulée selon* l'âge de l'apprenti et la durée de sa formation, comme le souhaitait le patronat.

« POUR RANGER une maison en désordre, il existe deux méthodes : le faire en totalité – mais alors on ne le fait jamais – ou bien ranger étage par étage, voire salle par salle. » Invités en ces termes par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, à remettre en ordre de façon *« pragmatique »* le vaste immeuble de la formation professionnelle, les députés, en adoptant, mercredi 7 janvier, le projet de loi portant réforme du financement de l'apprentissage (UDF-RPR ont voté pour, PS-PCF se sont prononcés contre), se sont résignés à remettre à plus tard le gros du ménage. Non sans souligner au passage le manque d'envergure du texte qui leur était soumis : *« Il ne s'agit pas de la grande réforme de la formation en alternance recommandée par la loi quinquennale du 20 décembre 1993 »*, avait noté, mardi 6, lors de la discussion générale, Jean Ueberschlag (RPR, Haut-Rhin), rapporteur de la commission des affaires culturelles, tandis que Michel Berson (PS, Essonne) stigmatisait une *« réformette sans grande ambition »*.

Méthodique et pragmatique, M. Barrot n'a pas manqué de déblayer le champ de mines de la discussion parlementaire, avant même l'ouverture des hostilités. Afin de simplifier le fort complexe système de financement de l'apprentissage, le projet de loi proposait notamment de remplacer les multiples aides et exonérations, dont bénéficient les entreprises et les artisans acceptant des apprentis, par une seule et unique subvention de 13 000 francs par apprenti et par an, soit 26 000 francs sur deux ans. Assuré que la réforme n'instituerait pas d'augmentation de la taxe d'apprentissage, le patronat, assisté par ses relais sur les bancs de la majorité, avait mené une intense campagne de lobbying afin d'obtenir une réévaluation de cette aide, par le biais de modulations en fonction de la nature et de la durée des formations (*Le Monde* du 7 février).

L'effort a été couronné de succès : le dispositif adopté par les députés prévoit effectivement une modulation de l'aide en fonction de l'âge de l'apprenti et de la durée de la formation. Annonçant des mesures d'ordre réglementaire, M. Barrot a indiqué en outre que l'employeur pourrait bénéficier de 10 000 francs supplémentaires dans le cas d'une formation de trois ans et que la prime serait portée à 30 000 francs pour les formations d'apprentis âgés de plus de dix-huit ans.

ÉTABLIR UNE PÉRÉQUATION

Point trop n'en faut : M. Barrot a jugé préférable de rejeter la requête présentée par Marc Le Fur (RPR, Côtes-d'Armor), qui souhaitait que cette aide soit exemptée de tout paiement de l'impôt sur les sociétés. Le même sort a été toutefois réservé aux amendements de M. Berson visant à éviter tout *« effet de substitution »* : *« Il est clair,* avait affirmé le député socialiste lors de la discussion générale, *que les motivations financières de nombreuses entreprises seront sans aucun doute beaucoup plus fortes que les motivations formatrices. »*

Revenant sur sa *« perplexité »* initiale, M. Barrot a fini par donner son accord à un amendement de M. Ueberschlag proposant un compromis entre les souhaits des chambres des métiers et ceux des organisations syndicales salariales et patronales : sera créé au sein du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage un Conseil national de l'apprentissage composé de représentants de l'Etat, des conseils régionaux, des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés et des chambres consulaires, chargé notamment d'évaluer les politiques régionales d'apprentissage et les besoins de ce secteur. Afin de corriger les disparités régionales, les députés ont également adopté, avec l'accord du gouvernement, un amendement de la commission prévoyant le versement d'une fraction de la taxe d'apprentissage au Trésor public, *« en vue d'une péréquation fixée par une loi de finances et selon des critères arrêtés après avis du Conseil national de l'apprentissage »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les emplois de ville ouverts aux jeunes diplômés

Rattaché à la réforme du financement de l'apprentissage par le biais d'un amendement du gouvernement, le texte portant création des emplois de ville a suscité un long et vif débat dans l'hémicycle. Soulignant l'*« urgence »* de la situation, M. Barrot a fait adopter par les députés ce dispositif, qui prévoit, sur quatre ans, l'accès direct aux contrats emploi-consolidé (CEC) de 100 000 jeunes, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, ayant au plus achevé un second cycle de l'enseignement secondaire, et qui résident dans les grands ensembles et quartiers d'habitat dégradés. *Regrettant* que cette mesure n'ait pas été généralisée à *« tout le territoire »*, Pierre Cardo (UDF-Yvelines), maire de Chanteloup-les-Vignes, s'est vivement élevé, dans ces conditions, contre le fait qu'il soit ouvert aux jeunes diplômés – *« ceux qui en ont le moins besoin »* – ce qui empêchera, d'après lui, les *« vrais exclus »* d'en bénéficier.

Les syndicats admettent une baisse à terme des retraites complémentaires

UNE TELLE DÉCISION aurait été inimaginable il y a quelques années encore, quand les syndicats pensaient que « leurs » régimes de retraite complémentaire étaient immortels ! La récession de 1993, la contraction des salaires et l'augmentation continue des charges supportées par les caisses ont eu raison de leur optimisme. Au cours de la quatrième séance de négociations sur l'avenir de l'Arrco (ensemble des salariés) et de l'Agirc (cadres), le 6 février, les organisations de salariés ont dû rapprocher leur position de celle du patronat. A l'exception de la CGT, elles ont accepté le principe d'une baisse progressive du taux de rendement de ces deux institutions dans les dix ans à venir pour les futurs retraités (*Le Monde* du 8 février), même si cette réduction est moins brutale que celle qui avait été proposée par le CNPF au cours de la séance précédente (*Le Monde* du 17 janvier).

A mesure que progressent les négociations engagées le 30 novembre, on découvre un peu mieux chaque jour l'ampleur prévisible du déficit des deux régimes. Leurs experts estiment que, suivant les hypothèses d'effectifs, de salaires et de rendement retenues, le déficit de l'Arrco sera compris entre 54 milliards et 169 milliards de francs en 2020, et celui de l'Agirc entre 47,2 milliards et 90,2 milliards de francs.

Les syndicats ont refusé d'inscrire la négociation dans une perspective aussi longue, jugeant impossible de faire des prévisions économiques fiables sur une telle période, et le CNPF a finalement accepté de limiter le plan de redressement sur dix ans. Dans ce jeu de donnant-donnant, la CFDT, la CFTC, FO et la CFE-CGC, qui pilote l'Agirc depuis sa création en 1947, ont reconnu que la dégradation prévisible du rapport cotisants-retraités rendait le rendement actuel des deux régimes intenable.

POSSIBLE ACCÉLÉRATION DU CALENDRIER

Elles ont accepté une diminution du nombre de points de retraite distribués pour un salaire donné, la CFE-CGC estimant que la baisse ne devait pas dépasser 1 % par an d'ici à 2005. Les syndicats ont aussi admis que d'importantes économies devaient être consenties sur la gestion des caisses et l'action sociale. Celle-ci ne sera pas totalement supprimée, comme le CNPF l'avait d'abord réclamé. Le principe d'un rapprochement de certains paramètres entre l'Arrco et l'Agirc a également été arrêté. Enfin, une harmonisation devrait intervenir dans un délai de deux à trois ans au sein de l'Arrco, qui compte quarante-cinq régimes offrant des avantages différents.

Le patronat a fait une dernière ouverture : tout en maintenant son refus d'une hausse des cotisations, que les syndicats jugent pourtant inévitable pour assurer l'équilibre des caisses des cadres, il n'a pas exclu d'accélérer le calendrier d'augmentation du taux de cotisation obligatoire à l'Agirc. L'accord patronat-syndicats du 9 février 1994 prévoyait qu'il devait passer progressivement de 12 % à 16 % en 2003 (sur le salaire brut au-dessus du plafond mensuel de la Sécurité sociale de 13 330 francs). Les syndicats demandent qu'on atteigne 16 % dès 1999. Une marge de négociation semble exister sur une mesure qui rapporterait, selon la CGT, de l'ordre de 13 milliards de francs en cinq ans.

Les négociations reprendront le 6 mars, après le congrès de Force ouvrière, mais les gestionnaires des caisses ne s'en cachent plus : les futurs retraités auront des pensions complémentaires sensiblement moins élevées que leurs aînés. Si l'on y ajoute les effets de la réforme du régime de base des salariés, entrée en vigueur en 1994, il est évident qu'un système à plusieurs vitesses se met peu à peu en place au sein des régimes par répartition, pourtant fondés sur le principe de la solidarité entre les générations. Devant ces entorses, le risque est grand de voir les actifs réclamer la création de formules d'épargne-retraite individuelle, que le gouvernement a reportée à des jours meilleurs.

Jean-Michel Bezat

La Communauté urbaine du Grand Nancy prend corps

Le premier conseil de cette structure, la seule créée depuis 1973, devait se réunir vendredi

NANCY
de notre correspondante

Pour la première fois depuis la création de celle de Brest en 1973, une Communauté urbaine, celle du Grand Nancy, vient d'être installée en France : cette nouvelle structure – forme la plus intégrée de coopération intercommunale en zone urbaine – devait réunir son premier conseil vendredi 9 février. *Six mois* seulement se seront écoulés entre le moment où, le 10 juillet 1995, Charles Choné, président du district de Nancy, a annoncé que la création de la communauté était *« indispensable »* et celui où elle a vu officiellement le jour, le 1er janvier.

« C'est une communauté de destin qui se met en place, souligne André Rossinot, maire (UDF-radical) de Nancy, qui a actionné ses réseaux pour accélérer la procédure législative. *Voté par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1995, puis en des termes identiques par le Sénat le 21 décembre, le texte de loi créant la Communauté urbaine a été signé par Jacques Chirac le 30 décembre, promulgué au Journal* officiel *le lendemain. Et, le 31 également, le préfet de Meurthe-et-Moselle signait l'arrêté ! »* Cette célérité est probablement due à une union sacrée des parlementaires *du département* : la Communauté urbaine du Grand Nancy résulte d'une « culture d'agglomération » pratiquée depuis des années et formalisée par un projet d'agglomération en 1989, élargi ensuite à la notion de « bassin de vie ».

« L'intérêt de la Communauté urbaine, c'est de rechercher une plus grande équité entre les communes, explique André Rossinot. *Nancy a des charges de centralité très lourdes, personne ne le nie. Le transfert des charges vers la communauté représentera au final 28 millions de francs par an [...]. Mais ce qui compte, aussi, c'est que tous les habitants de cette communauté soient solidaires des grands enjeux, qu'il s'agisse du TGV, de l'université ou des transports en commun. »*

Jusqu'à présent, l'intercommunalité prenait ici la forme d'un district, créé avec douze communes en 1959 et passé à dix-huit en 1979. La nouvelle assemblée comptera quatre-vingts membres élus par les conseils municipaux des vingt communes membres de la communauté, à la proportionnelle, donc avec une garantie de représentation des minorités. *« C'est plus démocratique qu'au district, où les membres étaient cooptés. Nous ne serons que onze sur quatre-vingts à gauche, mais nous avons l'assurance d'être respectés »*, explique Job Durupt, maire (PS) de Tomblaine, qui refusait obstinément, depuis des années, d'adhérer au district, même si sa commune était intéressée par l'intercommunalité.

LE JEU DE LA TRANSPARENCE

Tomblaine avait toutefois passé bon nombre de conventions avec ce district pour les transports en commun, la sécurité incendie ou l'assainissement. Avec elle, une autre ville fait son entrée : Houdemont, qui vivait jusqu'ici fort bien des ressources de sa zone industrielle prospère (70 % des recettes communales). Mais son maire, Anne Valton (div. droite), est lucide : *« Je savais bien que l'arrêté du préfet incluait autoritairement Houdemont dans le périmètre,* dit-elle. *Alors, autant entrer volontairement en négociant au mieux. »* Il est vrai que la création de la communauté entraîne une hausse de 30 % à 40 % de la fiscalité locale...

M. Choné a pourtant su vaincre les réticences et dissiper les inquiétudes liées au risque d'aliénation de l'identité communale au profit de la Communauté urbaine ; d'autant que la création de la communauté entraîne le versement d'une dotation globale de fonctionnement supplémentaire de 34 millions de francs environ. Surtout, à travers un Livre blanc financier et fiscal, toutes les communes ont joué le jeu de la transparence : elles acceptent de mettre à plat, chaque année, leurs ressources, leurs dépenses, d'identifier et de chiffrer les équipements intercommunaux supportés par l'une ou plusieurs d'entre elles et utilisés par toute l'agglomération.

Monique Raux

Quatre étapes pour modifier la procédure budgétaire

LE MINISTRE DU BUDGET, Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, a présenté, mercredi 7 février, au cours du conseil des ministres, une communication sur la modification de la procédure budgétaire, applicable dès 1996, qui s'inscrit dans le plan triennal de réforme de l'Etat. Son objectif est de *« mieux impliquer, tout au long de l'année, l'ensemble des ministres et de mieux associer le Parlement » au débat budgétaire. M. Lamassoure a défini quatre étapes pour cette* procédure : réunions techniques, en cours, entre le ministère du budget et les ministères « dépensiers » sur l'exécution du budget précédent ; débat d'orientation, en avril, du gouvernement autour du premier ministre ; conférences budgétaires à partir de mai avec les « dépensiers », délibération du gouvernement début juillet, avant arbitrages ultimes et envoi des « lettres plafond ». En outre, un débat d'orientation sera organisé au Parlement au printemps.

Un attentat contre l'Urssaf fait d'importants dégâts à Bastia

UNE CHARGE EXPLOSIVE estimée à 10 kilos a provoqué, mercredi 8 février au soir, des dégâts importants, sans faire de blessés, aux bâtiments de l'Urssaf à Bastia (Haute-Corse). Aucune signature n'a été retrouvée et aucune revendication n'a été formulée. Cet attentat intervient à la veille de la visite en Corse, vendredi et samedi, du ministre de la Justice, Jacques Toubon. Il s'agit du premier attentat visant un bâtiment public depuis la trêve de trois mois annoncée le 12 janvier, par le FLNC-canal historique.

Par ailleurs, Antoine Guerrier de Dumast, préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de Corse-du-Sud et de Haute-Corse depuis juillet 1995, est nommé préfet hors cadre et remplacé à ce poste par Gérard Bougrier, sous-préfet d'Antony *(lire page 11)*.

DÉPÊCHES

■ **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : le Parlement a définitivement adopté, mercredi 7 février, la partie législative du code général des collectivités territoriales.** L'Assemblée nationale a voté en deuxième lecture, sans le modifier, le texte adopté par les sénateurs, également en deuxième lecture, le 21 décembre dernier. Ce nouveau code rassemble à droit constant des dispositions relatives à l'organisation et aux finances des collectivités locales (communes, départements, régions).

■ **SURLOYERS : l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 7 février, en deuxième lecture, le projet de loi instaurant un surloyer obligatoire dans les HLM pour les personnes dépassant de 40 % les plafonds de ressources.** Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PCF contre. Elle a supprimé un article où le Sénat demandait que la liste des quartiers sensibles, où le surloyer ne s'applique pas, soit actualisée tous les deux ans, après avoir été informée par le gouvernement que ce problème sera traité dans le projet de loi sur le pacte de relance pour la ville.

■ **RESPONSABILITÉ PÉNALE : Thierry Craus, maire (divers droite) de Rosières-aux-Salines (3 047 habitants), en Meurthe-et-Moselle, a donné sa démission**, mercredi 7 janvier, pour protester contre une décision du tribunal correctionnel de Nancy le déclarant coupable d'exploitation d'une décharge d'ordures ménagères sans autorisation préalable. Cette mise en jeu de la responsabilité pénale d'un maire, troisième affaire du genre dans le département, suscite l'émotion des élus, mobilisés derrière Charles Choné (UDF), président de l'association départementale des maires. – *(corresp.)*

■ **DÉCHÉANCE** : le Conseil constitutionnel a proclamé, mardi 6 février, la déchéance de Jean-Luc Gouyon (divers droite) de son mandat de député de l'Orne. M. Gouyon, qui avait succédé à Hubert Bassot décédé, avait été condamné à une peine le privant de ses droits civiques. Une élection partielle devra être organisée dans les trois mois (*Le Monde* du 11 janvier).

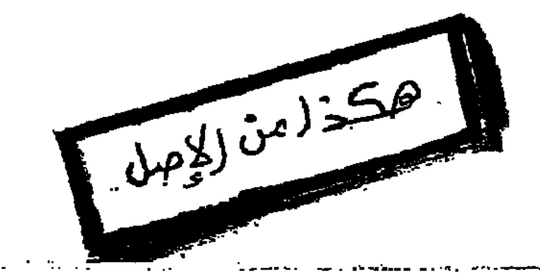
■ **OPINION.** Le moral des ménages, qui s'était légèrement amélioré, par rapport au *« pic »* d'inquiétude de décembre, a retrouvé, en janvier, le niveau de pessimisme de novembre, selon la dernière enquête de l'Insee publiée jeudi 8 février.

■ **LÉGION D'HONNEUR.** Le *Journal officiel* a publié, mercredi 7 janvier, une liste d'un millier de « poilus », survivants de la guerre de 1914-1918, nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

La Sécurité sociale se montre rigoureuse envers les médecins

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-MALADIE des travailleurs salariés a proposé, mercredi 7 février, aux trois syndicats de médecins signataires de la convention un objectif d'augmentation des dépenses de médecine de ville compris entre 1,7 % et 1,9 % en 1996, soit moins que le taux fixé par le gouvernement (2,1 %). Ce taux n'inclurait pas l'impact d'une augmentation du prix des médicaments, ni celui des dépenses entraînées par des décisions gouvernementales (campagnes de vaccination, etc.). La Confédération des syndicats médicaux français, principale organisation de médecins, réclame une hausse de 3 %. Les caisses et les syndicats doivent se retrouver le 14 février pour convenir du taux définitif et décider si le dépassement de cette norme entraînera des sanctions pour les praticiens. Les partenaires ont jusqu'au 15 février pour aboutir à un accord, faute de quoi le gouvernement déterminera lui-même les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser les dépenses de santé en 1996.

■ **RÉFORME CONSTITUTIONNELLE : le Sénat a adopté, mercredi 7 février, le projet de loi constitutionnelle** instaurant les lois de financement de la Sécurité sociale, sans modifier le texte adopté par les députés le 25 janvier. Ce vote a été obtenu par 214 voix contre 87. Le RPR et l'UDF se sont prononcés pour le texte défendu par Jacques Toubon, ministre de la justice, alors que le PS, le PC et une partie du groupe Rassemblement démocratique se sont prononcés contre. Le texte sera soumis lundi 19 février au Parlement réuni en Congrès par décret du président de la République paru au *Journal Officiel* jeudi.



ENVIRONNEMENT Alain Juppé devait annoncer, jeudi 8 février, à l'occasion de la conférence annuelle agricole, qu'il avait décidé de rendre obligatoire l'intégration de composés oxygénés dans les carburants. ● CETTE DÉCISION, prise lors d'une réunion interministérielle malgré l'opposition de Bercy, prévoit que d'ici l'an 2000, les fabriquants français de carburant devront ajouter une quantité de composants d'origine végétale à leur production. Souhaitée par les céréaliers, cette mesure, déjà adoptée dans plusieurs pays comme les Etats-Unis, était en revanche redoutée par le lobby pétrolier. ● PLUSIEURS MILLIERS DE VOITURES DIESEL parmi les plus polluantes sont passées, à la faveur d'une recommandation officielle, à travers la réglementation imposant, à partir du 1er janvier, un contrôle anti-pollution pour ce type de motorisation.

Les biocarburants dans l'essence seront obligatoires d'ici l'an 2000

Malgré l'opposition de Bercy et du lobby pétrolier, et à la grande satisfaction des céréaliers, Alain Juppé a tranché : les fabriquants français de carburant devront, dans les quatre ans, ajouter des composants d'origine végétale à leur production

A L'OCCASION de la conférence annuelle agricole qui a lieu jeudi 8 février à Matignon, Alain Juppé devait annoncer que la future loi sur l'air comprendrait un volet sur l'intégration obligatoire, *à terme, des composés oxygénés* dans les carburants. Plus précisément, d'ici à l'an 2000, les fabricants français de carburant devront obligatoirement ajouter une quantité de composants d'origine végétale à leur production. D'autres pays le font déjà, notamment les Etat-Unis, à travers le *Clean Air Act*, et les effets positifs sur la réduction des pics de pollution, notamment dans les villes, sont notables outre-Atlantique. *Mais aucun pourcentage n'a été* arrêté pour le moment à Matignon, *car la France veut se conformer* à un réglement européen en cours d'élaboration à Bruxelles.

Cette mesure est décidée alors que vient d'être publiée une étude, réalisée sous l'égide du réseau national de santé publique, montrant que plusieurs centaines de décès prématurés sont directement imputables à la pollution atmosphérique dans les grands centres urbains (*Le Monde* des 7 et 8 février).

Avant que cette décision ne soit prise par *l'hôtel Matignon, la* bataille avait été rude, ces dernières *semaines, entre le lobby pétrolier* et le lobby agricole. Coincés par la politique restrictive de l'Union européenne – qui bloque les surfaces cultivées à usage alimentaire –, les producteurs de céréales, de colza et de tournesol *se battaient pour* imposer l'usage des carburants *d'origine agricole. Ces ajouts de* carburants dits *« oxygénés »*, comme l'éthanol ou le diester, affirment les céréaliers, ont le double avantage de diminuer la facture pétrolière de la France et de réduire les émissions polluantes.

Les pétroliers, eux, redoutent ce concurrent et multiplient les arguments contre son emploi. Ils affirment que les essences oxygénées ne réduiraient les émissions de monoxyde de carbone que de 10 % et les hydrocarbures de 5 %, tandis qu'elles n'auraient aucun effet sur l'ozone ni sur l'oxyde d'azote, les deux polluants les plus nocifs aujourd'hui. *Quant à l'EMC* (esther méthylique de colza), ils admettent *qu'il réduirait les émissions* de soufre et de particules, et *qu'il éviterait d'importer l'équivalent* de gazole – que les raffineurs français ne produisent pas en quantité suffisante. Mais le coût de production du diester est trois fois plus élevé que le coût du gazole, ce qui rend son emploi hors de prix, à moins d'instaurer une fiscalité qui lèserait les intérêts pétroliers.

Lors des arbitrages interministériels du mercredi 7 février, cette première bagarre s'est doublée d'un affrontement entre, d'une part, les ministères de l'agriculture et de l'environnement, et, d'autre part, les ministère des finances et *de l'industrie. Les représentants de* Bercy étaient en particulier opposés à toute détaxe des carburants alternatifs qui, disaient-il, creuserait encore le déficit budgétaire. Pour Matignon, l'affaire était entendue : Alain Juppé tenait beaucoup à favoriser les carburants alternatifs pour aider à la dépollution. Le premier ministre n'avait-il pas inauguré le 2 octobre *« la plus grande usine de diester du monde »* à Grand-Couronne (Seine-Maritime) et pris à cette occasion des engagements auprès *des producteurs de carburant* agricole.

Lors de cette *réunion* interministérielle, présidée par le directeur-adjoint de cabinet d'Alain Juppé, Patrick Stéfanini, Matignon a donc tranché en faveur des céréaliers et de leur *« pétrole vert »* : la loi sur l'air accordera une fiscalité allégée *aux utilisateurs de véhicules à carburants* oxygénés. Les pétroliers se *consoleront* avec les mêmes avantages accordés au gaz de pétrole liquéfié – qu'ils fabriquent – et au gaz naturel – qu'ils exploitent et vendent.

Au-delà de leurs conséquences économiques et industrielles, ces décisions sont importantes dans la mesure où les biocarburants – et notamment l'éthanol (à partir de la betterave et du blé) et le diester (à partir des oléagineux) – permettent de diminuer la quantité de composés aromatiques et de benzène, et donc de diminuer fortement les émissions polluantes.

La production de colza pour *usage énergétique – ce que l'on* appelle, dans les milieux agricoles, *la jachère industrielle – a commencé*, en 1993 en France, sur 31 000 hectares. On en est aujourd'hui à sept fois plus. En 1994, les 129 000 hectares de colza sur jachère industrielle ont été transformés en 127 140 tonnes d'esters méthyliques. Pour 1996, les agriculteurs tablent sur 307 000 hectares de colza et quelque 50 000 hectares de tournesol, les débouchés semblant deja assurés. *Les quantités agréées d'esters* de colza pour la campagne 1996-1997 portent sur 322 500 tonnes. Six sociétés industrielles traitent ces productions oléagineuses à destination énergétique, dont la plus importante, Diester Industrie Centre-Ouest (DICO), est installée à Grand-Couronne, dans la banlieue de Rouen.

Actuellement, la fabrication des biocarburants est d'un coût de revient beaucoup plus élevé que celui de l'essence, du super ou du gazole. *Des mesures ont déjà été* prises par Paris pour faire bénéficier les entreprises concernées d'une exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Mais cette exonération – 3,29 francs par litre pour l'éthanol et 2,30 francs pour le diester – et les dérogations obtenues par les fabricants arguant d'« investissements expérimentaux », ont provoqué un contentieux entre Paris et la Commission européenne qui est en passe cependant, indique-t-on de source officielle, d'être réglé prochainement.

Concernant l'élaboration du *projet de loi sur l'air*, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, interrogé lors de « La Marche du siècle » sur FR3, a averti que son *« travail n'*[était] *pas totalement achevé »* et qu'elle espérait pouvoir présenter son texte *« fin février-début mars »*. *« Son financement*, a-t-elle précisé, *proviendra d'un redéploiement budgétaire de 200 millions de francs, qui s'ajoutera aux 275 millions de francs prévus par an. Sur une période de cinq ans, plus de 2 milliards de francs seront ainsi consacrés à la prévention de la pollution atmosphérique, ce qui est une somme importante. »*

Roger Cans, François Grosrichard et Pascale Krémer

En restructurant notre technologie, on a réussi une voiture non polluante.

Les effets positifs de ce type de mesure sur la réduction des pics de pollution, notamment dans les villes, sont notables outre Atlantique

Première réunion à Paris de la commission « vélo »

Ils étaient cinquante-sept, réunis mercredi 7 février à la mairie de Paris. Cinquante-sept fonctionnaires, élus, associatifs et personnalités qualifiées, quelque peu étonnés de se retrouver si nombreux pour un sujet resté jusque-là mineur : la circulation cycliste à Paris.

***Présidée par le maire*, Jean Tiberi, cette commission extramunicipale va étudier les moyens de relancer le vélo dans la capitale, afin de soulager les encombrements et d'améliorer la qualité de l'air.**

Un premier groupe va se pencher sur la *« stratégie générale »*, qui consistera à élaborer des itinéraires cyclables pour les traversées Nord-Sud et Est-Ouest de la capitale. Une commission technique étudiera les aménagements à prévoir sur la voirie. *Enfin, un troisième groupe* se chargera de l'information des *usagers, avec notamment* la rédaction d'une *« charte du cycliste »*.

Des milliers de voitures diesel échappent au contrôle anti-pollution

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, plusieurs milliers de véhicules diesel parmi les plus polluants ont pu, tout à fait régulièrement, échapper au contrôle technique antipollution. Depuis le 1er janvier 1996, les automobiles fonctionnant au gazole sont tenues à une obligation de réparation si les émissions de poussières, mesurées par un opacimètre, sont supérieures à la norme. Or, une recommandation adressée en décembre 1995 aux centres de contrôle par l'UTAC (Union technique de l'automobile du motocycle et du cycle), organisme public dépendant du ministère *des transports chargé de veiller au respect des la* réglementation en matière de contrôle technique, a ouvert la possibilité de constater *« l'impossibilité »* d'effectuer une mesure du niveau de pollution d'une voiture.

La liste des raisons permettant d'obtenir une telle clémence est assez surprenante. Il suffit, en fait, que le moteur soit mal entretenu, que la voiture soit équipée d'une boîte de vitesses automatique, que le niveau d'huile soit inférieur au seuil minimum ou supérieur au seuil maximum, que la courroie du ventilateur soit en mauvais état, que le circuit de refroidissement soit défaillant ou encore que le moteur donne de tels signes de faiblesse qu'il ne semble pas pouvoir aller au bout du test. Dans ces conditions, il est explicitement prévu dans la note de l'UTAC (rendue publique par *Auto-Plus* et *l'Argus*) que le centre de contrôle pourra conclure au *« contrôle impossible »* sans imposer par conséquent une quelconque obligation de réparation. Explication avancée par les pouvoirs publics : *les expériences anglaises et allemandes ont observé des « casses » de moteur lors des test anti-pollution* sur les diesel.

Selon une étude menée par la *profession*, ces facilités ont permis à quelque 18 000 voitures – forcément parmi les plus polluantes – de passer à travers la nouvelle réglementation au cours des quinze premiers jours de janvier. Durant cette période, 90 000 véhicules diesel ont été examinés : les trois quarts ont passé sans encombre le test antipollution et 5,5 %, soit près de 5 000 ont été *« recalés »* pour opacité. Les autres, c'est-à-dire 20 % des cas, ont été déclarés impossibles à contrôler. *« Pour certaines enseignes, ce pourcentage a atteint 27 %. Indiscutablement, des abus se sont produits »*, admet le représentant d'un réseau de centres de contrôle technique.

Il semble toutefois que, alerté par les professionnels – et peut-être conscient du mauvais effet provoqué par cette mansuétude –, l'UTAC et le ministère des transports ont décidé de revenir à plus de rigueur. A compter du lundi 4 mars, une contre-visite obligatoire sera imposée aux véhicules qui seront déclarés *« non contrôlables »*, selon des critères qui seront renforcés. Au rythme où sont allées les choses depuis le début de l'année, quelque 40 000 *« fumigènes ambulants »* risquent tout de même d'être passés à travers les mailles du filet de la réglementation anti-pollution, entre début janvier et début mars. Selon les constructeurs automobiles, 80 % de la pollution provient de 20 % des véhicules, parmi les plus vieux et les plus mal entretenus...

Jean-Michel Normand

L'Andeva, association des victimes de l'amiante, va saisir la justice

Les textes sur la protection des personnes exposées sont publiés au « Journal officiel »

RISQUES pour la santé, défaillance des structures de veille sanitaire et de prévention, responsabilités croisées, sauvegarde d'intérêts économiques : le parallèle entre l'affaire de l'amiante et celle dite du *« sang contaminé »* est désormais revendiqué.

La création, annoncée jeudi 8 février, *d'une Association nationale* de défense des victimes de l'amiante (Andeva) vient renforcer la comparaison. *« Le scandale de l'air contaminé reproduit, sur une plus grande échelle encore, les mêmes scénarii que ceux mis en évidence dans le scandale de la transfusion sanguine »*, souligne l'Andeva elle-même. Hasard du calendrier ou cadeau de baptême, les décrets et arrêtés concernant la protection de la population contre les risques sanitaires liés à l'amiante ont enfin été publiés, au *Journal officiel* du 8 février.

Chaque année, une soixantaine de mésothéliomes et vingt à trente cancers du poumon liés à une exposition à l'amiante sont reconnus et indemnisés au titre de maladies professionnelles et environ un millier de décès prématurés liés à cette fibre cancérogène massivement utilisée dans les années 50-70 pour l'isolation phonique et thermique des bâtiments sont recensés. La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath), l'Association pour l'étude des risques du travail (Alert) et le Comité anti-amiante de Jussieu (CAAJ) sont à l'origine de l'Andeva. Leur premier objectif vise à améliorer le dispositif de reconnaissance des maladies professionnelles.

« PLAINTE FONDAMENTALE »

Selon Henri Pézerat, toxicologue et conseiller technique de la nouvelle association, seules *« 40 % des déclarations aboutissent »*. La procédure commande en effet aux victimes d'envoyer une demande à la Sécurité sociale accompagnée d'un certificat médical. *« Cela suppose déjà d'avoir conscience de la maladie professionnelle*, nous a expliqué M. Pézerat. *Or, bien souvent, les victimes ne se souviennent même pas quand et où elles ont pu être exposées. »* L'Andeva s'adresse ainsi en premier lieu à des *« personnes isolées et sans moyens, incapables d'arriver à se faire reconnaître en maladie professionnelle »*, précise Michel Parigot, vice-président de l'Andeva.

Les fondateurs dénoncent en outre des *« injustices très grandes au niveau des indemnisations »*, qui voient des personnes *« incapables de travailler, indemnisées sur des taux d'incapacité permanente et partielle* de *20 % ! »* Vu les délais d'apparition des pathologies liées à l'amiante, l'Andeva tentera de *« jouer sur la rapidité des dossiers »*. Dans les situations de danger imminent, où les flocages sont très dégradés, l'Andeva *« songe à des référés »*. Un premier *« pool d'avocats »* a été formé en vue d'engager, en sus des démarches individuelles, *« un procès plus large sur la responsabilité de l'industrie de l'amiante »*, une sorte de *« plainte fondamentale »*, résume M. Parigot.

Les industriels sont dans le collimateur de l'Andeva, mais d'autres responsables pourraient être mis en cause : les pouvoirs publics, *« sans qu'on puisse distinguer précisément les niveaux de responsabilité, mais qui connaissaient parfaitement les dangers de l'amiante »* et tous les experts *« médicaux ou autres, qui ont couvert le scandale »*. *« La question de savoir si des personnes seront condamnées n'a aucun intérêt*, assure Michel Parigot. *Il s'agit plutôt de savoir comment on a pu continuer à utiliser pendant trente ans un matériau dont on connaissait les dangers. »*

« Nous avons été entendus à deux reprises, mais nous n'avons jamais été consultés sur les textes », ajoute M. Pézerat. Les deux décrets et quatre arrêtés, qui organisent le recensement des bâtiments floqués à l'amiante et la protection des travailleurs exposés (*Le Monde* du 11 novembre 1995), n'emportent pas la totale adhésion de l'association. Selon elle, le dispositif présente des *« lacunes évidentes »*. Il ne vise que *« les flocages et les calorifugeages »* et exclut de ce fait *« une grande quantité de matériaux (panneaux, plaques, etc.) utilisés en isolation thermique ou phonique, ainsi que les revêtements à base de plâtres amiantés »*.

L'un des deux arrêtés prévoit les modalités des mesures d'empoussièrement en fonction d'une grille d'évaluation visuelle, complétée en cas de doute par des analyses. L'Andeva qualifie ce texte de *« progrès évident »*, mais remarque que *« la grille permet de mesurer un risque pour le bâtiment et oublie de prendre en compte l'activité humaine, les mouvements d'air, les vibrations, ainsi que l'âge des populations exposées »*. L'Andeva demande enfin une *« habilitation »* des entreprises amenées à effectuer les délicats travaux de déflocage. Six étages occupés par le ministère de la jeunesse et des sports dans la tour Olivier-de-Serres (Paris 15e), ont par exemple été défloqués *« en dépit du bon sens »* par une société qui avait pourtant *« une expérience en la matière »*.

Laurence Folléa

Enseignants et parents d'élèves manifestent contre la nouvelle carte scolaire à Paris

Ils s'opposent à un redéploiement de postes et dénoncent des classes de maternelle surchargées

L'ensemble des syndicats enseignants, soutenus par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), appelaient, jeudi 8 février, à manifester contre la nouvelle carte scolaire élaborée par l'académie de Paris. Elle se traduit par d'importants redéploiements de postes d'instituteurs et prévoit d'augmenter à trente le nombre d'élèves dans les classes maternelles, au lieu de vingt-sept actuellement.

LA NOUVELLE organisation de la carte scolaire à Paris provoque un tollé général chez les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves. Réunis dans un front commun, les instituteurs du Syndicat des enseignants (SE-FEN), du SNUipp (FSU), du SGEN-CFDT et de FO avec, à leurs côtés, les représentants de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), ont manifesté, jeudi 8 février dans la matinée, alors qu'au même moment siégeait la première réunion de concertation entre les syndicats et l'académie. Déposé pour les 8 et 9 février, le préavis de grève s'est traduit, jeudi matin, par un rassemblement devant les locaux de l'académie, rue Curial, sans réelle perturbation dans l'accueil des élèves.

Quatre mois après sa nomination à la direction des services de l'académie, Jacques Crémadeills a, d'emblée, voulu imposer un nouveau style en modifiant les règles d'affectation et de répartition des postes jusque-là en vigueur dans les écoles primaires et maternelles (*Le Monde* du 1er février).

Sur la base d'une gestion au plus près des effectifs par classe, il a engagé un vaste mouvement de « redéploiement » qui prévoit 160 fermetures ou « gels » de postes, compensés en partie par 138 ouvertures. Avec vingt-cinq créations nouvelles destinés à assurer l'augmentation des effectifs en primaire, il s'est constitué une *« réserve »* de postes disponibles qui seront attribués durant l'été en fonction des inscriptions. Selon lui, elle devrait permettre de favoriser l'ouverture progressive des classes maternelles aux enfants âgés de deux à trois ans, dont l'accueil à Paris – 2 % de la classe d'âge au lieu de 30 % dans la moyenne nationale – reste du domaine de l'exception.

Une logique arithmétique « trop éloignée de la réalité »

En contrepartie, M. Cremadeills a fixé à 30 élèves le nombre d'élèves dans les classes maternelles au lieu de 27 actuellement. Sans épargner les Zones d'éducations prioritaires (ZEP) qui scolarisent 25 % des enfants de la capitale, ce plan s'accompagne de la fermeture des classes d'adaptation en maternelle, en l'occurrence des postes d'enseignants spécialisés qui prennent en charge des enfants d'origine étrangère.

Les enseignants et les parents n'ont pas tardé à dresser les comptes de cette nouvelle logique arithmétique *« trop éloignée de la réalité »* qui, assurent les syndicats et les parents, laisse apparaître un certain nombre d'incohérences. Dénonçant un *« véritable hold-up »*, les enseignants du SNUipp s'inquiètent essentiellement des conséquences de ce plan sur les conditions de la *« réussite scolaire »* des élèves en difficulté. La FEN parle de *« coup de force »*, tandis que la FCPE considère que *« la nouvelle carte scolaire est inquiétante pour l'enseignement à Paris, déjà bien mal en point »*.

Depuis lundi, des parents d'élèves (FCPE) occupent les locaux de leur école, rue de la Mare, située en ZEP dans le 20e arrondissement, où une classe doit être fermée malgré la livraison prochaine de 200 logements à proximité. Dans l'école maternelle de la rue Dubois, dans le 3e arrondissement, les enseignants et les parents d'élèves protestent contre la suppression de la classe d'adaptation qui permettait, assure Bernadette Gros, sa directrice, de mieux accueillir les 40 % d'enfants d'origines chinoise, malienne, maghrébine, sur un effectif de 239 élèves... Déjà installée dans des conditions précaires avec des locaux surchargés, elle s'interroge sur l'ouverture aux deux-trois ans qui, faute de place, ne pourront être acceptés.

A la mairie du 19e arrondissement, Sylviane Forestier, adjointe (PS) aux affaires scolaires, est surtout préoccupée par la scolarisation annoncée des deux-trois ans, alors que, selon elle, *« des enfants de trois ans révolus trouvent difficilement des places et que les locaux sont déjà saturés »*. Tout en s'interrogeant sur les conditions de scolarisation des tout-petits pour des *« problèmes d'hygiène et d'ordre psychologique qui impliquent une pédagogie nouvelle »*, Claude Goasguen (CDS-FD), adjoint au maire de Paris, chargé des affaires scolaires et universitaires, a récemment confirmé qu'un schéma de construction d'écoles sur plusieurs années sera prêt pour la discussion du budget 1996. Dans l'immédiat, cette assurance ne rassure guère les enseignants et les parents qui envisagent de nouvelles formes d'action si le directeur de l'académie persistait dans ses propositions.

Michel Delberghe

Le CHU de Nancy veut mieux détecter les sévices contre les enfants

Un millier de cas mortels par an en France

NANCY
de notre correspondante

Chaque année, en France, environ mille enfants meurent à la suite de sévices. Conçue pour sensibiliser davantage les personnels hospitaliers à l'écoute et à la détection, le professeur Colette Vidailhet, chef du service de pédopsychiatrie à l'hôpital d'enfants du CHU de Nancy, vient de présenter les résultats d'une consultation sur l'enfance maltraitée, menée auprès du personnel de l'hôpital d'enfants.

« Lorsqu'un bébé de quelques mois nous est amené pour une fracture, dit-elle, *le diagnostic de sévices vient à l'esprit. Quand un enfant de huit ans présente en outre des hématomes, des traces dans le dos, le doute n'est plus permis. Car un enfant qui tombe se blesse en général sur le devant du corps. Il faut donc être particulièrement vigilant. D'où l'importance de sensibiliser tout le personnel afin de plus commettre d'erreurs par défaut. »*

Le diagnostic est en effet difficile à poser sur le plan clinique et psychologique. Près d'un enfant sur deux, victime de sévices, a moins d'un an. *« Ce n'est pas forcément au chef de service que l'enfant hospitalisé pour une fracture va dire quelque chose. Ce sera peut-être à une aide-soignante qu'il lâchera des confidences »*, note le professeur Vidailhet.

DYSFONCTIONNEMENT FAMILIAL

Certains signes pourtant ne trompent pas : brûlures de cigarette sur le corps ; oreilles ecchymosées, noires, presque arrachées ; plaies aux organes génitaux externes, etc. Les médecins connaissent aussi *« l'enfant-symptôme »*, celui qu'on emmène à l'hôpital après l'avoir frappé et qui est le signe d'un dysfonctionnement familial et de la détresse des parents. *« L'amour est toujours ambivalent,* ajoute le professeur Vidailhet. *Le parent séparé de son enfant réclamera qu'on le lui rende et l'enfant battu éprouvera pour son parent un attachement qui ressemble un peu à celui que la victime nourrit pour son bourreau. »*

Monique Raux

La commission Fauroux s'attelle à une réforme des rythmes à l'école

CHANGEMENT DE DÉCOR, changement de formule. Mercredi 7 février, pour la deuxième de ses huit auditions publiques sur l'école, la commission Fauroux a préféré au simulacre de débat de la première audition du 31 janvier (*Le Monde* du 2 février) une succession d'exposés de quatre « experts », venus plancher quinze minutes chacun, montre sur la table. Dans une salle de classe du vénérable lycée Molière à Paris se sont donc succédé le célèbre pédiatre Julien Cohen-Solal, un psychopédagogue belge, le maire d'une petite commune alsacienne et un professeur d'éducation physique travaillant en ZEP (zone d'éducation prioritaire) à Marseille.

Leur préoccupation commune ? Les rythmes scolaires, l'un des trois sujets de réflexion imposés par le premier ministre à la commission. C'est également un vieux débat de société, qu'a réactivé l'expérience menée à Epinal chez Philippe Séguin et, surtout, le lancement de deux cents sites pilotes d'aménagement du temps scolaire par Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports (*Le Monde* du 26 janvier). Las, la nouvelle formule inaugurée par la commission Fauroux, si elle a l'avantage d'apporter plus de clarté, ne semble pas avoir renouvelé le débat. Si l'intitulé choisi pour cette audition, « les savoirs et les jours », était destiné à montrer que l'on ne saurait parler de rythmes scolaires sans aborder la question des programmes, les intervenants n'ont pas éclairé de façon radicalement novatrice cette partie de la question.

L'EXPÉRIENCE D'ENSISHEIM

L'expérience rapportée par le « terrain » – se déroulant sur deux des sites homologués par Guy Drut – n'en méritait pas moins attention. Michel Habig, maire RPR d'Ensisheim (Haut-Rhin), député et conseiller général, a expliqué les problèmes financiers que soulevait, pour une commune de 6 000 habitants, la poursuite d'une expérience d'aménagement du temps scolaire. Engagée depuis cinq ans, mobilisant vingt-six animateurs socio-éducatifs, son coût est de 2 800 francs par élève et par an. Pour 140 enfants concernés (soit environ 400 000 francs), le budget communal craque. M. Habig a donc *« resserré les boulons »*, en réduisant les indemnités des animateurs et la *« panoplie »* des activités exercées. Dans cette école, *« construite par les Mines de Potasse au temps de leur splendeur »* et située dans un bassin minier aujourd'hui en douloureuse reconversion, les parents d'élèves paient une participation de 40 francs par trimestre et par activité. M. Habig a néanmoins reconnu que, depuis trois ans, les résultats scolaires s'étaient améliorés. D'une performance très faible à l'évaluation de CE2, les élèves sont aujourd'hui passés à des résultats comparables à la moyenne nationale.

Lisette Carrière, professeur d'éducation physique et sportive au collège Edouard-Manet à Marseille, est membre du comité de pilotage de l'expérience d'aménagement du temps conduite dans son établissement. Elle a surtout insisté sur la volonté des enseignants de maîtriser jusqu'au bout cette opération, sans abandonner la pédagogie à d'autres intervenants.

Plus classique, le pédiatre Julien Cohen-Solal a enfourché son cheval de bataille favori. M. Cohen-Solal, qui vient de publier l'ouvrage *Etre heureux à l'école ?*, s'est attaché à démontrer combien l'aspect affectif pèse dans l'acquisition des connaissances, en insistant sur l'importance de l'entourage familial vers trois ou quatre ans, à l'âge de l'école maternelle. Il a également insisté sur le cours préparatoire, pour lequel *« il faudrait mener une réflexion fondamentale, allant bien au-delà des cycles »* définis par Lionel Jospin.

En débattant de l'intérêt d'instaurer à l'école de nouveaux rythmes, pour améliorer les résultats scolaires ou pour réduire les inégalités, la plupart des intervenants ont rejoint Roger Fauroux et certains membres de la commission dans un diagnostic très sévère à l'égard des familles. La démission des parents, voilà l'un des maux qui mine l'école, voire *« traduit la déliquescence de la société tout entière »*, selon l'un d'entre eux.

Béatrice Gurrey

★ Cette deuxième audition sera diffusée vendredi 9 février, à 14 heures, sur La Cinquième.

هكذا من الأصل

Les ménages les plus modestes sont les premiers bénéficiaires du prêt à 0 %

Selon deux études, plus de 28 000 prêts avaient été distribués au 31 décembre 1995, d'un montant moyen de 100 000 francs. Les trois quarts d'entre eux l'ont été à des familles disposant de revenus inférieurs à 15 000 francs net par mois

Quatre mois après son lancement, un premier bilan du prêt à taux zéro a été rendu public, jeudi 8 février. Réalisées par la Société de gestion du fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) et l'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL), deux études montrent que 28 500 prêts avaient été distribués au 31 décembre 1995. L'objectif gouvernemental de 120 000 prêts par an semble ainsi pouvoir être atteint. 75 % à 80 % des nouveaux emprunteurs ont des revenus inférieurs à 15 000 francs mensuels et sont candidats à l'acquisition d'un logement neuf. Toutefois, il apparaît que la part des locataires du parc social HLM candidats à l'accession n'a pas globalement progressé depuis l'instauration du prêt. Le ministre du logement annonce la mise en place, en mars, d'un dispositif de sécurisation des emprunteurs.

ILS SONT PLUTÔT JEUNES, disposent de revenus modestes, sont en majorité ouvriers et employés et s'orientent vers l'achat d'un logement neuf d'une surface moyenne de 104 m². Quatre mois après son lancement, le profil des bénéficiaires du nouveau prêt à taux zéro commence à se dessiner. Les résultats de deux enquêtes nationales conduites par deux organismes publiques, la Société de gestion du fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) et l'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL), ont été diffusées, jeudi 8 février, par le ministère du logement. Celle de la SGFGAS, établie sur la base des déclarations des établissements bancaires, distributeurs du nouveau prêt, porte sur les 15 000 premières offres acceptées. L'ANIL a, pour sa part, analysé les projets soumis par les candidats à l'accession, ces trois derniers mois, dans vingt de ses antennes départementales.

Au 31 décembre 1995, *28 500* offres de prêts *avaient été* acceptées par les ménages. Pour la période de mise en place de la réforme au moins, le rythme souhaité par le ministère du logement (120 000 prêts par an) semble atteint. Autre motif de satisfaction pour le ministre : une écrasante majorité *(75 % à 80 %)* des bénéficiaires du prêt à taux zéro ont des revenus net inférieurs à 15 000 francs mensuels. Ils peuvent, *à ce titre*, obtenir le différé de remboursement total ou partiel prévu par la réforme. Le montant moyen des prêts à 0 % s'élève à *100 000* francs et celui des financements complémentaires, où les PAS (prêts d'accession sociale) sont majoritaires, est de l'ordre de 300 000 francs.

Les données géographiques sont encore lacunaires, mais il semble que les régions de l'Ouest et du Sud aient été les plus dynamiques. Enfin, les opérations engagées sont d'un montant modeste (611 000 francs en moyenne, selon la SGFGAS). Un peu moins de 20 % d'entre elles se font dans l'ancien avec travaux. Toutefois, l'assouplissement récent des conditions d'obtention du prêt pour l'acquisition de logements anciens, effectif depuis le 26 janvier et valable seulement pour l'année 1996, devrait ouvrir plus largement le marché de l'ancien aux bénéficiaires du prêt. *« Le prêt à 0 %*, note l'ANIL, *semble avoir attiré ou « réveillé » deux types de candidats à l'accession : une clientèle dotée d'un apport conséquent, voire très important, qui avait différé son projet d'acquisition d'un logement neuf ; une clientèle disposant de moins de 50 000 francs d'apport, qui s'est tournée beaucoup plus massivement que par le passé vers des projets anciens avec travaux et, surtout, vers le neuf. »*

A l'accession « citadine » des couples ou des petits ménages urbains, stimulés par cette *aide nouvelle*, répondrait dans les zones de marché les moins « tendues », toujours selon l'ANIL, un modèle *d'accédant plus traditionnel*, constitué de familles modestes. Toutefois, parmi les consultants des associations départementales *d'information sur le logement*, la proportion de locataires du parc social HLM n'a pas globalement progressé depuis l'instauration du prêt. *Plus sensible dans le* Loir-et-Cher (où elle passe de 27 % à 42 %) ou encore dans le Puy-de-Dôme et le Rhône, elle représente, au niveau national toujours, moins de 20 % de la clientèle des candidats à l'achat d'un logement.

Les candidats « fragiles », sans apport personnel ou disposant d'un apport très faible, sont en revanche *deux fois plus* nombreux (24 %) à se porter vers l'accession. La réforme constitue pour ce type de ménages un encouragement à poursuivre leur projet, ce que démontrait déja une enquête effectuée par l'ADIL d'Ile-de-France (*Le Monde* daté 28-29 janvier). Car la *« faisabilité »* des projets d'acquisition de ces ménages s'est améliorée. Chez ceux qui disposent d'un *apport* personnel de moins de 50 000 francs, les projets d'achat de logement neuf *« différés ou déconseillés »* – mais dont on ne sait pas s'ils *seront*, finalement, menés à bien – ont diminué de 61 % à 53 %. Pour les ménages ne disposant d'aucun apport personnel, il est *passé* de 70 % à 50 %, dans le neuf comme dans l'ancien.

Le nouveau dispositif améliore-t-il la solvabilité des candidats à l'accession ? Pas si simple. Si la baisse du taux d'effort est très importante en raison du système de *différé de remboursement*, qui touche les trois quarts des nouveaux accédants, le gain net découlant du prêt, note l'ANIL, est très inégal selon les *ménages* et beaucoup plus sensible pour les petits logements. L'amélioration de la solvabilité n'est même significative que pour la *clientèle* qui s'orientait jusqu'alors, *« par défaut, vers de modestes opérations dans l'ancien sans travaux : les jeunes familles à faibles revenus et, surtout, l'ensemble des petits ménages »*.

Ainsi, plus *de la moitié des* candidats qui auraient antérieurement bénéficié d'un PAP (prêt d'accession à la propriété) *gagnent*, avec la *réforme*, moins de 25 000 francs. En revanche, les candidats à l'ancien, qui n'étaient pas concernés par les PAP, affichent un gain *supérieur* à 50 000 francs dans 68 % des cas. Centrée sur l'acquisition de logements neufs, malgré les assouplissements *récents*, la *réforme* profiterait donc d'abord... aux accédants dans l'ancien.

Ch. G.

Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement

« Je ne crois pas qu'il y ait de risques particuliers de surendettement »

« Considérez-vous que vos objectifs sont atteints ?

– J'avais fixé plusieurs objectifs : que le nouveau prêt soit lisible, efficace, *social et juste*. *Il semble* qu'au terme de ces trois premiers mois de mise en œuvre ces objectifs soient atteints. Le rôle social du prêt à taux zéro est réel puisque près de 80 % des bénéficiaires ont des revenus égaux ou inférieurs à 15 000 francs par mois. En outre, le *dispositif touche les jeunes* puisque les deux tiers ont moins de trente-cinq ans. Cette aide financière nouvelle est d'autant plus *forte* que le revenu des ménages en bénéficiant est plus faible. C'était l'inverse dans les prêts PAP. *Le résultat est qu'en trois mois*, on a distribué le volume d'une année de prêts PAP, ceci avec des prêts complémentaires qui n'excèdent pas, *en moyenne*, 7,52 %.

– Le succès du prêt à taux zéro auprès du public populaire ne rend-il pas urgente la mise en œuvre du dispositif de sécurisation que vous aviez annoncé ?

– Je ne crois pas qu'il y ait de risques particuliers de surendettement *liés* au nouveau prêt du seul fait du caractère social de sa clientèle. Ou alors, cela veut dire qu'avec 15 000 francs de revenus, on *ne* peut pas accéder à la propriété. Le surendettement a pris un caractère massif dans les années *80*, mais nous sommes en *1996*. Aujourd'hui, les prêteurs aussi bien que les emprunteurs sont conscients que le temps n'efface *pas les dettes. Il est néanmoins* nécessaire d'être vigilant, et le dispositif prévu doit être mis en place. Il sera opérationnel dans le courant du mois de mars. *Il s'agit*, en cas de perte d'emploi, d'alléger la mensualité de remboursement des ménages entre le dixième et le vingt-quatrième *mois de chômage. Il* nous a paru logique que ce dispositif soit pris en charge par les collecteurs du 1 % patronal, et j'ai tenu à ce *qu'il soit négocié avec eux*. Il sont désormais prêts à s'engager, il nous reste à mettre au point les dispositions techniques.

– *Vous attendiez de la réforme* qu'elle libère des logements HLM. Pensez-vous que ce sera le cas ?

– Ce *qui me paraît important*, c'est que les gens aient la liberté de choix. On note que les trois quarts des bénéficiaires du prêt à taux zéro *sont des locataires. Qu'ils* le soient dans le parc privé ou dans le parc social, en achetant un logement, ils libèrent celui qu'ils occupent.

Mais le problème aujourd'hui semble moins le problème du volume de l'offre que celui de l'adaptation à la demande.

– Si un ménage modeste libère un logement locatif, c'est forcément un logement offrant un montant *de loyer* modeste. *Ceux* qui sont aujourd'hui dans les files d'attente de cette fraction du locatif vont pouvoir bénéficier de cette offre nouvelle.

– Les déductions fiscales favorisant l'investissement locatif sont perçues comme une prime *aux gros revenus. Où est la* cohérence avec la réforme de l'accession à la propriété ?

– Mon objectif, encore une fois, n'est *pas de distribuer des cadeaux* à telle ou telle catégorie, mais de permettre aux Français de se loger selon leurs souhaits. Les mesures *fiscales dont vous parlez* vont attirer vers le logement locatif ceux qui ont les moyens financiers d'investir. Dans ce but, il a été décidé, en fonction d'une conjoncture qui nécessite de favoriser l'emploi, d'arrêter des taux d'amortissement très puissants et incitatifs les *premières années. Là encore, l'offre* locative, à tous les niveaux de loyer, notamment dans la catégorie intermédiaire, devrait s'en trouver renforcée. »

Propos recueillis par Christine Garin

■ **ARC : François d'Aubert, secrétaire d'État à la recherche,** a *déclaré, mercredi 7 février, qu'« on n'a pas encore tout vu »* dans le scandale de l'Association de recherche sur le cancer (ARC) et que *la justice devait aller « jusqu'au bout »*. S'adressant à l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information, M. d'Aubert a *estimé que la mise* en place de comités scientifiques chargés de surveiller l'affectation des fonds apparaissait comme une nécessité.

■ ***JUSTICE* : le brigadier Daniel** Mons, 39 ans, qui avait blessé un jeune motard le 13 octobre 1991 aux Champs-Elysées d'une balle tirée *dans le dos*, a *été* condamné, mercredi 7 février, par le tribunal correctionnel de Paris à six mois d'emprisonnement avec sursis. Le tribunal a *considéré que les* faits étaient constitutifs de blessures involontaires, et non volontaires, comme le soutenait le parquet. Le policier *avait pris* Edouard Boix-Sabata, 16 ans, pour l'auteur d'une agression qui venait d'être commise à proximité, alors que le jeune motard *s'enfuyait* car il avait emprunté la moto de son père à l'insu de celui-ci.

■ **CORRUPTION : un ancien conseiller général (UDF-FD) des Yvelines,** Jacques Leport, a été mis en examen pour *« recel habituel d'abus de biens sociaux, corruption passive et favoritisme »* et écroué, mercredi 7 février, par le juge d'instruction de Versailles, Richard Pallain, *chargé* du dossier sur l'affaire de corruption au conseil général des Yvelines dans laquelle plusieurs responsables du département *sont déjà mis en* examen (*Le Monde* des 31 octobre, 24-25 novembre, et 7 février).

■ **CORSE : une charge explosive** a endommagé, mercredi 7 février dans la soirée, les bâtiments abritant les services de l'URSSAF dans le quartier de Lupino, au sud de Bastia. Aucune *revendication* n'a été formulée. Il s'agit du premier attentat visant un bâtiment public depuis la trêve de trois mois *annoncée*, le 12 janvier, par le FLNC- canal historique.

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Antonio Ruiz Soler

Un grand maître du flamenco

ANTONIO RUIZ SOLER, dit Antonio El Bailarin, Sévillan de naissance, est mort à l'âge de soixante-quatorze ans à son domicile madrilène. Il y a trois ans, il avait été frappé d'hémiplégie.

Entré depuis déjà de longues années dans la légende du flamenco, il était surtout connu et admiré pour le tandem qu'il forma avec Rosario, sa pulpeuse cousine. Le couple « Rosario et Antonio » fit le tour du monde. Mieux qu'un label, un duo flamboyant capable de déchaîner les passions et l'admiration de tous, y compris des fervents du ballet classique. Ce dernier, dans les années 20-30, sous l'impulsion de Diaghilev et de ses chorégraphes, s'ouvrait à la culture espagnole. Antonio avait une vision large de la danse. Lui-même avait été formé à Séville par Realito aux nombreuses danses espagnoles, dont certaines obligent au maniement complexe des castagnettes. C'est Frasquillo, en revanche, qui l'initia au flamenco et à la merveilleuse batterie des pieds qu'on nomme le *zapateado*. En 1936, pendant la guerre civile, il quitte l'Espagne pour Paris. Quatorze ans passés loin du sol natal : le couple court l'Amérique du Sud, triomphe à New York où il se produit pour la première fois au Waldorf Astoria.

On est en 1940. Hollywood s'attache leurs talents et leur physique avantageux. Ils dansent dans *Ziegfield Girl*, en 1941, puis dans *Hollywood Canteen*, en 1944. A la fin de la guerre, ils partent pour Londres. Nouveau triomphe, mais, contre toute attente, le couple se sépare. L'affaire fait les gros titres des journaux. Lui veut bâtir une grande compagnie de danse. Elle souhaite une petite formation. Antonio crée en 1953 le Ballet espagnol. Il est à l'apogée de son art de danseur et de chorégraphe. Il reprend les « classiques », *L'Amour sorcier* ou *Le Tricorne*, invente ses propres compositions, *Suite de danses basques*, ou le fameux *El Martinete* qui restera à jamais attaché à sa fougueuse personnalité et qui lui valut parfois des démêlés avec la justice. Il fut condamné, en 1974, pour *« blasphème et scandale public »*. Bref, un homme d'un immense talent, inattendu, et plutôt chatouilleux sur le chapitre de l'honneur.

Mais Antonio avait réalisé son rêve d'une compagnie internationale, riche de trente danseurs. En 1951, la romancière Christine de Rivoyre, alors qu'elle faisait la chronique de la danse au *Monde*, évoquait joliment ses *« pirouettes de scorpion »*. Elle notait également dans la salle la présence de la fille du général Franco... Antonio disait, alors qu'il prenait de l'âge sans pour autant que sa silhouette ne s'empâtât d'un gramme : *« Maintenant je place ma passion à l'intérieur de moi, au centre. J'écoute la musique. Elle me caresse comme une main. Alors je me mets à danser. »* Quelques années avant sa mort, il était encore conseiller artistique du Ballet national d'Espagne.

Dominique Frétard

■ **GIANANDREA GAVAZZENI**, chef d'orchestre italien, est décédé lundi 5 février à Bergame, sa ville natale, où il résidait toujours. Né le 27 juillet 1909, il était l'un des derniers représentants de la grande école des chefs d'opéra italiens. Luciano Pavarotti a déclaré à la presse italienne : *« Il était le symbole d'une génération de merveilleux musiciens. Avec lui s'achève l'époque du bel canto qui n'a aujourd'hui plus de représentant. C'était un bonheur que de l'écouter pendant les répétitions. Je ne sais plus combien de Verdi j'ai chanté sous sa direction, combien de* Rigoletto. *Il savait concilier un phrasé large, que j'appelle* "alla Gavazzeni", *et l'exubérance et la puissance verdiennes. »* Directeur artistique de la Scala de Milan de 1966 à 1968, mais invité permanent de cette salle depuis 1948, il ne devait reprendre un poste fixe qu'en 1992, à l'invitation de l'orchestre Arturo Toscanini d'Ell'Emilia Romagna. Outre ses activités de chef d'orchestre spécialiste des ouvrages lyriques du XIXe siècle, Gianandrea Gavazzeni était l'auteur de quelques oeuvres écrites au cours des années 30, et avait publié des essais et souvenirs sur la musique. Outre Luciano Pavarotti, de nombreux musiciens (Ricardo Muti, Leyla Gencer, Carlo Bergonzi, Renata Tebaldi...) ont rappelé la figure essentielle de ce musicien largement respecté.

■ **SIMON CULHANE**, dessinateur et animateur de films d'animation, est mort le 2 février à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait travaillé pour dix-huit sociétés de production différentes, dont la sienne, et avait notamment participé à la réalisation, pour les studios Walt Disney, de *Blanche-Neige et les sept nains* (1937) et de *Pinocchio* (1940). Né le 12 novembre 1908 dans le Massachusetts, il collabora également avec Max et Dave Fleischer, les grands rivaux de Disney, notamment pour *Les Voyages de Gulliver* (1939). Plusieurs des personnages les plus célèbres de l'histoire du film d'animation lui doivent leur apparence définitive, comme le chien Pluto, Betty Boop, Krazy Kat et Popeye.

■ **PIERRE MONFRAIS**, ancien député (UDF-PR) de l'Eure, est mort samedi 3 février à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né le 17 avril 1917, à Paris, ingénieur de formation, Pierre Monfrais, chef d'entreprise, a été président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Eure de 1968 à 1986. Elu en 1964 conseiller général de Verneuil-sur-Avre (Eure), mandat qu'il a détenu à titre honoraire à partir de 1976, Pierre Monfrais a été proclamé député le 25 décembre 1976, en remplacement de Jean de Broglie, décédé. Réélu le 19 mars 1978, il avait perdu son siège le 21 juin 1981.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 7 février a procédé au mouvement préfectoral suivant :

Antoine Guerrier de Dumast, préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse depuis juillet 1995, est nommé préfet hors cadre ; **Gérard Bougrier**, sous-préfet d'Antony, est nommé préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse, en remplacement de M. Guerrier de Dumast ; **Jean-François Seiller**, préfet de l'Eure, est nommé préfet des Yvelines.

[Né le 30 novembre 1944 à Rennes, Gérard Bougrier est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il commence sa carrière comme attaché d'administration centrale au ministère des départements et territoires d'outre-mer (1966), et devient administrateur des îles Sous-le-Vent, Polynésie française, en 1974. Il est nommé chef de cabinet du directeur général de l'administration du ministère de l'intérieur (1977), avant de devenir directeur de cabinet du préfet des Ardennes (1978), puis secrétaire général de la préfecture de Mayotte (1989), sous-préfet de La Flèche (Sarthe) en 1982, secrétaire général de la préfecture de la Charente (1985), et secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques (1990). Depuis 1993, il était sous-préfet d'Antony (Hauts-de-Seine).]

[Né le 1er février 1937 à Ruelle (Charente), Jean-François Seiller est diplômé de l'Institut d'études politiques. Il occupe le poste de chef de cabinet du préfet des Landes (1961) puis du Morbihan (1964), avant de devenir sous-préfet de Gourdon (Lot) en 1967, puis de Montbard (Côte-d'Or) en 1969. Il est ensuite secrétaire général de la préfecture du Tarn (1972), puis des Pyrénées-Atlantiques (1975). Il devient chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées (1978), avant d'être nommé sous-préfet du Raincy (Seine-Saint-Denis) en 1980, puis préfet de l'Ariège (1986) et du Loir-et-Cher (1989). Depuis 1992, il était préfet de l'Eure.]

AGRICULTURE

Guy Geoffroy, administrateur civil hors classe, a été nommé au conseil des ministres, mercredi 7 février, directeur de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers.

[Né le 2 novembre 1941 à Oumières (Marne), Guy Geoffroy est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. En 1974, il est nommé administrateur civil au ministère de l'agriculture et de la forêt. De 1978 à 1980, il est détaché à l'inspection générale de la Caisse nationale de crédit agricole. De 1983 à 1986, il sera directeur adjoint de l'Office interprofessionnel des vins, reviendra ensuite au ministère de l'agriculture, puis sera nommé directeur de cet office en 1989. Il était, depuis 1993, directeur de l'Office national interprofessionnel des fruits et légumes et de l'horticulture.]

Michel Laneret a été nommé au conseil des ministres, mercredi 7 février, directeur de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture.

[Né le 27 décembre 1947 à Paris, Michel Laneret est titulaire d'une maîtrise d'histoire. A partir de 1968, il a d'abord été attaché de préfecture puis directeur. De 1983 à 1986, il est chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, puis du secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées. Il sera ensuite directeur du cabinet du délégué interministériel à l'économie sociale. De 1988 à 1990, il est chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'insertion sociale, puis du ministre délégué à la mer. Il était depuis 1990 directeur du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines et, à ce titre, il a organisé plusieurs campagnes efficaces de promotion du poisson et des produits de la mer pour mettre en valeur, auprès des consommateurs, la qualité des productions du littoral national.]

MUSÉES

Michel Colardelle, conservateur général du patrimoine, a été nommé à la tête du Musée national des arts et traditions populaires, où il remplace Martine Jaoul.

[Né en 1947 à Mulhouse, Michel Collardelle, spécialiste d'archéologie médiévale, commence sa carrière au Musée dauphinois de Grenoble (1968) et met au point, dans le département de l'Isère, un des premiers services archéologiques liés à une collectivité territoriale (1976). Il mène plusieurs chantiers archéologiques, dont les fouilles du lac de Charavines (Isère), où il met en évidence les traces d'un habitat médiéval. On le voit conseiller technique au ministère de la culture, chargé des musées (1984-1986), puis du patrimoine et des archives (1988). On le trouve ensuite à la tête de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (1989-1991). De 1991 à 1993, il est chef du cabinet de Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports. Depuis le retour de la droite au pouvoir, il est chargé de mission auprès du directeur des musées de France. Il rédige, à ce titre, un rapport sur la difficile situation du Musée national des arts et traditions populaires dont il vient d'hériter aujourd'hui.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 7 février sont publiés :

● **Polynésie française** : une loi organique relative à la date du renouvellement des membres de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française, ainsi qu'une décision du Conseil constitutionnel, déclarant cette loi conforme à la Constitution. Le prochain renouvellement des membres de cette assemblée aura lieu en mai.

● **ENA** : les listes d'admission aux concours externe, interne et au troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (*Le Monde* du 22 décembre 1995).

● **Conseil constitutionnel** : une décision du Conseil constitutionnel, constatant la déchéance de plein droit de Jean-Luc Gouyon de sa qualité de membre de l'Assemblée nationale (*Le Monde* daté 28-29 janvier).

● **RMI** : un décret portant revalorisation de l'allocation de revenu minimum d'insertion.

● **Hôpitaux** : un arrêté fixant les effectifs de certains personnels hospitaliers et universitaires des centres hospitaliers et universitaires.

● **Sécurité sociale** : un décret fixant les modalités du contrôle de l'application de la législation de la Sécurité sociale par les employeurs, les travailleurs indépendants non salariés non agricoles, les exploitants agricoles et les avocats.

Au *Journal officiel* du jeudi 8 février sont publiés :

● **Loi constitutionnelle** : un décret tendant à soumettre au Parlement, convoqué en congrès le 19 février, le projet de loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la Sécurité sociale.

● **Statut** : un décret fixant le statut particulier du corps des aides de documentation du secrétariat général du gouvernement.

● **Législative partielle** : un décret convoquant les électeurs les 10 et 17 mars pour l'élection d'un député dans la 6e circonscription du Var.

● **Taxe parafiscale** : un décret relatif à la taxe parafiscale perçue pour le financement des actions du secteur céréalier.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme Jean-François THIOLLIER
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Ambroise,

fils du comte et de la comtesse
Louis de LA ROCHEFOUCAULD.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Flavie THIOLLIER,

fille de
M. Jean-François Thiollier
et de Mme, née Sylvie Cecille
avec le

comte Arthur de ROCHECHOUART de MORTEMART,

fils du
comte de Rochechouart de Mortemart
et de la comtesse, née Hélène Paultre de Lamotte.

Décès

– Julien Bercault,
son mari,
Ses enfants et petits-enfants,
Juliette,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Hélène BERCAULT,
née BLUM,

survenu à son domicile, le 4 février 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

32, rue du Maréchal-Foch,
78000 Versailles.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis BOULARD de VILLENEUVE,
née Françoise VAVIN,

survenu à son domicile, le 6 février 1996.

Une messe d'actions de grâces sera célébrée à sa mémoire, le samedi 10 février, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Survie (Orne), sa paroisse.

Jean-Pierre Gondinet,
21, rue Vaneau,
75007 Paris.

– Le Tronquay (27).

M. et Mme Jean Bloch
et leurs enfants,
Catherine, Alain, Gilles,
M. et Mme André Jean Richard,
M. et Mme Jacques Lascroux
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille
et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Claude BLOCH,
directeur honoraire
de la Banque nationale de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 9 février 1996, à 14 h 30, en l'église du Tronquay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Tous les membres de la communauté universitaire de Columbia University
et de Barnard College à New York et à Paris
ont la tristesse d'annoncer le décès de

LeRoy C. BREUNIG,

le 27 janvier 1996, à New York, dans sa quatre-vingtième année.

Professeur de littérature française à Barnard College depuis 1953, il fut responsable du département de français jusqu'en 1970, puis Dean of the Facult (1970 à 1975) et président par intérim de Barnard College (1975 à 1976). Il poursuivit son enseignement à Barnard et à Columbia University jusqu'à sa retraite, en 1980. Connu principalement pour ses travaux sur Apollinaire et sur la vie artistique et intellectuelle française au début du siècle, il sera regretté par ses nombreux collègues et amis français.

« Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère
Et souviens-toi que je t'attends. »
Apollinaire.

– Le groupe Rhône-Poulenc
a le regret de faire part du décès de

M. Louis CLOUZEAU,
ancien président
de la Société des usines
chimiques Rhône-Poulenc.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 février 1996, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 36 *bis*, avenue Gallieni, à Meudon.

– Nicole, Fabien et Marine,
Les familles Gatineau-Sailliant
et Dutrannoy
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jérôme GATINEAU-SAILLIANT,

le 5 février 1996,

et vous invitent à vous réunir à la chambre funéraire des Batignolles, Paris-17e, 10, rue Pierre-Rebière, le 10 février, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Sa famille,
a la tristesse de faire part du décès de

M. M'Hamed SOUISSI,
pharmacien diplômé
de la faculté de Paris,

survenu le 6 février 1996, à Tunis.

61, avenue de la Liberté,
2070 La Marsa - Tunisie.

– Elisabeth,
sa femme,
Prune et Marie-Cerise,
ses filles,

Pierre Paulin et Joëlle Mallet,
Georges et Jacqueline Adélaïde,
Bernard Vidal
et Thérèse de Saint-Phalle,
Annie Vidal,
Anne-Elisabeth
et Pierre Brugerolle,
ses frères et sœurs, belles-sœurs, beaux-frères,
Yvonne Sahut,
sa tante,
Ses neveux et nièces,

Françoise Gavoille,
Ludovic Dusserre,

La Maison de Sèvres,
Daniel et Denise Losset,
Philippe et Françoise Alouis
et leurs enfants,

Bernard Masingue
et les équipes d'Interface, de Dixit et de Synnaxe,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

François VIDAL,

le 5 février 1996, à l'âge de cinquante et un ans, des suites d'un cancer.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sèvres, 42-44, rue de la Garenne, le 10 février, à 10 heures.

62, rue des Fontenelles,
92310 Sèvres.
Interface,
19, rue Navier,
75017 Paris.

Anniversaires de décès

– En mémoire des disparus de la catastrophe aérienne survenue au Cap Skirring (Sénégal), le 9 février 1992, lors d'un voyage touristique organisé par le Club Méditerranée,

L'AVAACS,
Association des victimes
de l'accident aérien du Cap Skirring,

et les familles

Bouy-Delporte,
Butruille-Ducatillon,
Cecat-Lambin,
Coffre-Meynier,
Gomez-Pelle,
Jacquet-Mabilon,
Joannes Grotz-Pelissier,
Muse-Palazot,
Puech-Bragowsky,
Regner,
De Rousiers,
Taieb-Zamaiski,

vous remercient d'avoir en ce jour une pensée affectueuse ou une prière pour les trente défunts et les vingt-six rescapés, toujours blessés dans leurs cœurs et leurs corps.

– Le 9 février 1995,

Pierre FALLAY

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé, aient en ce jour anniversaire une pensée affectueuse pour lui.

– Il y a trente ans, disparaissait

Albert-Marie SCHMIDT,

Colette,
son épouse,
Joël et Marie-France,
ses enfants,

demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Souvenez-vous,

le 9 février 1995, disparaissait

Jean-Marc ULMER

« Laissez-moi m'appuyer un peu sur vos pensées... »

Sa famille.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le vendredi 9 février, à 10 heures, en la chapelle de Jésus-Enfant, 29, rue Las-Cases, Paris-7e, en souvenir de

Jacqueline PLACIDI-MONNET,
avocat honoraire au barreau de Paris,
conseiller à la cour d'appel
de Versailles,

rappelée à Dieu, le 9 août 1995.

In memoriam,

Laurence MONNET,

sa fille, rappelée à Dieu, le 7 décembre 1988.

Concerts

– Le Collège franco-allemand pour l'enseignement supérieur présente un concert donné par le

TRIO WANDERER

Wolfgang Amadeus Mozart, Ludwig van Beethoven, Maurice Ravel,
le 9 février 1996, à 20 h 30.

Salle :
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

Vente sur place à partir de 18 h 30. Prix des billets : 80 F (50 F étudiants). Organisé par l'association ESCP outre-Rhin, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Réservation : 45-66-65-09.

Colloque

Musiques du texte et de l'image
dans le livre de jeunesse,
Prix de la critique et prix graphique,

Prix et colloque organisés par
Eaubonne-Associations
et l'Institut international Charles-Perrault,

12 et 13 février, de 9 h 30 à 17 heures,
hôtel de ville d'Eaubonne,
95600 Eaubonne.

Le colloque s'intéresse aux rapports de l'œuvre musicale à l'œuvre littéraire. Il s'agit d'examiner les représentations et l'illustration de la musique dans les romans, contes, albums, comptines et documentaires pour la jeunesse.

Inscription sur place et par téléphone : 39-59-59-29 ou 34-16-36-88.

Communications diverses

Alliance israélite universelle,
collège des études juives,
45, rue La Bruyère, 75009 Paris.
Journée d'études :
« Dis que tu es ma sœur ! »
Femmes et hommes dans la Bible.

Dimanche 11 février,
de 10 heures à 17 h 30 (PAF).
Renseignements : 42-80-35-00.

– **Maison de l'Hébreu**, 15e-20e : 47-97-30-22 - 45-67-39-43. Enseignement individuel express du langage moderne et biblique, lecture apprise en une leçon. **Professeur Benandis.**

– **Emouna, première librairie franco-hébraïque de l'Ouest parisien**, 9, rue de l'Amiral-Roussin, 15e : 45-67-39-43. Tout sur le judaïsme et l'hébreu. Spécialité : ouvrages rabbiniques rares sur commande. 10 heures-19 heures, sauf vendredi après-midi et samedi.

Remise de bourses
Centre de recherche
sur les Juifs du Maroc
Président-fondateur : M. Robert Assaraf.
Tél. : 45-49-61-40.
Fax : 45-48-24-83.

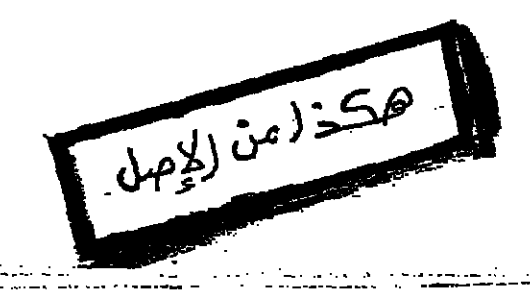
Les bourses de recherche de doctorat sur *l'histoire, la culture des Juifs du Maroc et les relations judéo-musulmanes* pour l'année universitaire (1995-1996) seront décernées aux lauréats le **lundi 12 février 1996, à 19 heures.**
Maison France-Israël (salons Chagall), 64, avenue Marceau, Paris-8e.

Cette cérémonie sera suivie d'une conférence de M. le professeur Haïm Zafrani, sur le thème : *« Juifs d'Andalousie et du Maghreb »*.

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris 3e : le jeudi 8 février 1996, à 20 h 30 : **Après les élections palestiniennes avec Alain Dieckhoff : *Israéliens et Palestiniens, l'épreuve de la paix*** (éd. Aubier).

Soutenances de thèse

– **M. Jean-Baptiste de Proyart** soutiendra en Sorbonne-Paris-I, salle J.-B.-Duroselle, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e, le mercredi 14 février 1996, à 14 h 30, une thèse de doctorat intitulée : **Madeleine de Scudéry et la philosophie. De Descartes à Leibniz.**



Ratko Mladic le barbare

Partisan de la Grande Serbie, artisan de la « purification ethnique », le commandant des forces serbes de Bosnie est accusé de « génocide », de « crimes contre l'humanité » et de « violations des lois et coutumes de la guerre »



RATKO MLADIC est un guerrier barbare, qui s'est forgé en cinq années une image de héros du nationalisme serbe. Il fut le bras armé du président Slobodan Milosevic en ex-Yougoslavie, au service du rêve de la Grande Serbie. Il a lié son destin à celui de la guerre qui a ravagé le pays. *« Partout où il y a une tombe serbe, la terre est serbe »*, affirmaient les théoriciens du nationalisme serbe. C'est cette folie qui l'inspirait et qui lui faisait dire que *« partout où une goutte de sang serbe a été versée, la terre est serbe »*. Le général Mladic, qui, ces dernières années, a gravi l'escalier d'honneur du nationalisme serbe, est aujourd'hui contraint de s'effacer de l'avant-scène.

Ratko Mladic est l'homme qui, dans l'Europe de la fin du XX[e] siècle, sera parvenu à mener une campagne de « purification ethnique » sur une grande échelle. Il a écrasé des villes et des villages, il a commandé la torture, le viol et le meurtre de dizaines de milliers de personnes, pour l'unique raison qu'elles n'étaient pas serbes. Il a nargué la « communauté internationale » durant cinq années, balayant les menaces d'un revers de manche, traitant les chefs militaires occidentaux comme des gamins, se livrant à ses exactions sous l'œil des caméras de télévision.

Né le 12 mars 1943 dans un village des monts Treskavica, près de Kalinovik, au sud de Sarajevo, Ratko Mladic a grandi dans la haine des Croates. Les oustachis pronazis ont tué son père, un paysan communiste, pendant la seconde guerre mondiale. A quinze ans, le jeune Mladic part pour Belgrade, où il intègre la prestigieuse Académie militaire. Là, il apprend le « yougoslavisme », le respect de la Fédération communiste. Il sert dans plusieurs régiments en Macédoine, puis au Kosovo, en janvier 1991.

Six mois plus tard, alors que les revendications de souveraineté de la Slovénie et de la Croatie déchirent la Fédération, il est muté à Knin, le fief des Serbes de Croatie, où des combats ont éclaté entre les partisans de l'indépendance croate et l'armée fédérale. Le colonel Mladic porte encore l'étoile rouge accrochée à son uniforme, mais sa haine des Croates, qu'il n'appelle bientôt plus que *« les oustachis »*, ne tarde pas à ressurgir. Il « purifie » l'arrière-pays dalmate avec une férocité qui, en quelques semaines, fait sa célébrité dans les campagnes serbes, et transforme les milices indisciplinées en une véritable armée. Il reçoit les félicitations de l'état-major belgradois pour son efficacité et obtient ses galons de général. En mai 1992, le président Milosevic le choisit personnellement pour prendre la tête des forces serbes en Bosnie-Herzégovine, où la guerre déjà fait rage. Cette fois, Mladic se sépare de son étoile rouge. Il combat pour le peuple serbe et pour l'Histoire. Il incarne la transformation de l'armée yougoslave, garante de l'égalité des nations constituantes, en une armée purement serbe.

En trois mois, Ratko Mladic se rend maître de 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Tandis que le monde a le regard tourné vers le martyre de Sarajevo, il s'illustre en ouvrant, dans le nord du pays, un couloir vital pour le projet de la Grande Serbie : c'est le « corridor de Posavina », qui fait la jonction entre les territoires serbes – ou sous contrôle serbe – de Serbie, de Bosnie et de Croatie, relie Belgrade à Banja Luka et à Knin. Si cet axe traverse une ville à majorité musulmane, Brcko, cela ne trouble pas l'avance victorieuse des troupes de Mladic, qui déportent la population et assassinent. En témoignent les charniers qui viennent d'y être découverts.

DÉSORMAIS, Ratko Mladic déteste les Croates, les Musulmans, les « Yankees » et les Allemands. Il apprend à fréquenter les émissaires étrangers et en tire vite une conclusion : *« L'OTAN est une organisation criminelle, et l'ONU, c'est beaucoup de nègres. »* A un journaliste qui l'interrogeait un jour sur les atrocités commises par ses hommes, il répondit : *« J'ai fait comme tout le monde, pour défendre mon peuple. C'est notre devoir de patriotes. (...) Je n'ai pas envahi le Vietnam ni les Malouines, je ne suis pas allé dans le Golfe ou en Somalie. J'ai défendu mon pays. »*

Le général devient un demi-dieu pour un peuple inondé de propagande nationaliste. Il est pur et dur. Il est le symbole de la cause serbe, du combat contre une Bosnie-Herzégovine multiethnique.

Ses hommes l'adorent. Il impose le respect, sait parler aux soldats, suscite des vocations. Le soir, dans les casernes, on se raconte les exploits du général Mladic. Ses fréquents coups de gueule, son aptitude à boire de la gnôle, son goût pour la première ligne de front, son humour paysan en font l'idole des combattants. Rares sont les officiers des forces de l'ONU en Bosnie qui ne se seront pas, un jour ou l'autre, laissé griser par sa cordialité bourrue et n'auront pas levé leur verre avec Ratko Mladic, souvent devant des caméras qu'il avait pris soin de convoquer.

Sa cible favorite sera Sarajevo. La capitale multiethnique de la Bosnie-Herzégovine le dérange. A la tête de ses paysans-artilleurs, il coupe l'approvisionnement en eau, en électricité, les accès à la ville et la plonge dans de longs mois d'horreur, bombardant les immeubles d'habitation, les jardins, les hôpitaux. La police spéciale bosniaque, qui pirate parfois les communications militaires serbes, lui attribue cette phrase, diffusée à maintes reprises et devenue célèbre : *« Tirez ! Tirez sans arrêt ! Tirez sur Basarcija* (la vieille ville) *! Vous m'avez compris ? Il faut les rendre fous !... »* Piètre exploit de stratège, qui ne nécessitait pas de grande science militaire. Si Mladic a gagné son pari de diviser la Bosnie, il est encore trop tôt pour dire s'il a réussi à Sarajevo. Jusqu'à présent, des Musulmans, des Serbes et des Croates continuent de cohabiter tranquillement. Le général serbe, lui, inculpé pour « crimes de guerre », lâché par Belgrade dans le cadre de l'accord de Dayton, ne quitte plus sa tanière. *« L'Histoire l'a démontré : les Serbes ont toujours gagné les guerres »*, avait-il certifié un jour. Ratko Mladic n'a pas ménagé ses efforts.

« Tirez ! Tirez sans arrêt ! Tirez sur Basarcija (la vieille ville de Sarajevo) ! Vous m'avez compris ? Il faut les rendre fous ! »

Une fois l'époque des conquêtes achevée, en 1992, il entreprend la « purification » des territoires serbes. Ses milices, épaulées par les chiens de guerre de Serbie, « nettoient » Bijeljina, Zvornik, Foca, Visegrad, Brcko, Prijedor, Banja Luka... La liste des atrocités est longue. A Foca et Visegrad, des Musulmans sont assassinés dans les rues, des femmes sont violées dans leurs maisons, sous les yeux de leurs maris et de leurs enfants, des corps sont jetés dans la Drina. Les survivants sont chassés de la « République serbe » et leurs maisons sont brûlées. L'armée du général Mladic s'emploie à faire disparaître toute trace de civilisation musulmane ou catholique. Le sang des combattants serbes a coulé, un peu. Et Ratko Mladic tient sa promesse : cette terre est devenue serbe.

Le commandant, à l'apogée de sa gloire, s'amuse alors à mater les « casques bleus » de la Forpronu. Les officiers occidentaux le décrivent comme un négociateur rusé, alternant colère et douceur. Ratko Mladic ne supporte cependant pas l'échec. Sa première déconvenue, à l'été 1993, est de devoir remettre les clés des monts Igman à l'ONU. Rouge de fureur, hors de lui, il serre la main du général Bricquemont en affirmant qu'il est en train de commettre *« la plus énorme connerie de* (sa) *vie »*. En 1994, Belgrade et la communauté internationale lui imposent un retrait des canons des collines de Sarajevo, puis de Gorazde. Mladic, qui mène ses hommes à l'assaut lui-même, accepte mal les consignes d'ordre politique. Sa soif de gloire guerrière s'accommode mal des plans de paix et autres *« bouts de papier »*. *« Je n'ordonnerai jamais la retraite à mes troupes. Je ne le ferai pas, même si je devais y perdre un million de vies. Une armée qui se retire est une armée défaite »*, déclara-t-il un jour. Ce printemps 1993 restera un mauvais souvenir. Sa fille, Ana, charmante étudiante de vingt-trois ans, se suicide en Serbie. Des amis diront qu'elle ne supportait plus l'image de bourreau de son père.

AU printemps 1995, les troupes de Ratko Mladic prennent en otage les « casques bleus », les attachent à des poteaux et les exhibent devant les caméras. Certains sont maltraités, voire torturés. Il prend plaisir à humilier l'Occident et l'ONU. Lui, le fils d'un pauvre paysan serbe tué par les fascistes, tient sa revanche. Le monde entier est suspendu à ses lèvres, chacun attend un mot de sa part afin de sortir du guêpier. Au mois de juillet, il estime qu'il est temps d'en finir avec les enclaves de Bosnie orientale. Il attaque Srebrenica. L'ONU est paralysée, et c'est comme si cette paralysie même stimulait les barbares. Les soldats de Mladic mitraillent les colonnes de réfugiés, assassinent et égorgent. Le général est là et dirige les opérations. Il s'offre un petit plaisir personnel en invitant des officiers néerlandais de la Forpronu à trinquer avec lui, tandis que, dehors, ses hommes séparent les femmes de leurs maris. Pendant la conversation, il fait entrer une caméra de télévision. Il veut que chacun sache qui est le maître. Une semaine plus tard, il s'empare de Zepa. Des milliers de personnes (au moins 3 000, dit le Comité international de la Croix-Rouge, 10 000 selon certaines organisations humanitaires) sont portées disparues. Les témoignages des survivants iront alourdir l'acte d'accusation dressé contre Ratko Mladic par le Tribunal international de La Haye.

En ce mois de juillet 1995, Ratko Mladic pense peut-être que la guerre est gagnée et qu'il restera dans l'histoire comme le plus grand général serbe du siècle. Pourtant, le vent a tourné. En août, l'armée croate lance l'offensive contre les Serbes sécessionnistes pour reconquérir la Krajina, avec le soutien de Washington. Knin, le lieu de ses premiers exploits, tombe et Ratko Mladic se tait. Slobodan Milosevic essaye d'obtenir la levée des sanctions économiques qui frappent la Serbie, et les Américains jugent le moment propice pour lancer les grandes manœuvres diplomatiques en faveur de la paix. Un obus frappe à nouveau le marché de Markale, à Sarajevo. Un obus de mortier de trop : celui qui déclenchera l'intervention militaro-diplomatique des Etats-Unis.

Le général Mladic disparaît. Il refuse que son nom soit associé à des défaites serbes. S'il était le chef, jamais un centimètre de territoire n'aurait été rendu. Les ordres de Belgrade sont pourtant formels : Ratko Mladic est pris à la gorge. Seul, sans munitions, sans carburant, sans soutien politique, il est impuissant. Il se cache, part en Serbie, fait courir la rumeur d'une hospitalisation. 1995 est l'année de la honte. Il semble qu'il l'ait dit à Slobodan Milosevic et que le divorce entre les deux hommes soit consommé. Ils ne s'accordent plus désormais qu'une sorte de protection réciproque, une protection par le silence, chacun ayant suffisamment de preuves pour provoquer une inculpation de l'autre pour « crimes de guerre ». Ratko Mladic est inculpé, mais il n'est toujours pas inquiété, et Slobodan Milosevic se forge son image d'homme de paix.

Le général Mladic a-t-il été le fin stratège qu'ont décrit les Occidentaux ? En fait, il n'aura jamais combattu à armes égales. Il a piétiné des civils, il a écrasé des combattants à peine armés, mais il ne s'est jamais frotté à une véritable force militaire. Il a gagné la palme du « boucher » le plus cruel de son époque, mais il a perdu « sa » guerre pour l'avènement de la Grande Serbie dont il rêvait en retirant l'étoile rouge de son uniforme.

Nul ne sait où se terre Ratko Mladic. On le croit à Han Pijesak, son nid d'aigle caché dans la montagne, on le signale à Zvornik, à la frontière bosno-serbe, on pense l'avoir aperçu à Belgrade, dans les couloirs du quartier général de l'armée. Il vient de sortir de son silence pour protester, mercredi 7 février, dans un journal de Belgrade, contre l'arrestation de deux officiers serbes que les autorités bosniaques accusent de crimes de guerre et proposent de déférer au Tribunal de La Haye. Même s'il reprend voix pour s'élever contre les « *Turcs* » (les Musulmans de Bosnie) et contre l'injustice faite aux Serbes, le comédien jovial et cruel ne se montre plus. La paix n'est pas son histoire, puisque la guerre ne s'est pas achevée par une victoire éclatante et sanglante.

Que retiendra l'histoire serbe des aventures du général Mladic ? Un héros ou un assassin ? Aux yeux du reste du monde, l'affaire paraît entendue, même si son procès n'a jamais lieu : responsable de *« génocide »*, de *« crimes contre l'humanité »*, de *« violations des lois et coutumes de la guerre »*, dit l'acte d'accusation du Tribunal de La Haye. Il est vrai que Ratko Mladic s'en moque.

Rémy Ourdan

Dessin de Pancho

La grandeur intacte de l'ONU

par Boutros Boutros-Ghali

NON, l'Organisation des Nations unies n'a pas failli à sa mission dans l'ex-Yougoslavie ! Au moment où s'achève le mandat de la Forpronu et où la Force multinationale dirigée par l'OTAN se met en place, je veux rappeler fermement le rôle éminent qu'à joué – et que joue encore – l'ONU dans le processus de paix dans l'ex-Yougoslavie.

Depuis trois ans, que n'a-t-on dit sur l'Organisation mondiale, et que ne lui a-t-on reproché ! Je sais bien qu'il est difficile pour l'opinion publique de saisir un conflit aussi complexe et entremêlé que celui des Balkans. Je comprends l'exaspération de l'opinion publique d'avoir vu, hiver après hiver, se poursuivre le siège d'une ville aussi symbolique que Sarajevo. Je partage l'indignation de tous ceux qui ne peuvent se résoudre à voir jetés sur les routes femmes et enfants, ou massacrés en rase campagne des hommes sans défense.

Mais je ne peux, pour autant, accepter que l'Organisation des Nations unies ait été trop longtemps tenue implicitement responsable de la poursuite du conflit ou même, pis encore, mise en cause pour son impuissance ou sa passivité.

Durant ces dernières années, j'ai souvent été témoin de jugements injustes portés sur l'ONU, y compris par ceux-là mêmes qui s'opposaient à l'efficacité de son action. J'ai souvent vu aussi l'Organisation des Nations unies servir d'exutoire, pour masquer les hésitations ou les contradictions de ses propres Etats membres.

Que l'ONU puisse ainsi devenir le bouc-émissaire de la communauté internationale n'a rien d'étonnant. Je peux l'accepter, si cela sert, dans certains cas, la politique des Etats. Mais je me dois ici, au nom de la vérité, de l'histoire, de tous ceux qui sont tombés dans l'ex-Yougoslavie sous les couleurs des Nations unies, de rétablir un certain nombre de réalités. Et de réaffirmer fortement tout ce que l'ONU a fait dans l'ex-Yougoslavie et tout ce qu'elle s'apprête encore à faire.

Dès l'origine, les troupes des Nations unies ont été envoyées dans l'ex-Yougoslavie dans les pires conditions, avec, pour mission, de maintenir une paix qui n'existait pas ! Nos soldats se sont donc retrouvés jetés dans la tourmente, avec des mandats inadaptés à la réalité qu'ils avaient à connaître. Ils étaient venus dans une logique de paix, ils ont été confrontés à une logique de guerre.

> L'Organisation n'a pas failli à sa mission en ex-Yougoslavie. L'abnégation et parfois le sacrifice des soldats de la paix n'ont pas été vains

Cela explique largement les modifications permanentes et successives que le Conseil de sécurité a imposées au mandat des « casques bleus ». Sans cesse, j'ai plaidé pour que nos forces disposent des moyens nécessaires. Lors de la création des *« zones de sécurité »*, j'ai insisté sur la nécessité d'obtenir 34 000 hommes pour assurer leur protection effective. Je n'ai pu en obtenir que 7 600, souvent sans les équipements adéquats. Et après bien des retards.

Or nous savons bien que la paix n'est possible que si coexistent à la fois la volonté politique de protagonistes et la volonté politique des tiers intéressés – et singulièrement les grandes puissances. Longtemps, dans l'ex-Yougoslavie, ces deux conditions n'ont pas été réunies. Parce que les belligérants escomptaient plus d'avantages de la poursuite de la guerre que de la négociation. Et parce que les grandes puissances concernées ont dû surmonter bien des difficultés avant de pouvoir tracer une voie claire pour la paix.

Pendant tout ce temps, et dans les conditions les plus difficiles, les soldats de l'ONU ont conduit bien des missions, et souvent même des missions impossibles. Sur le plan humanitaire, l'ONU a rempli une tâche immense. Depuis la fin 1991, c'est plus d'un million de tonnes d'aide alimentaire que le Haut-Commissariat des Nations unies a acheminées vers les réfugiés. Sans cette aide alimentaire, que seraient devenues les 3,5 millions de personnes que la guerre a jetées sur les routes ?

A Sarajevo, nous avons organisé, dès juillet 1992, le plus long pont aérien de l'histoire. Nous y avons associé plus de 20 nations. Sans cela que serait-il advenu de Sarajevo et de ses habitants ? Comment aurait-il été possible d'évacuer les blessés ? Comment les journalistes auraient-ils pu accéder à la ville martyre pour sensibiliser le monde sur la tragédie qui s'y déroulait ? Durant trois ans, l'ONU n'a cessé de restaurer les services essentiels de la ville au milieu des bombes et des dangers, et dans les conditions climatiques les plus éprouvantes.

Je pourrais encore dire l'héroïsme quotidien de nos soldats, leur abnégation et leur dévouement à l'égard des populations civiles, leur patience et leur fermeté à l'égard des belligérants.

Mais je dois dire aussi que la tâche de l'ONU n'est pas terminée. Loin de là. Contrairement à une idée faussement répandue, l'ONU demeure dans l'ex-Yougoslavie ! Elle a encore des tâches essentielles à y remplir pour construire la paix. L'ONU travaille en étroite collaboration avec l'OTAN, pour assurer la meilleure transition possible avec la Force internationale. En Bosnie, l'ONU va donc poursuivre sa mission, notamment en participant à la force de police internationale, en contribuant à la restauration de l'économie nationale, en aidant les réfugiés, et en favorisant avec d'autres organisations concernées la protection des droits de l'homme.

Par ailleurs, nous savons bien que la situation reste précaire, notamment en Slavonie orientale. Une fois encore, c'est à l'ONU que vient d'être confiée là une mission des plus difficiles et des plus périlleuses.

Je voudrais enfin rappeler que le déploiement préventif de l'ONU en Macédoine a largement contribué à éviter que ne s'étende un conflit dont l'histoire, en d'autres temps, nous a montré les ravages.

Je veux donc affirmer que l'ONU n'a pas failli à sa mission et que l'abnégation et parfois le sacrifice des soldats de la paix n'ont pas été vains.

C'est la grandeur de l'ONU que de remplir, pour le compte de la communauté internationale, les tâches les plus ingrates. Mais nul ne doit oublier que l'ONU est d'abord le miroir de la volonté des Etats. Elle est condamnée à l'impuissance, si elle n'en reçoit pas les moyens – et notamment les moyens financiers – nécessaires à son action. Sans le soutien de l'opinion publique, l'ONU n'est rien ! Son efficacité s'amoindrit ! Sa légitimité même s'estompe ! Car seule l'opinion publique internationale permet aux Etats d'exprimer une volonté politique forte ! Et seule la volonté politique des Etats peut permettre la paix !

Ce serait un signe d'espoir si la tragédie yougoslave permettait à l'opinion publique de prendre conscience du rôle essentiel qui est le sien au service des grands idéaux de la Charte des Nations unies.

Boutros Boutros-Ghali *est le secrétaire général de l'ONU.*

(© Die Zeit.)

Vers la paix sans l'Organisation ?

par Maurice Bertrand

L'ONU est aujourd'hui en question. L'administration Clinton aux Etats-Unis est décidée à la réduire à une existence précaire, en l'écartant de Bosnie et en refusant de payer ses contributions. Le Conseil de sécurité continue de produire des résolutions qui n'ont aucun effet. Et l'opinion publique, après avoir cru à une renaissance de l'Organisation à la fin de la guerre froide, est aujourd'hui lassée de ses échecs. La question de savoir si la suppression de l'ONU ne contribuerait pas à la clarification des problèmes de sécurité mondiale peut donc être légitimement posée.

La majorité des spécialistes s'élèvent contre une position aussi radicale. Ils énumèrent les services rendus dans le domaine humanitaire par le Haut-Commissariat aux réfugiés, l'Unicef, ou le Programme alimentaire mondial, ou, en matière d'environnement, de droits de l'homme, de population ou de développement social, par les grandes conférences sur ces sujets. Les réformateurs proposent par exemple d'accroître le nombre des membres du Conseil de sécurité, de créer un conseil de sécurité économique ou d'instituer une force permanente de « casques bleus ».

Il s'agit d'un faux débat. L'Unicef, le HCR ou le PAM pourraient exister, ou des grandes conférences être tenues, sans être rattachés à une organisation de type onusien. Et la possibilité de réformer l'ONU est une illusion : l'organisation mondiale n'est absolument pas réformable, vu les conditions posées pour tout amendement par les articles 108 et 109 de sa Charte. La discussion sur l'élargissement du Conseil de sécurité, ouverte depuis quatre ans à l'Assemblée générale, restera longtemps sans résultat. En fait, l'ONU est aujourd'hui un obstacle intellectuel à toute recherche sérieuse sur les institutions mondiales dont nous avons besoin à la veille du troisième millénaire. Il n'est sans doute pas nécessaire de la supprimer, mais il est indispensable d'oublier son existence pour pouvoir ouvrir un vrai débat sur les problèmes de sécurité. Depuis 1945, l'expérience a montré que les idées sur la paix à partir desquelles l'ONU a été conçue étaient erronées. L'on sait aujourd'hui que la *« sécurité collective »* de type répressif organisée par le chapitre VII de la Charte n'a jamais fonctionné, comme l'ont montré les innombrables agressions, y compris celles des membres permanents du Conseil de sécurité, qui ont été perpétrées depuis 1945, et ne peut pas fonctionner, parce qu'un Etat ne sacrifiera jamais la vie de ses soldats pour des intérêts qui ne sont pas les siens.

> Un obstacle intellectuel à toute recherche sur les institutions mondiales

Des méthodes différentes de construction de la paix ont été découvertes. La construction de l'Union européenne a montré qu'il était possible de transformer le paysage de la sécurité sur un continent où avaient été déclenchées deux guerres mondiales. A partir de 1970, l'expérience de la CSCE a, de son côté, réussi à créer à l'échelle intercontinentale un système de sécurité fondé sur la transparence des activités militaires, les mesures de confiance et de sécurité et la réduction contrôlée des armements.

Enfin, les connaissances sur les causes des guerres se sont accrues, à travers l'analyse des frustrations identitaires, qui expliquent aussi bien la montée du nazisme en Allemagne dans les années 30 que les repliements sur les intégrismes et les tribalismes qui suscitent aujourd'hui les conflits intraétatiques.

Il est donc devenu possible d'identifier plus aisément l'absolue nouveauté de la situation actuelle de sécurité. Il ne s'agit plus seulement d'éviter les agressions entre Etats. Les grandes puissances n'ont plus aucune revendication territoriale les unes à l'égard des autres. Le monde ne se trouve plus dans la situation d'*« équilibre des forces »* si chère aux théoriciens des relations internationales, en raison de l'énorme supériorité des Etats-Unis et de leurs alliés de l'OTAN. C'est au développement des conflits intraétatiques et à des menaces non militaires, du type déstabilisation économique et monétaire mondiale, montée du chômage et de l'exclusion, et risques de migrations massives, qu'il convient de faire face.

Dans ces conditions, le débat à ouvrir sur les modifications institutionnelles qui permettraient de mieux garantir la sécurité mondiale devrait s'organiser non sur la réforme d'un système onusien périmé et inadapté, mais sur :

– La manière d'accroître progressivement le consensus, à travers un système sérieux de négociations entre les grandes puissances et l'ensemble des autres pays, par exemple en élargissant le groupe des Sept à quelques grands pays du tiers-monde, en le dotant d'un secrétariat compétent et indépendant ;

– La poursuite de la réduction de la surcapacité militaire existante, aussi bien sur le plan nucléaire que conventionnel, en envisageant la signature de nouveaux traités ;

– La généralisation au niveau planétaire, éventuellement région par région, des méthodes de confiance et de sécurité de l'OSCE, par exemple en créant des organisations de même type en Asie, en Afrique et en Amérique latine ;

– Enfin, et surtout, la manière d'organiser collectivement la prévention des conflits, en particulier des conflits intraétatiques, en s'attaquant à leurs causes et en trouvant les ressources nécessaires pour financer les plans de développement et de sécurité qui seraient nécessaires.

Or tout ceci peut être entrepris sans l'ONU.

Maurice Bertrand *est conseiller honoraire à la Cour des comptes et ancien membre du corps commun d'inspection des Nations unies.*

Défis sur Internet

par Philippe Douste-Blazy

FAUT-IL avoir peur d'Internet ? En passant de l'utilisateur au consommateur, du bureau au domicile, les réseaux informatiques de communication nous font entrer dans une nouvelle ère. Quand on sait qu'Internet est anglophone à plus de 90 %, et que si vous y pianotez Bonaparte ou de Gaulle vous aurez toutes les chances d'obtenir des informations venant de bases de données d'universités américaines, on pourrait conclure aisément qu'un formidable défi nous attend et que, faute de le relever, c'est la pérennité de notre culture et de notre langue qui risque de nous échapper.

S'ajoute encore à notre trouble un vide juridique et déontologique apparent qui fait de ces réseaux des espaces de liberté, mais aussi des lieux où nos lois peuvent être contournées, niées, défiées. La liberté de cet espace de création et de récréation doit être préservée. En revanche, peut-on admettre l'accès du plus grand nombre, par ces réseaux, à la diffusion d'idées qui sont inacceptables pour les tenants des principes de la démocratie, de l'Etat de droit, de la dignité de l'homme ?

Avons-nous d'ailleurs suffisamment pris la mesure de ces enjeux, alors que le marché du multimédia n'est encore qu'émergent ? Il nous faut engager une action délibérée pour que, à travers les services que nous proposerons, notre culture soit présente grâce aux initiatives de nos créateurs, artistes, chercheurs. Cela suppose une vraie intervention de la puissance publique. Une bonne part de cette évolution sera réalisée par les acteurs privés, mais le marché ne peut garantir à lui seul un tel effort. C'est à l'Etat qu'il revient d'inventer les mécanismes incitatifs pour renforcer notre présence. Tel est l'esprit des plates-formes d'expérimentation qui vont être mises en place avec l'aide du gouvernement. Telle est aussi la démarche du ministère de la culture lorsqu'il ouvre le premier serveur ministériel sur Internet ou lorsqu'il décide de numériser cent mille ouvrages, en accord naturellement avec éditeurs et auteurs, et dans le respect de leurs droits.

Nous devons avoir clairement conscience que l'enjeu s'est déplacé du contenant vers le contenu, c'est-à-dire vers le programme, vers le service. Pourquoi ne pas envisager d'utiliser des sommes comparables à celles envisagées couramment pour la construction d'infrastructures, pour développer des contenus et une industrie multimédia. De telles initiatives nous permettraient-elles d'affronter dans une meilleure position la nouvelle bataille culturelle et industrielle qui s'annonce avec le numérique ? Oui, la présence de la culture française sur les réseaux passe par sa numérisation.

Si l'on admet que le contenu est en train de prendre le pas sur le contenant, il apparaît qu'une part importante de la production sera alimentée par le patrimoine culturel. Dans ce domaine, notre pays possède une inestimable richesse. Il nous reste à la rendre, massivement, accessible sur les nouveaux supports multimédias. Faute de quoi, d'autres utiliseront, pilleront ce patrimoine, comme ce fut le cas pour les trésors archéologiques. Souvenons-nous qu'il y a à peine trois ans une firme américaine avait tenté d'acheter les droits de toutes les œuvres exposées dans les musées nationaux français, pour les numériser et, ensuite, les exploiter.

Seule la présence de notre culture garantira celle de notre langue.

La valorisation de notre patrimoine sur ces réseaux pose aussi le problème de la protection et de l'usage des droits d'auteur. Protéger ces droits est notre première responsabilité. Les réseaux dépassant les frontières, il convient d'harmoniser les niveaux de protection. Mais notre seconde responsabilité consiste sans doute aussi à simplifier la gestion des droits d'auteur et des droits voisins, pour éviter de mettre notre culture « hors-jeu ».

Mais notre culture ne se réduit pas à la valorisation de notre patrimoine ou à l'utilisation de notre langue. Les créations d'aujourd'hui doivent aussi pouvoir être présentes et diffusées sur ces réseaux. Les grandes manœuvres américaines entre les géants de la communication de l'informatique et des télécommunications sont une autre preuve de la nécessité de maîtriser les contenus, et tout particulièrement les images.

> Des exemples récents nous ont montré que la face obscure de ces lieux de liberté d'expression existe aussi

La nécessité de renforcer, de développer nos industries cinématographique et de production audiovisuelle apparaît comme la première réponse à ces nouveaux défis. C'est cette impérieuse nécessité qui fonde mon action. La volonté et la vigilance du pouvoir politique dans ce domaine doivent être d'autant plus fortes que le discours ambiant actuel, qui se pare des atours d'un modernisme de façade, consiste à préconiser l'abandon d'une législation et d'une réglementation présentées comme obsolètes. Les quotas de diffusion, les obligations d'investissement dans la production seraient autant de vieilles lunes à ranger au rayon des accessoires.

Nul ne conteste le fait que notre législation et notre réglementation audiovisuelle doivent évoluer pour tenir compte du progrès technique. Faut-il, pour autant, légiférer *a priori* ? Anticiper un ultralibéralisme qui serait inéluctable ? Faut-il, en un mot, baisser la garde, alors que le combat commence à peine ?

Si notre législation doit évoluer, efforçons-nous, à tout le moins, d'éviter deux erreurs. La première consisterait à vouloir tout prévoir, tout régenter, tout organiser, alors même que chaque jour nous montre que les évolutions en cours ne sont ni définitives, ni entièrement prévisibles, ni parfaitement maîtrisables. La seconde, à anticiper et à amplifier une déréglementation effrénée qui, si elle est plausible, n'est jamais certaine, comme nous l'a montré la lutte menée pour l'« exception culturelle » dans le cadre des négociations du GATT.

N'y aurait-il pas un paradoxe coupable à prendre des mesures de déréglementation qui affaibliraient notre industrie de production audiovisuelle et cinématographique, alors que tout le monde s'accorde à penser que c'est dans ce secteur que les emplois et les marchés de demain sont les plus prometteurs ? L'exemple de pays voisins où l'ultralibéralisme de l'audiovisuel a conduit au déclin du cinéma n'est pourtant pas si lointain.

Aux Etats-Unis, ce sont les sociétés de production qui rachètent les chaînes de télévision. En France, nous avons la chance d'avoir des diffuseurs – chaînes de télévision privées et publiques – puissants. D'avoir des opérateurs qui disposent de tous les moyens et savoir-faire nécessaires pour réussir dans le numérique et les bouquets satellitaires. Des alliances sont nouées. D'autres se noueront. Aux pouvoirs publics de ne pas contrarier ces stratégies et de les accompagner, le cas échéant, en facilitant par exemple le choix d'un seul décodeur équipé de plusieurs systèmes de contrôle d'accès.

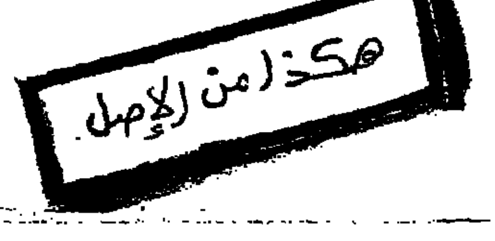
La déréglementation ne doit pas conduire à une absence totale de contrôle sur les contenus. Des exemples récents nous ont en effet montré que la face obscure de ces lieux de liberté d'expression existe aussi. Face à cette menace et au vide juridique qui peut exister, il nous faut trouver les moyens de garantir, sur notre sol, nos lois républicaines. Pour cela, il me semble que le maillon pertinent est celui de la commercialisation des services. Pour Internet nous devons pouvoir intervenir, comme l'a fait la justice allemande, à l'échelle du centre serveur installé en France.

Pour la diffusion par satellite, nous pourrions utilement nous inspirer de dispositions analogues à celles prévues par le Broadcasting Act anglais.

Ce qui permettrait de poursuivre toute personne morale ou physique ayant contribué à la réception ou à la commercialisation de services payants qui tenteraient de détourner les réglementations française et européenne.

Au-delà de ces adaptations, que nous pouvons réaliser sur le plan interne, si nous voulons éviter que ces extraordinaires instruments de communication et d'expression que sont les réseaux informatiques grand public ne soient ternis par telle ou telle exploitation abusive, extrémiste, je pense qu'une initiative s'impose, certainement à l'échelle de l'Union européenne, peut-être à celle du G7, pour définir les règles minimales qui nous semblent indispensables pour garantir un usage de ces nouvelles technologies conforme aux principes démocratiques que partagent les pays occidentaux.

Philippe Douste-Blazy *est ministre de la culture.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les langueurs de la presse parisienne

Suite de la première page

De 1944 à 1969, le quotidien fondé et dirigé par Hubert Beuve-Méry offre ainsi l'image d'un journal janséniste. La parcimonie y a valeur de dogme et les salariés ont durablement intériorisé une réplique célèbre de leur « patron » : « *Nous sommes pauvres et entendons le rester.* » Patrick Eveno, se fondant sur une documentation exceptionnelle, nuance pourtant fortement le chromo.

Ainsi révèle-t-il que *Le Monde*, dès ses premiers exemplaires, fut bénéficiaire et que Hubert Beuve-Méry, en gestionnaire avisé, plaça les fonds dégagés en Bourse. En 1952, le portefeuille de titres du journal atteint de la sorte l'équivalent de 2 millions de francs, dont un tiers sous forme de lingots d'or. Mieux, *Le Monde*, au cours de ce premier âge, ne dédaigne aucun des outils les plus modernes, au point de commander à un institut, en 1954, un sondage sur ses lecteurs parisiens.

Voilà qui étonnera sans doute plus d'un ancien rédacteur. Mais le succès commercial du *Monde* s'appuie bien, dès les années 50, sur une double exigence rédactionnelle qui se caractérise par le devoir de distraire et l'impérieuse nécessité d'informer. La dénonciation de la torture en Algérie et la rigueur dans le traitement de l'information assoient l'autorité morale du quotidien, tandis que ce dernier ne néglige aucunement l'actualité sportive ou la mode, sujets largement traités.

La période qui court de 1970 à 1982 présente davantage de contrastes. En apparence, *Le Monde* de Jacques Fauvet surfe sur les succès. Les ventes s'envolent jusqu'en 1981 avec un pic en 1979 (445 372 exemplaires). Mais Patrick Eveno relève, parmi d'autres, trois signes inquiétants. Primo, la marge commerciale tombe bientôt en dessous de 5 % avant de se dissoudre complètement. Secundo, la croissance du nombre des rédacteurs (185 en 1976) se double d'une inflation de la pagination. Tertio, la prééminence progressive d'une administration tout à la fois en quête d'un projet d'entreprise et imposante au point de représenter la moitié des emplois apparaît entre les journalistes de la rédaction et les ouvriers du Livre.

PÉCHÉ D'ORGUEIL

Le tableau est saisissant. La prospérité financière du premier âge, brusquement évanouie dans les années 70, semble définitivement appartenir au passé à partir des années 80. L'entreprise connaît pourtant des sursauts et la diffusion d'heureuses embellies. Chaque crise la détermine davantage à se doter d'outils de gestion plus fiables. Chaque tempête la contraint à réviser quelques dogmes. Ainsi les mesures radicales proposées par André Laurens en 1984, comme la vente de l'immeuble de la rue des Italiens ou l'entrée des lecteurs dans le capital de la SARL, sont-elles repoussées par les actionnaires pour être finalement reprises avec succès par son successeur, André Fontaine.

L'intérêt majeur de la thèse de Patrick Eveno est cependant de bousculer cette chronologie bien sage. En étudiant au scalpel les investissements industriels du *Monde*, il débusque un goût ancien et immodéré pour les projets mirobolants. La décision de créer une imprimerie à Saint-Denis, à la fin des années 60, entraîne de fait une faramineuse augmentation des coûts au moment même où la croissance se retourne. L'entreprise connaît alors son premier plan d'austérité fin 1971, rançon d'un pari téméraire fondé sur l'idée que l'indépendance d'un journal ne peut se concevoir sans la propriété de son imprimerie.

Quelque vingt ans plus tard, *Le Monde* commettra, selon Patrik Eveno, le même péché d'orgueil, en construisant à Ivry-sur-Seine une usine ultramoderne, oubliant cette vertu cardinale, la prudence. Au point qu'Alain Minc pourra un jour noter devant le conseil de surveillance que la dérive des comptes est décidément inscrite « *dans les gènes de l'entreprise* ».

UN PROJET D'ENTREPRISE

Depuis quand ? Depuis plus longtemps qu'on ne le croit, répond Patrick Eveno, qui propose un nouveau découpage chronologique : la fondation (1944-1958), l'expansion (1958-1976), les crises (1976-1994). C'est dire que le défaut d'une gestion serrée n'est pas récent. C'est dire que *Le Monde*, si souvent décrit comme le journal des élites, porteur d'un grand projet de modernisation de la société française, a longtemps failli dans l'élaboration d'un projet d'entreprise viable.

Le surdimensionnement répété de ses imprimeries en demeure le symptôme. Mais il ne peut masquer l'interrogation profonde qui marque la thèse de Patrick Eveno sur les structures de décision au sein du *Monde*. En 1977, une remarque de Hubert Beuve-Méry, puisée dans les comptes rendus du conseil de surveillance, synthétise crûment le problème : « *Aucun organisme n'est habilité à dire non, ce qui rend le rôle des gérants écrasant.* » C'était souligner la dilution de l'autorité au *Monde* en visant la Société des rédacteurs, qui détenait alors 40 % des parts de la SARL.

En quelques mots, le directeur-fondateur résumait la profonde originalité d'une histoire qui a largement remis le destin du *Monde* entre les mains de ses journalistes sans leur en confier absolument toutes les clés. En conquérant leur indépendance en 1951, en obtenant de Hubert Beuve-Méry lui-même son ample confirmation en 1968, la rédaction a obtenu le pouvoir d'inscrire une démocratie inédite au cœur de l'entreprise.

Cadeau tout à la fois superbe et risqué. Responsabilité écrasante et galvanisante. Voilà qui oblige à défier un environnement peu favorable et contraint un journal soucieux de son projet rédactionnel à inventer un projet d'entreprise. Jean-Marie Colombani l'a exprimé d'une phrase: «*Il faut transformer* Le Monde *d'une machine à produire du déficit en une machine à produire du bénéfice, seule condition de la véritable indépendance.* » Telle est la condition de la survie de l'aventure intellectuelle du *Monde* dans un paysage médiatique pour le moins déprimé.

Laurent Greilsamer

★ La thèse de Patrick Eveno a été soutenue devant un jury composé de Jacques Marseille, directeur de thèse, et de Jean-Noël Jeanneney, Jean Planchais, Alain Plessis et Antoine Prost.

RECTIFICATIF

FONCTION PUBLIQUE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 2 février, le nombre de jours de formation accordés aux fonctionnaires, sur la période 1993-1995, est de quatre pour les agents de catégorie C et de trois pour les agents de catégories A et B.

Le Monde

ÉDITORIAL

Franco est mort

LE refus, mardi 6 février, de la justice belge d'extrader vers l'Espagne deux militants présumés de l'organisation séparatiste basque ETA, accusés d'avoir prêté assistance aux auteurs d'une tentative d'assassinat, a, une nouvelle fois, souligné une des lacunes les plus graves de l'unification européenne. La mort, le même jour, à San Sebastian d'un avocat socialiste tombé sous les balles des indépendantistes, a encore aggravé la querelle entre Madrid et Bruxelles. Certes, les préoccupations électorales, à moins d'un mois des législatives du 3 mars, ne sont pas totalement absentes de la colère des dirigeants espagnols. De même doit être pris en compte le soutien d'une partie de l'opinion flamande, au nom d'une solidarité entre « peuples opprimés », aux thèses les plus radicales du mouvement basque.

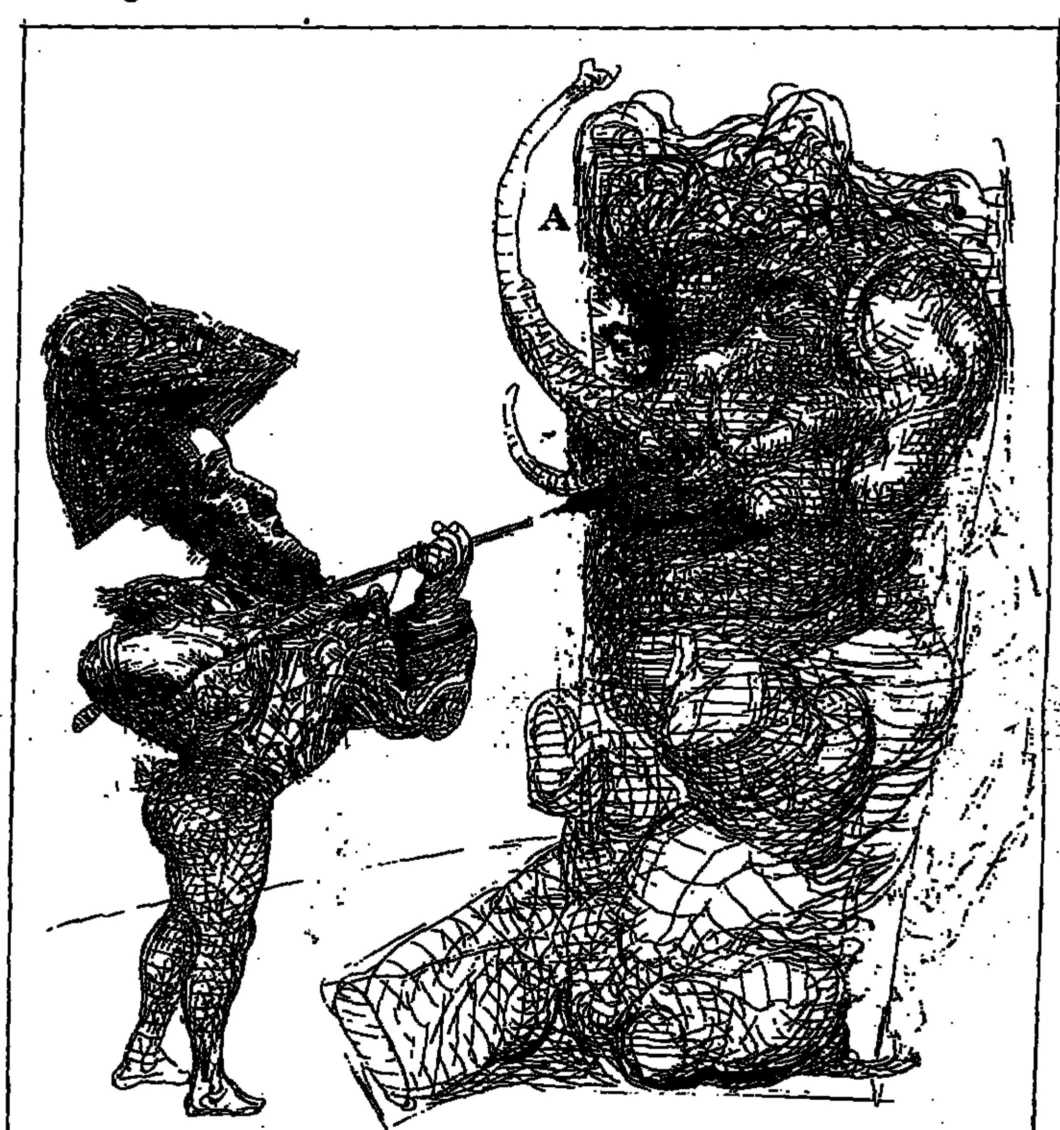
Reste la question : comment deux pays, tous deux membres de l'Union européenne et, qui plus est, signataires des accords de Schengen, peuvent-ils ne pas avoir la même conception de la justice ? Les Espagnols considèrent les deux militants comme des « terroristes », alors que les Belges sont plus circonspects. Mais si l'extradition vers des Etats dictatoriaux de militants exposés à une justice expéditive reste un crime, le refus de confier aux tribunaux d'une nation amie, démocratique, et membre de la même famille deux personnes sur lesquelles pèsent les plus graves soupçons relève soit de l'absurdité, soit de la mauvaise foi. Franco est mort depuis vingt ans, on devrait le savoir à Bruxelles, et la répression envers le peuple basque a cessé pour laisser place à une large autonomie, la plus large jamais accordée à une région européenne.

Si tout l'arsenal réglementaire est prévu dans les moindres détails pour assurer la circulation d'un produit agricole ou industriel, les pays européens campent jalousement sur leurs prés carrés dès qu'il s'agit de juger un de leurs citoyens. Du fait des accords de Schengen, les policiers français peuvent poursuivre un malfaiteur en Belgique et réciproquement. Mais qu'un juge belge soupçonne un homme d'affaires français de malversation, il n'a aucun recours si la justice française lui refuse sa coopération. Les gouvernements, jaloux de leurs traditions, se sont refusés à accepter dans ce domaine des structures d'arbitrage.

Cette opacité des frontières juridiques ouvre la route aux dérapages, comme l'illustre la déplorable affaire des GAL, ces escadrons de la mort chargés par le régime espagnol d'assassiner les militants de l'ETA sur le territoire français. Lorsque la justice est entravée, la place est souvent libre pour toutes les dérives de la raison d'Etat.

Face à la menace terroriste, qu'elle soit irlandaise, corse ou basque, les Etats européens se doivent de faire front. D'autant que la poursuite de l'unification européenne rend encore plus caduque la lutte sanglante des « indépendantistes ». Dans une Europe ouverte, leur combat n'est plus que celui de clans dont la violence pour la violence reste la seule raison d'être.

Ecologie *par Carlos Nine*



REVUE DE PRESSE

L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI
Jean-François Kahn

■ Même s'il n'irradie pas la tendresse, fort peu porté qu'il est sur la romance glamour ou la java canaille, Alain Juppé fait preuve dans la tourmente de caractère et de sang-froid. Au demeurant, ni sa compétence technicienne ni son intelligence analytique ne sont ici en cause. Alors, où est le problème ? C'est assez simple : le gouvernement, par suite d'une gravissime erreur d'aiguillage, a emprunté une mauvaise route qui le conduit droit dans le mur. Il en a pris conscience. Mais il ne sait plus comment se dégager sans donner l'impression qu'il change de cap pour la deuxième fois. (...) Donc le gouvernement tente d'infléchir, au jour le jour, une politique économique dont il n'ose pas avouer, de peur d'agiter les marchés et d'exciter les médias, qu'elle est devenue caduque. Alors, il bricole. Il ruse.

FRANCE-INTER
Philippe Bardonnaud

■ Natalité et confiance : malgré les réserves émises ici et là, on ne peut s'empêcher, en matière économique, de lier les deux termes. Avec une petite année de décalage, les courbes de la natalité et du chômage présentent une symétrie incontestable. Le taux de chômage diminue-t-il en 1994 ? On constate en 1995 une remontée du taux de natalité. Ce que les statisticiens expriment avec des mots compliqués, chaque Français peut le comprendre : depuis qu'il est possible de déterminer facilement la date de naissance de ses enfants, on ne se lance dans la grande aventure de la procréation que lorsqu'on a au moins quelques assurances, sinon des certitudes, sur son avenir.

Les sectes sous le regard des sociologues

UN « *MURUROA socio-religieux !* », s'est exclamé Massimo Introvigne, directeur du Centre d'étude des nouveaux mouvements religieux de Turin, à propos du rapport parlementaire sur les sectes, qui devait être débattu jeudi 8 février à l'Assemblée nationale. En effet, le colloque de l'Association française de sociologie des religions, qui s'est tenu les 5 et 6 février à Paris, a tourné au réquisitoire contre le rapport Guyard, accusé de nourrir un solide parti pris antisectes et d'ignorer tous les travaux universitaires et scientifiques sur le sujet pour ne retenir que les investigations policières (renseignements généraux) et les analyses des associations spécialisées dans la lutte contre les groupements religieux minoritaires.

« *Pourquoi les mêmes pratiques agressives de marketing et de recrutement sont-elles considérées comme licites dans le domaine commercial et illicites dans le domaine symbolique ?* », a demandé par exemple Jean Baubérot, historien du protestantisme, directeur au CNRS et à l'Ecole pratique des hautes études. Sur la base des « critères de dangerosité » introduites par ce rapport (*Le Monde* du 11 janvier), il faudrait fermer au plus vite tous les noviciats et couvents monastiques, a également ironisé la sociologue Danièle Hervieu-Léger.

Deux logiques s'affrontent ainsi pour traiter de la question des sectes. La logique militante, d'abord : c'est principalement celle des associations antisectes (comme en France l'Association de défense de la famille et de l'individu et le Centre Roger-Ikor contre les manipulations mentales), qui manifestent parfois le même sectarisme que celui qu'elles prétendent combattre, au risque de créer un climat de « chasse aux sorcières ». Cette logique, selon les spécialistes universitaires, rejoindrait de plus en plus celle des médias, qui jouent sur l'émotion légitimement soulevée dans l'opinion par les affaires d'embrigadement de mineurs ou par les suicides collectifs. Mais elle repose sur des analyses très réductrices et aboutit à des conclusions (« *Il faut interdire les sectes* ») dangereusement péremptoires.

A cette logique militante, qui serait celle du rapport Guyard, les sociologues de la religion opposent une logique de neutralité, invoquée au nom des grandes libertés de conscience, de religion, de culte et d'expression. C'est elle qui leur interdit par exemple d'employer le mot de « secte » et les conduit à ne parler que de « groupes religieux minoritaires ». Ils ne croient pas à l'abus de termes comme celui de « lavage de cerveau » et estiment que la diabolisation actuelle de prétendues sectes risque de conduire à leur marginalisation sociale et à une aggravation des maux qui leur sont reprochés.

A la différence des médias incriminés, les chercheurs ont pour eux de pouvoir disposer du recul historique pour examiner les faits, établir des comparaisons, échanger des données. Ainsi n'est-il pas faux de rappeler que l'Armée du salut, qui est aujourd'hui une honorable association caritative, candidate au prix Nobel de la paix, fut l'objet, au siècle dernier, des plus violentes campagnes, du type de celles qui sont à présent menées contre des groupes sectaires. Les femmes « salutistes » étaient accusées de harcèlement sexuel, pour des raisons de recrutement d'adeptes, comme le fameux « *flirty-fishing* » encore reproché aujourd'hui aux ex-Enfants de Dieu.

ATTEINTE AUX LIBERTÉS

Ce n'est donc pas une mince question que celle posée par les universitaires spécialistes des religions. Si aucune complaisance contre les sectes dangereuses ne doit être tolérée, la stigmatisation sociale dont sont l'objet des groupes religieux très minoritaires, victimes d'amalgame, ne risque t-elle pas de porter atteinte à des libertés essentielles ?

Par ce biais, c'est aussi toute la question du statut du religieux dans la société qui rebondit. On peut par exemple observer que des forces aussi historiquement typées et opposées que le catholicisme et le laïcisme sont en train de se « *réconcilier* » sur le dos de nouveaux mouvements religieux. Dans les associations antisectes, ne trouve-t-on pas en effet, au coude à coude, des militants catholiques (y compris des membres du clergé) et des francs-maçons ? Le désenchantement du politique et la dérégulation du « monopole » catholique (par la crise des pratiques et de l'autorité) ont en effet conduit à une prolifération des croyances et à une nouvelle ère de pluralisme religieux, dont l'Eglise catholique et la République laïque auraient d'égales raisons de se méfier. L'analogie est facile à faire avec la question de l'intégration de l'islam, pour laquelle la hiérarchie catholique aussi bien que le gouvernement laïque ne semblent guère pressés et invoquent également les lois de « séparation ».

Il est vrai que les critères de dangerosité d'une secte sont toujours sujets à caution, que des groupements religieux ont pu être persécutés sur de simples dénonciations et que les « délits », au sens strict, ne sont pas aussi nombreux que ceux généralement reprochés aux sectes. Pourtant, face à une radicalisation de certains groupes faciles à repérer, à des cas majeurs d'escroquerie et de manipulation mentale, à des violences, y compris corporelles, touchant des mineurs, à des moyens de plus en plus sophistiqués pour échapper à la justice, le moment n'est certainement pas venu de baisser la garde devant l'emprise croissante des sectes.

Henri Tincq

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 9 FÉVRIER 1996

ALBERT CAMUS
Une vie
d'Olivier Todd.
Gallimard, 858 p., 180 F
(en librairie le 13 février).



SERGE LIDO/SIPAPRESS

Albert Camus.
Né en 1913, prix Nobel en 1957 à quarante-quatre ans, Albert Camus est mort le 4 janvier 1960 dans un accident de la route. L'auteur mondialement célèbre d'un des classiques du XX[e] siècle, L'Etranger (1942), était aussi journaliste (il dirigea Combat de 1945 à 1947), philosophe, essayiste, auteur de théâtre, polémiste et objet de polémiques qui durent encore. Parmi ses livres les plus connus et les plus commentés : Noces (1939), La Chute (1956), Le Mythe de Sisyphe (1942), Caligula (1944), La Peste (1947), Les Justes (1949), L'Homme révolté (1951).

Camus, genèse d'une exigence

Le fils d'une Algéroise illettrée tire, de l'Absurde, une morale, et s'y maintient, en pleine « guerre froide » intellectuelle

L'accident fatal du Prix Nobel date d'il y a trente-six ans ; sa biographie la plus fouillée, signée Herbert Lottman (Seuil, 1978), remonte à près de vingt ans. Des archives se sont ouvertes, entretemps ; des langues se sont déliées. Des témoins vont disparaître. Les idéologies, dont Camus était très seul à annoncer la fin dès 1957, se sont écroulées avec le mur de Berlin. Le moment était venu de se poser à nouveau la question propre à toute biographie réussie et qui tient, en l'occurrence, du prodige : comment, d'une naissance pauvre, d'une jeunesse fragile, d'un tempérament douteur, d'un milieu hostile, d'une position atypique, Camus a façonné le destin littéraire du demi-siècle le plus visionnaire et le plus fêté, à l'égal d'un Classique ?

Fêté, c'est peu dire. Le triomphe récent du posthume *Premier homme* a confirmé les sondages qui placent son auteur en tête des écrivains français reconnus, devant Pagnol et Dard, Sartre arrivant loin derrière. Camus est de son temps – et au-delà – en ce qu'il reflète l'Absurde des années 40, la révolte des années 50, et qu'il anticipe l'abandon actuel du politique pour la morale.

Contrairement aux à-peu-près de la chronique germanopratine, Camus n'est pas un « existentialiste ». Il est nourri des Grecs, de Plotin, d'Augustin et de Pascal, plus que de Hegel et de Husserl ; de Nietzsche et de Dostoïevski, plus que de Marx. Athée résolu, il refuse de remplacer Dieu par l'Histoire.

Politiquement, son parcours le distingue. Poussé vers le PC algérien par son maître Jean Grenier, à titre d'*« expérience »*, il pressent que l'anticolonialiste et le créateur, en lui, s'en tiendront à distance. Il ne saurait condamner la démocratie. Le cynisme d'un Aragon lui répugne, comme d'ailleurs celui de de Gaulle redoutant devant lui qu'une *extension du vote en Algérie* n'*« amène cinquante bougnoules à la Chambre »*. A gauche de toutes ses fibres, malgré lui, malgré elle, par hantise de l'*équité sociale* et attachement à l'*« utopie collectiviste »*, il n'hésiterait pas à *« se dire de droite, si la vérité s'y trouvait »*. Pas de politique sans morale ! Ni bourreaux ni victimes ! Ces devises ont de quoi lui aliéner tous les camps.

La cohérence dont rayonnent son soutien ardent aux républicains espagnols, sa résistance, et son silence déchiré sur l'Algérie, il ne la tire pas d'un credo partisan, mais d'une droiture éthique, dont il accepte qu'elle le diminue ou le ridiculise aux yeux des moins ironiques.

L'auteur du *Mythe de Sisyphe* en tient pour un christianisme sans Providence. Si Dieu n'existe pas, tout n'est pas permis. En matière privée, le don juan allègrement polygame et peu doué pour la conjugalité juge *« stupide »*, avec le Baudelaire des *Femmes damnées*, de vouloir *« mêler l'honnêteté aux choses de l'amour »*. Mais le citoyen n'exclut pas le catéchisme laïque, ni la sainteté sans ciel ni raison. Le Rieux de *La Peste* y tendra. S'il entre *« du hasard dans les opinions politiques »*, comme le lui objectait Marcel Aymé, il n'y a pas de hasard à *« choisir ce qui vous déshonore »*.

Tant de rectitude oblige à prêcher d'exemple. L'époque ne s'y prête pas. Ses ennemis peineront pourtant à le prendre en défaut. L'Occupation le fait sortir de son pacifisme, non sans risques. Ses éditoriaux de *Combat* témoignent d'une logique sans faille. Les passes d'armes avec Mauriac sur l'épuration des collabos n'empêchent pas qu'il est un des rares résistants à signer pour la grâce de Brasillach, et pour celle de Rebatet, qui l'oubliera ignoblement. Il est seul à dire l'horreur d'Hiroshima, en août 1945. Sur le drame algérien, qui l'écartèle entre sa solidarité de *« petit Blanc »* et un anticolonialisme excluant la violence aveugle du FLN, il choisit l'irréalisable *« trêve civile »*, puis un mutisme que ne résume pas le fameux et réducteur *« Ma mère avant la justice »*, lancé lors du Nobel, en 1957.

Le genre biographique prend toute sa raison d'être lorsque, au-delà des curiosités légitimes, il éclaire la formation d'une pensée, d'un art. Sans jamais suggérer sa propre explication, Olivier Todd accumule les éléments propres à nous faire apercevoir la genèse de ce que fut l'exceptionnelle EXIGENCE camusienne.

A l'origine, il y a la naissance entre misère et soleil : un père caviste, tué en 1914 peu après sa naissance, et une mère illettrée, la *« silencieuse »*, à qui Albert dédiera *Le Premier Homme (« À celle qui ne pourra jamais lire ce livre »)*, la même qui dira, à propos d'une visite de son fils à l'Elysée : *« Ce ne sont pas des gens comme nous »* (ou *« pour nous »*, les versions diffèrent), et dont le sourire, radieux de bonté, clôt les cahiers-photos du livre de Todd. Cette gêne dont le fils a honte, et *« honte d'avoir honte »*, c'est ce qui ne cessera de le distinguer des intellectuels bourgeois en mal de dédouanement, tel Sartre. Il n'aura que faire d'aller au peuple, *vu qu'il en vient*. Cela aide à rester tolérant.

Il y a une singularité de la misère sous le soleil. Le second n'atténue pas la première, comme le veut une légende commode. Il lui adjoint un sens naturel du tragique, et une joie de vivre sans égale, patriote d'elle-même. La plage et les colonnes de Tipasa écrasées de lumière marquent la pensée de l'auteur de *Noces*, autant que sa sensualité.

> *« A première vue, la vie de l'homme est plus intéressante que ses œuvres. Elle fait un tout obstiné et tendu... Le roman, c'est lui » (Carnets II)*

L'Afrique porte aux amitiés multipliées, aux rêves de phalanstères, sans émousser le goût de la solitude altière, péremptoire. *« Bergson m'a déçu »*, ne craint pas d'affirmer le lycéen. *« Il est fatigant de mépriser »*, dit-il ; on le voit souvent affecté par cette lassitude-là, autant que par ses rechutes de tuberculose, autres blessures d'où naîtront l'angoisse des voyages, la crainte de ne pas aller au bout de l'œuvre programmée, l'insatisfaction, et plus généralement l'impression de se trouver *« en haute mer : menacé au cœur d'un bonheur royal »*. Gary dirait : mourir de soif au bord d'une fontaine. L'hellénisme et l'augustinisme d'avant la conversion ont formé la pensée. Pour le style, ce sera une synthèse entre le frémissement lyrique à la façon de son ami René Char et le moralisme à maximes drues, venu de Pascal, de Nietzsche. Chez les vivants, ses préférences vont à Gide, Malraux, Montherlant. Une tendresse spéciale le porte vers les enfants de pauvres comme lui : Guéhenno, Guilloux. Un regret nous saisit à voir bêtement s'étioler l'amitié avec Pascal Pia, ce complice méconnu et farceur, à qui l'unit une même allergie aux bassesses parisiennes.

Ces bassesses, il faut bien voir qu'elles lui viennent surtout de ceux dont on le croit proche, la famille sartrienne.

A la fin de l'Occupation, les auteurs à succès de *La Nausée* et de *L'Etranger* copinent dans les « fiestas » ou dans les « boîtes », dont le dragueur Camus est si friand qu'il traînera un soir, dans les dancings de Rio, le thomiste et peu fêtard Etienne Gilson. Or cette complicité de virées nocturnes ne résiste pas à la première divergence littéraire. Après avoir recommandé à son chroniqueur Francis Jeanson de traiter *L'Homme révolté* avec *« courtoisie »*, le directeur des *Temps modernes* publie un éreintement d'une violence presque outrageante, et taxe l'auteur ami, après une réplique de ce dernier, d'*« incompétence philosophique »*, doublée, en privé, de *« morgue moralisatrice »* ; dédain de l'agrégé pour le licencié ? Dans les portraits à clefs des *Mandarins* (Goncourt 1954), Simone de Beauvoir achève le lâchage, en réglant on ne sait quels comptes avec le trop séduisant « hidalgo ». A la mort de Camus, Sartre se rachètera, à ses yeux plus qu'aux nôtres, avec un éloge funèbre resté fameux, où son bulldozer dialectique réduira leur « brouille » à *« une autre manière de vivre ensemble »*, rendant hommage à *« l'humanisme têtu, étroit et pur »* du disparu.

« Une belle page à écrire », aurait-il commenté froidement devant des intimes, croyant nier une probable émotion et, qui sait ?, du remords. N'empêche : leurs relations ont relevé du malentendu. Peut-être y entrait-il tout simplement une jalousie de mâles. *« Tu as vu ma gueule ? »*, aurait répondu Sartre à Camus, qui s'étonnait de ses efforts pour séduire, lui qui n'avait qu'à paraître et chalouper un paso-doble. Le désaccord est plus radical : sur les engagements politiques, que Sartre pousse alors à l'outrance, par complexe de bourgeois, et sur la vie même d'écrivain, où tout les oppose.

Sartre a grandi dans la grisaille de Montparnasse et du Havre ; Camus, dans la lumière blanche d'Alger. L'un est imprégné de germanisme, l'autre de Grèce. Le premier se sait du génie et écrit comme il respire ; le second désespère d'en avoir, et peine. Ici, la confiance en soi confinant à la suffisance ; là, le doute d'écorché vif, qui se repose de la vacherie parisienne dans la fraternité des stades et du théâtre, seuls endroits où, pour lui comme pour *Le Misanthrope*, d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Ce chapitre des frères ennemis est le seul où Olivier Todd se départ de son flegme d'historien anglomane. Il marque à Sartre une sévérité – la préface à Fanon est jugée *« presque fascisante »* – que n'annonçaient pas ses faiblesses filiales de naguère. *« Ces années-là*, écrit-il, *il faut du courage pour prendre Sartre de front. »* Du courage, on sait que Todd n'en manque pas. Sans doute le dépit est-il mauvais conseiller.

Il est vrai qu'il ne cède pas davantage à l'indulgence, s'agissant de Camus, comme il est fréquent et compréhensible chez les biographes, après tant d'années passées à vivre dans l'intimité de leur sujet. Dans la seule « conclusion » où il laisse libre cours à l'essayiste – 11 pages sur 858 ! –, Todd s'autorise sur Camus des mots comme *« grandiloquence »* ou *« emphase »*, qui sont moins des traces d'agacement que des gages de la neutralité lucide attendue d'un tel travail.

La lecture de cette « vie » laisse l'impression d'une tâche imposante et jamais pointilliste, toujours nécessaire dans le titanesque. Même si l'on croit bien connaître Camus, on en apprend énormément sur cette œuvre à la fois planifiée et souvent interrompue, sur cette vocation impérieuse qu'aucune consécration ne rassurait, sur l'apparente *« froideur »* où Bernard Shaw a bien vu l'apanage de l'artiste.

A l'image de son personnage, et avec le goût de romancier que conserve l'archiviste, Todd mêle notations sensuelles et aphorismes, minutie anglo-saxonne et moralisme à la française. Ni démystificateur, ni hagiographe, il se situe, en écrivain, au cœur de toute entreprise littéraire, ce *« combat intolérable avec les mots »* dont parle Eliot.

Si le compliment ne risquait de le heurter dans son désamour pour Sartre, on dirait volontiers que Todd a gagné, avec Camus, le pari fou que s'était fixé *L'Idiot de la famille* pour Flaubert : tout dire, sur un homme, de ce qui peut en être dit.

Bertrand Poirot-Delpech

le feuilleton

De Pierre Lepape

Chers excentriques



LAVENGRO. LE MAÎTRE DES MOTS
(Lavengro, the Scolar, the Gypsy and the Priest)
de George Borrow.
Traduit de l'anglais par André Fayol
éd. José Corti, 660 p., 180 F.

FLATLAND
(Flatland. A Romance of Many Dimensions)
d'Edwin A. Abbott.
Traduit de l'anglais par Philippe Blanchard
éd. Anatolia, 170 p., 109 F.

Faute de mieux, on les appelle des excentriques : des particules libres dans le champ de la littérature. Inclassables, rétifs à l'institution, à ses rites et à sa pompe, ils sont à la cohorte des auteurs classiques ce que les francs-tireurs ou les guérilleros sont à la troupe régulière. Désordonnés, inattendus, n'obéissant qu'à leurs propres lois, ils paient chèrement leur originalité. L'histoire littéraire, qui fait les réputations, se venge de ceux qui l'ignorent. George Borrow demeure inconnu du *Dictionnaire universel des littératures*, qui recense pourtant une dizaine de milliers d'écrivains. Quant à Edwin Abbott, il n'a pas même droit à une courte mention dans le *Cambridge Guide to Literature in English*, dont la réputation d'ouverture n'est plus à faire. Au point qu'on peut se demander s'il a jamais existé et si les quelques indications biographiques que nous en donne son éditeur – un pasteur anglican, exégète de Shakespeare et qui vécut entre 1838 et 1926 – ne sont pas inspirées par la fantaisie.

L'écrivain excentrique est souvent britannique. Sans doute faut-il en chercher la raison dans ce mélange de rigidité des hiérarchies sociales et de dispersion de l'autorité politique et religieuse qui a si longtemps marqué l'histoire de la Grande-Bretagne. En France, le centralisme assimile, ou réprime ce qu'il ne parvient pas à assimiler. Outre-Manche, on admet les îlots de liberté, à condition qu'ils demeurent soigneusement isolés du reste de la société. En littérature comme ailleurs. Le cas de George Borrow est exemplaire à cet égard (1). Il est né en 1803 dans le Norfolk. Jusqu'en 1816 il a parcouru l'Angleterre et l'Irlande, de caserne en caserne, à la suite de son père, qui était sergent recruteur. Scolarité hachée, irrégulière ; d'autant plus qu'au cours de ses pérégrinations le jeune Borrow étudie les langues et les dialectes des populations qu'il rencontre : les Gallois, les Ecossais, les Irlandais, les Gitans. Bientôt il apprendra l'allemand, le danois, puis une trentaine d'autres langues au hasard de ses passions et de ses occupations.

Il tâte un moment à Londres, à dix-neuf ans, du métier d'écrivain, mais les exigences despotiques de son éditeur, Sir Richard Philips, autant que la maigreur de son salaire le jettent bientôt de nouveau sur les routes. Il vagabonde jusqu'à sa trentième année. Puis il devient vendeur de bibles pour la puissante Société biblique. Le voilà donc à Moscou où il traduit et imprime les deux Testaments en mandchou et rêve de les introduire en Chine et en Sibérie. Il échoue, mais repart pour le Portugal puis pour l'Espagne où non seulement il propage des Evangiles pas très catholiques, mais en répand des versions gitane et basque. Cela dure sept années, entrecoupées de quelques séjours en prison, de longues et aventureuses randonnées avec ses amis romanichels et de tentatives pour faire publier les vieilles chansons galloises et danoises qu'il a traduites. En 1840, il se marie, rentre en Angleterre et écrit. Son livre sur les Gitans d'Espagne, *Les Zincali*, intéresse. Son récit, *La Bible en Espagne*, connaît un énorme succès, amplement mérité (2). Borrow prépare son autobiographie, *Lavengro*. Va-t-il enfin se fixer ? Pas encore. Il repart pour l'Europe centrale et orientale, essaie en vain de se faire nommer consul en Chine, et, de retour dans son île, il la parcourt en tous sens, le plus souvent à pied. Il marchera ainsi jusqu'à sa mort, en 1881.

Paru en 1851, *Lavengro* n'a pas, et de loin, connu le succès de *La Bible en Espagne*. Friande d'exotisme, l'Angleterre romantique n'a pas voulu se reconnaître dans le miroir tumultueux et ironique que lui tendait Borrow. Qu'on puisse la traiter avec la même verve picaresque que les gueux espagnols lui semblait un affront à sa grandeur et à sa respectabilité. D'autant que Borrow n'a guère le goût des larmes qui adoucissent les potions les plus amères ; il n'est pas Dickens. Son récit n'en est que plus extraordinaire. Borrow raconte sa vie – à laquelle il mêle, sans doute et dans des proportions indéterminables, une part du rêve de sa vie. Et c'est, à chaque page, un miracle d'observation, d'astuce, d'invention et de fantaisie. C'est un roman de formation, comme Goethe en avait fourni le modèle avec *Wilhelm Meister* à la fin du siècle précédent, mais qui aurait trouvé son ton et son rythme dans *Lazarillo de Tormès*, dans *Gil Blas*, dans *Moll Flanders* et dans *Tom Jones*. Plutôt que de dérouler tranquillement le fil de sa vie, Borrow saute avec à la corde. Chacun des courts chapitres – il y a en cent – du récit est une scène dont l'auteur se plaît à varier la méthode d'exposition, la couleur et le ton : portraits splendides, dialogues échevelés, tableaux de genre dignes de Hogarth, considérations enflammées et naïves sur les religions, l'origine des langues et la marche du monde, satires sociales, récits de sorcellerie, tout cela s'enchaîne dans la plus grande liberté, le seul souci de Borrow semblant être de communiquer au lecteur le tempo de sa vie et de l'effervescence de son esprit. Une merveille ; un remède absolu contre l'ennui. Le romantisme comme on l'aime, sans pose, sans mièvrerie, sans langueur : une force en action.

George Borrow et Edwin A. Abbott, deux univers originaux et méconnus des lettres anglaises

Dans l'excentricité, Edwin Abbott se situe aux antipodes de Borrow. On l'imagine pétrifié dans la solitude d'un presbytère humide, non loin de celui où Lewis Carroll trompe son ennui en photographiant des fillettes. Abbott a trouvé son bonheur dans l'exercice des mathématiques ; c'est une drogue puissante, apte à déchaîner les imaginations. La logique, quand on lui laisse la bride sur le cou, peut engendrer des rêves féroces ; *Flatland* en est un. Qu'on se rassure d'abord, le petit livre du révérend Abbott n'exige de son lecteur aucune connaissance particulière en géométrie. Il lui suffit de savoir ce qu'est un point, une ligne, une surface et un volume. Le reste va de soi, et c'est bien là le problème. Nous vivons dans un monde en trois dimensions ; c'est du moins ce que nous affirment les géomètres. Mais cette affirmation sur laquelle tout repose, notre vie, nos mœurs, nos lois et notre histoire, est par nature invérifiable.

Les habitants de *Flatland* qui vivent, eux, dans un univers à deux dimensions, sur un plan donc, sont parfaitement incapables de concevoir qu'il puisse en exister une autre, que quelque chose puisse exister qui serait en hauteur. Comme nous sommes incapables de donner une forme, fût-ce dans notre esprit, à un monde qui aurait quatre, cinq ou six dimensions. Il s'ensuit, en bonne logique, en bonne folie rationnelle, qu'un univers plat est tout aussi raisonnable, ou tout aussi arbitraire, au choix, qu'un univers tridimensionnel.

Ce théorème démontré et admis, Abbott peut en tirer toutes les conséquences morales, sociales et politiques, dans la bonne veine satirique du Swift des *Voyages de Gulliver*. Plus de géants, plus de Lilliputiens, mais des êtres plats qui se meuvent, s'organisent, se reproduisent et écrivent leur histoire dans un espace plan. A Flatland, tout est affaire d'angle. Plus un angle est aigu, plus il déchire, plus il est dangereux. Les plus basses classes de la société sont donc formées par les triangles isocèles ; puis viennent les équilatéraux, ensuite les carrés, puis les pentagones, les hexagones, les heptagones, les octogones, etc ; le sommet de la hiérarchie, l'élite dirigeante du pays étant représentée par des polygones aux angles tellement obtus qu'on pourrait prendre leurs détenteurs pour des cercles. Cette répartition des classes ne concerne que les éléments mâles, bien entendu. Les femelles, à quelque niveau social qu'elles appartiennent, sont des segments de droite. Ce qui explique pourquoi elles possèdent moins de pouvoir encore que le plus aigu des triangles et pourquoi elles sont également considérées comme plus dangereuses : c'est affaire de disposition naturelle.

On voit vite où veut en venir Abbott : à montrer qu'à Flatland comme ailleurs tout repose sur l'apparence, sur la « *configuration* » dit-il, au nom de lois prétendument dictées par la nature et qui justifient en fait l'oppression exercée par les plus forts et les plus habiles sur ceux qui le sont moins. La leçon n'est pas neuve ; l'est, en revanche, la manière irrésistible dont Abbott nous la fait saisir : avec un humour aussi glacial qu'une démonstration de géométrie, aussi impeccablement élégant, aussi dialectiquement gracieux. *Flatland* n'est pas une grande œuvre littéraire comme l'est, à coup sûr, *Lavengro*, mais c'est une jolie fable, irréprochable et saisissante sur le mensonge des apparences et sur une certaine vanité de la raison.

(1) Pour en savoir plus : *George Borrow, vagabond polyglotte, agent biblique, écrivain*, de René Fréchet, Didier-érudition, 1956, 378 p., 206 F.

(2) *La Bible en Espagne*, parue en 1843 à Londres, a été traduite en France dès 1845. Cette traduction a été republiée en 1989 chez Phébus.

version originale

Le barde du Haut-Altaï

On le croit mongol, mais Galsan Tschinag est touva. Il raconte les us et coutumes de son peuple, qu'il entend protéger des dangers de la modernisation et des risques d'une assimilation par les Mongols

A l'entendre s'exprimer avec aisance dans la langue de Goethe et citer Heine comme référence, il donnerait presque le change. Pourtant, son regard qui se plisse en amande, son teint buriné par les vents, son couvre-chef emboîtant et pointu, sa voix modulée des profondeurs indiquent qu'il vient de loin, dans l'espace comme dans le temps. D'ailleurs, il devait s'appeler Galdan, comme le fils du Grand Khan, et s'appelle Galsan après avoir été des mois un bébé sans nom, puis porteur d'une dizaine de prénoms dont il ne se souvient plus. En fait, il est touva, même si on le croit mongol, et, de surcroît, il écrit en allemand. Une grande maison d'édition d'outre-Rhin voit en lui un auteur d'avenir, et il a déjà été couronné par le prix Adalbert-von-Chamisso. Le public français devrait bientôt le découvrir, et ce personnage peu commun vaut, à n'en pas douter, la rencontre.

Dans ses livres – une demi-douzaine en allemand, cinq en mongol pour l'instant –, Galsan Tschinag raconte la grande steppe et ses nomades, les fêtes traditionnelles de la naissance et de la mort, la chasse aux marmottes, les traditions ancestrales qui peu à peu s'estompent avec l'arrivée des temps nouveaux. Mais le peuple touva ne veut pas être phagocyté par une « mongolisation » qui signifierait perdre à tout jamais les rites chamaniques, une version orale de la vie quotidienne depuis des temps immémoriaux, la yourte et le chameau, le cheval, ami inséparable de l'être humain dans ces étendues sans fin où le galop éperdu sert aussi à mesurer l'espace et le temps.

Conscient des dangers qu'entraînerait une modernisaion mal maîtrisée, le conteur s'est fait le rempart des us et coutumes. Il a bataillé ferme une fois découverts quelques ressorts occidentaux ignorés jusque-là même des chamans dont il est à la fois l'héritier et le descendant. La curiosité ou le mirage de l'exotisme, c'est selon, ont poussé quelques-uns de ses interlocuteurs à faire le pari de le suivre pour l'aider à réaliser son objectif : regrouper les siens, une petite communauté de quelques centaines d'âmes, disséminés par les aléas de la vie, et regagner à travers la steppe et le désert de Gobi les terres ancestrales du Haut-Altaï afin de faire revivre la tradition.

Il aura fallu à Galsan Tschinag autant d'ardeur que d'obstination pour mener l'opération à terme. Nommée « Un peuple plie bagage », elle a pris la forme d'une caravane issue du fond des âges : 140 chameaux, 300 chevaux, 300 hommes et 300 femmes, des dizaines d'enfants, 30 chiens et un chat, 10 Allemands et un camion – pour les cas d'urgence, pour les petits bobos et les grosses fatigues, pour le matériel technique qui a permis de filmer les soixante-deux jours d'une longue marche dans un paysage souvent hostile pour s'achever en apothéose en trois jours de fête et de beuverie amicale, dans l'accueil délirant de villageois ébahis. C'était à l'été 1995, et l'écrivain a maintenant d'autres projets plein la tête pour mettre toutes les chances du côté des siens, qu'il entend aider aussi bien à continuer la tradition qu'à s'adapter à la modernité. Mais qu'est-ce qui pousse ce coureur des steppes à rattraper ainsi le temps ? « *L'urgence. Selon les statistiques officielles, il y aurait quarante mille Touvas en Mongolie.*

En réalité, nous ne sommes plus guère que quatre mille à parler encore notre propre langue, à connaître nos traditions, à savoir qui nous sommes, à nous reconnaître comme tels. Les autres sont déjà « mongolisés », même s'ils sont considérés comme des citoyens de dernière catégorie, un peu comme les Tsiganes en Europe. Ce que nous demandons, c'est qu'on nous laisse en paix, nous ne voulons pas participer au développement de l'extérieur. Il y a plus de mille cinq cents ans que nous avons rejeté le monde extérieur, et nous vivons dans une société dite primitive. Elle a ses lois, et elles sont dures, mais ce sont les nôtres, dictées par la steppe et les exigences de la vie quotidienne.

» Depuis neuf générations, ma famille fait partie du clan des chefs, c'est pourquoi je sais que j'ai des responsabilités particulières envers mon peuple et les miens. De surcroît, dès mon plus jeune âge, j'ai été éduqué et formé comme chaman. Ma mère m'a dit que j'étais né probablement vers les années 40, à l'époque où les moutons commencent à agneler. Mais officiellement, dans mes papiers, il est mis que je suis né un 26 décembre, et cela m'a valu beaucoup d'estime de la part des Chinois, parce qu'il paraît que c'était le jour anniversaire de Mao. Pourtant, entre la Chine et la Mongolie, cela a toujours été la bisbille, et l'Ouest mongol n'a cessé de lutter contre les Chinois, qui n'ont jamais réussi à le soumettre vraiment.

» D'ailleurs, j'aurais dû m'appeler Galdan, qui est le nom d'un grand chef mongol qui s'est battu contre les Chinois. Voilà comment cela s'est passé. Comme tous les enfants de la communauté touva, au bout de quelques mois sans nom, car il faut savoir si le nouveau-né est viable, j'en ai reçu plusieurs, peut-être une dizaine. D'autant qu'avant moi ma mère avait eu des jumeaux, qui sont morts. Selon la croyance touva, aucun être humain ne meurt, il se réincarne. Donc il était clair que les jumeaux devaient revenir, et ce fut moi, si bien qu'on me donna leurs noms. Mais c'était des noms touvas, et plus tard, quand j'ai dû aller à l'école, il m'a fallu prendre un nom mongol.

» Ma grand-mère, qui était une femme remarquable et très intelligente, un peu chamane elle aussi, m'a dit de dire « Galdan ». Seulement, le lendemain, j'étais tellement perturbé par le fait de devoir aller à l'école au lieu de continuer à courir dans la nature et à chanter au pied des montagnes que j'ai oublié. J'ai commencé à balbutier « Gal… Gal… » et, d'un coup, je me suis rappelé le nom du gardien de l'école, Galsan. Voilà comment je suis devenu Galsan. Mais pour nous, ça n'a pas tellement d'importance, toutes ces histoires de date de naissance, de nom ou même de nationalité. C'est juste nécessaire pour voyager. Comme j'étais le benjamin de la famille, j'ai eu beaucoup de chance, on me cajolait, et j'ai été d'autant plus chouchouté qu'on savait que j'étais chaman…

» L'école était à une cinquantaine de kilomètres de notre campement, on m'a mis à l'internat, j'ai appris le kazakh comme deuxième langue, et ensuite le mongol, puis le russe. Plus tard, j'ai étudié l'allemand, que j'ai enseigné à mon tour à l'université d'Oulan-Bator. J'ai même servi d'interprète aux dignitaires de la RDA quand ils venaient en Mongolie, mais je n'ai jamais travaillé pour le gouvernement, car j'étais considéré comme trop critique, voire récalcitrant. Non pas dissident dans le sens où on l'entend en Occident, simplement libre de mes propos et de mes appréciations. Je suis reconnaissant au gouvernement mongol de ne pas m'avoir mis en prison, il avait besoin de moi, mais, pour d'autres, il a été moins magnanime.

» J'ai commencé très tôt à écrire des poèmes, ils me venaient tout seuls après avoir invoqué les esprits, je fumais et je chantais au pied des montagnes, et ensuite j'écrivais. Mais je n'étais pas satisfait, je voulais écrire aussi bien que Lermontov, et j'en étais bien loin. Alors, j'ai tout brûlé et j'ai laissé tomber. Plus tard, j'ai commencé à écrire en allemand, puis en mongol, des recueils de récits. Non, pas en touva, c'est une langue orale, on peut l'écrire en caractères cyrilliques, mais c'est autre chose. Le touva, c'est la transmission verbale, une autre tradition. Les Chinois m'ont invité une fois, parce que j'étais quelqu'un, un écrivain, ils voulaient m'exploiter pendant la guerre froide, mais ça n'a pas marché.

» J'ai publié quelques poèmes quand j'étais étudiant en linguistique à Leipzig. A l'occasion d'un accident de voiture, en 1968, j'ai cru un instant que j'étais mort, et puis non. Ensuite, je suis rentré en Mongolie, et j'ai décidé de continuer à écrire en allemand, pour des raisons politiques. Personne en Mongolie n'avait besoin de mes protestations de fidélité au régime : j'étais plus libre en écrivant en allemand, ce qui ne m'a pas empêché d'avoir quelques démêlés avec la censure de la Stasi.

» En 1981, le ministre est-allemand de la culture a décidé de publier Une histoire touva, *sans rien demander aux autorités d'Oulan-Bator. J'ai continué à écrire. Et puis il y a eu le reste, la chute du mur et la réunification, ce qui aurait dû me réjouir. Pourtant, d'abord, j'ai été triste. Les Allemands de l'Ouest étaient très réservés envers les Mongols en contact avec la RDA. Et, en plus, je suis touva… Ce n'est pas si simple que cela ! »*

Jean-Claude Buhrer



D.R.

Galsan Tschinag.
Né officiellement le 26 décembre 1944 dans une famille d'éleveurs nomades touvas en Mongolie occidentale, a passé sa jeunesse dans les steppes du Haut-Altaï, aux confins de l'Union soviétique. Aujourd'hui, quelques milliers à peine en Mongolie, les Touvas sont plus nombreux de l'autre côté de la frontière, où ils représentent environ les deux tiers des 300 000 habitants que compte la République autonome touva de Russie. Après son bac à Oulan-Bator, Galsan Tschinag étudie la linguistique à Leipzig. Son premier ouvrage, *Une histoire touva*, prêt à l'imprimerie à Berlin-Est dès 1972 , ne sera publié qu'en 1981. En 1994, l'éditeur allemand Suhrkamp publie son roman *Le Ciel bleu*, et, en octobre 1995, un recueil de nouvelles, *Vingt jours plus un*.

(1) *Zwanzig und ein Tag*, de Galsan Tschinag, Suhrkamp Verlag, Frankfurt-am-Main, 273 p., 28 DM.

La France profonde, séduite et abandonnée

Un jeune Américain et une jeune provinciale. Une histoire d'amour des corps, un récit vécu par procuration par le narrateur. Sensuel, pervers, le roman de James Salter est aussi une ode à la province française

UN SPORT ET UN PASSE-TEMPS
(a sport and a pastime)
de James Salter.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Philippe Garnier,
éd. de l'Olivier, 256 p., 129 F.

Ce roman, qui n'a d'autre ambition apparente que la sensualité littéraire, est génialement pervers. L'étrange photo de couverture, d'un couple au miroir, dit l'essentiel de ce qui va être conté, l'amour entre un jeune homme et une très jeune femme, radieux mais précaire, menacé d'un effondrement interne. La traduction de Philippe Garnier est du grand art, périlleux, car le texte américain est tellement *écrit*, au bord de l'évocation silencieuse, à la limite du scabreux, qu'un rien de déplacé ou de désaccordé d'une langue à l'autre pouvait le faire verser dans la fadeur ou l'inacceptable. Il y a quelque ironie dans le fait que ce livre paraisse en français une trentaine d'années après avoir été publié en anglais par les éditions de la *Paris Review* et n'avoir connu le succès qu'auprès d'un nombre limité de connaisseurs, pour la plupart écrivains, qui, comme John Irving, le tiennent en haute estime. Pourtant, la France, alors, était du dernier chic, pour les Américains. Aujourd'hui, les Français ne sont plus très populaires aux Etats-Unis. La France a beaucoup perdu de son attrait. Elle est un peu comme cette Mrs. Chandler qu'une nouvelle de James Salter, dans *American Express*, traduit chez le même éditeur il y a un an, décrit ainsi : *« C'était une femme qui avait lu, joué au golf, assisté à des mariages, qui avait connu des épreuves. C'était une belle femme dont personne ne voulait plus. »*

On donnera à mesurer les périls auxquels échappe ce livre en disant qu'il est tout entier bâti sur un cliché, celui de la femme française. James Salter, ancien pilote de l'US Air Force, vétéran de la guerre de Corée, a écrit quelque part : *« Il y a l'opéra italien, les cigares cubains. A ce niveau de notoriété, il y a, également, la femme française. »* Mot impardonnable, mais drôle, et objectivement vrai. *Un sport et un passe-temps*, le titre du livre, réfère indirectement à la femme française, décrite avec une cruauté de clinicien et une tendresse à vif par un écrivain qui, de toute évidence, en a aimé une, intensément, en sachant que cela ne durerait pas. Le titre provient d'un verset du Coran qui sert d'épigraphe au roman : *« N'oubliez pas que la vie en ce monde n'est qu'un sport et un passe-temps. »* La femme se voit ainsi identifiée à une sorte d'opium sexuel qui permet de supporter la vie.

BEAUTÉ INDOLENTE

Fini le mythe de Paris, capitale spirituelle et sensuelle du monde, incarnée dans la Parisienne au charme élégant, vivifiant et parfumé. La femme française est identifiée ici à la France profonde, beauté indolente, enclose, entr'aperçue, beauté de sieste *dans une chambre où les odeurs* stagnent comme le temps, beauté condamnée à vieillir sur place. Le roman se passe à Autun, autant dire n'importe où en France, dans une petite ville assoupie, au début des années 60. Cette France-là n'avait jamais été objet de désir pour la littérature, du moins jamais à ce point. James Salter lui adresse une ode qui monte à la tête, étourdit, et laisse au cœur une tristesse, une nausée légère, comme après trop de tête-à-tête silencieux, de corps à corps, de draps trempés, de harassante intimité, de plaisirs arrachés et de cris étouffés.



PHILIPPE MATSAS / ELLE

James Salter, une cruauté de clinicien et une tendresse à vif

Le narrateur est un Américain *dans la trentaine, plus ou moins* photographe, plus ou moins écrivain, à qui des amis parisiens fortunés, vivant dans le Paris les beaux quartiers, ont prêté pour une longue saison une grande maison inoccupée. Dans cette *« ville de docteurs, tous avec de grandes demeures »*, il prend subrepticement des photos, il *consigne quelques notes*, plonge dans la vie dormante de la province aux incandescences cachées, comme Atget l'avait fait pour les quartiers d'un Paris désormais disparu. Il flâne, hume l'air et les rues, passe du temps au restaurant ou au café, remarque une jeune divorcée au corps généreux mais n'ose l'aborder. Cet homme jeune *encore et flou reçoit la visite d'un* jeune homme net, un étudiant américain de vingt-quatre ans, très beau, qui conduit une splendide Delage décapotable. C'est lui l'objet de désir, autant que sa voiture. Il a de la classe, il est lumineux, triomphant, désinvolte et funeste. Le narrateur se prend pour lui d'une passion qui s'appelle l'envie. *« Je suis seulement le serviteur de la vie. Lui il l'habite. Et, par-dessus tout, je ne peux lui tenir tête, je ne peux même pas imaginer une chose pareille. La raison en est simple : j'ai peur de lui, de tous les hommes qui réussissent en amour. C'est là la source de son pouvoir. »* Il est libre, sans projet, il va rester là parce qu'ils ont rencontré ensemble, dans un dancing, à Dijon, une très jeune femme, qu'emmènent trois soldats noirs, ivres. Le jeune homme, Philip Dean, la séduit sans effort, cette fille de dix-huit ans, Anne-Marie Costallat, parce qu'elle est en état d'attente amoureuse. Elle est modeste employée de bureau, jolie, sans plus, mince, attirante. Entre eux, malgré ou peut-être à cause du *« goût rance de la pauvreté qui flotte autour d'elle »*, le désir est électrique, une étincelle d'abord, qui allume leurs corps en un embrasement progressif, jusqu'à l'affolement et la satiété. Quand il la prend, les premières fois, *« il a l'impression de couronner sa vie »*.

REGARD INDIRECT

Rien n'est plus difficile à décrire qu'un désir pur. La douce, l'insinuante, la pénétrante perversité de ce roman, son astuce simple et son art consommé, est de faire raconter cette histoire d'amour des corps par celui qui ne la vit pas, qui l'imagine, qui la vit par procuration, ce qui d'ailleurs définit la littérature, condamnée à évoquer son objet obliquement, au miroir de l'autre. La crudité très simple, extrême, quasi photographique de la description érotique, est ici *troublante parce qu'elle est indirecte*, portée non par le regard d'un tiers, mais par son récit, d'autant plus réaliste et sensuel qu'il est imaginé, et présenté comme tel, au présent narratif. Le narrateur s'identifie au héros et prend la jeune femme à travers lui, comme s'il en faisait le truchement constamment érigé de son impuissance à vivre son désir pour la vie. Quand les amants, avec un accord parfait, une harmonie tendue, en viennent à la sodomie, c'est le narrateur qui prend la femme à travers le héros de l'histoire. Tôt dans le livre, nous savons que ce jeune homme triomphant va mourir, que l'attend quelque part *« une tombe de poète »*, et nous pressentons, avec le narrateur, que la voiture qu'il conduit avec superbe sera de quelque façon l'instrument de sa mort. *« Tu partiras, tu es le genre »*, lui a dit la fille simplement, comme un constat. En attendant, ils roulent à travers la France, sans cesse, s'arrêtant à Troyes, Dijon, Nancy, Sens, pour faire l'amour dans des chambres profondes, à n'en plus pouvoir.

La fin est d'une tristesse accablante. Le matin où il a décidé de partir : *« Leur poème est éparpillé autour d'eux. Les jours sont tombés partout, se sont abattus comme des cartes. »* Le jeune homme s'envole pour l'Amérique, la jeune femme *« est laissée sur place »*, comme la France. C'est le narrateur qui lui fera part, plus tard, de l'accident. En épilogue, nous apprenons qu'Anne-Marie vit à Troyes maintenant, ou y vivait. *« Elle est mariée. Je suppose qu'il y a des enfants. »* Une Emma Bovary qui vivrait, et dont l'amant, bien avant le mariage, aurait été un riche Américain. Mais la prose de James Salter est plus sensuelle que celle de Flaubert, elle évoque Hemingway, un Hemingway qui aurait poussé l'audace plus loin, vers l'hymne à la vie, paradoxalement, et celle de Nabokov, lumineuse et elliptique, presque hypnotique.

Michel Contat

La comédie lumineuse

Assassinat de touristes, disparitions, rituels terrifiants. Avec Lituma, Mario Vargas Llosa affronte les forces irrationnelles du Pérou

LITUMA DANS LES ANDES
(Lituma en los Andes)
de Mario Vargas Llosa.
Traduit de l'espagnol (Pérou)
par Albert Bensoussan,
Gallimard, 316 p. 125 F.

Mario Vargas Llosa affectionne la fiction positive, celle qui, se reconnaissant comme telle, dépasse la réalité pour aller vers une vérité salvatrice. Il sait que l'artiste ne crée pas uniquement avec ses expériences, mais aussi avec ce qu'il redoute et avec ce qu'il hait, avec ses inhibitions et ses fantasmes.

Cependant, il y a deux faits à l'origine de ce roman, écrit en 1993 : l'échec de son auteur à l'élection présidentielle trois ans plus tôt et la mission dont on l'avait chargé en 1983 : élucider le massacre de huit journalistes dans la région andine d'Uchuraccai. Les journalistes, consigne Vargas Llosa dans son rapport, ont été assassinés par les paysans selon des rites ancestraux. Dès ses débuts comme écrivain, l'une des obsessions de Vargas Llosa a été de déchiffrer les ressorts secrets qui ont fait le Pérou d'aujourd'hui. Jusqu'à présent, il avait situé ses romans dans la ville ou dans la jungle. Il se devait de compléter sa vision avec une troisième composante, la cordillère des Andes.

C'est chose faite avec ce roman, qui commence comme un polar. Assassinat sauvage d'un couple de touristes français par les terroristes. Disparition mystérieuse de trois habitants du lieu : d'abord le petit muet, puis l'albinos, et voici qu'une Indienne se montre à la porte de la caserne pour signaler la disparition du contremaître des travaux sur la nouvelle route. Le brigadier Lituma vient d'être muté au poste de Naccos, centre minier situé dans une des zones les plus dangereuses du Pérou. Soumis, désabusé, comme Vargas Llosa – dont il est en quelque sorte l'*alter ego* –, après sa défaite électorale, Lituma commence son enquête sur le mystère des disparitions. Le milieu lui est hostile. Venant de Puira, sur la côte, il a l'impression d'être un Martien à Naccos. Ses questions n'obtiennent que hochements de tête, monosyllabes, regards fuyants et sourcils froncés. Heureusement son adjoint Tomas égaie ses nuits du récit de ses amours avec la *prostituée Mercedes*.

DEUX VOIX

Vargas Llosa a beaucoup évolué, c'est entendu. On ne trouve pas ici les difficultés sur lesquelles on bute à la lecture de ses précédents romans. Dans *La Maison verte* et *Conversations « à la cathédrale »*, il applique une écriture dense, élabore une construction labyrinthique mélangeant quatre temps et quatre voix. A-t-il mûri ? Deviendrait-il classique ? Son écriture n'a jamais été aussi efficace, jamais non plus il n'a été maître d'une technique aussi dépouillée et percutante. Deux voix lui suffisent pour susciter les flots du souvenir, pour suggérer la vérité diffluente du passé. Il écrit ici à la troisième personne, tandis que l'adjudant raconte à la première. La conjugaison de ces deux lignes se réalise par le biais d'un montage en contrepoint, qui alterne les faits inexplicables de Naccos avec les exploits érotiques de Tomas. Chaque réplique, chaque *mot ouvre des pistes*. Le bénéfice de cette construction est pour Lituma de faire avancer l'enquête et, pour l'auteur, de réussir un véritable morceau de bravoure dans un genre si usé, le récit amoureux. Albert Bensoussan, qui a traduit la plupart des œuvres de Vargas Llosa, a su trouver des équivalences très justes aux expressions populaires et rendre l'opacité des intentions ambivalentes des trois personnages : Lituma, Tomas et l'auteur. Les mineurs, les Indiens, les deux policiers, se retrouvent à la gargote tenue par Dionisio, sorcier, homosexuel, dompteur d'ours, qui a initié sa femme Adriana aux arts maléfiques.

A la chaleur du *pisco* les langues finissent par se délier. *« Je me demande,* dit l'un des personnages, *si ce qui se passe au Pérou n'est qu'une résurrection d'une violence souterraine. Comme si elle avait été cachée quelque part. »* C'est par la *fuite en arrière* que Lituma découvre combien le mythe des Indiens, à cause des excès de notre époque, est revenu à la surface. Postulant un âge d'or, ce mythe laisse *entendre que le temps qui* passe pourrit tout, que le seul temps possible est celui du passé. Que la seule chance de vaincre la misère est de revenir au mythe et à ses cérémonies. Ces meurtres et ces disparitions pourraient être provoquées par les forces telluriques, qui protègent les Indiens contre tout ce qui vient du dehors.

Ce roman est parfois d'une drôlerie irrésistible, et parfois il donne froid dans le dos. Il faut être un *« gaillard »* (comme disait Gide à propos de Martin du Gard) pour suivre l'auteur dans sa redoutable entreprise, pour imaginer les scènes d'anthropophagie, jamais décrites, mais suggérées, ce qui les rend d'autant plus terrifiantes. Vargas Llosa poursuit la construction de sa comédie humaine. Comme chez Faulkner, Balzac ou Onetti, ses personnages passent d'un roman à l'autre dans un espace qui embrasse désormais tout le territoire péruvien. On peut encore chercher dans ce roman l'explication d'une défaite électorale. Que pouvait faire Vargas Llosa, parlant d'économie de marché, de PNB et de FMI à des adorateurs des astres et des montagnes, face à un Fujimori qui leur promettait la lune ?

Ramon Chao

Assauts périlleux

LE CURIEUX SOFA
(The Curious Sofa)
d'Edward Gorey.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Patrick Mauriès,
Le Promeneur, coll. « Le Cabinet des lettrés », 80 p., 78 F.

Par ses dessins et ses récits déraisonnables, Edward Gorey fait le bonheur des collectionneurs. Dans un univers cossu et élégant, d'un *charme rétro agréablement* nostalgique, ce *Curieux Sofa* ne tranche pas : il subjugue. Par son histoire, la plus libertine, la plus grivoise qui soit. La sensuelle Alice picore avec *application une grappe de raisin* qu'elle ne perdra qu'à la dernière planche, signe patent du drame ultime où s'abîme la leste comédie. La blonde Alice, donc, s'abandonne au pays *des merveilles* où les hommes sont *« extrêmement bien pourvus »*, *« étonnamment bien faits »*, *« exceptionnellement bâtis »* ou *« superbement charpentés »*. Glissement progressif du plaisir. Tandis que les femmes se rendent *« d'assez surprenants services »*, les hommes folâtrent entre eux, gloussements et aboiements mêlés...

De piscines en alcôves et de jardins en cabinets, ce libertinage sans frein mais de bon ton promet des révélations des travaux pratiques périlleux. Comme ce siège à neuf pieds et sept bras, velours écarlate noyé dans un cocon de fourrure polaire, dont le mécanisme secret justifie – trop tard ! – l'*« indéfinissable appréhension »* de l'héroïne.

Face aux vignettes d'une apparente sagesse, le texte fait entrevoir la pornographie la plus débridée. Une énigme où le bon goût et l'indicible se conjuguent pour produire un frisson autrement personnel que celui que procure la statue du Commandeur chargée de faire expier aux libertins leurs « fautes ».

Ph.-J. C.



r o m a n s   p o l i c i e r s

Suspense helvète

KROCK & CO
de Friedrich Glauser.
Traduit de l'allemand par Catherine Clermont,
Le Promeneur-Gallimard, 109 p., 95 F.

Qui connaît Friedrich Glauser parmi les amateurs de romans policiers? Quelqies lignes dans les questionnaires évoquent des études à Vienne, Genève et Zurich rapidement interrompues, le dadaïsme, un engagement dans la légion étrangère, une vie sur le fil entre drogue et internements. Né il y a tout juste un siècle d'une mère autrichienne et d'un père suisse, Glauser est mort le jour de son quarante-deuxième anniversaire, laissant, entre autres, cinq enquêtes de son héros, l'inspecteur Studer, que Gallimard a entrepris de traduire en français, en 1990. Ecrite en 1937, *Krock & Co,* qui paraît aujourd'hui, est la dernière de la série.

Le début est on ne peut plus classique. Un petit village de l'Appenzell dans les années 30. Un inspecteur de police en vacances face à la victime d'un meurtre. Mais, dès les premières lignes, un charme étrange opère. Une écriture élégante et limpide, une distance, un sens du détail et du rythme. *« La victime était allongée sur la table de bois blanc dans la cave de l'Hôtel du Cerf. Un filet de sang serpentait sur le bois clair et le bruit des gouttes qui tombaient lentement sur le sol en ciment faisait penser au tic-tac d'une vieille pendule. »* Studer procède aux premières constatations. L'arme du crime, un rayon de roue de bicyclette soigneusement aiguisé, un poil de chien collé sur la pointe, un mobile évident, la jalousie, tout accuse très vite Ernst Graf, le marchand de vélos du village. La police locale refuse de différer son arrestation, malgré l'avis de Studer, troublé par certains éléments discordants. Et c'est le soir même que meurt la seconde victime...

Un cadavre dès la première page, une série d'indices mystérieux, des suspects à foison, un inspecteur de police qui réunit, à la fin du roman, tous les protagonistes pour leur dévoiler le nom du coupable, *Krock & Co* s'inscrit dans la tradition du roman d'énigme classique. Mais Glauser, loin de s'y limiter, utilise son histoire à des fins beaucoup plus larges, par exemple les conséquences de la crise de 1929, toute proche. Les difficultés des paysans de l'Appenzell privés des ressources de la broderie, l'artisanat local touché de plein fouet et l'exploitation de ces difficultés par des banquiers sans scrupule constituent la trame même de l'intrigue.

Au total, c'est toute une vision du monde qui apparaît en filigrane. L'exaltation d'une sorte d'état de nature, d'un lien essentiel avec l'univers, le ciel, les arbres, les animaux, opposés à une forme de modernité aliénante et corruptrice, représentée notamment par la ville et l'argent. A sa mort, Glauser débordait de projets pour son inspecteur Studer, mais les cinq livres qu'il laisse suffisent à rendre à son héros la place qu'il mérite dans l'histoire du roman policier.

Michel Abescat

● **ROMANCE,** d'Ed McBain
C'est peut-être sa meilleure scène. En tout cas celle qui va lui assurer la célébrité. Allongée sur son lit d'hôpital, Michelle Cassidy exhibe sa blessure devant un parterre de caméras et de micros. Comédienne médiocre et inconnue, elle a été agressée à la sortie du théâtre où elle répétait *Romance,* une pièce qui raconte justement l'histoire d'une actrice victime d'un meurtre. Ce coup de couteau sent tellement le coup de pub que l'inspecteur Carella ne s'empresse pas vraiment. Jusqu'à ce que le destin frappe le troisième coup... de théâtre. Michelle Cassidy est assassinée chez elle, quelques heures après son retour de l'hôpital...
Voilà exactement quarante ans qu'Ed McBain a entamé sa célébrissime saga des flics du 87e district. Quarante ans d'une chronique au quotidien d'un commissariat de police dans la tourmente d'une grande cité. Isola, alias Manhattan, et plus largement métaphore de l'Amérique tout entière. Une Amérique dont le mal grandissant explique que Carella et ses collègues soient de plus en plus stressés : *« Il n'y avait plus de Grand Creuset, c'était ça, la tragédie. (...) La ville (...) était un conglomérat d'enclaves tribales au bord de guerres raciales semblables à celles qui éclataient dans le monde entier. »* Est-ce cette capacité à faire évoluer personnages et situations au rythme du contexte politique et social qui explique qu'on ne se lasse pas des aventures des flics du 87e ? Toujours est-il que le dernier McBain se lit toujours avec le même plaisir impatient. Comme on se plonge dans les nouvelles d'amis de longue date. Ceux dont on se demande par quel miracle ils ne vieillissent jamais. *Romance* ne fait pas exception. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jacques Martinache, Presses de la Cité, 308 p., 120 F.)

● **SALLES FUMEURS,** de Christopher Buckley
Il gagne sa vie en tuant quotidiennement mille deux cents personnes, disent ses adversaires, de plus en plus nombreux. Sans doute le job le plus ingrat de tous les Etats-Unis. Nick Taylor a la rude tâche de défendre les intérêts du lobby du tabac et les vertus de la cigarette dans une société qui a fait du fumeur un paria. Nouveau Satan, sa vie est un enfer. Livré à longueur de journée à des parterres hostiles qui n'hésitent pas à le comparer à Hitler, Staline ou Pol Pot. Confronté, sur les plateaux de télévision, à des adolescents victimes de cancers du poumon. Jusqu'à cette nuit où son habileté diabolique à faire face à toutes les situations et sa mauvaise foi inébranlable lui valent de recevoir, en direct, des menaces de mort qui ne vont pas tarder à être mises à exécution. On le retrouve, quelques jours plus tard, dans un état désespéré, le corps entièrement recouvert de patches de nicotine, ces pansements que l'on prescrit aux fumeurs qui veulent décrocher... Drôle, vif, irrespectueux, ce thriller réjouissant, entre farce et satire, n'épargne personne, fustigeant aussi bien les excès de l'hygiénisme et du néo-puritanisme qui sévissent actuellement outre-Atlantique que le cynisme des méthodes de l'industrie du tabac. Bref, *Salles fumeurs* est un vrai plaisir de lecture. Et, celui-là, à coup sûr, sans danger pour la santé ! (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Yves Sarda, Denoël, 286 p., 125 F.)

● **ET TOMBENT LES FILLES,** de James Patterson
A Washington, *« si tu baisses la tête, on te marche dessus ; si tu la redresses, on te tire dessus »*. Après *Le Masque de l'araignée,* paru en 1993 chez le même éditeur, James Patterson poursuit son portrait au couteau d'une Amérique malade du crime et de la violence. Et lance son héros, Alex Cross, inspecteur de police et docteur en psychologie, sur la piste de deux *serial killers,* fils du diable et frères de sang. Deux beaux monstres qui tombent les filles comme des mouches et les piègent comme telles en les enfermant dans des cages où ils les soumettent à leurs jeux cruels de grands enfants perturbés. *« Aux Etats-Unis, plus personne ne maîtrise l'épidémie et les statistiques font peur. A nous seuls, nous totalisons près de soixante-quinze pour cent des prédateurs humains ! »* Travaillant au corps les fantômes poisseux de ce nouveau cauchemar américain, Patterson n'échappe pas à une certaine complaisance dans la description des horreurs qu'il dénonce. Et se contente, pour solde de tout compte, d'opposer de manière simpliste l'Amérique des bons citoyens, représentée par le très politiquement correct Alex Cross, flic modèle et père de famille exemplaire, à celle des déviants, réduite pour l'essentiel à une cohorte de malades mentaux. Reste, malgré tout, un thriller haletant, dense et bien mené. Un travail efficace d'écrivain en série. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Philippe R. Hupp, J.-C Lattès, coll. « Suspense & Cie », 383 p., 129 F.)

Les secrets du crustacé

Derrière les apparences de sa carrière et dans l'ordinaire de l'existence, Henry James a caché son vrai visage. Un recueil épistolaire permet d'entendre la voix privée du romancier

LETTRES À SA FAMILLE
de Henry James.
Edition de Léon Edel,
choix et traduction de l'anglais
par Diane de Margerie
et Anne Rolland,
Gallimard, 278 p., 160 F.

Le secret a été la grande affaire de Henry James. Moteur et centre de son art, point à partir duquel la création se déploie et vers lequel elle converge toujours, il constitue tout à la fois le pivot de sa géniale technique romanesque et le cœur de sa vision du monde. Mais ce secret, en un autre sens, on peut aussi le trouver – ou le chercher – dans la vie de l'écrivain. Et il est peu d'auteurs modernes dont le vrai visage demeure si obstinément caché, masqué derrière les apparences de la carrière et dans l'ordinaire de l'existence sociale.

De plus, ce que James a parcimonieusement livré de lui et de son art, dans ses écrits autobiographiques, dans ses *Carnets,* ou encore dans les préfaces, dont, tardivement, il agrémenta ses fictions, au lieu d'éclairer le mystère, l'a bien plutôt épaissi. Dans sa monumentale biographie, Léon Edel, recomposant l'étouffant environnement familial, avait relaté les étapes de la vie de l'écrivain de sa naissance à New York en 1843 à sa mort à Londres en 1916 (1). Il avait surtout tiré quelques-uns des fils reliant obscurément les figures de l'œuvre à l'existence bourgeoise de l'homme, divisée entre Nouveau et Ancien Monde. *« Mon œuvre est là-bas* [dans l'Ancien Monde], *et je n'ai que faire de ce vaste Nouveau Monde... Je me rappelle sans effort quelle irrésistible nostalgie m'a ramené en Europe, avec quels espoirs ardents encore que timides, quelles intentions imprécises et pourtant exaltantes, j'ai pris congé des miens »,* affirme-t-il dans ses *Carnets.* Il manquait encore aux lecteurs français, hormis une correspondance limitée avec son ami Robert-Louis Stevenson (2) – d'entendre la voix privée de James. Le cohérent ensemble de lettres présenté par Diane de Margerie donne bien à entendre cette voix. Tout juste regrettera-t-on de ne pouvoir disposer d'un choix plus large, tiré des quatre tomes de la correspondance générale. Mais, tel qu'il est, ce volume de *Lettres à sa famille* reste constamment passionnant. Il éclaire ce qui peut l'être et donne une substance et des noms aux ombres, aux fantômes qui ont hanté la vie de James.

PUR REGARD

Discrète, infiniment courtoise, précautionneuse et assurée, tendre et distante, attentive à la moindre de ses inflexions, à la fois folle et raisonnable, ne considérant jamais la ligne droite comme le plus sûr chemin pour atteindre l'objet visé, la voix de l'épistolier est bien la même que celle du romancier. Assurément, nous ne sommes pas ici dans un roman ; tout juste éprouve-t-on parfois le sentiment de passer dans l'atelier de l'écrivain, là où il affûte l'instrument de son art souverain : le langage. *« Mettre à l'épreuve son propre matériau, le travailler à fond, est le seul moyen de se construire une ligne à laquelle se tenir sans sombrer... »,* écrit James à son frère en 1872. Comme dans les fictions, ce ne sont d'abord que les apparences, la réalité sociale et mondaine, les ressorts psychologiques communs à toute relation familiale ou humaine, qui retiennent l'attention de l'écrivain. Il observe, scrute, comme si, pur regard, il était lui-même invisible. Que voit-il donc ? Mais la question doit être renversée, pour accueillir la réponse de James ; elle se trouve dans une lettre à sa mère, datant de 1879 ; et tout le *secret* de l'écrivain est là : *« Je sais ce que je veux : cette chose me regarde face à face, aussi ronde, aussi éclatante que la pleine lune ; je ne puis en être dévié ou détourné par l'influence de jugements qui, le plus souvent, ne méritent pas ce nom. »*

Lors de ses premiers séjours en Europe – surtout France et Italie –, ce sont les questions d'argent et de santé qui occupent essentiellement *« l'Ange »* (ainsi que fut surnommé le futur auteur du *Tour d'écrou*). On sent, de l'autre côté de l'Atlantique, sa famille, principalement sa mère, inquiète du mode de vie du jeune homme. Sans cesse, à cette époque, il doit se justifier : *« Cela nécessite une conviction bien profonde de plaider devant des arguments, graves et touchants, la cause de ce qui paraît vulgaire oisiveté »,* remarque-t-il en 1869.

Avec William, son frère aîné (d'un an) qui se construit en Amérique une carrière brillante de psychologue et de philosophe du pragmatisme, Henry James entretient une relation difficile et ambivalente, où la jalousie apparaît souvent derrière les protestations d'affection. En 1889, après une visite à son frère à Londres, William dresse ce portrait : *« Il s'est couvert, tel un crustacé, de toutes sortes d'excroissances matérielles, d'algues marines épaisses et d'écailles rigides, et vit tapi au milieu d'us et de coutumes aussi étranges qu'étrangers ; mais tout cela n'est qu'un "camouflage" sous lequel perce le même vieil Henry, bon, innocent et finalement désarmé, ne se souciant vraiment que de ce qu'il écrit et plein de sollicitude et d'affection pour toutes les choses aimables. »* Auprès d'Alice, la cadette, personnalité fragile et maladive, elle-même habitée par la passion littéraire, qui meurt auprès de lui en 1892, James jouera le rôle du protecteur. Découvrant les écrits posthumes de sa sœur, il sera à la fois ébloui et effrayé par une audace que lui-même s'interdisait, ou plutôt qu'il savait métamorphoser dans les méandres de son style. Quant aux deux autres frères cadets, Wilky et Bob, marqués par l'expérience de la guerre de Sécession, ils restèrent à l'écart de l'intense commerce intellectuel entretenu par les autres membres de la famille.

Les états valétudinaires qui, à diverses époques, ont affecté chacun des James – troubles nerveux, physiques et mentaux – occupent une grande place dans ces lettres. A son père, infirme, disciple de Fourier et de Swedenborg, Henry James écrit, en 1869 : *« J'ai inventé pour me réconforter une théorie selon laquelle cette dégradation qui est mienne résulte du fait qu'Alice et Willy, en allant mieux, projettent certains de leurs maux sur moi afin d'apaiser les Parques en conservant quelques-unes de ces infirmités errantes en famille. »* Mais les Parques ne s'achètent pas au prix d'un fantasme ; la mort rôde, qui scande et endeuille l'existence : celle de Minny Temple, jeune cousine de James, dont il fera le modèle de plusieurs de ses héroïnes, à propos de laquelle il écrit un admirable éloge funèbre, celles de ses parents, d'Alice, de tous ses frères... pour ne parler que des deuils familiaux.

Là, le *« crustacé »* s'attendrit et l'écrivain parle à voix nue, de la mort et de ses secrets.

Patrick Kéchichian

(1) Cinq volumes, New York, 1953-1972. Un condensé de cette édition, préparé par Léon Edel, a été traduit au Seuil en 1990, sous le titre *Henry James. Une vie.*

(2) *Une amitié littéraire. Correspondance avec Stevenson* (Verdier, 1987 ; Payot, 1994).

★ **Signalons également la nouvelle traduction de *Portrait de femme,* par Claude Bonnafont, Liana Levi, 690 p., 150 F.**

Les deux langues de l'exil

Loin de la poésie politique ou militante, en rupture avec la rhétorique arabe, le poète palestinien Mahmoud Darwich chante le retour à la demeure natale

POURQUOI AS-TU LAISSÉ LE CHEVAL À SA SOLITUDE ?
Poèmes de Mahmoud Darwich.
Traduits de l'arabe (Palestine)
par Elias Sanbar,
Actes Sud, 126 p., 80 F.

L'un des thèmes majeurs de la poésie de Mahmoud Darwich est la maison, lieu de naissance et espace du rêve têtu et souvent contrarié par l'histoire. La maison est plus qu'un lieu où l'enfance a joué et chanté, un bâtiment de pierre et de sable. Pour le poète, la maison, c'est le monde où, comme dit Homère dans l'*Odyssée, « les dieux tissent des malheurs pour les hommes afin que les générations à venir aient quelque chose à chanter ».*

Cela fait trente ans que Darwich chante la terre avec ceux qui en ont été privés, ceux que les brutalités du siècle ont réduits en mendiants de l'espérance, jusqu'à aboutir à ce que Mallarmé appelle *« un beau livre ».* Le monde est ainsi fait : il occupe les poètes et les oblige à se mesurer à ses failles. C'est peut-être pour cela que Darwich dit : *« Je n'exige pas de la terre plus que cette terre »,* sachant que l'ambition est celle de l'impossible : le retour pur et simple à la demeure natale, comme si rien n'avait bougé, comme si rien n'était arrivé depuis que l'enfant de six ans a été expulsé de sa maison le jour où la guerre a envahi la Palestine.

Aujourd'hui, Mahmoud Darwich est revenu chez lui. Il a mis fin à son exil parisien mais ne s'est fixé nulle part et continue d'arpenter les lieux de sa mémoire. Certains poèmes de ce recueil ont été rédigés après les accords de paix. Ils sont sereins et beaux, même si on y sent quelque amertume, des regrets et une vigilance propre aux poètes. Il ne cesse de dire : *« Nous reviendrons sous peu dans notre maison »,* et évoque la figure de sa mère, qui *« illumine les dernières étoiles de Canaan »* et *« jette son châle »* dans son dernier poème. Comme toutes les mères tôt séparées de leur fils, elle *« voyait son rêve, et prolongeait sa nuit pour le veiller ».* S'adressant à elle, Mahmoud Darwich écrit : *« Et l'exil nous institua deux langues /Dialectale, pour que les pigeons l'entendent et gardent le souvenir /Et littérale, pour que j'explique aux ombres leur ombre. »* Le père, quant à lui, dit à son fils : *« Tiens bon avec moi et nous reviendrons chez nous. »*

On ne le dira jamais assez : la poésie de Mahmoud Darwich n'est pas politique et surtout pas militante, même si son fameux poème *Inscris : je suis arabe,* a été souvent revendiqué par les combattants de la cause palestinienne. Sa voix est celle d'un résistant en rupture avec la rhétorique arabe, à la recherche d'une langue neuve, c'est-à-dire aussi forte et belle que celle des grands poètes classiques. L'écriture est celle d'un artisan des mots qui se fait humble jusqu'à atteindre, à force de simplicité, l'universel.

C'est une poésie dépouillée, avec un lyrisme à peine esquissé, quelques images surréalistes, des bouts de rêves passant à travers le poème, des chants écrits pour des enfants qui découvrent la paix et la fragilité de vivre. Nous sommes loin des épopées dictées par le désespoir et le deuil. Ici, l'espoir renaît avec prudence ; il reconnaît que *« ses rêves ne donnent pas sur les vignes d'autrui »* et répète : *« Nous avons un seul rêve /Retrouver le rêve qui nous portait /Ainsi que l'étoile porte les morts. »*

Le fleuve silencieux du temps traverse la mémoire du poète qui est sur le point de retrouver sa terre, pressé par les événements de sortir de son exil et d'entamer une vie nouvelle. Le poète hésite et s'imagine que le temps est, comme les nuages, passant à travers les étoiles, celles, familières de ses nuits, qui lui apprennent à lire les bribes du mystère. Il se laisse porter par les mots, ceux qu'il invente comme ceux qu'il emprunte aux anciens, et fait de sa langue un *« collier d'étoiles aux cous de ceux qu'*(il) *aime ».*

Avec l'Irakien Chaker Essayab, disparu il y a une trentaine d'années, et le Syro-Libanais Adonis, Mahmoud Darwich est aujourd'hui le poète arabe le plus important, le plus populaire, en tout cas le plus lu, et qui a réussi à ne pas confondre son travail d'écriture avec son rôle et ses missions politiques. A présent qu'il a pris ses distances à l'égard du chef de l'Autorité palestinienne et qu'il est en train de renouer avec ses racines, il n'a plus à exhiber ses papiers d'identité. Il est simplement et uniquement un poète.

Tahar Ben Jelloun

Ludovic Janvier, le beau parleur

Il fut l'ami de Beckett et l'un de ses premiers commentateurs français. Il écrit à présent pour lui-même, sans oublier la leçon de « Sam ». Rencontre avec un homme qui travaille sa voix

EN MÉMOIRE DU LIT
Brèves d'amour 2
de Ludovic Janvier.
Gallimard, 182 p., 85 F.

L'important, au fond, c'est l'auditoire. Voyez ce conférencier, ce *« beau parleur »* professionnel, qui arrive un jour à l'avance, *incognito*, dans les villes où on l'attend – Amsterdam, Venise, New York, Cracovie – et erre comme un imposteur. *Il ne se souvient ni de son talent oratoire ni de ses envolées jubilatoires, mais seulement d'un instant d'aphasie à Buffalo ou de vingt secondes de bafouillage sauvage à Bordeaux, devant une assistance éberluée.*

Tandis qu'un autre, dans son soliloque, est d'une éloquence intarissable, *parce que*, à la montagne, il adresse un *Adieu aux chèvres*, Ada, Zita, Véra, avant de retourner, comme lecteur, à la *« non-terre »*. Il a partagé avec elles l'air et le ciel, a gagné grâce à elles ses *« galons de parleur »* : *Il peut bien, tendrement,* leur parler de Wittgenstein, de Goethe et de Rimbaud.

Parmi les vingt *Brèves d'amour*, toutes savoureuses, que comporte *En mémoire du lit*, il y a beaucoup de monologues, souvent à la première personne ; une parole tantôt saisie à vif, dans son jaillissement, tantôt prêtée à des personnages peu ordinaires : un prêtre galicien *« occupé laborieusement à pêcher »*, une femme accidentée, qui a survécu *« par curiosité »*, une autre, qui se laisse courtiser à la morgue, à cause de *« l'esprit du lieu »*.

« Peut-être, dit Ludovic Janvier, *que l'autobiographie en mon nom m'est impossible, et ne peut passer que par la médiation de figures qui ne sont pas entièrement fictives, par une autobiographie plurielle éclatée. Je suis très intéressé par l'aventure de Pessoa et de ses hétéronymes : chaque texte exige sa voix personnelle. J'aimerais aussi parler des nombreux autoportraits déguisés de Rembrandt : l'aveu ne va jamais sans une certaine pose. »* Il circule, dans le livre, de l'amour – un drôle d'amour, souvent nourri de rage, de compassion, ou d'abandon : tous les lieux sont bons, un jardin, une prison, un salon de coiffure de province. Parfois se profile l'envers sombre d'un chagrin sans trêve, d'une colère rentrée qui donnerait envie de mordre, ou de battre son chien, pour trop de raisons, ou sans raison.

REFUGE

A mi-chemin, il y a le refuge du lit, célébré par le texte qui donne son titre au recueil : lit pour les gisants ; lit pour Oblomov ; lit où chercher ses mots ; lit des fièvres d'enfance ; ou même *« lit composé d'air »*, où s'étendent, ravis, les anges, comme dans les tableaux édifiants ; lit pour bercer *« cette centrale aux douleurs, la mémoire »*, comme celui que ne quitte plus, dans le dernier texte, le « Planton », un grand écrivain qui a été torturé en Amérique du Sud.

Critique, Janvier a d'abord fréquenté l'oeuvre des autres. D'abord un essai sur le nouveau roman, *Une parole exigeante*, paru dès 1964 aux éditions de Minuit et consacré à Michel Butor, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon et Nathalie Sarraute. Puis, peu après, deux ouvrages remarquables (1) – parmi les premiers en France –, qui proposaient un parcours passionnant dans l'oeuvre de Beckett.

« Ce travail-là, dit Ludovic Janvier, *était plus existentiel, plus proche de mes émotions, de mon affect. D'avoir mêlé mon écoute à sa parole, ça devait être pour moi la recherche du "la", c'était peut-être un diapason, une échelle très précieuse. J'ai d'abord été secoué par le rapport au texte. L'amitié est venue ensuite. L'homme était très émouvant. Ce serait long d'en parler. Le poème qui évoque "Sam" ? Il m'avait proposé un soir, en riant, ce programme : "Viens, nous comparerons nos blessures." Il était, comme dans son œuvre, capable de drôlerie à base de déréliction. Il avait des espèces de sursauts, comme ça, qui n'étaient pas du tout de la pose et qui lui permettaient de dominer le sentiment de la misère. »*


BRUNO GARCIN-GASSER

« On marche, et la trace de l'échappée et de la poursuite, c'est la phrase avec son phrasé »

Depuis, Janvier n'a plus écrit que pour lui-même : une œuvre singulière, forte, où passent ses obsessions propres ; à travers des formes assez diverses. Un premier roman, tenant de l'exercice de style, recomposait lentement, par éclats et fragments de vision, les évolutions d'une jeune Baigneuse. Plus âpre, *Face*, liturgie érotique et funèbre, contenait déjà les hantises d'enfance disséminées ensuite de livre en livre. Dans *Naissance* se déploie, avec une ampleur, un souffle magnifiques, une voix féminine, qui accompagne, à fleur de peau, les métamorphoses de son corps – *« chair à musique »* – au fil du temps : voix d'actrice, comme celle de la comédienne au miroir, l'interprète du rôle de la sanglante Erzebeth, dans *Vers Bathory*, incarnée par Hélène Vincent au Théâtre Essaïon, en 1977.

Avec *Monstre, va*, roman brillant, irrésistible, l'humour noir l'emporte : *« à peine méchant »*, Ludovic, admirateur de Kafka et de Fausto Coppi, a *« tué maman comme un rien »*. Malgré cet exorcisme plutôt allègre, il y a encore, dans une des dernières *Brèves*, intitulée « Parlez-moi d'amour », un narrateur qui serre dans ses gros bras, jusqu'à l'étrangler, son père, qu'il vient de retrouver après quinze ans de recherches.

La forme brève que Janvier semble préférer dans ses derniers livres – deux recueils de poèmes (2) et deux de nouvelles (3) – rend plus évidente la variété de tons d'un registre qui oscille entre élan et sarcasme, dérision et lyrisme, *« tenace espérance »* et *« tenace déchirement »*. Sa poésie, vigoureuse, rythmique, est de celles qui vous accompagnent durablement. *« Il y a eu intimidation à propos de la poésie, en France. Malgré mon amour pour le cantabile, la chanson, l'opéra, j'ai mis longtemps à me risquer à mettre en forme de la poésie chantante, mesurée. Pour moi, la poésie doit tenir au corps, à la page. Finalement, peut-être que le mot "allure" va bien à tout ce que je fais : c'est un de mes mots préférés pour dire le côté "andante". On marche, et la trace de l'échappée et de la poursuite, c'est la phrase avec son phrasé. »*

RYTHME

La belle formule de Queneau : *« Parler c'est marcher devant soi »* pourrait se trouver, en exergue, devant chaque livre de Ludovic Janvier : *« Je relis de temps en temps,* dit-il, *Claudel, Céline, Artaud, Michaux, pour l'emportement, pour l'ampleur. Ce sont des textes qui vous nourrissent, qui vous donnent le départ, parce que le corporel, sous le vocal, y compte énormément. J'ai aussi retenu, de Beckett, une grande leçon lorsque nous traduisions* Watt *: il préférait être fidèle à la mesure, à la frappe rythmique de la phrase qu'au sens et à l'image. »*

« Je n'aime pas la notion de genre. C'est pourquoi j'ai donné à mon dernier livre le sous-titre de Brèves d'amour 2. *C'est un livre polymorphe, qui contient du poème, du récit, du théâtre. J'aimerais que tout ce que j'écris puisse se* dire *: au fond, la seule présence qu'on puisse promouvoir dans l'écriture, pour ranimer ce corps mort, c'est sa vocalité –* Echo's Bones, *comme dit Beckett, les os de la nymphe Echo. »*

Monique Petillon

(1) *Pour Samuel Beckett* (Minuit, 1966) *Beckett* (Seuil, « Ecrivains de toujours » 1969).
(2) *La Mer à boire* (Gallimard, 1987). *Entre jour et sommeil* (Seghers, 1991).
(3) Avant celui qui paraît aujourd'hui, un premier recueil de *Brèves d'amour* paru chez Gallimard en 1993.

Le poème-fleuve de Venaille

De Saint-Quentin à Anvers, le poète du « vivre-révolté » se laisse conduire dans une descente solitaire le long de l'Escaut

LA DESCENTE DE L'ESCAUT
Poème
de Franck Venaille.
Ed. Obsidiane
(11, rue Beaurepaire, 89100 Sens)
117 p., 90 F.

Sarcastique, désespéré, violent, fragile et froid, Franck Venaille fait entendre depuis son premier *Journal de bord* (1) des années 60, une voix singulière, solitaire jusque dans l'expression de la fraternité. L'expérience traumatisante de la guerre d'Algérie, pendant laquelle il subit et assume trente mois de service militaire, ne le laissera jamais en repos. Aucun de ses livres n'échappera, visiblement ou secrètement, à l'ombre portée de cet enfer.

D'abord poète du *« vivre-révolté »*, du cri en forme d'exorcisme, Venaille devient avec le recueil de *L'Apprenti foudroyé* (2) un écrivain en conscience. Le spontané, l'éruptif, passent derrière plusieurs écrans et l'écriture accède au labyrinthe, restitue le processus intérieur qui creuse, dénude et tout à la fois obscurcit. Chaque poème, chaque récit se voient investis de hantises scrupuleuses, de phrases brutalement timbrées, et qui mettent le sens à vif et les sens en alarme.

Centré sur les abîmes les plus noirs et comme marqué au cœur par l'encre indélébile de la faute, Venaille ne cesse de questionner cette absence de certitude et d'harmonie à quoi semble se résumer la vie. *« On vit toujours sa propre guerre civile »*, dit-il. Et il intitule *L'Homme en guerre* (3) un volume de notes et d'entretiens où il confie que *« tous* [ses] *livres furent composés dans un état de tension évoquant les hostilités »*, assignant aux mots la fonction de *« combattre l'angoisse et tout laisser-aller mental »*.

Mais, chez Venaille, le ressassement tragique se défie des parures de la tragédie ; il s'oriente plutôt vers l'ironie sauvage, soudaine comme un coup de couteau, et les bouffonneries teintées de sperme et de sang. Surtout, l'agencement des phrases, la scansion des vers, le métier d'écrivain qu'il ritualise presque, lui permettent de choisir ses territoires et d'inventer son langage. Avec *La Descente de l'Escaut*, Franck Venaille se tient au plus près des terres, des rives, du pays dont il fait son emblème. Il marche, entre France et Belgique, se rêvant, se voulant, se révélant *« Flamand »*. De la source à l'embouchure, il suit le fleuve, il suit *son* fleuve, *son* poème. Littéralement et pas à pas, il compose un « poème-fleuve » qui garde toujours à l'oreille cet écho de Maurice Maeterlinck : *« Il se peut que les maladies, le sommeil et la mort soient des fêtes profondes, mystérieuses et incomprises de la chair. »*

LENTES DÉRIVES

Parti du côté de Saint-Quentin, il va par les chemins de halage, les champs, les docks, les quais, jusqu'à Anvers. *« J'allais Je marchais le long de cette nudité apaisante Je fis un vaste usage de la solitude et des marées, vivantes ô combien ! Je fus celui qui s'interrogeait : cette aventure solitaire le long d'un fleuve qui ne me rejetait pas Dites ! Etait-elle vraiment agissante sur le monde ? »*

La voix de Venaille, pressante, coupante, par saccades, remous ou lentes dérives, change insensiblement une expérience douloureuse, une destinée meurtrie, en un vaste chant maîtrisé. Polyphonie qui accueille tous les rythmes pour mener la plus digne et la plus implacable quête, *La Descente de l'Escaut* s'impose comme une œuvre majeure. Il y a là, creusant l'effroi au plus intime, une parole toute de noblesse qui, d'un seul cri, sait créer défi et tendresse :

Hurler Hurlant face à la mer
au grand dessous des glaciers bleus
S'en allant à grands pas vers la falaise
pour s'y laisser glisser – pour s'y jeter d'effroi
Hurlant – muet – la bouche à vif
Et
à l'instant même de la chute
Ah ! sentir les ailes de l'oiseau
Ah ! entendre son chant ami
Hurler Hurlant face à la mer
Se taire contre le petit corps chaud
Puis y poser ses lèvres folles !

André Velter

(1) P. J. Oswald, 1961.
(2) Ecrits des Forges (1497, Laviolette, CP 335, Trois-Rivière, G9A 5G4, Canada), 1987.
(3) Paroles d'aube (31, rue Vladimir-Komarov, 69200 Vénissieux).

De la fête aux adieux

Jean-Marc Roberts introduit un quatrième terme dans le triangle amoureux traditionnel : la mort

AFFAIRES PERSONNELLES
de Jean-Marc Roberts.
Grasset, 150 p., 89 F.

Deux amis, les meilleurs du monde, sont réunis par un même émoi intime et une jubilante émulation, dans le culte voluptueux de Marge, audacieuse, *« lisse et transparente »* et qui ne les dissocie pas dans le plaisir qu'elle reçoit et qu'elle rend.

Dagobert travaille dans le cinéma, son ami, le narrateur, dans l'édition. L'Amérique peut les séparer, mais ils se retrouvent avec Marge. Cette Amérique, c'est, pour le narrateur, la terre d'exil de son père alors que ce serait plutôt lui, psychologiquement parlant, l'exilé. Dans *Mon père américain* (1), Jean-Marc Roberts avait dépeint une zigzagante éducation sentimentale entre un père absent et une mère fantasque. Pour une large part, son œuvre est une affaire de famille aux effets souvent déroutants et comiques. Il appartient, à l'évidence, à cette cohorte d'écrivains du siècle qui, jusqu'aux plus grands, ont été sevrés de leurs géniteurs – un véritable orphelinat, propice à la création, semble-t-il. Mais il ne s'attarde pas au larmoiement, le récuse même, au bénéfice de la cocasserie, de l'insolite que peut procurer, sur la portée du temps, le fil des souvenirs. Dans *Affaires personnelles*, ce chapitre-là est apparemment clos – l'est-il jamais ? – par la mort du père américain. Le narrateur assiste à ses funérailles, avec ses *« demis »*, autrement dit les enfants d'un *« autre lit »* comme on disait autrefois.

Ce trio insouciant sacrifie à des rites et codifie, entre deux passes d'armes, son intimité. Tous prennent garde de s'affranchir de tout débordement sentimental qui mettrait en péril leur équilibre de jeux et de valeurs. Comme l'affirme froidement Dagobert : *« Evidemment que je ne l'aime pas (...). A ton avis, on la baiserait ensemble si je l'aimais. »* Mais les aveux en ce domaine sont parfois d'une grinçante insincérité.

Ce que les complices n'avaient pas prévu, dans ce ballet lubrique orchestré par la frénésie, l'ironie, la désinvolture étudiée, c'est la désertion d'un des membres. Dagobert meurt d'un cancer. Pair, impair et passe... Ce qui était composé à trois peut-il l'être à deux ? Une ombre passe dans la vacillante intimité des laissés-pour-compte de la mort, acharnés pourtant à maintenir une illusion. Et Marge de dire : *« Qu'est-ce qu'on fait sans lui ? Pourquoi ne l'a-t-on pas attendu ? Tu es sûr qu'il est vraiment mort ? »*

Baptisé « roman », ce court récit mérite bien son titre. Malgré le détachement apparent, il appartient sans doute au genre que Serge Doubrovsky appelle une *« auto-fiction »*. Au seul nom transparent des *« Editions du Cadre Rouge »*, invoqué par le narrateur, on ne peut que penser aux responsabilités qu'eut l'auteur dans une grande maison d'édition parisienne, Le Seuil. Mais à quoi bon jouer au jeu de piste ? Croire discerner la personnalité d'un auteur à travers celle d'un personnage fictif serait risquer un faux témoignage. Laissons le beau rôle au roman, la vie s'y prête bien...

CÉRÉMONIE

Fidèle à sa manière, Roberts parcourt d'un pas aérien de funambule le déroulement de cette histoire. Pour ne rien écraser, il ne s'attarde pas – pas assez. Les intrépides évocations sexuelles accusent le coup, a contrario, d'une émotion et d'une gravité qui s'esquivent.

La tendresse, discrète, comme le chagrin, file pourtant entre les lignes d'un style qui procède par ricochets, entre deux constats quasiment cliniques. Ce cérémonial festif, ardent, est aussi une cérémonie des adieux : à un père, à un ami, peut-être aussi à une amante, à une période de vie. La réussite de ce petit livre tient dans les secrètes vibrations qui en émanent : celles d'une absence, d'une rupture d'accord, d'un déni d'harmonie, telles que peut les restituer, dans sa chambre d'écho, la mémoire éprouvée. La conclusion implicite de ce récit aigu, ferme et pudique ? Le bonheur est un bail précaire...

Pierre Kyria

(1) Paru au Seuil en 1989, ce roman, comme *Méchant* (Seuil, 1985), vient d'être réédité par Grasset.

L i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **BERGERS D'ARCADIE**, *de Thierry Laget*
Les restes d'un homme préhistorique trouvé à la frontière italo-suisse par des alpinistes, une photo de mariage dans la campagne, une crèche, sont les trois points de départ d'une rêverie sur le temps, la beauté, l'éphémère. Il y a quelques années, les paléontologues s'interrogèrent sur le corps presque intact d'un chasseur, *« l'homme du Similaun »*. Il n'en faut pas plus pour qu'un écrivain sensible et érudit recrée l'instant de la mort, la surprise du destin figé par le hasard, le miracle ou l'illusion de l'éternité perçue dans un corps que les millénaires ont épargné. Au sourire presque éteint d'une jovialité de commande, face à l'œil du photographe, se mêle une scène de terreur dans la campagne – deux adolescents épouvantés par le passage d'un aéroplane en 1913 : le passé semble attiré vers l'avenir qui le décrira. Enfin, en écho, une crèche familiale et un tableau de Ghirlandaio se répondent. *« Sans la beauté, Dieu clignote un instant puis s'éteint. »* Un style élégant, une pensée vive, un livre qui aurait ravi Roland Barthes (illustré par Christiane Vielle, Fata Morgana, 52 p., 57 F).

● **LUCIOLE DE GLACE**, de Vladimir Radovan
Témoignage ? Document ? Confession ? Toujours est-il que ce septième livre de Vladimir Radovan se donne pour un roman. Un enfant fugitif de Saïgon, recueilli par un médecin d'origine serbo-croate après avoir connu les horreurs infligées par les pirates en mer de Chine, découvre la grisaille des banlieues parisiennes. Le récit du petit Vietnamien, son humour féroce, éclaire davantage que toute analyse savante les abîmes de la solitude et de l'incompréhension d'un monde où pourtant les techniques de communication ont atteint un niveau de développement inouï. Malgré la vision sombre d'une humanité à la dérive, l'écriture alerte et pugnace de l'auteur parvient à rendre son pessimisme stimulant (La Table ronde, 160 p., 89 F).

● **L'ÉTÉ DES HANNETONS**, de Clémence de Biéville
Un château, un mystère, une intrigue parfaitement ficelée, des personnages de feuilleton, Clémence de Biéville sait raconter une histoire, avec efficacité. Jean Jouvence, le nouveau propriétaire du château, et Pauline, la fille de l'ancien châtelain, s'affrontent, se séduisent, se déchirent. Les ingrédients romanesques sont denses et subtilement programmés : la deuxième guerre mondiale avec ses traîtres et ses résistants a laissé de lourdes séquelles et d'étouffants secrets. Suspense, conflits psychologiques et règlements de comptes sur fond de nostalgie, dans le huis clos d'une petite ville remplie de fantômes encombrants (Denoël, 232 p., 98 F).

● **FIBULES SUR FOND DE POURPRE**, de Cécile Oumhani
L'excellente revue littéraire *Encres vagabondes* vient de créer sa collection et de publier son premier titre, un très beau recueil de douze nouvelles de Cécile Oumhani. Une écriture limpide, la grâce d'un décor ciselé de lumière, métamorphosent la désespérance du thème. Cécile Oumhani raconte avec une lucidité noyée de tendresse le destin blessé de jeunes femmes et de jeunes hommes pris au piège des traditions misogynes d'un islam obsédé par la suprématie masculine et voué à l'image de la mère. La mémoire écorchée de Cécile Oumhani oscille entre mélancolie et plaidoyer (Encres vagabondes / Le Bruit des autres, 23, rue des Trianons, 92500 Rueil-Malmaison, 124 p., 50 F).

● **UNE EMBELLIE**, *de Jean Joubert*
Fuyant la dictature, un jeune homme rencontre une jeune femme avec laquelle il va s'éloigner de l'horreur. Un moment de paix sur une plage paradisiaque. Soleil, mer, amour. Mais l'éternel féminin est un mystère. Le trouble prend place dans l'esprit de l'amant. Peut-on s'isoler dans le bonheur ? N'y a-t-il nulle part une oasis, un éden abrité des malheurs du temps présent ? Et surtout, qui est cette inconnue ? Posées par une progression romanesque adroitement menée, les questions trouvent leur réponse au terme d'une histoire où les secrets des êtres se mêlent aux secrets de la vie des peuples (Actes Sud, 220 p., 100 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LA ROUE DU MALHEUR**, de Thomas de Quincey
Quel roman passionnant que *The Household Wreck*, paru en 1837 ! Thomas de Quincey (1785-1859), comme Edgar Poe et Joseph Conrad, procure au lecteur la jouissance infinie des interrogations jamais comblées. Le récit prend racine dans l'inconscient mais l'écriture, laminée et lisse, camoufle avec élégance l'horreur insondable des pulsions humaines. *La Roue du malheur* est l'histoire d'un jeune couple, beau et honnête, broyé par les conséquences d'une erreur judiciaire. La jubilation rousseauiste bascule dans l'angoisse kafkaïenne. Agnès, la jeune femme, est emprisonnée, son enfant meurt. C'est la chute du mari, seul, brutalement englué dans l'abominable cauchemar d'une quête absurde. La violence du désespoir, sous le lamento d'un conte moral (traduit de l'anglais et postfacé par Isabelle Py Balibar, José Corti « Collection romantique », 236 p., 110 F).

● **CONTES DU WESSEX**, de Thomas Hardy
C'est en 1888 que Thomas Hardy réunissait cinq nouvelles (sept dans l'édition définitive de 1912) dans lesquelles il souhaitait décrire l'univers rural de son Dorset natal, avec leurs habitants, leurs drames, leurs rites et traditions. Mais loin de relever d'une simpliste ethnologie littéraire, ces *Contes* témoignent de ce que Virginia Woolf appelait le *« sentiment du monde physique (...) sentiment que la petite perspective de l'existence humaine est entourée d'un paysage qui, tout en ayant son existence propre, confère cependant une beauté profonde et solennelle au drame humain »* (traduit de l'anglais par Pierre Leyris et Antoine Jaccottet, lequel signe également une éclairante présentation, Imprimerie nationale, 400 p., 160 F).

REVUES LITTÉRAIRES

● ***L'INFINI***
Comme il le fait périodiquement, Philippe Sollers a confié à un écrivain le soin de composer librement un numéro de *L'Infini*. Sous le titre « Ecrivains, non programmables », c'est Dominique Noguez – auteur, s'il en est, « non programmé » – qui s'est acquitté de cette tâche. Vingt-cinq prosateurs – de Renaud Camus, Pierre Pachet, Michel Houellebecq, Michel Bulteau à Michel Chaillou, Richard Millet, Vincent Ravalec, Michel Host, Alain Nadaud, Catherine Laurent – et un poète (André Laude, avec un beau poème posthume), sous forme de fiction ou de textes de réflexion, ont répondu à l'invitation. A la question de savoir *« si la littérature existe encore »*, posée par Noguez, ils répondent par la singularité de leur voix. Il n'y a guère d'autres réponses qui vaillent (Hiver 1995, nº 52, Gallimard, 84 F).

● **CONFÉRENCE**
D'une très austère sobriété, sur papier bible, avec une typographie soignée, cette nouvelle revue, dirigée par Christophe Carraud, se propose d'effacer la *« séparation mécanique des disciplines des intérêts, des goûts »*. *« Par la diversité de parole qu'une revue peut faire naître, de la poésie à l'essai »*, *Conférence* se veut un lieu de libre dialogue. Sous l'égide de Montaigne, les animateurs de cette publication veulent *« donner une existence plus juste à la "cause commune" »*. Christian Doumet, Jean-Yves Haberer, Jacques Réda, Pierre Oster, Emmanuel Martineau – qui recompose les *Illuminations* de Rimbaud –, un grand poète baroque, Claude Hopil (présenté par François Bouchet) notamment, composent le sommaire de ce beau numéro (*Conférence*, nº 1, 28, avenue de la République, 77100 Meaux, 120 F).

Chronique d'un monde déraisonnable

Dans ce « journal d'un écrivain au temps de la guerre de Bosnie », Bernard-Henri Lévy se montre très lucide, aigu et sans complaisance

LE LYS ET LA CENDRE
Journal d'un écrivain au temps de la guerre de Bosnie
de Bernard-Henri Lévy.
Grasset, 552 p., 145 F.

Courageux : on ne peut, sauf malhonnêteté, nier que Bernard-Henri Lévy le soit. Lucide et aigu : c'est une évidence lorsqu'on le rencontre. Pas toujours lorsqu'on le lit. Convaincant : au fil des années, il l'est de plus en plus, à proportion de la haine que lui voue une certaine France, frileuse et néo-poujadiste. Alors, ceux qui ne sont pas persuadés que le roman soit vraiment son genre, ceux qui débusquent très vite, dans certains de ses essais, l'exercice de normalien surdoué, seraient bien avisés de laisser tomber leurs préventions pour lire ce « journal d'un écrivain au temps de la guerre de Bosnie » (1992-1995). Ce n'est pas un livre sur la Bosnie, bien qu'elle occupe presque tout l'espace. Il ne s'agit pas ici de « dire la guerre », mais d'affirmer, avec toutes ses contradictions, son identité d'écrivain, et de « se dire ». Lévy prend ce risque, avec élégance, avec le désir de *« brouiller l'image officielle ; ne plus "poser" »*. Dans *Le Lys et la cendre*, qui sonne comme un titre de roman, il accepte enfin ses ambiguïtés. Mieux, il revendique la *difficulté – par rapport à la bien-pensance constante de la société –* de l'écrivain, pour qui, au fond, *« le monde est fait pour aboutir à un beau livre »*.

L'écriture concentrée, rapide, concise, du journal intime convient à Bernard-Henri Lévy : *« Ecriture brève, fragments (...). C'est ma deuxième langue – celle qui correspond à mon* autre *identité d'écrivain. »* Il se regarde sans complaisance, avec *« cette attirance sourde, assez ignoble, pour la guerre... »*, avec ce sentiment de faire partie des *« acteurs d'un reality show dont l'Occident se régalerait »*. Il n'élude pas la question des *« intellectuels médiatiques »* qui vont *« faire un tour à Sarajevo »*, ni l'épisode de la « liste Sarajevo » aux élections européennes de 1994. *« Autant le dire alors une fois pour toutes clairement (...), j'ai fait, nous avons tous fait, une* colossale connerie. »

Pour parler des écrivains, des intellectuels, de lui-même, Bernard-Henri Lévy est revenu des simplifications irritantes de sa série télévisée « Les aventures de la liberté ». Les créateurs ne sont plus réduits à leurs erreurs : *« Ils se trompent, c'est entendu ; ils font les mauvais choix et prennent les postures les plus fâcheuses ; mais (...) se sont-ils tellement trompés dans la détection de (...) ces gros événements où la folie du siècle semble s'être donné rendez-vous. »* L'œuvre ne disparaît plus derrière l'image publique de l'artiste. Ainsi du cinéaste Kusturica, dont *« la grâce, comme toujours dans les grandes œuvres, allège mystérieusement le film de tout le poids des "thèses" dont la pensée diurne de l'auteur était tentée de l'accabler.* Underground est (...) *une fable* (...) *sur le mensonge, le temps retourné* (...), *l'énigme de la fraternité rompue »*. Ainsi d'Aragon ou de Céline. Lévy admet désormais que leur vérité est plus sûrement dans leur littérature que dans la misère commune de leur comportement social.

FIDÉLITÉ À MALRAUX

Si l'on s'est amusé à moquer la manière qu'avait Bernard-Henri Lévy de « se prendre pour Malraux », on comprend ici quelle véritable fidélité il garde à cet aîné modèle rencontré en octobre 1971. *« Plus petit que je ne m'y attendais. Plus beau aussi. Plus élégant. Quelque chose qui lui reste du dandy des photos des années 30. La mèche noire. La taille encore fine* (...). *Le visage posé sur la main gauche d'un air de nonchalance – c'est le geste qu'il a sur les clichés légendaires, mais je me demande soudain s'il n'est pas surtout fait (s'il n'a pas toujours été fait) pour retenir les maxillaires, et les joues, qu'un tic nerveux va secouer. »*

Cette évocation de Malraux n'est que l'un des multiples croquis, vifs et précis, que fait Bernard-Henri Lévy dans ce journal. Il a le regard acéré et tous ses portraits sont impeccables. Edouard Balladur, *« assez dandy. Œil rieur, bouche gourmande. Cette façon de pousser la voix un peu trop haut et de ne plus contrôler les aigus »*. Un homme qui croit réellement *« que l'Histoire est terminée (...) et qu'un pays comme la France n'a donc plus de partie à jouer sur la scène internationale »*. Margaret Thatcher, *« un air de vieille gouvernante qui aurait mis de l'argent de côté. Ces têtes de veuves anglaises trop vite consolées »*. Le pape : *« C'est la force qui impressionne, d'abord. (...) Mais quelques secondes passent (...), et c'est le sentiment inverse qui s'impose : une sorte de fragilité, de défaillance intimes (...). Cet homme a cru, comme nul autre, au pouvoir temporel de l'Eglise ; il a pensé, et prêché, qu'elle était la jeunesse du monde ; il l'a lancée à l'assaut du siècle, c'est-à-dire du communisme ; or la victoire est là, n'est-ce pas ? Elle est totale, inespérée ; et, au lieu de l'apothéose, voici revenu le temps des tribus et des nations, des ethnies et des folies (...). »*

Reste François Mitterrand. Vingt ans de fascination et d'amitié pour ce personnage si singulier qui *« n'est pas le diable »* mais *« en a la séduction »*, qui a passé à tous ses émules et à certains de ses adversaires politiques, eux aussi sous le charme, *« le geste de la secte »* : la main droite posée à plat sur la table et la gauche qui la caresse *« distraitement mais voluptueusement »*. Toutes ces années d'admiration pour aboutir à une incompréhension radicale sur la Bosnie, à des entrevues désastreuses, à un entretien pour le film *Bosna !*, *« un modèle d'esquive et de perfidie »*, puis, au moment du démaquillage, *« un homme malade, affalé sur une chaise trop petite, et qui veut (...) ne rien dire, ne rien entendre, reprendre possession de son pauvre visage trop fardé »*. Bernard-Henri Lévy décrit avec minutie, impitoyable, mais son émotion demeure.

ÉMOTION PRÉSENTE

Emotion venue du passé, alors que celle qu'il éprouve pour le président bosniaque Alija Izetbegovic est au présent. Elle apparaît dans toutes leurs rencontres, et dans le long entretien qui figure en annexe du livre. Izetbegovic, écrit Bernard-Henri Lévy, *« comme Blum (...), sera resté jusqu'au bout un homme de lettres et de culture – le genre d'homme à vous parler, en pleine guerre, d'Ivo Andric, de Danilo Kis et de Mallarmé ; le genre d'homme qui, pour vous décrire la forme, et la culture, de son pays, les compare à un dripping de Pollock ou un tableau de Seurat »*.

Ce journal, qui permet à Bernard-Henri Lévy de donner la mesure de son énergie, de sa vivacité, de sa curiosité tout en laissant au lecteur le temps de la réflexion, ne suscite qu'un regret : la *« convention »* fixée par l'auteur au départ : effacer tout ce qui ne relevait pas, *« de façon directe ou indirecte »*, de *« cette affaire bosniaque »*. Pendant ce « temps déraisonnable » où l'Europe se reniait à Sarajevo, où était la *« part d'intimité »* de Bernard-Henri Lévy ? Dans quels livres, quels tableaux, quelles musiques, nés de ce qui a permis aux hommes, depuis toujours, de survivre à leurs folies sanglantes ? Dire ce versant-là de la vie, affirmer que, pour un écrivain, il ne peut jamais disparaître, était un risque que Bernard-Henri Lévy a peut-être jugé excessif. On le comprend, tout en souhaitant que ce ne soit qu'une parole différée – mais pas abandonnée.

Josyane Savigneau

Au bout de l'enfance

Que faire de son passé ? Comment communiquer avec l'enfant que l'on fut ? Diane de Margerie tente, avec les mots, de rendre inventif le souvenir

DANS LA SPIRALE
de Diane de Margerie.
Gallimard, coll. « Haute Enfance », 154 p., 85 F.

Comme Valery Larbaud, Diane de Margerie pourrait dire à son tour : *« J'ai la manie de remonter les pendules, de les remettre à l'heure, de faire reluire ce qui est terni, d'éclairer ce qui est obscurci... »* : d'abord traductrice, essayiste, préfacière de bien des écrivains – de Henry James et Wilde au Jean-Henri Fabre des *Souvenirs d'un entomologiste* –, elle fit sa véritable entrée en littérature en 1974, avec un roman, *Le Détail révélateur*. D'autres allaient suivre, et des recueils de nouvelles, avant que la romancière ne délaisse la fiction pour une manière de rêverie autobiographique : *Le Ressouvenir* (1), où elle cherchait à rassembler la multitude de faits hétéroclites qui composaient sa vie, dans l'espoir de discerner une secrète cohérence pouvant les relier.

Car, contrairement à Flaubert pour qui les écumes du cœur ne se répandent pas sur le papier (*« On n'y verse que de l'encre »*, disait-il), pour Diane de Margerie *« tout ce qui prend "forme", même confié à un tiroir, est un début de vision plus limpide »*. Certes, déjà dans ses romans, on pouvait lire, tels les signes d'une obsession bien ancrée en elle, que *« la vie procède de la mémoire bien plus qu'elle ne la crée »* ; ou que tout un chacun oscille entre la conviction qu'il est unique et l'évidence qu'il ne l'est pas. Mais, après *Le Ressouvenir*, elle semblait accorder surtout du prix à des contemplations muettes, aux tacites et indéchiffrables coïncidences qui permettent de croire que toute existence est un fil indispensable dans la trame sans commencement ni fin de l'univers.

Aujourd'hui, l'écrivain passe au crible de la réflexion la liberté d'agir à laquelle on tient tellement, alors que l'on ne cesse de se heurter *« à des impossibilités inscrites dès avant notre naissance »*, aux schémas qui se reproduisent insidieusement de génération en génération, privant l'homme de *« se sentir son propre commencement »*.

Que faire de son passé ? Comment arriver à communiquer avec son enfance ? Comment, sinon au moyen des mots – les mots qui rendent inventif le souvenir –, retrouver l'âge où l'on prenait conscience de ses goûts et de ses dégoûts, au lieu de les emprunter ; l'âge où il suffisait de nommer les choses pour qu'elles perdent leur mystère, avant l'éveil de l'intelligence qui, à l'origine, consiste simplement à rendre compte de ce que l'on pourrait faire au lieu de ce que l'on fait. *« L'enfance*, dit l'écrivain, *est sûre de son fait ; elle restera seule, unique, oubliée, personne n'en viendra à bout. »* Et, aussi, que l'enfance, nous l'inventons pour nos enfants, pour vivre à travers eux ce qu'on feint d'avoir vécu.

Peut-être, un jour, avons-nous été effrayés par une forme animale ou végétale inconnue ; ou bien avons-nous éprouvé un bonheur intense au sommet d'une montagne, dans les bras d'un adulte, sous le ciel tout entier – mais on a oublié les images, et il n'en reste que le sentiment ; d'où *certaines craintes, certaines nostalgies* qui surgissent tout à coup, inexplicables.

Dans ce livre que la disparition de ses parents a rendu nécessaire, Diane de Margerie réussit à prendre la vérité à sa source, dénichant, ici et là, les *« automatismes »* que l'un ou l'autre lui ont transmis.

Ses parents, avec lesquels *elle ne* serait parvenue à vraiment parler qu'après leur mort : les parents, ces tyrans qui, *en dépit de nos ré*voltes, nous tiennent jusqu'au bout d'une poigne de fer ; qui simulent de s'en aller au loin en mourant, jusqu'au jour où ils s'emparent de notre cœur pour susciter nos remords et s'en nourrir. On n'oubliera pas le portrait de la mère, morte à l'âge de quatre-vingt-seize ans : au cours des derniers mois de sa vie, elle avait placé un portrait d'elle petite fille en face de son lit : *« J'aime regarder cette petite fille qui attend tout de la vie »*, disait-elle. Et aussi : *« C'est fini, la Terre. »*

On n'échappe pas à la spirale de l'hérédité : aux rêves, aux peurs, aux dieux que le sang transmet de génération en génération. Pourtant, Diane de Margerie s'en écarte, dans la mesure où elle l'a traquée, décrite, analysée. Et, ce faisant, elle a suivi les pas sans trace des femmes qui l'ont précédée dans sa famille, et qui n'ont pas eu droit à la parole. Ainsi, tout en éclairant sa propre vie, est-elle devenue le témoin, le scribe attentionné et ému de ses morts.

Hector Bianciotti

(1) Flammarion, 1985.

★ **Signalons la parution de *La Volière*, suivie de *Duplicités*, Folio, nº 2799, 277 p., 36 F.**

Contes graves et drolatiques

SUITE PROVENÇALE
de Jean Contrucci.
La Table ronde,
290 p., 115 F.

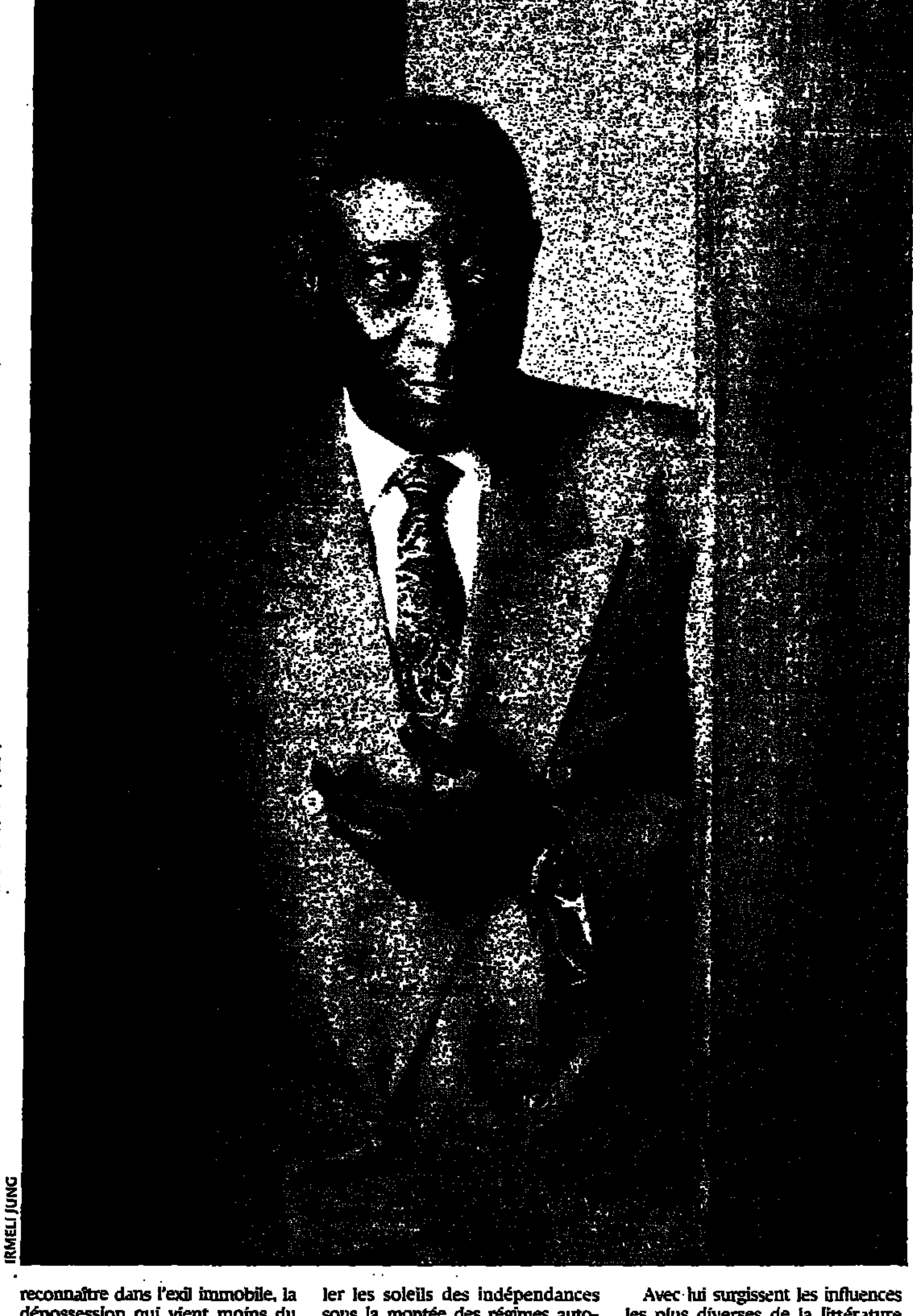
Il s'appelle Vassilikos Mouligas. Il est footballeur. C'est un joueur de légende. Van Putzeboum, l'entraîneur, suit les conseils aberrants de Bernie Goldenboï, le président du club. Lequel veut battre l'équipe milanaise du président Mascarpone. On l'aura deviné, on est à l'OM. Et il faut lire cette désopilante histoire pour découvrir comment Goldenboï triomphera, grâce au plus inattendu des secours, un conte des *Lettres de mon moulin*. On ne peut davantage dévoiler l'aventure de Frédéric, joueur de Loto profitant du concours de Robespierre, Napoléon, Louis XVI, Hitler, Jésus et Ravaillac. Et il serait dommage, puisque deux Messaoud Lassami existent, de priver le lecteur d'une émotion en lui révélant lequel est entré le premier dans Notre-Dame-de-la-Garde en août 1944. Et il en va ainsi des onze contes de Jean Contrucci, dont on ne saurait dire quel est le plus délirant, surréaliste, à la lettre extraordinaire, tout en étant d'un parfait réalisme et d'une clarté au goût d'authenticité.

Ce paradoxe est l'une des qualités de ces récits dont, les personnages passent de la banalité quotidienne à des situations imprévisibles et invraisemblables qui les conduisent à des comportements dont l'extravagance prend l'allure de faits ordinaires. Bien sûr, le mot « galéjade » s'impose, d'autant plus que nous sommes sur la Canebière ou guère loin. Mais si le style qui fait bonne place au dialogue et le vocabulaire qui fleure sa Provence mettent l'accent et la farce dans ces contes, le sérieux, voire la gravité, transparaît derrière la pantalonnade. L'imagination exubérante du conteur sert à la fois le sourire et le pamphlet, l'un et l'autre nécessaires.

Pierre-Robert Leclercq

Hamidou Kane, « la torche noire »

A soixante-sept ans, ce Peulh, né sur les bords du fleuve Sénégal, baigné de culture coranique, n'est pas revenu de son « aventure ambiguë ». Celle qui l'a conduit en France, et l'a blanchi à la culture du colonisateur. Celle qui l'a fait « souffrir de ne pas être deux »


IRMELI JUNG

« *Je ne suis un écrivain qu'à titre accessoire.* » L'homme qui parle a la peau noire et les cheveux blancs, d'une blancheur tombée de ces hivers canadiens qu'il connut jadis, temps de neige et d'exil, à moins qu'elle ne vienne, immaculée, de toutes les pages auxquelles sa main s'est frottée dans l'exercice improbable que représente à ses yeux – depuis et pour toujours – l'acte d'écrire. A soixante-sept ans, il n'est pas encore revenu de son *Aventure ambiguë* – titre de son premier roman qu'il publia voici trente-cinq ans, en 1961, sous la houlette de Christian Bourgois. Issu d'une vieille famille peule, né les pieds dans le fleuve Sénégal, baigné de culture coranique, élevé dans sa langue maternelle, le pulaar, qu'aucun alphabet latin n'était encore venu apprivoiser, Cheikh Hamidou Kane appartenait à l'Afrique. Il incarnait une culture « *nomade, orale et musulmane, frottée d'animisme* », des valeurs communes à tous les Peulhs d'Afrique de l'Ouest et de la bande soudano-sahélienne. Il était un parmi les siens. L'aventure de sa vie allait le transformer en « *un qui souffre de n'être pas deux* ». Ce serait le contact avec la France, avec sa langue qui charme, avec la philosophie des Lumières apprise en Sorbonne. Nègre blanchi avant l'âge par la culture du colonisateur, Cheikh Hamidou Kane venait de rencontrer l'ambiguïté, une compagne qui ne l'a plus quitté. Il l'a donc acceptée.

On ne trouvera que l'épaisseur du parchemin entre le vieux sage d'aujourd'hui et Samba Diallo, le héros déchiré de *L'Aventure ambiguë*. Pour l'enfant prodige assoiffé de connaissances, la famille a tenu conseil sous l'autorité de la tante tutélaire, « *la Grande Royale* », celle par qui *le destin se bouscule, et bascule*. L'affaire était grave : le jeune Hamidou Kane, alias Samba Diallo, devait-il être inscrit à l'école des Blancs ? « *Ce qu'il va apprendre, demanda la Grande Royale, vaut-il ce qu'il va oublier ?* » On décida que oui. L'aventure valait d'être vécue, jusqu'au bout. Samba Diallo découvrit la culture française par ce qu'elle a de meilleur : la philosophie, le progrès, la tolérance, l'ouverture d'esprit, les affinités avec l'universel, une idée du droit qui ramène à l'homme. L'homme qui, en Afrique, pour peu que sa peau fût sombre, était un sujet, c'est-à-dire assujetti. Cheikh Hamidou Kane n'allait pas laisser son héros s'affranchir à si bon compte. Il lui mit dans les jambes un personnage tout d'une pièce, un tirailleur sénégalais, analphabète *et impulsif*, un qui avait connu l'Europe au paroxysme de sa folie meurtrière, un qui s'était battu dans les tranchées, en première ligne, appartenant à cette « *force noire à consommer avant l'hiver* », selon le mot cynique de Clemenceau. Baptisé « *le Fou* » par le romancier, le tirailleur avait échappé comme par miracle à la boucherie de Quatorze. Et de retour au pays, il avait opposé à la francophilie de Samba Diallo le démenti du sang versé. L'Afrique, hurlait-il, devait se tenir loin, très loin de cet Occident meurtrier. A la fin de *L'Aventure ambiguë*, Cheikh Hamidou Kane fait tomber Samba Diallo sous le couteau du Fou. Meurtre, suicide, levée de l'ambiguïté par la fin d'une hypothèse ?

« *Je voulais seulement montrer que ce voyage est difficile* », dit simplement Cheikh Hamidou Kane. Difficile, mais pas impossible. Après avoir occupé des postes ministériels sous les présidences de Senghor puis d'Abdou Diouf, l'auteur de *L'Aventure ambiguë* a voulu demeurer ce qu'il n'a cessé d'être : un Peulh du fleuve, un éleveur traumatisé par le manque de lait et de viande qui frappe encore aujourd'hui le Sénégal. Ces dernières années, retiré de la vie politique, il a crée un *joint-venture* avec une société américaine produisant des embryons de vaches. Démarche surprenante d'un Samba Diallo qui n'est pas mort : pour rester lui-même, un pasteur avec son troupeau, Cheikh Hamidou Kane s'est allié avec la modernité la plus avancée : le transfert de technologie, l'implantation d'embryons de vaches américaines sur le maigre cheptel de son pays. C'est toute la leçon de son aventure, prendre chez l'autre ce qu'il sait faire de mieux pour y trouver la condition de sa propre survie. Requérir la génétique étrangère pour mieux s'affirmer comme un Peulh du fleuve, et le rester. Les posters de vaches *High Voltage* accrochés aux murs de son bureau, à Dakar, témoignent de cet enracinement paradoxal.

Sommes-nous si loin de l'écriture ? Elle est là, au contraire, qui innerve toute la vie de Cheikh Hamidou Kane et le relie au monde, comme une religion (au sens de *religere*, ce qui crée un lien). *L'Aventure ambiguë a fait connaître* le pays des Diallobé dans tous les Etats d'Afrique au sud du Sahara, dans les régions de la forêt, dans les zones bantoues du Congo et du Zaïre, et même dans les Etats anglophones où le livre fut traduit. « *A Istanbul, des Turcs apprenant ma visite sont venus me voir pour me dire que l'aventure de Samba Diallo, ils l'avaient vécue eux aussi. Ils voyaient en moi un être universel. Vous êtes musulman sans être arabe, me disaient-ils, africain et de culture européenne.* » Cent mille exemplaires de *L'Aventure ambiguë* vendus à travers le monde ont fait de Cheikh Hamidou Kane un auteur lu et commenté – « *moi qui n'étais pourtant pas parti pour être un écrivain, pour écrire des fictions, car cela n'est pas dans ma tradition* ». Singulière fiction, en réalité, où tout un chacun, quelle que soit sa couleur de peau, a pu se reconnaître dans l'exil immobile, la dépossession qui vient moins du rapport de force que de la séduction exercée par l'Autre. C'est seulement à l'âge de dix ans que le jeune Hamidou Kane est entré à l'école des Blancs. « *Avant, j'ai étudié le Coran sans bien le comprendre. Je parlais l'arabe et le pulaar. Puis j'ai été fasciné par l'alphabet latin. Alors j'ai écrit en français. Plus tard, au lycée de Dakar, j'ai découvert Villon, Baudelaire et les écrivains français du XIX*[e] *siècle. Il y a eu aussi la fréquentation des grands Russes et de Shakespeare dont je lisais l'œuvre en anglais.* » Des générations d'Africains allaient revendiquer cette démarche sans peur qui révélait à l'homme noir comment grandir sans se perdre.

Mais déjà l'Afrique voyait se voiler les soleils des indépendances sous la montée des régimes autoritaires qui, au nom du peuple, baillonnaient leurs propres peuples. Cheikh Hamidou Kane reprit son stylo et entama un texte plus politique dans lequel il n'épargnait pas

Eric Fottorino

le Sénégal. Un livre qu'il mit plus de trente ans à rédiger, qu'il abandonna avant de le ressusciter à la faveur de la vague démocratique de la fin des années 80. La trame des *Gardiens du temple* (Stock), paru à l'automne 1995, était déjà contenue dans le manuscrit initial qu'il montra en 1965 à Aimé Césaire. Celui-ci le dissuada de le publier. « *D'après lui, mon roman risquait d'être une machine de guerre contre le Sénégal. La critique des régimes africains pouvait apparaître comme un appel aux militaires. Et ces gens qui prennent le pouvoir par la force ne sont guère prêts ensuite à le restituer.* »

Deux livres en trente-cinq ans : Cheikh Hamidou Kane a mis de son côté le meilleur allié de l'écrivain et aussi de l'Afrique, le temps dilaté, jamais compté, le temps qui se méfie des modes éditoriales et de l'écume des mots trop vite lâchés sans le lest que donne une longue attente. « *Par le fil ténu de l'écriture, j'ai voulu coudre le monde noir en lui-même, intérieurement et de toutes parts* », témoigne l'auteur de *L'Aventure ambiguë*. « *Je n'ai pas écrit* Les Gardiens du temple *comme on écrit un roman. C'est une sorte de méditation sur l'histoire qui est en train de se faire* », confie-t-il encore dans un entretien donné à Dominique Mataillet pour la revue *Sépia* (janvier 1996). D'aucuns avaient reproché à son premier roman une sorte d'apolitisme, « *comme si j'avais voulu m'enfermer dans une tour d'ivoire* ». Le second plonge au contraire à pleines mains dans le feu des révolutions africaines. Cheikh Hamidou Kane s'impose alors comme l'une de ces « *torches noires* » dont Sartre annonçait dans les années 50 qu'elles éclaireraient le monde. Par sa langue classique et lancinante, inspirée tout autant des belles lettres françaises que de la palabre et de l'art du griot, l'écrivain du fleuve est un maître en partage des eaux, un partage qui prépare la rencontre, même si dans le mot rencontre, il y a « *contre* ».

Avec lui surgissent les influences les plus diverses de la littérature africaine. D'abord celle de la négritude de Senghor, qui fut son professeur avant d'être son ami. Cheikh Hamidou Kane a bien sûr appris auprès du « *nègre grammairien, puissant du fleuve, dompteur de ses diplômes* » (selon l'expression de l'écrivain haïtien René Depestre) une langue claire et précise, sans pour autant sacrifier au détour savant qui consistait, pour mieux revendiquer sa qualité de Noir, à s'exprimer dans le français sophistiqué de la rue d'Ulm. Le Prix Nobel de littérature nigérian Wole Soyinka aura ce mot cruel à l'encontre du poète- président : « *Un tigre ne s'interroge pas sur sa tigritude, il bondit sur sa proie.* »

On ne retrouve pas cette agressivité chez Cheikh Hamidou Kane. Simplement une distance qui s'exprime dans une écriture moins hermétique et précieuse, où filtrent les cris de la rue, les bruits de la forêt. « *Deux lumières éclairent le pays des Diallobe : la haute lumière qui tombe du ciel et son reflet tendre dans l'âme des hommes.* » Ainsi commence *Les Gardiens du temple*, vision binaire ou rien n'existe au monde sans son double qui peut demain se révéler un contraire. L'œuvre de Cheikh Hamidou Kane est la synthèse tremblante des origines chaotiques de l'Afrique, le noir et le blanc, la langue du fleuve et celle de la côte, les séquelles d'une colonisation – française ici, britannique là –, la coexistence d'une modernité voulue et d'une tradition aussi vitale que pesante. « *Au banquet de l'Universel, qu'apportons-nous, nous autres Africains ?* », se demande souvent cet ancien ministre du Sénégal, persuadé qu'au même titre que l'art des masques ou le sens inné du rythme, l'homme noir existe par ce qu'il écrit, et parce qu'il écrit.

Une écriture de consolation qui répond à la plainte du romancier congolais Tchicaya U'Tamsi, aujourd'hui disparu, quand il disait : « *Je suis homme, je suis nègre, pourquoi cela prend-il le sens d'une déception ?* ».

Dans sa demi-retraite dakaroise, Cheikh Hamidou Kane continue à sa manière d'inventer un nouvel homme africain, un homme décomplexé, guéri du sentiment de perte hérité de la traite et de la colonisation, un homme qui croit à son histoire. Comme un romancier.

Thérapie de la palabre

LES GARDIENS DU TEMPLE
de Cheikh Hamidou Kane.
Stock, 338 p., 120 F.

La lecture des *Gardiens du temple* prend une résonance singulière et curieusement prémonitoire au moment où les coups d'Etat réussis (en Sierra Leone et au Niger) ou manqués (en Guinée) s'enchaînent depuis janvier sur le continent africain. Dès les premières pages de son roman, Cheikh Hamidou Kane noue les fils contraires du destin dans un pays – sans doute le Sénégal – indépendant de fraîche date. Une communauté ancestrale, les Sessene, s'obstine à ne pas enterrer ses morts. Elle se contente de les recouvrir d'une forte couche d'argile « *avant de les placer, debout, dans un baobab creux* ».

Une pratique inacceptable pour le gouvernement qui entend suivre à marche forcée la voie de la modernité. Une fois encore, Cheikh Hamidou Kane confronte son lecteur et ses personnages au dilemme de l'Afrique : comment renoncer à une partie de soi sans se renier dans son tout ? Après une vague de répression, le peuple va s'insurger, entamer une grève générale et faire vaciller Jeremy Laskol, le premier président de la jeune République, baptisé Noir-Toubab – c'est-à-dire africain occidentalisé – que son aveuglement au nom du bien commun expose au rejet et à l'incompréhension des siens.

Un homme providentiel apparaît en la personne du général Moriko. Il évite les tueries, cantonne l'armée à sa tâche d'ordre public sans jamais l'encourager à prendre le pouvoir. A travers sept citoyens, dont la jeune intellectuelle Daba Mbaye, le cultivateur Djaram et le populaire Malam Sango, il croit reconnaître le visage de la démocratie. C'est ainsi qu'il met ce petit groupe en présence du président. Devant la surprise de Laskol, Daba tente une explication : « *Le général Moriko nous prend pour le peuple et il pense que le peuple est la source du pouvoir* ».

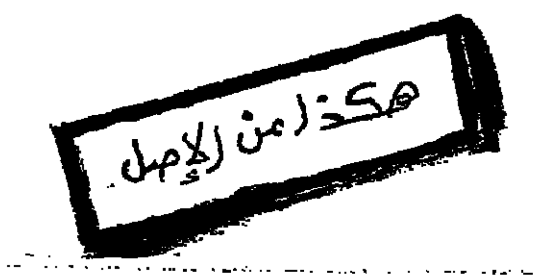
Christian Bourgois se souvient d'avoir lu le manuscrit des *Gardiens du temple* il y a trente ans. « *J'avais été impressionné par la lucidité contenue dans ce texte à propos du rôle de l'armée et de la valeur thérapeutique de la palabre. Le final des* Gardiens du temple, *avec son dénouement oratoire, ressemblait à l'idée que je me faisais de l'Afrique* ». Christian Bourgois souligne encore la subtilité d'un roman dénué de simplisme : « *Il n'y a pas d'un côté les bons civils et de l'autre les mauvais militaires* »

Cheikh Hamidou Kane troque ici l'ambiguïté pour une forme de complexité dans les relations entre ses héros, tous Africains, mais tous rêvant d'une Afrique différente. Lorsqu'il publia *L'Aventure ambiguë* chez Julliard, « *sous la couverture blanche et vert de Sagan* », Christian Bourgois était sous le charme de ce « *roman philosophique qui ne ressemblait à rien d'autre* ».

Parvenu à lui par l'intermédiaire du spécialiste de l'islam Vincent Monteil, le livre fut publié dans la collection « La voix des autres » que dirigeait l'intellectuel béninois – normalien et marxiste – Stanislas Adotevi, auteur d'un pamphlet contre Senghor (*La Négritude et le Négrologue*, « 10/18 »). A deux reprises dans les années 70, Christian Bourgois fut sur le point d'éditer *Les Gardiens du temple*. « *Mais, pour des motifs politiques*, rappelle-t-il, *Cheikh Hamidou Kane renonça. La deuxième fois, le manuscrit était déjà chez l'imprimeur. Lorsqu'il m'a contacté l'été dernier, j'avais quitté le Groupe de la Cité. J'ai préféré proposer le roman à Claude Durand* [PDG des éditions Fayard et Stock] *qui l'a publié aussitôt* »

Il aura fallu plus de trente ans à Cheikh Hamidou Kane pour exorciser ses démons et considérer que les risques de coups d'Etat en Afrique relevaient de l'histoire ancienne...

E. F.

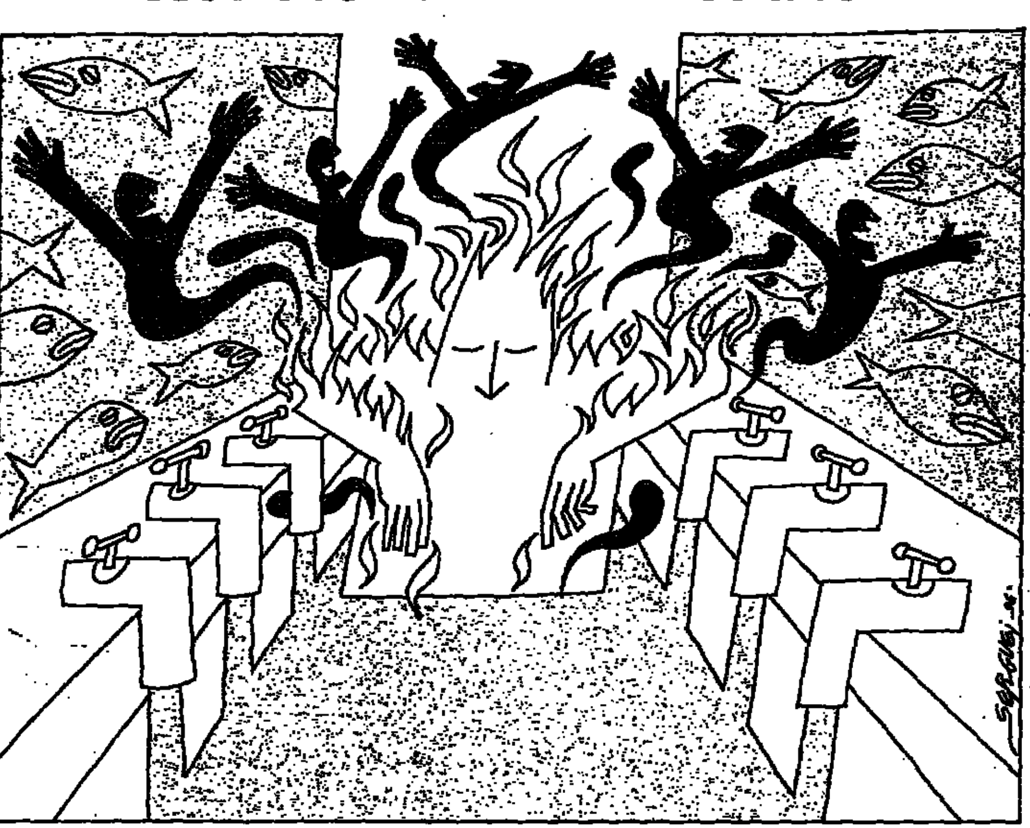


La chronique

de Roger-Pol Droit

LEFEU OU LA DÉMOLITION
(Lefeu oder der Abbruch)
de *Jean Améry.*
Roman-essai traduit de l'allemand
par Françoise Wuilmart,
Actes Sud, 224 p., 118 F
(en librairie à partir du 14 février).

Résister à la nouveauté


SERGUEÏ

Lefeu se laisse aller, de jour en jour, de mois en mois, au plaisir de la déchéance. Sa façon de dire non : cultiver une volonté d'impuissance, goûter la joie lente de ce qui se défait, demeurer à l'écart, végéter, pisser dans le lavabo, *« se sentir bien au milieu des choses qui dégoûtent les autres »*. De temps à autre, il fait un tableau, mais c'est rare, et presque dénué d'émotion. La plupart du temps, il reste sous une couverture sale, dans un lit qui s'effondre. Il caresse Aline quand elle lui rend visite (elle écrit des poèmes mécaniques et fixe le plafond de ses yeux verts), mais elle vient de moins en moins. Le cognac et les Gauloises sont ses aliments préférés. Il n'est pas mécontent de constater que tout, en lui et alentour, se détraque doucement. Pas de destruction soudaine, une dérive continue : *« Le plaisir profond suscité par la déstructuration est une forme de la joie de vivre. »*

Le monde se gangrène et se décompose. Le temps se dilue, les phrases d'Aline ne désignent plus rien, elles jouent sur les mots. Les murs de l'immeuble commencent à être démolis sur l'ordre de promoteurs. Nouveauté oblige. Lui refuse de quitter sa chambre-atelier. Il veut faire de son inertie – manifestation solitaire, émeute presque silencieuse – *« un acte de résistance sans le pathos du maquisard »*. Les autres sont partis, les machines commencent à démanteler la carcasse de béton. Quelques voix tentent de lui faire accepter les propositions de la compagnie immobilière : ce serait financièrement avantageux, il aurait un logement neuf, le confort, une meilleure lumière, des sanitaires qui marchent, un vrai chauffage – un bel appartement... Il ne voit pas de quel droit, ou à quel titre, on décrète ainsi que le beau, le propre, le neuf et le salubre sont équivalents.

De Düsseldorf viennent plusieurs messieurs aux gestes élégants. Un peintre caché, obstiné, maudit peut-être ? Ils insistent pour le lancer. Depuis Van Gogh... on ne sait jamais. Il n'est plus jeune, il n'y met pas du sien ? Aucune importance. Au contraire, ce refus répété de toute compromission aura beaucoup de succès. Ce qu'il fait est sans intérêt ? De toute façon, on ne sait plus rien. Personne n'est capable de discerner entre les œuvres. La nouveauté suffit. Le retour au réalisme, voilà ! Le « réalisme métaphysique », voilà encore mieux ! Nous allons organiser la première exposition des œuvres de Lefeu, nouveau peintre du « réalisme métaphysique ». Lui dit non, finalement.

Lefeu ou la démolition, rédigé en 1972-1973, mériterait de figurer parmi les classiques du siècle. Le travail sur la langue – extraordinairement restitué, dans l'ensemble, par la traduction française – soutient un essai de haute volée sur le caractère étouffant du monde nouveau, le tâtonnement désespéré vers une issue de secours, l'invention des moyens improbables de dire non au marché généralisé. Ce roman-essai n'est pas constitué d'une trame narrative avec deux ou trois pensées brodées au coin. C'est plutôt l'inverse : un texte conceptuel où se tissent des figures et des scènes faisant partie intégrante de la réflexion. Principal mérite : une riche ambiguïté. Lefeu est-il malade ou lucide ? Névrosé ou artiste ? Dépressif ou résistant ? Figure isolée ou exemplaire ? Les deux, évidemment. Il résiste à la nouveauté.

Ne pas omettre de dire que Lefeu a été déporté. Tout le livre est entouré par le rougeoiement du ciel au-dessus des crématoires, obsédant la mémoire. Chaque geste est à mettre en rapport avec *« les tombes creusées dans le ciel »*. Chaque jour est marqué silencieusement par cette sorte d'écrasement de la conscience : l'impossible a existé, dont on ne peut mesurer les limites ni les conséquences. De ça, sans pouvoir le dire d'emblée ni tout de suite le comprendre, le peintre Lefeu – de son vrai nom Feuermann – ne se remet pas. Pas plus que l'auteur, Hans Maier – qui fit de son nom Jean Améry – n'a pu surmonter l'inexplicable étrangeté de survivre : *« Pourquoi jouais-je encore un jeu depuis longtemps perdu ? (...) Pourquoi jouais-je à l'écrivain, moi qui aurais dû il y a si longtemps trouver place dans une de ces fosses communes aujourd'hui oubliées sous les sillons des charrues ? »*

Jean Améry se suicida à Salzbourg le 17 octobre 1978. Né à Vienne en 1912, il quitta l'Autriche en 1938, au moment où elle passa sous la coupe de Hitler. Exilé en Belgique, il fut arrêté et déporté par les Allemands en 1940. Il s'évada, entra dans la Résistance, fut de nouveau arrêté en 1943, torturé par la Gestapo au fort de Breendonk, déporté à Auschwitz, Buchenwald, Bergen-Belsen. Il partagea un temps le même baraquement que Primo Levi.

Est-ce une histoire de survivants, destinée à disparaître avec eux ? Non. Serait-ce la névrose d'une génération, déjà effacée à la suivante. Pas seulement. Comment se rassemblent, alors, ces fils en apparence épars ? Entre la mémoire des camps nazis, l'imposture du marché de l'art, la destruction de Paris par le béton, le règne impérieux du nouveau, où est le lien ?

Entre les horreurs du siècle et la pénurie du marché, quel rapport ?

Sans doute est-il à chercher dans l'idée de remplacement : on substitue une chose neuve à celle qui se dégrade, des bâtiments rénovés prennent la place des vieux immeubles, un nouvel artiste chasse l'ancien. Et l'on se fabrique un passé propre et maniable, une nouvelle histoire, moins encombrante que l'ancienne. Le remplacement suppose que certaines vieilleries soient devenues négligeables, en éthique comme en esthétique. Il implique que, dans le fond, tout se vaille et que le plus récent soit, par définition, le mieux.

Sans doute ne faut-il pas confondre la fabrication des choses et le sort des idées, pas plus que l'urbanisme et le génocide. Leur appartenance à une même époque n'en est pas moins certaine. Ce n'est peut-être pas simplement un effet de l'industrie que nous sachions de moins en moins ce que sont des choses qui rouillent, s'usent, s'écaillent, se dessèchent, s'éliment, s'ébrèchent, se patinent. Si le neuf partout, fait place nette en écartant les vieilleries encombrantes, ce n'est pas une série de pures coïncidences. Les bâtiments et les ustensiles cessent de porter l'empreinte d'un usage familier, il en va de même des attitudes et des croyances.

Tous ces éléments sont « flambant neufs » : on vient de les assembler, hier à peine. Idéalement, le spectateur ne doit pas échapper à l'empire du neuf : nous devrions, nous aussi, avoir été régénérés depuis peu. Voyez les publicités : pas d'usure, jamais de vieilles gens. Voyez les villes : même l'ancien doit avoir l'air plus propre que le neuf – bétonné, asphalté, plastifié, électronisé. Voyez les idées : on demande les dernières, les récentes, repeintes claires et neuves, tout juste sorties des ordinateurs.

Etre moderne, efficace et informé, c'est accepter, au moins en partie, cette dictature du neuf, du nouveau, des « nouvelles », ce tourbillon du remplacement *généralisé*, tyrannie du toujours propre et domination de la dernière heure. La résistance est malaisée. Car il ne suffit pas de préférer l'antique. Croire vénérable tout ce *qui est vieux*, surestimer le passé, sacraliser l'ancien... erreur. Le culte d'autrefois est un piège. Hier n'était pas nécessairement mieux – ni pire – qu'aujourd'hui. S'opposer à la nouveauté systématique exige donc de la ruse. Ce refus ne débouche pas nécessairement sur une révolte spectaculaire. La rébellion, violente et directe, est si vite transformée en photo pour les magazines qu'il vaut mieux trouver autre chose. Mais quoi ? La déchéance ? *Le silence ? La littérature ? Le courage du jour d'après ?*

Les nouvelles fantastiques d'Oliver Sacks

Le conteur et neurologue analyse une fois encore la lutte, et parfois la collusion, entre les pouvoirs de la pathologie et ceux de la création

UN ANTHROPOLOGUE SUR MARS
(An Anthropologist on Mars)
d'Oliver Sacks.
Traduit de l'anglais
par Christian Cler,
Seuil, 430 p., 139 F.

Au lieu de nous demander pourquoi telle personne est malade, peut-être conviendrait-il plutôt de répondre à la question suivante : pourquoi telle maladie a-t-elle choisi telle personne ? C'est tout au moins ce que suggère Oliver Sacks dans *Un anthropologue sur Mars*, où il relate avec un talent de conteur exceptionnel sept récits de patients atteints de troubles neurologiques aussi divers que le syndrome de la Tourette, l'autisme, l'amnésie ou la cécité totale aux couleurs.

Oliver Sacks, dont on n'a pas oublié *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, a retenu le conseil de Michel Foucault : *« Il faut*, écrivait celui-ci dans *Maladie mentale et psychologie* (1), *bondir dans la conscience morbide afin de chercher à voir le monde pathologique avec les yeux du malade lui-même. »* Oliver Sacks reconnaît également, et de manière plus inattendue, sa dette à l'égard du plus illustre prêtre détective, le Père Brown, création du romancier anglais G. K. Chesterton, dont la méthode d'investigation fondée sur l'empathie le séduit plus que celle, purement déductive, d'un Sherlock Holmes.

On sait qu'Oliver Sacks n'est pas un médecin en blouse blanche : depuis longtemps, il a déserté les hôpitaux et il pratique la neurologie aussi bien dans la rue, où il traque le symptôme sur le *vif*, qu'en explorant la vie d'individus dont l'univers a été totalement transformé et parfois détruit à la suite d'une lésion du système nerveux. Ce qui l'intrigue par-dessus tout, c'est le rôle paradoxal que joue souvent la maladie dans l'éclosion de talents qui auraient été inimaginables en son absence. Nous ne sommes pas loin, avec son dernier livre, de Dubuffet et de l'art brut : la création n'échoit qu'à celui dont l'univers a vacillé dans l'irreprésentable.

C'est le cas, notamment, de ce peintre connu qui lui écrit en mars 1986 pour lui raconter comment, à la suite d'un accident de voiture, il est devenu totalement aveugle aux couleurs ; *« mon chien me paraît gris sombre, alors que son pelage est brun, le jus de tomate me semble noir, les couleurs de ma télé se sont transformées en un méli-mélo informe »*. Il veut savoir si Oliver Sacks a déjà été confronté à un problème semblable et, bien sûr, s'il peut l'aider.

Les cas d'« achromatopsie cérébrable » sont exceptionnels et ils permettent peut-être de comprendre comment le cerveau « voit » ou « fabrique » les couleurs. Oliver Sacks se passionne aussitôt pour ce problème, dont il montre la portée philosophique en convoquant Schopenhauer ou Wittgenstein. Au-delà d'une phénoménologie de la perception, il peut comprendre ce que signifie pour un peintre la disparition des couleurs. D'autant que cette perte s'accompagne d'un sentiment permanent de *« saleté »*. Le changement est tel que le patient fuit les rapports sociaux et renonce à toute vie sexuelle : sa chair, comme celle de sa femme, lui répugne par son aspect grisâtre. Même son imaginaire visuel, parfaitement préservé par ailleurs, n'est plus coloré. Il avait peint toute sa vie, confie-t-il à Sacks, et puis voilà que, maintenant, même son art ne signifie plus rien pour lui. Comment continuer à vivre dans ces conditions ?

Oliver Sacks joue habilement sur l'attente du lecteur : s'en sortira-t-il ou non ? Et si oui, comment ? Ses récits, et c'est ce qui constitue leur originalité foncière, relèvent de deux genres : la description de cas cliniques, mâtinée de considérations tantôt philosophiques, tantôt neurologiques, et la nouvelle fantastique où la maladie tiendrait à la fois le rôle de l'ange exterminateur et salvateur.


JOHN FOLEY

Oliver Sacks.
L'auteur d'*Un anthropologue sur Mars* est né à Londres en 1933. A la fin des années 50, il part pour le Canada où il pense devenir bûcheron et finit par s'installer aux Etats-Unis en 1960, où il sera neurologue. Il invente l'ASL (*American Sign Language*), un moyen de communication pour les sourds. Après *Migraines* (1970) et *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau* (1985, parus au Seuil), *Un anthropologue sur Mars* est son sixième livre traduit en français. Oliver Sacks habite New York.

On se souviendra longtemps du *« dernier hippie »* : un patient qui donnait l'impression d'en être resté aux années 60, tel un naufragé échoué sur une île déserte. Ou encore de cet aveugle de naissance, Virgil, qui recouvre la vue à cinquante ans : ce que ses proches considéraient comme un miracle fut pour lui un martyre. Et, paradoxalement, la délivrance arriva sous la forme d'une seconde cécité qu'il reçut comme un don du ciel. Le cas le plus singulier est peut-être celui de ce peintre, Franco Magnani, qui passa sa vie à dessiner Pontito, son village natal de Toscane. Il avait quitté, jeune encore, l'Italie pour San Francisco. A la suite d'une crise fébrile et délirante, il rêva chaque nuit de Pontito et n'eut de cesse, lui qui n'avait aucune formation artistique, de reconstituer avec une précision hallucinante, rue après rue, maison après maison, pierre après pierre, son village.

Il semblait, nous dit Oliver Sacks, possédé par ses visions, *mais ne tenait nullement* à les confronter à la réalité. Il imaginait parfois qu'il retournerait à Pontito une croix de bois sur le dos, qu'il la déposerait dans l'antique église de son village, qu'il s'allongerait ensuite par terre pour mourir.

Lorsqu'il se rendit, bien des années plus tard, en compagnie d'Oliver Sacks, à Pontito, il ne reçut aucune révélation mystique, mais fut accueilli par la population comme l'homme qui avait sauvé leur passé de l'oubli. Dans le fond de son esprit, vivait l'immortelle campagne toscane.

Il se souvint alors avoir promis, encore enfant, à sa mère de *« recréer Pontito rien que pour elle »*. Une promesse qui lui avait *permis d'abolir le temps. Si la* maladie l'avait choisi lui, l'immigré inculte, c'était pour le faire accéder à cette forme d'éternité que seul l'art confère. Et le hasard qui, comme chacun sait, est le meilleur romancier du monde, mit sur sa route Oliver Sacks, l'homme qui croit si fort aux vertus de la maladie qu'il nous amène, le temps de le lire, à oublier les nôtres, ce qui n'est pas son moindre mérite.

Roland Jaccard

(1) PUF, « Quadrige », 1995.

« Confession cathodique »

A travers les « reality shows », Dominique Mehl traite du discours intime à la télévision

LA TÉLÉVISION DE L'INTIMITÉ
de Dominique Mehl.
Seuil, 256 p., 120 F.

Que dire d'un livre sur les *reality shows* publié au moment même où ces *reality shows* ont commencé de se raréfier sur le petit écran ? « L'amour en danger », « Les marches de la gloire », « Perdu de vue », « La nuit des héros », « Mystères »..., tous ces shows qui ont été à l'origine de tant de polémiques appartiennent à une époque aujourd'hui révolue. Excepté quelques émissions survivantes – Mireille Dumas (« Bas les masques »), « Témoin numéro un » – plus quelques nouvelles émissions construites, tout ou partie, autour d'une mise en spectacle de la réalité – « Pour la vie », « Tout est possible »... –, les *reality shows* auront été un genre tout à la fois voyant... mais fugace.

Faut-il en conclure que le livre de Dominique Mehl, *La Télévision de l'intimité* a raté son objet ? Certainement pas. Ces programmes nouveaux ont représenté un tournant *dans l'histoire de la télévision* : ils ont légitimé le surgissement de la parole intime dans la sphère publique. Star ou téléspectateur anonyme, *il n'est plus scandaleux* aujourd'hui d'aller parler de soi sur un plateau de télévision. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'essai de Dominique Mehl.

A priori, rien de plus sérieux, que ce travail-là. Dominique Mehl a avalé des dizaines d'heures de *reality shows* (ce qui est méritoire), interrogé longuement les acteurs de ces émissions, les professionnels qui les fabriquent, ainsi que les téléspectateurs qui les regardent, sans oublier les psy et les associations... dans le but d'élever (sans grand humour hélas) les *reality shows* à la hauteur d'un événement sociologique.

Avec le plus grand sérieux Dominique Mehl définit donc longuement les différents types de discours intimes qui ont eu droit de cité à la télévision : le message personnel qu'un individu adresse à un autre individu par l'intermédiaire d'une émission, l'usage thérapeutique que l'invité tente de faire du temps d'antenne qui lui est accordé, le besoin de *« confession cathodique »* de celui qui poursuit une quête identitaire, sans oublier le message que désire faire passer celui qui souhaite que son malheur (harcèlement sexuel, viol, sida, etc.) ne se reproduise pas. Pour Dominique Mehl, le surgissement sur un média de masse de tous ces discours privés *« contribue à transformer l'espace public »*. Ce qui est vrai. Des travaux existent depuis longtemps sur les évolutions du cloisonnement entre le public et le privé. Et l'auteur nous en offre une fort intéressante synthèse.

QUELLE FONCTION ?

Mais ce traitement de l'intime à la télévision dans les seules limites du public et du privé a quelque chose de gênant. Ainsi, Dominique Mehl ne pose jamais la question de savoir la fonction occupée par ces émissions de l'intimité dans la fabrication de nouvelles normes de pensée et de comportement. Cette question centrale est d'autant moins évoquée que les rapports de la télévision et de la société ne sont jamais clairement posés non plus : la télévision de l'intimité est tantôt considérée comme un *« miroir »* ou *« un révélateur »* d'évolutions sociales qui se produisent ailleurs, tantôt comme une « boîte à images » capable d'enclencher un processus de modifier sensiblement les fondements et orientations de la parole publique. Du coup, le lecteur ignore si la télévision dont on lui parle est un « reflet » (cet espace mou que les marxistes situaient dans les superstructures sociales) ou si elle est un facteur de transformation sociale au même titre que la technologie ou la lutte des classes. C'est, au bout du compte, assez frustrant.

Yves Mamou

هكذا من الأصل

Les Andalousies d'hier et de demain

Par-delà les déchirements méditerranéens, deux ouvrages collectifs appellent à la renaissance du syncrétisme andalou, gage d'une modernité ouverte sur le pluralisme et le dialogue

.ES ARABES, DU MESSAGE ı L'HISTOIRE
›us la direction
e Dominique Chevallier
t André Miquel.
ayard, 650 p., 198 F.

'HÉRITAGE ANDALOU
›us la direction de Thierry Fabre.
d. de l'Aube, 156 p., 98 F.

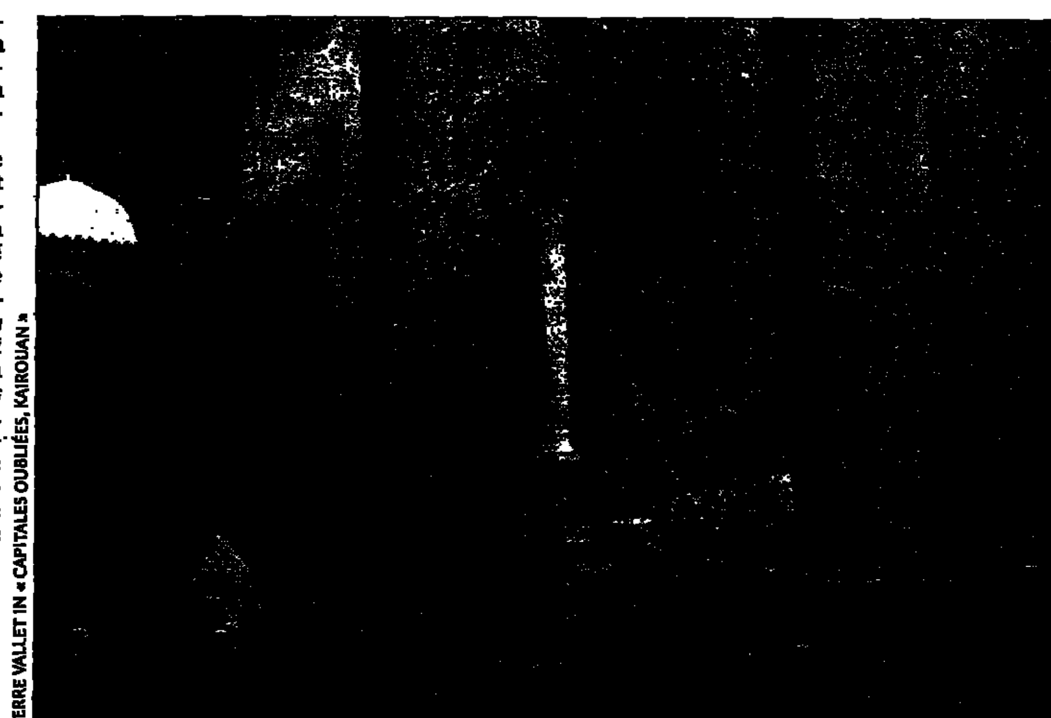
Voilà peu, la conférence de Barcelone *envisageait* la création d'un « espace économique euro-médi- :rranéen » et exprimait l'espé- ınce de le convertir en un « es- ›ace commun de paix et de abilité ». La Méditerranée, la mer médiane », devait à nouveau unir, recréer des partenaires, et ›n plus diviser dans l'affronte- ent et l'intolérance mutuelle. Au ondialisme impérial des Etats- nis, davantage ancré à l'est de tte mer autrefois qualifiée de latine », tente de répondre l'ini- ıtive d'une Europe mieux ca- ble de donner aux propositions onomiques une assise culturelle. est significatif que l'Espagne soit lieu de la réunion, comme si le ve des Andalousies perdues pou- it fortifier la recherche du par- ge d'une nouvelle modernité.

Georges [illegible]

En arrière-plan, il y a le monde abe et sa longue histoire, l'islam les formes de civilisation qui en ıt procédé. C'est à l'exploration ce monde, à la connaissance du essage qui lui a donné naissance, la langue et de la pensée qui ›nt façonné, à la découverte d'un ırcours historique accompli du- nt quatorze siècles que l'ouvrage ›llectif dirigé par Dominique ıevallier et André Miquel initie. ıe équipe d'une douzaine de ercheurs, alliant le savoir occi- :ntal et l'érudition islamique, a mposé le livre le plus nécessaire à la réduction d'une méconnaissance fatale. Ne serait-ce qu'en corrigeant les simplifications néfastes, qui établissent la confusion entre monde arabe et monde musulman.

A l'origine, la révélation divine reçue par le prophète Mahomet présentée comme *« l'ultime et définitif message divin »* ; le Livre, la *Loi*, la foi, fondent la communauté des croyants. A l'origine aussi, une *« langue sacralisée »*, estimée *« incomparable, révélatrice d'un destin unique »*. Le cheminement de la foi au pouvoir s'accomplit avec la création d'ensembles politiques nouveaux, les premiers califats. L'expansion conquérante et prosélyte élargit le domaine de l'islam de l'orient à l'occident de la Méditerranée. C'est l'insertion dans une histoire génératrice d'une haute culture et de turbulences, au cours de laquelle des pouvoirs prestigieux se constituent, puis se défont, de Damas et Bagdad à Cordoue et Grenade. Une histoire qui, après plusieurs siècles, change de cours : à l'Est, sous la poussée de la *« déferlante turque »* ; à l'Ouest, sous celle des reconquêtes catholiques. La seconde moitié de l'ouvrage traite de cette période qui, du XV[e] siècle jusqu'à aujourd'hui, voit la fin à d'une prééminence et la multiplication des crises.

Cette partie-là est nécessaire à la compréhension d'une actualité définie selon la géopolitique et la logique des intérêts ; elle rappelle l'histoire des hégémonies occidentales, les effets de la première guerre mondiale contribuant à l'*« éveil des peuples »* et des nationalismes, à la renaissance modernisante, elle décrit les recompositions territoriales et l'émergence de l'arabisme, elle oriente la lecture de l'actuel « espace de crises » – du Proche-Orient à l'Algérie déchirée. La première partie, encore plus nécessaire, aide au décryptage d'un passé, à la reconnaissance d'un temps de civilisation partagée, de rencontre et d'échange au-delà des affrontements. Une lecture qui permet de découvrir davantage que les témoignages monumentaux et artistiques prestigieux, que les traces littéraires et musicales : les assises profondes d'une culture ouverte.


PIERRE VALLET IN « CAPITALES OUBLIÉES, KAIROUAN »

Extérieur de la grande mosquée de Kairouan

« La civilisation musulmane s'est ouverte, précise André Miquel, *à des cultures qu'elle trouvait sur place lors de son expansion »* et elle *« récupérait des traditions disparues »*. Dans ce processus, les lettrés arabes ont joué un rôle décisif, ils ont réactivé la vie intellectuelle des grandes cités et nourri la pensée de sources oubliées. C'est par eux que la science et la philosophie grecques retrouvent vie. Ils en traduisent les œuvres, contribuent à leur diffusion. Ce que l'Europe moderne a pu appréhender comme un Moyen Age encore obscur prend forme de première Renaissance. Il y a, commencés au IX[e] siècle dans la Bagdad des califes abbassides, poursuivis au XII[e] siècle dans la Cordoue des Almohades, transmission et renouvellement de la philosophie et des sciences antiques. La pensée juive y contribue pendant la période judéo-arabe qui s'achève avec Maïmonide, avant l'heure de la chrétienté.

La question centrale concerne le rapport de la philosophie à la religion, de la connaissance acquise par la raison à la connaissance reçue de la prophétie et de la révélation ; au-delà, comme l'a tenté Al-Farâbî au X[e] siècle, parvenir à l'élaboration d'une philosophie politique compatible avec l'islam. Aristote d'une part, Platon et les néo-platoniciens d'autre part, inspirent les controverses. Il faut lire Avicenne, Maïmonide, Averroès. C'est par référence à ce dernier que le « modèle andalou » est défini, il en constitue la figure emblématique. Il contribue à entretenir la nostalgie de ce « paradis perdu », les Andalousies au temps de la cohabitation féconde des trois religions monothéistes, des trois traditions. Il aide à tirer de l'oubli les mondes juif et musulman tenus en lisière du monde chrétien. Alain de Libera ouvre le recueil collectif consacré à *L'Héritage andalou* par une présentation remarquable de l'œuvre d'Averroès, et une interprétation du statut accordé au philosophe. Il lui attribue la position philosophique la plus importante du Moyen Age : en raison de ses *Commentaires* sur l'œuvre d'Aristote, de cette relation par laquelle il incarne avec le maître grec, pendant quatre siècles, *« la rationalité philosophique dans l'Occident chrétien »*. Il montre comment, et en quoi, Averroès *« aborde avec un regard neuf la question du statut de la philosophie comme science dans un monde... qui ne lui accorde pas d'avance une parfaite légitimité »*. La présence d'Averroès dans l'histoire de la philosophie a un caractère paradoxal. En Occident, il est longtemps absent de la mémoire, Renan ne lui attribue qu'*« une pensée commune »*. Dans l'univers arabo-musulman, il n'eut pas de continuateur.

Mohamed Talbi, historien et philosophe tunisien, associe l'interprétation de ce paradoxe à l'évaluation critique du *« mythe andalou »*. Il exprime la nécessité de *« voir les Andalousies réelles dans leur complexité, leur richesse et leur foisonnement, leurs ouvertures et leur violence »*. Il met en garde contre la nostalgie des origines, contre le recours à un passé supposé, l'abandon à la *« cécité face à l'histoire réelle »*. Si l'Andalousie fut une bonne solution en son temps, elle ne peut être désormais que *« l'un des catalyseurs de l'avenir et non son modèle »*. La leçon ne s'adresse pas seulement au monde arabe, elle invite justement à construire un avenir commun sur les deux rives de la Méditerranée. Ce à quoi Jacques Berque a convié : *« J'appelle à des Andalousies toujours recommencées... »*

★ Dominique Chevallier dirige également le nouveau volume de la collection « Mondes contemporains » des Presses de l'université de Paris-Sorbonne, *Les Arabes et l'histoire créatrice*, qui interroge sur dix siècles la conception et les fondements de la conscience historique arabe (200 p., 139 F).

Le scandale de l'amour fou

André Miquel analyse en parallèle la légende orientale de Majnûn et celle, occidentale, de Tristan, dont un volume de la « Pléiade » rassemble les premières versions

›EUX HISTOIRES D'AMOUR ›E MAJNÛN À TRISTAN
'André Miquel.
›dile Jacob,
Travaux du Collège de France »,
92 p., 110 F.

'RISTAN ET ISEUT
.es premières versions
:uropéennes
:dition (bilingue pour les textes
:n ancien français) publiée
sous la direction
de Christiane Marchello-Nizia
Gallimard, « Bibliothèque
de la Pléiade », 1 792 p., 450 F.

Comment écrire l'amour en deux lettres ? La réponse est simple : ET. Roméo ET Juliette, Werther ET Charlotte, Solal ET Ariane, mais avant tous et toutes, Majnûn ET Laylâ ou Tristan ET Iseut – amants exceptionnels, dont la passion menace l'ordre du monde ordinaire. Qu'on se rassure, la folie amoureuse, inacceptable dérèglement des codes, n'échappe *jamais* à la stérilité : s'ils furent heureux, ils n'eurent *jamais d'enfants*. Leur postérité sera seulement littéraire et *esthétique*.

ORIGINE INCERTAINE

Majnûn, Tristan. Aucune de ces deux légendes d'amour fou n'a une origine nettement identifiée. Peut-être ont-elles une source unique, ce roman persan *Wis et Râmîn* qui ne fut composé qu'au XI[e] siècle mais dont la légende remonte au III[e] siècle avant notre ère. Peut-être aussi ne font-elles que coïncider. *« Pourquoi ne pas penser*, plaide André Miquel, *que les grands thèmes universels de la littérature et de la pensée des hommes appartiennent à tout le monde, sont de tous les temps, de tous les pays, et que leur circulation même concourt à leur donner des formes originales ? »* Si le poème oriental a connu une extension de l'intrigue, l'histoire occidentale, relue sans cesse (1), intégrée au cycle arthurien et repensée dans l'optique du mariage chrétien, finira par une réduction drastique sous la plume de Richard Wagner. Composant son opéra *Tristan et Isolde*, le musicien élague tout élément anecdotique, pour ne plus proposer que le tableau de l'aventure des amants.

Ce sont ces deux textes, celui, initial, de la légende orientale et cette vision revisitée au XIX[e] siècle du conte médiéval, qu'analyse en parallèle André Miquel, complétant ainsi le beau travail du volume de la « Pléiade » qui livre quelques versions peu accessibles jusque-là de la légende de Tristan.

L'histoire est simple : deux amants s'aiment, on les en empêche, ils en meurent. Cet amour, interdit parce qu'il se joue de l'ordre social, est immédiat, fulgurance partagée qui se dévoile lentement par une maturation souterraine (Majnûn) ou soudain par l'intermédiaire d'un philtre magique, qui ne fait que révéler un processus secret (Tristan). Cette coïncidence de l'éclosion de la passion dans les cœurs la sanctifie : qu'il reste chaste (Majnûn) ou sublime les élans charnels de la leçon médiévale (Wagner), l'amour échappe à l'opprobre : le scandale en Orient se résout par la folie de l'amant ; en Occident, la ronce qui jaillit de la tombe de Tristan pour rejoindre celle d'Iseut dit la compassion de Dieu sur cette liaison fatale.

L'athéisme sanctionné par la folie de certaines versions de Majnûn comme le sacré très païen de l'évocation wagnérienne évoquent le poids du sentiment divin et son rôle dans les affaires du monde, mais ne permettent pas de lecture plus orthodoxe. Fondamentalement dérangeante, la passion des amants révèle aussi une singularité proprement littéraire. Miquel a raison d'insister sur le regard étonnamment neuf que Majnûn porte sur ses rivaux éventuels dans le cœur de Laylâ : là s'invente, dans l'Arabie du VII[e] siècle, la complainte du jaloux, devenue si banale qu'on en perçoit mal la force première. Comme il établit avec clarté l'autre singularité du propos : la mort, *« prenant le relais de l'amour, cette mort par défaut, qu'on lui donne le visage du destin ou celui de l'inimitié des hommes, est finalement la protagoniste de l'histoire »*.

Qays et Tristan. Qays et sa cousine Laylâ *s'aiment et leur famille les unirait si le jeune poète ne chantait cette passion que l'usage veut que l'on taise. Rejeté, il devient fou (majnûn). On le retrouvera mort dans le désert, couché sur un dernier poème.*
Vainqueur d'un géant champion du royaume d'Irlande, Tristan est soigné par Iseut la Blonde, nièce de sa victime, et, guéri, s'enfuit. Il revient chercher Iseut, promise à son oncle Marc, roi de Cornouailles. Buvant par mégarde le philtre d'amour préparé pour la noce, les jeunes gens vivent jusqu'à la mort une passion impossible.

DEUX LEÇONS DE VIE

Versions complémentaires d'un même récit atypique, ces légendes opposent certes deux leçons sur la vie, évoquée comme un souvenir (Majnûn) ou investie des exigences du présent (Wagner), sur le Temps, succession contrastée de bonheurs et de détresse (Majnûn) ou terrain de confrontation entre le jour, moment de souffrance et de douleur physique, et la nuit, vouée au bonheur et au plaisir (Wagner). L'essentiel reste le pouvoir du verbe. L'amour est dit, se dit surtout. Chez Wagner, Tristan et Isolde parlent seuls, voix mêlées qui dissolvent le monde, langage simple et intime disqualifiant la rhétorique classique du cœur aimant. *« Le dire n'est pas seulement l'expression de l'amour, il en est l'être même et le signe »*, conclut Miquel, *« manifestation non seulement nécessaire mais presque suffisante »*.

C'est cette évidence, simple et forte qui permet à André Miquel de livrer la leçon de l'amour fou, sanctifié par la fatalité qui le scelle. Avec une rigueur qui ne voile jamais l'ardeur de la poésie.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Rappelons la parution récente, dans la collection « Lettres gothiques » du Livre de poche, d'un volume réunissant les poèmes français et la saga norroise de *Tristan et Iseut* (édition de Daniel Lacroix et Philippe Walter, n° 4 521), qui déborde le cadre chronologique que s'est fixé le volume de la « Pléiade ».

★ Signalons la parution posthume du livre du grand arabisant Jacques Berque, *Musiques sur le fleuve. Les plus belles pages du Kitâb al-Aghânî*, anthologie de chroniques et anecdotes, de chants et de poèmes (dont Majnûn) qui en fait un véritable monument littéraire réunissant les traditions pré-islamiques et l'ère musulmane. La longue préface de Berque permet de resituer la figure du compilateur Al-Açfahânî, grand lettré du X[e] siècle (Albin Michel, 448 p., 140 F). De Jacques Berque encore, paraît dans les classiques de la « Bibliothèque arabe » que dirige André Miquel une nouvelle traduction des *Mu'allaqât*, sous le titre *Les Dix Grandes Odes arabes de l'Anté-Islam* (Sindbad, 104 p., 80 F).

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Les tragédies du franc

LA LÉGENDE DU FRANC
de Georges Valance.
Flammarion,
448 p., 140 F.

Ecrire l'histoire du franc quelque temps avant qu'il ne se fonde dans la monnaie unique européenne était une bonne idée, et il faut féliciter le journaliste Georges Valance de s'être risqué dans cette aventure périlleuse, même si le lecteur en fait parfois les frais. Le livre commence bien. Non au franc germinal, comme on le fait d'ordinaire. Mais en cet an de grâce de 1360 où Jean Le Bon, pour payer sa rançon et redevenir « franc », c'est-à-dire libre, émet une nouvelle monnaie qu'il appelle *« franc d'or »* – une magnifique pièce d'or pur de 3,88 grammes à 24 carats. Jean le Bon, de fait, ne tardera pas à retrouver les geôles anglaises. C'est Charles V qui gérera la nouvelle monnaie selon les principes établis par son conseiller Nicolas Oresme : la nouvelle monnaie appartient à la communauté et à chacune des personnes qui la composent, et non pas au roi, et les mutations qu'il lui infligerait sont déclarées par avance illicites. Apposant sa marque sur les monnaies comme sur les *« mesures à blé, à vin et autres »*, le souverain ne peut modifier le poids ou la valeur de ces monnaies sans injustice. Bien sûr, ces engagements ne seront pas tenus, mais au moins auront-ils été énoncés clairement.

On chevauche les siècles pour arriver au deuxième temps fort : 28 thermidor an III (15 août 1795). Les assignats ne sont plus que des chiffons de papier. La nouvelle unité retrouve le nom de franc après une éclipse de quatre siècles. Mais l'histoire monétaire est rusée. Et le franc d'argent de 5 grammes qui sort des presses est très proche de la livre tournois de la monarchie déchue. En fait, le franc thermidor est la livre adaptée au système métrique instauré en 1793. C'est huit ans plus tard qu'apparaît la monnaie qui va régner pendant plus d'un siècle : le franc issu de la loi du 7 germinal an XI (27 mars 1803). Bonaparte, premier consul, veut asseoir son pouvoir sur des finances saines. Le futur empereur s'interdit par avance toute manipulation. Comme en 1360, le rôle de l'Etat est de pure certification. Sans doute cherchera-t-il bientôt à abuser de son autre créature, la Banque de France, mais il ne touchera pas au franc germinal, garantissant ainsi un siècle de tranquillité monétaire.

Le troisième temps est beaucoup plus proche de nous. *« De 1803 à 1936*, écrit l'auteur, *le franc est sans conteste l'étalon le plus stable du monde, le paradigme de la monnaie forte. Il suffira de cinq petites années – 1936-1940 – pour le muer en symbole de la monnaie fondante »*. A qui la faute ? Les responsabilités du Front populaire sont *« certaines mais non exclusives »*. Voilà qui est politiquement correct. Il apparaît à la page suivante que la crise avait jeté les classes moyennes dans les bras des *« ligues fascinantes »*. Il faut lire « fascisantes », bien sûr, mais la coquille est troublante.

> *« De 1803 à 1936, le franc est sans conteste l'étalon le plus stable du monde, le paradigme de la monnaie forte. »*

Quatrième temps fort : le franc de Gaulle, accompagné d'une ouverture de l'économie française sur le monde. N'en déplaise aux thuriféraires du nationalisme gaullien, le pas qui a été franchi ce jour-là est définitif qui fait renoncer la France à un protectionnisme séculaire. A la liberté des marchandises viendra s'ajouter, en 1990 celle des capitaux, qui mettra un terme à la souveraineté monétaire. Après bien des drames inutiles et moult dévaluations, Maastricht entérine ce fait et programme la monnaie unique. L'avenir de cette dernière n'est écrit nulle part, et pour cause ! Il est dommage que Georges Valance ait cru bon de parsemer son texte de formules anachroniques. Ainsi Oresme devient-il le Rueff de Charles V, le baron Louis, le Pinay de Louis XVIII. Parle-t-on de subventionner la construction de murailles ? Il s'agit de *« balladurette pour fortifications »*. Arthur Young aurait mérité le *« prix Albert-Londres »* pour ses récits de voyages dans la France prérévolutionnaire. Des *« nouveaux pauvres »* apparaissent pendant la Terreur. La rente à 5 %, c'est le *« CAC 40 de l'époque »*. La mobilisation de l'or des bas-de-laine pendant la Grande Guerre, un *« téléthon patriotique »*, etc., *ad nauseam*. Suppose-t-on le lecteur à ce point débile qu'il faille l'intéresser (?), l'amuser (?), par ces artifices de magazine ?

Pour la période contemporaine, l'auteur fait apparaître, bien involontairement, la proximité des langages politique et journalistique. Comme si l'un servait de miroir à l'autre, sans que l'on puisse distinguer l'original de la copie. Articles de journaux, Mémoires de chefs d'Etat, confidences de ministres des finances, formules convenues et lieux communs sont ainsi entremêlés dans la trame d'un récit qu'on a l'impression d'avoir lu ou entendu cent fois. D'analyse, point. Les grands théoriciens contemporains de la monnaie sont ici absents. Suffirait-il de lire et de relire Nicolas Oresme et Jacques Rueff pour comprendre les multiples tragédies du franc ? Signe des temps : le franc CFA n'a droit chez Valance qu'à cinq lignes en note de bas de page. Le lecteur qui voudra compléter son information pourra consulter le livre modeste, mais efficace, de Rémi Godeau. (1) Il se confirme que Maastricht a programmé la disparition du franc sans envisager ses conséquences pour le fonctionnement de la zone franc. Le livre a été mis sous presse avant la nouvelle dénomination de la monnaie unique. Aussi nous parle-t-il d'« afrécu », ou d'écu-CFA. A quand l'« afreuro » ? On patauge.

(1) *Le Franc CFA. Pourquoi la dévaluation de 1994 a tout changé* de Rémi Godeau. Ed. Sépia, coll. « Sépia poche », 218 p., 45 F.

PASSAGE EN REVUES

● EspacesTemps

Le temps des mises au point historiographiques semble venu, alors que la vague de succès des livres d'histoire semble être durablement retombée. A cette réflexion, la revue trimestrielle *EspacesTemps* consacre son dernier numéro, en mêlant des contributions d'historiens, comme Alain Corbin, et des entretiens avec des éditeurs comme Pierre Nora et Eric Vigne (Gallimard). Richard Figuier (Albin Michel) et Denis Maraval (Fayard) sont également consultés.

Faire l'histoire « au risque des historiens », comme le propose le sous-titre du numéro, n'implique-t-il pas une remise en question des découpages traditionnels de la science historique ? L'histoire des représentations ne mine-t-elle pas la vieille division en histoire sociale, histoire politique et histoire économique ? Comment une histoire qui travaille à partir de traces peut-elle prendre en compte la sensation, l'émotion voire le non-dit ? Ne doit-elle pas, comme le suggère Régine Robin, redéfinir ses liens avec la littérature, pour réintégrer dans son courant l'étrange et l'excès. Un numéro qui, assurément, comme le dit François Dosse, *« atteste de l'ouverture d'un nouveau moment de l'opération historiographique »* (*EspacesTemps, Les Cahiers*, BP 149, 75562 Paris Cedex 12, nº 59/60/61, 247 p., 150 F).

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

La bâtarde de Boumediène

ALGÉRIE, HISTOIRE D'UN NAUFRAGE
de Hassan.
Seuil, 310 p., 120 F.

Pour essayer de comprendre une Algérie où le sursaut de la volonté démocratique, manifeste lors de l'élection présidentielle de novembre 1995, n'a rien réglé dans l'affrontement entre les militaires et les islamistes, voilà un livre important. Il ne traite pas d'abord des événements des dernières années. Mais c'est justement en prenant du recul, en disséquant l'ambition moderniste de l'Algérie depuis l'indépendance – et son échec – qu'il explique le face-à-face sanglant entre les généraux défenseurs des prébendes de l'oligarchie et les intégristes hérauts de valeurs rétrogrades et obscurantistes

Hassan est le pseudonyme d'un Algérien dont on devine qu'il connaît de l'intérieur la société de son pays. Son intimité avec l'histoire de l'Algérie depuis 1962 n'est pas contradictoire avec sa profession de foi en faveur d'une *« autre Algérie résolument ouverte sur la modernité et les droits de l'homme »*. Son livre se présente comme l'autopsie d'un naufrage, celui de l'ambition moderniste de Boumediène ; on sent qu'il l'a étroitement partagée, avant d'en devenir un critique lucide.

Conscient des richesses naturelles et humaines de son pays, le colonel Houari Boumediène, après avoir en 1965 chassé par la force Ben Bella, le premier président de l'Algérie indépendante, a un projet *« estimable »* et *« cohérent »*. Il veut moderniser l'économie, accélérer l'industrialisation, construire un Etat-nation, donner du travail au peuple, le faire profiter des bienfaits du développement et l'éduquer dans la langue arabe. L'auteur considère que l'Algérie ne manquait pas d'atouts – et pas seulement la manne pétrolière rapidement dilapidée – pour réussir son pari et qu'en fait, pendant la première décennie du pouvoir de Boumediène, la croissance a transformé la vie des Algériens.

Il ne remet donc pas en cause l'objectif, mais les voies et moyens choisis pour l'atteindre, qui, peu à peu, ont dévoyé de légitimes ambitions : *« l'hypersensibilité nationaliste »* de Boumediène, *« le côté simpliste du progressisme de l'époque »*, l'ignorance *« des rigidités comme des dynamiques économiques et sociales »*, la confiance *« dans l'efficacité du pouvoir fort »*. Alors les tares propres à ces régimes du tiers-monde, mélange d'autoritarisme, de socialisme à la mode soviétique, de nationalisme et d'autarcie sont apparues : *« l'esquive devant le travail légalisée comme rente, la tricherie comme moyen de survie, l'activisme comme finalité sociale, l'hypertrophie bureaucratique comme mode de gestion, la fuite en avant par l'endettement »*, ont miné le système. Le successeur de Boumediène, le *« raïs fainéant »* Chadli Bendjedid, en a aggravé les défauts en faisant passer l'Algérie *« d'un socialisme désorganisé à un affairisme libéré »*.

L'omniprésence d'un Etat impotent, la corruption, les gaspillages, la débandade économique, la répression policière ont transformé les Algériens en un peuple désenchanté, frustré, prêt à se laisser bercer par *« le rêve perverti »* des islamistes. Il faudrait citer toutes les démonstrations apportées par Hassan dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale, intellectuelle. L'exemple de la politique d'arabisation lancée par Boumediène et renforcée par Chadli, *« cet analphabète bilingue »*, selon la sagesse populaire, est particulièrement éclairant.

Pour Boumediène, le français était la langue du colonisateur ; c'est pourtant en français que les élites algériennes et une grande partie de la classe moyenne avaient été formées. Pauvre en enseignants arabisants, l'Algérie les a importés d'autres pays arabes trop contents de se débarrasser des plus mauvais. Résultat : les « instituts islamiques » créés par le pouvoir accueillaient comme maîtres *« les ratés de l'étranger »*, et comme élèves *« les recalés du système officiel »*. L'arabisation irraisonnée a ainsi produit deux catégories de malheureux : les arabisants sous-qualifiés, furieux de voir les meilleurs postes occupés par les « francisants », et ces mêmes « francisants » obligés de travailler avec des arabisants mal formés imposés par des quotas idéologiques. L'échec de la réforme éducative a évidemment été aggravée par le boom démographique et la paupérisation de l'école due à la faillite générale.

La conclusion tirée par Hassan n'est pas particulièrement optimiste : elle a au moins le mérite de ne pas rejeter la responsabilité du fiasco sur les autres. La montée de l'islamisme est avant tout, écrit-il *« une histoire algérienne » : « derrière les fissures puis le dérapage du modèle* [moderniste] *se profile la résurgence de valeurs que le régime bannit et que son échec laissera triompher »*. L'issue dépend aussi du peuple algérien, de sa capacité à se mobiliser pour une Algérie démocratique et moderne. Hassan rejette les militaires comme les islamistes, a fortiori le *« binôme »* associant les deux. Il ne propose pas une solution politique ; il met à nu les mystifications du passé pour qu'elles servent de leçon à l'avenir.

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Entre le pouvoir et l'opinion

NAISSANCE DU PARTI POLITIQUE
de Raymond Huard.
Presses de Sciences-Po,
383 p., 196 F.

LA Constitution française reconnaît le rôle des partis et groupements politiques en ce qu'ils concourent à l'expression du suffrage universel. Ils concourent surtout les uns par rapport aux autres pour l'emporter auprès des électeurs, puisqu'il est dans leur vocation de conquérir le pouvoir afin de mettre en œuvre la conception globale de la société qu'ils défendent. Poussée à l'extrême, cette ambition conduit à la conceptualisation du parti unique. Dans sa sagesse, la Constitution a mis l'accent sur l'expression du suffrage, formulation qui suppose que celui-ci reste pluraliste et, éventuellement, changeant. Ainsi les partis font-ils des concessions pour ratisser plus large dans l'électorat et se coaliser avec d'autres : la démocratie trouve son compte à contenir les tentations hégémoniques.

Faut-il que la fonction partisane, si régulièrement décriée, soit utile pour que de nouveaux partis naissent, ou se recomposent, sur les cendres plus ou moins chaudes de prédécesseurs qui se sont brûlés aux feux de la politique ? Toujours est-il qu'il s'en crée ou s'en recrée, comme en témoigne l'actualité, qu'il s'agisse du centre, de la droite nationale ou libérale, de l'écologie, la gauche n'étant pas à l'abri de refondations et autres recadrages.

Tout cela s'inscrit dans une évolution naturelle dont Raymond Huard retrace les débuts dans son étude sur *La Naissance du parti politique en France*. L'objectif est de décrire la généalogie de l'organisation partisane, dont les origines remontent à la Révolution et à la floraison de clubs, amicales, confréries, sociétés de pensée et d'action qui a marqué cette période. C'est la première des caractéristiques de la tradition française, la seconde étant l'instauration précoce du suffrage universel. Cependant, cette dernière n'a pas accéléré le mouvement conduisant au système des partis tel qu'on le connaît.

L'auteur distingue trois périodes dans cette lente genèse : 1815-1860 qui, sur le modèle révolutionnaire, voit s'organiser l'opposition ; 1860-1890 au cours de laquelle s'opère la reconnaissance de la légitimité de l'expression partisane (avec la législation de 1881, notamment) ; 1890-1905 qui consacre l'avènement des partis (avec la législation de 1901). Au long de ce cheminement, il a fallu passer par les réseaux plus ou moins clandestins, la pratique conspiratrice, le recrutement quasi militaire, les ligues axées sur un thème et un objectif ; il a fallu s'appuyer sur la presse dont l'essor a été concomitant, laisser émerger les sociétés ouvrières, dépasser la fonction interpellatrice et agitatrice pour s'adapter au exigences du suffrage universel, qui a nationalisé la vie politique.

Parmi les conclusions que tire Raymond Huard, on en relèvera deux. La première est tournée vers le passé : elle constate que l'initiative, dans *« cet immense effort d'organisation »*, venait en grande partie d'en bas, sans être toujours soutenue par les élites politiques. La seconde reste d'actualité dans la mesure où elle souligne le rôle positif joué par les partis dans l'émergence et la mise en forme de l'expression des aspirations politiques. Ils ont été, ils restent, des instruments du débat démocratique et, ajoute l'auteur : *« La démocratie d'opinion dont certains rêvent aujourd'hui en arguant de la puissance nouvelle des moyens audiovisuels, de la possibilité de consulter en permanence l'opinion par les sondages, apparaît bien être un mythe. »*

Ce jugement tiré de l'histoire n'en aurait que plus d'avenir si les partis y mettaient du leur, en retrouvant la faculté de produire et de former l'opinion au lieu de s'installer dans leurs seules capacités propagandistes et électoralistes, si nécessaires qu'elles soient. S'ils étaient, en d'autres termes, moins à la traîne, derrière les éventuelles qualités médiatiques d'un chef de file et les attentes du public régulièrement sondé. Entre l'utopie de l'avant-garde et le suivisme de l'arrière-garde, il y a place pour une représentativité créatrice : elle est à prendre.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Le droit de tendre la main

DES HOMMES EN TROP
ESSAI SUR LE VAGABONDAGE
ET LA MENDICITÉ
de Julien Damon.
Ed. de l'Aube,
132 p., 89 F.

Attention, ils reviennent ! On les croyait très loin, dans les pays du tiers-monde ou dans les romans de Dickens. Mendiants et vagabonds sont de nouveau parmi nous. Plusieurs municipalités françaises, de gauche comme de droite, n'ont-elles pas pris des arrêtés, l'été dernier, pour mettre en garde les passants contre l'aumône, qui *« risque de favoriser l'ivresse et l'agressivité sur la voix publique »* ? Un vocabulaire d'un autre âge a été exhumé, proscrivant *« le maintien prolongé, notamment en position allongée, de personnes ou d'animaux qui gênent le libre passage des piétons »*.

Les grandes villes, on le sait, sont plus accueillantes aux capitaux qu'aux indigents. Mais il ne faut pas caricaturer le débat : face aux pauvres, c'est surtout l'hésitation et la mauvaise conscience qui caractérisent l'attitude des pouvoirs publics et de l'opinion. La société a toujours été partagée entre répression et charité, explique Julien Damon, qui est responsable de la « solidarité » à la direction générale de la SNCF après avoir travaillé à la mission nationale pour le logement des plus démunis. Son livre se présente modestement comme une étude de plusieurs textes parus à cent ans de distance, mais, par sa densité et sa finesse, il est bien plus que cela.

De tout temps, mendiants et vagabonds ont perturbé l'organisation sociale. Plusieurs conciles se sont penchés sur la question au cours du premier millénaire du christianisme. Des sanctions très dures ont parfois été appliquées contre ces errants, réputés dangereux : en 1496, Charles VIII décida de les envoyer aux galères et, quarante ans plus tard, François I[er] les vouait, *ni plus ni moins*, au supplice de la roue. A partir du XVII[e] siècle, c'est la politique de l'enfermement qui allait prévaloir, avec la création des hôpitaux généraux puis des dépôts de mendicité. Promulgué en 1810, le code pénal a fait du vagabondage et de la mendicité un délit, passible de prison. On assistera même à une véritable croisade contre les errants à la fin du XIX[e] siècle. Le nombre des condamnations ne diminuera progressivement qu'à partir de la première guerre mondiale, mais il faudra attendre 1994 pour voir le délit disparaître de la législation.

Une distinction a toujours été faite entre « bons » et « mauvais » pauvres. Aux siècles précédents, on haïssait le vagabond mais on tolérait le mendiant. Il faut dire que ce dernier remplissait une fonction sociale, pour ne pas dire spirituelle, puisque l'aumône devait procurer au donateur l'indulgence divine. Aujourd'hui, *« le mendiant travaille dans un univers laïque »*, souligne Julien Damon. Il s'agit bien, en effet, d'une forme de travail rémunéré, vécue comme un métier par ceux qui font la manche.

Faut-il donner ou éconduire ? Vieux débat, redevenu d'actualité. En donnant, on soulage le mendiant et on entretient la mendicité. En ne donnant pas, on hérisse le mendiant et on ne règle rien... Il y a trois catégories de personnes : celles qui donnent toujours, celles qui ne donnent jamais et celles qui donnent de temps en temps. Chacune a ses arguments, plus ou moins convaincants. Dans ce domaine, la générosité n'est jamais innocente, et l'indifférence rarement certaine. Les pouvoirs publics eux-mêmes ont toujours été ambigus face à la mendicité et au vagabondage. A certaines époques, la charité a pris des allures de répression ; à d'autres, les mesures répressives se sont traduites par une assistance de fait.

Glissements du vocabulaire : les mendiants et les vagabonds de jadis sont d'abord devenus clochards, puis sans-abri, puis sans-logis. Aujourd'hui, on préfère les désigner par des initiales : SDF. Nul ne sait combien sont exactement ces sans domicile fixe : leur nombre présumé varie de 200 000 à plus de 600 000. Nul ne sait non plus de qui ils relèvent, surtout depuis les lois de décentralisation. Aucune police, aucune association, aucune collectivité territoriale ne peut les prendre en charge complètement. D'où un jeu de ping-pong, à tous les niveaux : les nouveaux vagabonds sont refoulés d'une ville vers une autre, d'une gare vers une autre, d'une partie d'une gare vers une autre...

Si les diverses autorités jouent au ping-pong, le citoyen ordinaire est enclin à déclarer *« il n'y a qu'à »*. Il n'y a qu'à quoi ? Cette présence gênante de vagabonds et de mendiants dans une société d'abondance, régie par un Etat-providence, ne se résoud pas forcément de manière simple. *« Il convient d'être modeste et de comprendre que l'on évolue dans une zone moyenne, avec des mesures imparfaites et des cotes mal taillées »*, écrit, dans la préface de ce livre, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Tous les exclus ne dérangent pas forcément. Certains, comme le clochard – ou, hier, le fou du village –, sont des exclus « intégrés », rassurants à la limite. D'autres font peur. Non pas parce qu'ils viennent d'ailleurs, mais parce qu'ils semblent être surgis du plus profond de cette société dont ils soulignent le manque de perspectives. A défaut de pouvoir faire disparaître le phénomène, la tentation serait de vouloir le faire disparaître de notre vue.

هكذا من الإهمل

Les grognards de l'armée des ombres

A travers l'histoire du mouvement Défense de la France, Olivier Wieviorka repense le sens de l'engagement résistant au cours de la deuxième guerre mondiale. Une résistance qui ne fut pas exclusivement armée

UNE CERTAINE IDÉE DE LA RÉSISTANCE
Défense de la France (1940-1949)
d'Olivier Wieviorka.
Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 487 p., 180 F.

L'affaire a pris corps dès l'automne 1940, au Quartier latin. Deux agrégatifs de philo de vingt-trois et vingt-deux ans, l'un démobilisé, l'autre évadé, tous les deux décorés de la croix de guerre, Philippe Viannay et Robert Salmon, la bibliothécaire d'un labo de géographie physique, Hélène Mordkovitch, qui deviendra Hélène Viannay, le patron de la Compagnie du gaz et de l'électricité, Marcel Lebon : quatre mousquetaires sortent rageurs de la déroute, criant comme Péguy qu'ils ont mal à leur France. Ils refusent de gagner Londres, répugnent tout autant à l'action militaire ou au renseignement. Ils n'ont qu'un espoir : en appeler à la morale, haranguer, convaincre par le verbe. Ils vont donc lancer, coûte que coûte, leur journal.

REBELLES

Le premier numéro de *Défense de la France* est tiré artisanalement, au début d'août 1941, dans les caves de la Sorbonne, enfoui dans les sacs à dos, distribué à la diable : une bouteille jetée à la mer par de gentils individualistes. Mais le petit journal deviendra un colosse, jusqu'à atteindre le premier rang de toute la presse clandestine en janvier 1944 avec ses 450 000 exemplaires. Et, sous son titre, il aura structuré au passage un exceptionnel et authentique mouvement de la Résistance.

Olivier Wieviorka a offert à ces rebelles l'histoire qu'ils méritaient. Savant et vif, récusant les légendes pieuses, ignorant les brouilles d'après 1945 qui ont désuni les anciens camarades, son livre mêle un travail au petit point sur archives et une enquête orale auprès des survivants d'une ampleur et d'une minutie assez rares. Il montre aussi de la patte (un peu raide à l'occasion : il s'agit du *digest* d'une thèse de doctorat, cet exercice de haute voltige dont l'édition française est si friande), un vrai sens des questions fraîches et toute la fausse naïveté qui sied à un jeune historien qui écrit à un demi-siècle de distance, quand les héros et leur pays sont fatigués et qu'on aimerait bien retrouver le secret de leur jouvence. Bref : voilà un sacré bon livre, tout à l'honneur d'une histoire contemporaine qui se lance enfin dans l'exploration sans phrases de la Résistance, et qui confirme tout le bien qu'on a pensé du précédent travail de Wieviorka (1).

Olivier Wieviorka.
Jeune historien de la Résistance, Olivier Wieviorka est né en 1960. Ancien élève de l'Ecole normale de Saint-Cloud, il est actuellement maître de conférences à l'université du Hainaut-Cambrésis ainsi qu'à l'Institut d'études politiques de Paris. Il appartient au comité de rédaction de la revue *Vingtième Siècle*, proche de l'Institut d'histoire du temps présent.

DAVID CARR

De carrière postrésistante, justement, ceux de Défense de la France n'en ont pas eu. Après la Libération, ils sont presque tous rentrés dans leurs foyers et ont repris leur vie civile, souvent avec difficulté. Ils ont pleuré dignement l'espoir mort-né du MLN, ce Mouvement de libération nationale qui rêvait de fonder un tiers parti de la Résistance, entre de Gaulle *imperator* et la gauche partisane. Ils ont même souri, tristement, quand le *France-Soir* de Pierre Lazareff a « adapté » les exigences de sa mère porteuse, leur cher journal naguère sorti des sacs à dos.

Un sur dix à peine a été décoré. Comme s'il leur avait suffi d'avoir fait grandir en eux l'individu, de l'avoir libéré en prenant le risque fou de réaliser concrètement des valeurs idéales, celles qui la vie durant aident à ne pas faire trop mauvaise mine le matin devant sa glace. Ce réflexe viscéral, irréductible et au tréfonds assez anar, a suffi pour sceller leur destin. Jamais ceux-là n'ont volé au secours de la victoire, épousé le cours des événements ou cru que pour choisir il faudrait être organisé.

Tout compte fait, ils n'étaient que 69 à la fin de 1941 et moins de 3 000 au printemps 1944. Les trois quarts avaient moins de trente-cinq ans, un tiers moins de vingt ans (ainsi, Philippe Bauchard a passé son bac en s'éclipsant pour deux jours de son maquis !). Un autre tiers est marié, des couples et même des familles entières ont basculé ensemble dans le refus de l'attentisme et l'ardeur à faire enfin quelque chose, toutes affaires cessantes.

Des femmes, en nombre exceptionnel (17 %), les ont rejoints, prolongeant dans l'action un processus d'autonomie que Wieviorka est un des premiers à si bien révéler. Il y eut, bien sûr, beaucoup d'étudiants (25 %), de fonctionnaires (notamment enseignants, agents publics, gendarmes ou policiers), d'employés et d'artisans-boutiquiers, mais peu d'ouvriers ou de paysans, peu intéressés, semble-t-il, par la stratégie trop civile du mouvement.

Ces « petits-bourgeois », comme disait naguère certaine sociologie, ont prévu l'avenir avec minutie mais sans s'intéresser vraiment à la politique. Antibolcheviques, parfois venus de droite, souvent teintés de démocratie chrétienne, massivement accrochés à des familles et à des terroirs (beaucoup de Bretons et de Francs-Comtois ont été au rendez-vous) mais bien peu soucieux des héritages, ils ont d'abord cru à une communauté née du rejet du boche et du nazi.

Et on a quelque peine à les coucher dans les catégories historiques de la Résistance, patriotique et antifasciste. Bellicistes ou pacifistes avant la guerre, giraudistes et même longtemps maréchalistes quand d'autres avaient déjà rompu, Vichy n'est pas leur premier problème et ils se sont même offert le luxe de faire longtemps la moue à de Gaulle – l'analyse de Wieviorka est remarquable sur ce point –, avant de se rallier loyalement, conquis notamment par la force de conviction de Geneviève de Gaulle, qui milita avec eux mais sans recevoir jamais l'onction londonienne ou algéroise : Défense de la France n'a siégé ni au Conseil national de la Résistance ni à l'Assemblée consultative. Rebelles ils étaient, atypiques et têtus ils sont restés.

IDÉALISTE

Ils ont eu de surcroît la force de passer, par un processus subtil que le livre démonte pour la première fois, de la ronéo aux faux papiers puis aux maquis, sans être impressionnés le moins du monde par le refus du STO qui faisait grossir ces derniers en 1943. On lira avec attention, *in fine*, l'histoire du maquis du nord de la Seine-et-Oise, qui fut commandé par Philippe Viannay et sèchement contré par les communistes : elle prouve qu'un bon corps franc peut être idéaliste. Même les armes à la main, ceux de Défense de la France sont toujours restés de sacrés grognards de la Résistance. Pour s'être tout au long accroché à cette révélation, le livre d'Olivier Wieviorka est un vrai cordial.

Jean-Pierre Rioux

(1) *Nous entrerons dans la carrière*, Seuil (« Le Monde des livres » du 15 avril 1994).

Livraisons

HISTOIRE

● **HENRI QUEUILLE EN SON TEMPS (1884-1970)**, de Francis de Tarr

Avec ce gros livre sur un grand Corrézien, l'Américain Francis de Tarr, diplomate et historien passionné par la France, fin connaisseur du radicalisme, a réussi un exploit, dont la portée n'est pas inactuelle. Il montre en effet qu'Henri Queuille, médecin de campagne, recordman des portefeuilles ministériels sous la III[e] République et sous la IV[e] République, présidentiable et affable, second de de Gaulle aux heures sombres (son *Journal de guerre. Londres-Alger, avril 1943-juillet 1944* vient d'être excellemment édité par Olivier Dard et Hervé Bastien chez Plon), fut mieux qu'un conciliateur terne : ce petit homme à moustache blanche savait le prix de la morale en politique et a montré tout au long la fermeté d'un grand démocrate (La Table ronde, 822 p., 230 F).

RELIGION

● **CONFESSIONS EXTATIQUES**, de Martin Buber

Les *Confessions* de Martin Buber rassemblent de courts textes sur le phénomène de l'extase à travers les âges. Daguerréotype multiforme où se côtoient penseurs ou mystiques indiens, néoplatoniciens, chrétiens, soufis et juifs, ce livre relie des auteurs très différents et souvent peu connus du public. Publié en 1909 mais resté jusqu'ici inédit en France, ce livre a de plus l'avantage d'éclairer une part méconnue de l'œuvre de Buber. On connaissait l'écrivain, le théologien du judaïsme spécialiste du hassidisme, mais on ignore trop souvent que ce penseur né à Vienne en 1878 et mort à Jérusalem en 1965 s'était aussi longtemps intéressé aux manifestations extatiques pour repérer ce qu'il appelle *« la voix de l'homme »* (Grasset, « Les écritures sacrées », 192 p., 115 F).

SOCIOLOGIE

● **CELLES QUI N'ONT PAS ÉCRIT. Récits de femmes dans la région marseillaise, 1914-1945**, d'Anne Roche et Marie-Claude Taranger

Ce livre a pour origine une intervention sociale proposée à des étudiants : enregistrer au magnétophone le récit de vie de leurs grands-parents, puis transcrire et mettre au net le texte ainsi produit avec la collaboration du sujet du récit. Il en est résulté des témoignages qui sont autre chose que de l'histoire orale ou de l'autobiographie au magnétophone. Grâce à la diversité de l'origine sociale et géographique des personnes interrogées, une parole féminine émerge de ces extraits de cinq cents récits. Elle donne l'autre face, occultée, des luttes, des évolutions techniques et politiques. Parole qui est aussi analysée et commentée avec sensibilité et intelligence par les auteurs de l'ouvrage (Préface de Philippe Lejeune, Edisud, 238 p., 120 F).

● **LA FAMILLE EN EUROPE**, sous la direction de Marianne Gullestad et Martine Segalen

Fragilité des unions d'un côté, coexistence et liens prolongés entre générations de l'autre, la famille est en train de changer. Cet ouvrage collectif, réunissant les contributions de nombreux spécialistes, examine les formes que prennent la transformation et la perpétuation familiales dans les divers pays d'Europe (La Découverte, 252 p., 169 F).

La Méditerranée au féminin singulier

En étudiant la condition des femmes, des universitaires ont découvert des ressemblances troublantes entre les comportements au Nord et au Sud. Entre militantes d'extrême droite et militantes intégristes

FEMMES DE MÉDITERRANÉE
sous la direction
d'Andrée Dore-Audibert
et Sophie Bessis.
Karthala, 268 p., 130 F.

Sœurs siamoises, sœurs ennemies, les deux rives de la Méditerranée sont liées par une longue histoire, trop ancienne pour que puisse s'imaginer une rupture radicale entre le Sud et le Nord. Les différences ou les *« asymétries »*, qui distinguent les pays du Maghreb de leurs cousins d'Europe, n'empêchent pas certaines analogies – voire de fortes *« correspondances »*.

Ce postulat, mesuré à l'aune de la condition des femmes, a servi de base à un colloque organisé en novembre 1993 à Marseille par l'Observatoire Femmes-Maghreb-Méditerranée. Deux années se sont écoulées avant que ne soient réunis dans un livre, *Femmes de Méditerranée*, les actes de ce colloque. Deux années que la tragédie algérienne – et ses bonbonnes de gaz « à la française » – a fortement marquées, donnant à cet ouvrage un surplus d'intérêt.

L'analyse du fait religieux, en particulier de l'islam, occupe une place centrale dans la réflexion des intervenants maghrébins. Le fait que l'islam soit reconnu dans les Constitutions tunisienne, marocaine et algérienne comme *« religion d'Etat »* implique-t-il *« la nécessaire conformité du droit de l'Etat à l'islam »*, s'interroge la juriste tunisienne Sana Ben Achour Derouiche ? *« Ou l'Etat peut-il (...), sans remettre en cause la validité juridique de ses décisions, s'affranchir de la loi divine ? »* Les pays du Maghreb sont-ils, en d'autres termes, condamnés à évoluer dans l'orbite du droit musulman – voire à se transformer, sous la pression des islamistes, en Etats théocratiques –, ou bien peuvent-ils progressivement s'en libérer, par un mouvement endogène de sécularisation ?

Ces questions, sous leur allure savante, sont au centre de tous les débats sur la possibilité de construire, au Maghreb, l'Etat de droit – *« les droits de l'homme en général, ceux des femmes en particulier »*, souligne l'universitaire tunisienne. La montée de la contestation islamiste a relancé, de manière extrême, ce vieux combat *« entre modernistes et traditionalistes »*, ajoute le politologue marocain Abderrahim Lamchichi. Un combat dont les femmes, estime-t-il, demeurent le principal enjeu. En témoignent non seulement le discours intégriste mais aussi celui des gouvernants. Dans la plupart des pays



NADIA BENCHALLAL / CONTACT PRESS

Les pays du Maghreb sont-ils condamnés à évoluer dans l'orbite du droit musulman ?

arabes, le droit moderne, qui prédomine très largement sur le droit musulman *stricto sensu*, a « oublié » de s'appliquer aux femmes. Celles-ci restent soumises à des codes de statut personnel, directement inspirés de la charia (loi islamique), *« dans sa traduction la plus rétrograde »*.

Soucieux de ne pas enfermer l'islam et le Maghreb dans une *« altérité absolue »* par rapport au nord de la Méditerranée, les participants au colloque n'ont pas manqué d'évoquer la place réservée aux femmes dans les deux autres religions du Livre, le christianisme et le judaïsme. Et de souligner, là encore, la constance des principes patriarcaux, qui sacralisent la femme, immuable *« gardienne de l'ordre masculin »*. De même sont étudiés les mécanismes d'exclusion, qui privent les femmes, au Nord comme au Sud, de l'accès au champ politique, ou les marginalisent dans le domaine de l'emploi.

Plus troublant encore, le portrait des *« femmes d'extrême droite »* en France, brossé par Fiametta Venner, chercheuse au Centre d'études et de recherche intereuropéenne contemporaine (Ceric), rappelle, par bien des traits, les militantes islamistes des pays de l'Afrique du Nord ou de l'Iran. Etranges effets de miroir... Mais après tout la Méditerranée, symbole commode du clivage Nord-Sud, n'a-t-elle pas longtemps été appelée *« mer intérieure »* ? Même si les différences existent, *« il est temps*, comme nous y invite Sophie Bessis, dans la préface, *que chaque rive reconnaisse qu'il y a de l'Europe au Maghreb et du Maghreb en Europe »*.

Catherine Simon

Les plaies de l'exil

L'itinéraire d'une femme kabyle comme archétype de la souffrance de la société algérienne

PIÈGE OU LE COMBAT D'UNE FEMME ALGÉRIENNE.
Essai d'anthropologie de la souffrance
de Tassadit Yacine.
Publisud/Awwal, 212 p., 148 F.

L'auteur, Tassadit Yacine, prévient ses lecteurs : *« Cet essai sur la souffrance ne colle certes pas à la conjoncture politique. »* Il s'y rattache, cependant, tant il est vrai que la souffrance née de tensions personnelles rejoint immanquablement la souffrance générée par le corps social, celle-ci se nourrissant de celle-là, dans cette lutte incessante du singulier contre le pluriel.

A travers l'itinéraire de Nouara, immigrée depuis vingt-cinq ans en France, de la solitude qu'elle a cherché à dominer en s'appropriant la parole et l'écriture – elle, l'analphabète –, à travers la recherche d'un statut social, concrétisé par ses multiples mariages, *« seule façon d'échapper à son destin »*, on comprend mieux l'histoire d'un village traditionnel kabyle avec ses luttes. Un village où les femmes *« à la fois dominées et dominantes »* font cependant partie intégrante du système.

MALÉDICTION

La souffrance de Nouara, qui alimente quotidiennement la haine de son environnement immédiat, est renforcée par une stérilité vécue comme une terrible malédiction. Nouara n'est donc pas une femme comme les autres. Bien plus, la sécheresse de son ventre s'assimile à *« la sécheresse de la terre, la sécheresse du désert et de la mer qui peut annoncer la remontée du sel. La vertu du sel est de ne pas pourrir (il est pur), mais il est stérile car on ne peut pas le semer »*.

Cette double plaie – exil physique, loin de la terre natale, et exil intérieur de la femme privée de son statut – ravive sa condition d'*« orpheline symbolique »*. Elle permet à Nouara d'établir, peut-être inconsciemment, ce rapport dialectique entre *« la fuite, la peur, la haine et la création »*. *« C'est le manque d'amour qui m'a poussée à écrire. Plus que le manque d'amour, c'est la souffrance, être à la merci des imbéciles : parents, maris. La poésie est née de la souffrance »*, déclare-t-elle pour tenter d'expliquer son cheminement.

DILEMME

Or, écrit fort justement Tassadit Yacine, si Nouara *« met fin aux conditions qui engendrent la souffrance, elle risque, du même coup, de sortir de sa condition de dominée (diminuée). Tout montre, ici, qu'elle ne peut pas le faire, car elle a besoin d'un certain enfermement pour se sentir exister, de prolonger les liens de filiation par et dans la douleur »*. Socialement, historiquement et sexuellement désignée pour payer une dette multiple : celle des orphelins, des femmes, des femmes sans statut (stériles), des Algériens immigrés, Nouara *« porte sur elle les stigmates de nombreux dominés. Aussi semble-t-elle payer pour tous »*.

Avec une sensibilité douloureuse elle catalyse, à l'état brut, dans ses poèmes *« les épreuves, les espoirs, les réalités et les fantasmes des femmes algériennes »*. *« Je peine nuit et jour. Si je prends le chemin de la liberté – je crains de tomber »*, se lamente-t-elle. Terrible dilemme entre ce désir irrésistible de prendre un envol salvateur et le besoin sécurisant de ne pas rompre totalement ses chaînes. Et c'est là que Nouara se pose en archétype de la souffrance, non seulement de la société kabyle mais de la société algérienne tout entière.

Ali Habib

L'EDITION FRANÇAISE

Indépendance pour L'Atelier

Les éditions de L'Atelier (ex-Editions ouvrières) ont procédé à leur défilialisation après avoir participé à la constitution du holding DSA, en juillet 1993, aux côtés de La Découverte et de Syros. L'accord initial, prévoyant que les trois maisons conservent leur indépendance éditoriale et leur gestion propre, avait été modifié dans le cadre d'un plan de relance entraînant la fusion de La Découverte et de Syros (*Le Monde* du 16 juin 1995). Une telle mesure justifie, selon les éditions de L'Atelier, leur décision de redevenir indépendantes, phénomène singulier à l'heure de la concentration. L'Atelier procédera, courant 1996, à une augmentation de capital dont la majorité est détenue par La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC/JOCF), et dont DSA conserve 20 % des parts. L'Association des amis des éditions de L'Atelier lance une campagne de souscription de 3 millions de francs pour assurer le développement de cette maison spécialisée dans les domaines religieux et sociaux et qui, avec un catalogue d'environ mille titres, a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 17,5 millions de francs.

● **Diffuser pour éditer.** C'est *« avec, à la fois, une conception du texte et une approche du marché »* que viennent d'être créées, parallèlement, les éditions Aralia et une société de diffusion (Aralia diffusion), avec six représentants en France. Celle-ci, destinée d'abord à soutenir l'entreprise éditoriale, devrait s'ouvrir ultérieurement à d'autres éditeurs. Dirigée par Catherine Saint Guilhem avec l'aide éditoriale de Jean-Yves Masson, Aralia donnera une priorité non exclusive à *« cette culture fondamentale de notre civilisation qu'est la Méditerranée »*, avec une douzaine de titres par an dans le domaine des beaux livres et surtout de la littérature. (Aralia éditions, 42, avenue Montaigne 75008 Paris. Tél : 47-20-40-51. Fax : 47-20-12-09).

● **Une collection « démocrate ».** Les éditions Michalon ont créé « Le Bien commun », une collection destinée à répondre à cette interrogation : *« Les auteurs classiques ou contemporains dont les œuvres ouvrent des perspectives inédites sur le droit et la politique peuvent-ils redonner de la vigueur au sentiment démocratique ? »* Dirigée par Antoine Garapon, magistrat et directeur des hautes études sur la justice, cette collection à vocation pédagogique accueille de petits ouvrages (128 pages, 59 francs) consacrés à la pensée philosophique, politique et morale de philosophes, mais aussi d'écrivains et d'artistes, comme Balzac, Kafka ou Fritz Lang.

François Mitterrand, personnage littéraire

Livres de cour ou de désamour, analyses sobres ou polémiques, classiques ou insolites, miel ou fiel, on édite et on réédite essais et romans sans discontinuer depuis la disparition de l'ancien président

L'homme aimait les livres, et les livres le lui ont bien rendu. Avant même la fin de son règne, la frénésie éditoriale autour de François Mitterrand s'était manifestée tous azimuts : des *Verbatim* de Jacques Attali (Fayard) au roman *Grand Amour* (Seuil) d'Erik Orsenna, de l'évocation intimiste de Laure Adler (*L'Année des adieux*, Flammarion) à la méticuleuse *Décennie Mitterrand* des journalistes Pierre Favier et Michel Martin-Roland (Seuil). Il y eut aussi le soufre d'*Une jeunesse française*, de Pierre Péan (Fayard) et le souffle du *Président* (Seuil) sous la plume de Franz-Olivier Giesbert. Il y eut encore « les » Montaldo, *Mitterrand et les 40 voleurs* puis *Rendez l'argent* (Albin Michel) – qui figurent toujours sur les listes des meilleures ventes – ou le *Plaidoyer impossible pour un vieux président abandonné* (Albin Michel), de Philippe Alexandre. Sans oublier le *De Gaulle-Mitterrand, la marque et la trace*, d'Alain Duhamel, et *La France sans Mitterrand*, de Jean-Marie Colombani (tous deux chez Flammarion), deux ouvrages réimprimés après la disparition du président. Autant de forts tirages qui révélèrent la curiosité du public sans jamais l'assouvir. *« Le personnage de François Mitterrand a suscité des livres qui ont très bien marché*, analyse Olivier Orban, PDG de Plon. *Il n'y a aucune raison pour que sa mort interrompe la création littéraire à son sujet. »* La « production » estampillée du label Mitterrand s'annonce en effet nombreuse et très variée. Livres de cour et de désamour, analyses sobres ou polémiques, classiques ou insolites, miel ou fiel, il y en aura pour tous les goûts. *« Nous n'avons rien engagé de nouveau »*, tempère cependant Claude Cherki, PDG des éditions du Seuil. *« Il faut reconnaître que la mort de Mitterrand n'a surpris personne. Elle ne doit pas être de nature à bousculer un programme éditorial. Les troisième et quatrième volumes de* La Décennie Mitterrand *paraîtront à l'automne et l'hiver prochains ; la refonte des deux ouvrages de Giesbert* (Mitterrand, ou La Tentation de l'histoire *et* Le Président) *était programmé depuis longtemps. Quant à Jean Lacouture, il travaille depuis plus d'un an et demi sur une biographie de Mitterrand. »*

La sortie du livre *Les Oreilles du Président* (Fayard) de Jean-Marie Pontaut, consacré aux écoutes téléphoniques de l'Elysée, était prévue pour septembre. *« L'auteur a eu un peu de retard. L'ouvrage n'a été composé qu'en décembre*, explique Claude Durand, PDG de Fayard. *A la mort du président, l'ouvrage était presque fabriqué. On a décidé de ne pas l'arrêter. Une partie du débat sur le livre du docteur Gubler portait sur le respect de la vie privée. Le travail de Pontaut montre qu'on ne s'embarrassait pas toujours de cette précaution dans certains cercles du pouvoir. »* D'ici à l'été, l'ancien secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine, devrait publier un ouvrage consacré à quatorze ans de politique étrangère vus de l'Elysée. *« Ce n'est pas un "Verbatim IV"*, prévient Claude Durand. *Il s'agit d'un projet qui remonte à 1982-1983, à l'époque où Hubert Védrine était conseiller pour les affaires extérieures. »* De son côté, Flammarion annonce pour janvier 1997 un portrait de « l'artiste en politique » signé Alain Duhamel, en précisant que l'ouvrage était prévu *« de longue date »*.

UNE VALEUR MARCHANDE

Aucun opportunisme déclaré chez les éditeurs, même si Claude Cherki reconnaît que l'ancien président *« est une bonne valeur marchande »*. Alors pourquoi tant de livres parus et à paraître ? Quelles motivations poussent à « publier Mitterrand », le grand initié : *Les Tentations ésotériques d'un président* (Nicolas Bonnal ; éd. Claire Vigne) ou *Le Crépuscule des princes : de Napoléon III à François Mitterrand, de Fernand Destaing, chez Buchet/Chastel ?* (*« un essai sur l'amour pathologique de soi qui mène un dirigeant à ne plus vouloir quitter le pouvoir »*, commente *Livres-Hebdo*).

« Mitterrand a intéressé autant les romanciers que les historiens et les polémistes », note Olivier Orban. *« De Gaulle n'a pas déclenché un tel phénomène. Bien des années après sa mort, j'avais demandé à Olivier Todd de réfléchir à une biographie du général, car il n'en existait pas. J'ai appris alors que Jean Lacouture avait entrepris ce travail »* – une somme en trois volumes dont le premier, *Le Rebelle*, ne paraîtra qu'en 1984 au Seuil. *« Je crois que l'engouement pour Mitterrand vient de son lien particulier avec le passé. Avec Sartre on avait enterré le dernier "intellectuel" ; avec lui on enterre le dernier grand chef d'Etat, un homme qui nous rattachait à des périodes douloureuses de notre histoire. Il y aura moins de littérature sur Chirac... »*

Littérature ? La plupart des éditeurs rappellent le mot de Mauriac à propos de Mitterrand : un héros de roman. Un héros d'autant plus séduisant qu'il reste inachevé. Pour avoir vécu intensément sa vie, le président aura laissé à d'autres, choisis ou non, aimés ou non, le soin de la coucher en noir et rouge (et blanc ?) sur le papier. *« De Gaulle était un personnage de l'histoire. Les livres sur lui sont venus plus tard car il fallait prendre du recul pour analyser son action*, observe Claude Cherki. *La dimension romanesque de Mitterrand suggérait d'écrire à chaud. »* Thérèse de Saint-Phalle, qui fut l'éditrice de l'ancien premier secrétaire du PS (pour *La Paille et le Grain* et *L'Abeille et l'Architecte* chez Flammarion), évoque le lien particulier de son *« auteur »* avec l'écriture. *« Il m'a dit un jour : je n'écrirai jamais mes Mémoires. Il avait trop conscience d'une vie aiguë en lui pour se tourner vers son propre passé. En réalité, il n'a jamais été vieux. Ecrire ses Mémoires l'aurait figé dans une attitude. Il ne voulait pas cela. »* Un témoignage qui aiguise la curiosité – et la circonspection – pour l'ouvrage à paraître chez Odile Jacob, contenant des entretiens avec le journaliste Georges-Marc Benamou et des notes personnelles de feu le président.

Mais c'est probablement l'absence d'un « Mitterrand par lui-même » qui offre une source d'inspiration rêvée aux écrivains l'ayant choisi comme modèle. *« Mitterrand encourageait l'écriture sur lui*, témoigne Claude Durand. *Ce fut le cas pour les* Verbatim *de Jacques Attali. Il était aussi très au courant du projet d'Hubert Védrine. Il avait envie que se développe autour de lui une historiographie abondante. »* Claude Cherki souligne que *« le président n'a mis aucun obstacle »* quand Jean Lacouture, F.O. Giesbert ou les duettistes Favier-Martin-Roland l'ont informé de leur intention d'écrire à nouveau sur lui. *« Quand Lacouture l'a contacté, il était ravi »*, ajoute le patron du Seuil. *« Je crois qu'il n'a encouragé personne, mais il n'a découragé personne*, lance avec malice Olivier Orban. *Au fond de lui, il devait penser que plus on publiait à son sujet, plus sa légende augmentait. »* Et de signaler que Pascal Ory prépare depuis deux ans une biographie *« historique »* de François Mitterrand.

Aux heures du gaullisme absolu, le leader de la gauche avait recouru à la veine pamphlétaire pour combattre son adversaire. *« Il écrivait des livres violents et il était détesté pour ça »*, rappelle Thérèse de Saint-Phalle. Après les attaques de Jean Montaldo et de Philippe Alexandre, parues du vivant de l'ancien chef de l'Etat, voici un portrait sans concession ni grande chaleur par un amoureux lassé, Régis Debray (*Loués soient nos seigneurs, une éducation politique*. Trois tomes chez Gallimard dont le premier sera publié en mai). Jean Edern Hallier, lui, a choisi de cracher une bile ancienne avec son *Honneur perdu de François Mitterrand*, (Les Belles-Lettres-Le Rocher), paru en son temps dans *L'Idiot International*. *« Tout livre en vitrine excite mon appétit »*, confessait l'auteur de *Ma part de vérité*. Gageons que cette ultime livraison sortie du néant l'aurait pour le moins indisposé.

Eric Fottorino

Le tourbillon d'un dilettante

Frédéric Ferney devient le meneur de jeu de « Droit d'auteurs » (1), nouvelle émission littéraire hebdomadaire concoctée avec sa complice de longue date, Marie-Anne Bernard, aujourd'hui directrice éditoriale sur La Cinquième. Cet homme orchestre de quarante-quatre ans aux allures de jeune homme, longue silhouette fringante et petites lunettes d'intello, qui traîne dans son sillage une réputation de dilettante – *« celui qui s'adonne à un art par plaisir »* –, n'aime rien tant que *« s'exposer et descendre dans l'arène »* en multipliant les espaces de combat. Depuis toujours adepte des sports violents et de la compétition, cet agrégé d'anglais qui se *« débrouille »* dans cinq ou six autres langues se targue de n'avoir cessé de *« jouer les outsiders »*. Avec Cendrars pour *« maître de vie »* (il est parti sur ses traces en Guyane alors qu'il faisait sa classe de khâgne, et lui a consacré une biographie, parue chez François Bourin en 1993), il s'est accordé une fois pour toutes le droit de faire exister – et coexister – ses passions : jouer Shakespeare sur les planches, faire le clown et enseigner le mime tout en expliquant à ses élèves la substance des romans de Henry James ; quitter son bureau de directeur de collection pour aller prendre des coups sur un terrain de rugby, puis animer des rencontres aux thèmes ardus sur France-Culture ; s'occuper de cinéma et de littérature étrangère pour un hebdomadaire et réaliser dans la foulée un reportage sur le ski extrême ou la chasse à courre en Irlande...

Aujourd'hui, il a mis la boxe en veilleuse, différé son prochain roman et consenti à réduire son rôle d'éditeur chez Mengès, auprès de celui qu'il considère comme un *« frère »*, Carl Van Eiszner. Mais rien ne l'éloignera de son travail de critique théâtral (récemment distingué par le prix Mumm), au *Figaro*, qu'il lui faut concilier avec le plein temps de préparation de « Droit d'auteurs ». Aucun thème fédérateur pour cette émission réalisée dans les conditions du direct. Mais la volonté *« de faire circuler des idées et des émotions ; de susciter des liens et des connivences sans s'interdire la polémique »*, entre trois écrivains face à trois lecteurs choisis hors du milieu professionnel du livre. *« La surprise viendra des invités présentés dans un contre-emploi contrôlé. Ce que je voudrais, c'est renouer avec l'esprit de conversation, hors des formules convenues. J'aimerais surtout vérifier s'il est possible de faire passer la passion de l'écrit à la télévision. Le projet est exigeant, mais je préfère regretter ce que j'ai fait que ce que je n'ai pas fait. »*

Valérie Cadet

(1) « Droit d'auteurs », à partir du dimanche 11 février, de 11 heures à midi ; repris sur le réseau câblé chaque vendredi suivant, à 21 heures.

A L'ETRANGER

Le Booker change de règles

Le Booker Prize, le plus célèbre des prix littéraires anglais, attribué chaque année au début du mois de novembre, est souvent l'objet de contestations, de grognements et toutes ces sortes de choses. Curieusement pourtant, le dernier a été attribué à la romancière Pat Baker (*The Ghost Road*) sans que cela suscite la moindre irritation – contrairement à ce qui s'était passé, par exemple, l'année précédente, pour l'écrivain James Kelman –, mais avec toutefois quelques haussements de sourcils et quelques sourires en coin qui se sont accentués un peu plus tard quand il a été évident que Salman Rushdie, pourtant favori, resterait sur la touche tant pour le Booker que pour le Whitebread, l'autre grand prix britannique. Mais la révolte gronde plus sérieusement cette semaine, depuis que les organisateurs ont décidé de changer les règles, car, l'an passé, les jurés ont dû lire cent quarante et un romans, ce qui leur a semblé excessif : il a donc été décidé que chaque éditeur ne pourrait plus envoyer que deux romans (au lieu de trois), plus un pour tout écrivain ayant fait partie d'une sélection (la *« shortlist »*) précédente ou ayant déjà obtenu le prix.

● **ITALIE : POÉSIE EN KIOSQUE.** Depuis lundi 5 février, les éditions Mondadori éditent une nouvelle collection exclusivement consacrée à la poésie : *I miti poesia* – qui démarre avec Bukowski, Hikmete, Montale et Saffo. Tirés à 100 000 exemplaires et vendus 3 900 lires (13 francs), ces petits livres (70 pages) au format poche, carré (comme un CD) et à la jaquette blanche, noire ou rouge, ont fait leur apparition dans les grandes surfaces, les kiosques et les librairies de la Péninsule.

● **PRIX ÉTRANGERS.** C'est l'historien américain William McNeill, un des pionniers de l'histoire du monde, qui a remporté le prix Erasme, doté de 300 000 florins (900 000 francs), une des récompenses culturelles les plus prestigieuses aux Pays-Bas. En Espagne, le psychiatre d'origine cubaine José Carlos Somoza a reçu le prix du Sonrisa Vertical (le sourire vertical), créé par les éditions Tusquets et doté de 1 million de pesetas (40 000 F), pour son roman *Silencio de Blanca*.

s o m m a i r e

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS

Harems et westerns

Le très sérieux *Wall Street Journal* s'intéresse à la littérature, mais uniquement dans la mesure où elle rapporte beaucoup d'argent. On a ainsi pu lire à la fin décembre un article consacré à la mode lancée par le célèbre *Jamais sans ma fille*, de Betty Mahmoody, qui a été suivi aux Etats-Unis d'une grande quantité de livres composés à partir des mêmes ingrédients.

Les héros : une jeune femme occidentale séduite par un homme d'origine musulmane, riche et de bonne famille. Le lieu : de préférence un harem. L'intrigue : jalousies et différends familiaux et bien entendu du sexe, des dangers, des mystères – comme dans les romans, mais tout cela est bel et bien vrai. Toutefois, les éditeurs ayant compris qu'il y avait là un nouveau filon à exploiter, les œuvres de fiction commencent à se profiler, avec par exemple *Mirage*, un roman de Soheir Khashoggi, la sœur du célèbre financier saoudien Adnan Kashoggi, qui sera publié en mars par St Martin Press en même temps qu'une histoire vraie, *Unveiled*. Et un écrivain brésilien, totalement inconnu, Ryoki Inoué, est à la une du numéro daté du 6 février, car il a publié 1 039 ouvrages. Il écrit principalement des « westerns », sous trente-neuf pseudonymes différents, qu'il rédige avec vélocité – dix éditeurs sont mis à contribution afin de suivre le rythme de sa production – et non sans rudesse : il doit changer d'ordinateur tous les cinq mois.

M. Si.

RECTIFICATIFS

■ *Souvenirs de la maison des morts*, de Dostoïevski, est bien un texte du XIX[e] siècle (1861) et non du XX[e], comme pouvait le laisser penser l'évocation de cet ouvrage dans l'article consacré au livre d'Abu-Jamal, *En direct du couloir de la mort* (« Le Monde des Livres », 2 février).

■ A propos de l'article sur les « nouveaux historiens » israéliens (« Le Monde des livres » du 26 janvier), Florence Heymann, du Centre de recherche français de Jérusalem, nous demande de préciser que c'est elle qui est l'auteur de la brochure signalée en référence. Il s'agit d'un fascicule d'une *Lettre d'information du Centre de recherche français*, réalisée avec le concours de l'ambassade de France en Israël.

AGENDA

● **DU 9 AU 24 FÉVRIER**, à Saint-Quentin-en-Yvelines, se tiendra un ensemble de manifestations – spectacles, expositions, ateliers, projections, autour du « polar » et d'un auteur, Hervé Prudon (Rens. : centre artistique Le Prisme 30-51-55-50).

● **LES 9 ET 10 FÉVRIER**, à Paris, XVII[e] Colloque James Joyce consacré au *Portrait of the Artist as a Young Man* (le 9, à partir de 14 heures, Sorbonne, salle Bourjac ; le 10, à partir de 10 h 30, à l'ENS, rue d'Ulm, salle Paul-Celan).

● **LE 15 FÉVRIER**, à Paris, Jacques Roubaud lira son recueil *200 flèches* (Théâtre typographique éditeur), à la librairie Tschann (125, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, à partir de 18 heures).

● **LE 15 FÉVRIER**, à Paris, rencontre avec l'écrivain kirghiz Tchinguiz Aïtmatov, à l'initiative du centre de langue et de culture russes (Grand-Palais, perron Alexandre-III, à 18 h 30, rens. 40-49-05-60).

● **LES 16 ET 17 FÉVRIER**, à Paris, colloque sur le thème « L'Eglise et le monde moderne : le christianisme a-t-il un avenir ? », à l'occasion du vingtième anniversaire de la revue *Communio*, sous la présidence des cardinaux Poupard et Lustiger (palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, rue de l'Abbaye. 75006 Paris, le 16 à partir de 16 heures, le 17 à partir de 9 h 30).

● **LE 17 FÉVRIER**, à Paris, premières rencontres du club de réflexions sociales et politiques Maurice Merleau-Ponty. Deux thèmes seront abordés : « Après Marx, quelle place pour l'action politique ? » (de 10 heures à 12 h 30, avec Danièle Bensaïd et Nicolas Dodier) ; « Le journalisme en question » (de 16 heures à 18 h 30, avec Alain Accardo, Georges Abou, Gilles Balbastre et Eric Dupin).

SYNDICATS Six semaines après le conflit de l'automne, le paysage synlical s'éclaircit. A la SNCF, les cheminots CFDT ont confirmé leur opposition à la ligne confédérale de Nicole Notat, mais semblent avoir *évité l'apparition d'un puissant syndicat Sud-Rail.* Les entreprises publiques, analysant cette nouvelle donne, tentent de redonner vie au dialogue social. ● À LA SNCF, Loïk Le *Floch-Prigent* vient d'entamer des négociations sur les salaires et le projet d'entreprise. A EDF-GDF, les négociations sur l'intéressement et sur le temps de travail débutent le 20 février. ● À LA RATP, un accord salarial est en passe d'être conclu. Restent La Poste et France Télécom, où la situation est tendue. Les syndicats craignent 5 000 suppressions d'emplois à *La Poste*. A France Télécom, chacun est sur le pied de guerre avant la modification de statut.

Les entreprises publiques tentent de renouer le dialogue social

Alors que les syndicats autonomes s'organisent, les directions essaient de consolider les organisations modérées. Mais leur marge de manœuvre, notamment en matière salariale, est étroite

SE SEMAINES après la fin du conft *social de l'automne dernier,* les directions des entreprises publiqes attendaient de voir commen allait évoluer le paysage syndicalpour renouer véritablement les fs du dialogue social. Celui-ci commence à s'éclaircir.

A l SNCF, chacun attendait l'assemblée générale des syndicats de la CFDT du 7 février. Allait-on assisterà l'éclatement de la CFDT-chemnots au profit d'un *« Sud-Rail »* entraînant une radicalisation -au moins provisoire – des relation sociales ? Pour la direction, comre pour le syndicat concerné, ce dager semble aujourd'hui écarté. Sd-Rail n'aurait convaincu que 7 % ds adhérents CFDT de quitter *cetteorganisation.*

Cequi apparaît aujourd'hui comme un échec s'explique sans dote par le peu de perspective qu'ofre cette nouvelle organisatio Contrairement à ce qui s'était passé aux PTT, l'unité d'action entre la CGT et la CFDT-cheminots laisse peu de place à une troisième organisation. Contrairement à ce qu'indiquent les responsables de Sud-Rail, il y a peu de chance que Sud-PTT se transforme en confédération. *« Nous n'avons pas l'intention de devenir une confédération. Cela nécessiterait un projet syndicat clair et une base interprofessionnelle que nous n'avons pas. Ce qui est important, c'est que Sud-PTT, Sud-Rail, le Syndicat national unifié des impôts et d'autres travaillent davantage ensemble »* estime Annick Coupé, secrétaire générale de cette organisation.

Une structure devrait rassembler ces différentes composantes : le *« groupe des dix »*. Créé en 1981 par des syndicats autonomes qui pensaient que l'arrivée de la gauche au pouvoir allait entraîner une recomposition du syndicalisme, ce groupe rassemble aujourd'hui 18 syndicats qui, selon eux, représentent 60 000 adhérents. Structure encore informelle bâtie autour de deux « poids-lourds », Sud PTT (10 000 adhérents) et le Snui (syndicat national unifié des impôts, 20 000 adhérents), ce groupe est en train de se structurer. Son premier « conseil national » qui se tiendra le 15 février devrait nommer délégué du mouvement Gérard Gourguechon, actuellement secrétaire national du Snui. Mais le syndicat national des journalistes, la fédération nationale des syndicats professionnels d'enseignement libre catholique, le syndicat autonome des *Aéroports de Paris,* celui des personnels de chambre de commerce et les autres organisations du *« groupe des dix »* ont-ils suffisamment de points de convergence pour élaborer une véritable politique commune ? Nul ne connaît aujourd'hui la réponse.

Hormis Sud-Rail, peu de nouveaux syndicats devraient rejoindre ce groupe. Si la fédération CFDT des Finances pourrait être tentée, les autres opposants à Nicole Notat ont choisi *« le combat intérieur »*.

> Toute recomposition profonde du syndicalisme semble, à court terme, écartée

« Il est hors de question de rejoindre Sud. Ce serait l'enfermement dans le corporatisme alors que ce qui est fondamental, c'est de reconstruire un syndicalisme interprofessionnel qui prenne en compte de nouvelles catégories de la population comme les exclus » explique Noël Daucé, numéro deux de la CFDT Anpe. L'homme est lucide : *« Nous estimons représenter 560 syndicats de la CFDT sur environ 1 980. Sommes-nous arrivés à un seuil ou allons-nous encore progresser ? Il faudrait que nous rassemblions environ 700 syndicats pour peser vraiment. »*

Alors que toute recomposition profonde du syndicalisme semble, à court terme, écartée, les directions des entreprises tentent de renouer le dialogue, de donner des gages aux modérés, sans avoir l'air de baisser la garde, ce qui explique le maintien de sanctions à EDF ou à la Poste ou le peu d'empressement de certaines entreprise à payer les jours de grève.

En ouvrant des négociations salariales dès le 13 février, le président de la SNCF tente le pari d'aboutir à un accord qui remettrait en selle, avant les élections du 28 mars, les organisations les plus favorables au dialogue. Mais en période électorale, les risques de surenchère sont réels et le pari risqué.

A EDF-GDF, les discussions débuteront le 20 février. Les directions prévoient de renégocier l'accord d'intéressement et de discuter de l'aménagement du temps de travail. Mais, face à une CGT très offensive et nettement majoritaire, il faudrait que les directions fassent de réelles avancées sur l'emploi et la réduction du temps de travail pour parvenir à un accord. Certains n'excluent pas de signer un texte ambitieux au début du second semestre.

Alors que, discrètement, la RATP est en train d'aboutir à un accord salarial, c'est à La Poste et France Télécom que la situation risque d'être la plus tendue. A France Télécom, les syndicats sont dans l'attente de la modification du statut. Quant à La Poste, les mauvais résultat de 1995 et de 1996 pourraient entraîner, selon les syndicats, environ 5 000 suppressions d'emplois. Un contexte bien peu propice à un dialogue social serein.

Frédéric Lemaitre

Gaz de France recherche la concertation

Le nouveau président veut « décloisonner » et rassurer

« L DIALOGUE social ne peut plus ce l'affaire de spécialistes. Il doit ée intégré dans la stratégie de l'entrerise. » Tirant les leçons des confli de décembre 1995, le nouveau résident de Gaz de France, PierreGadonneix, prend des initiatives pur renouer la concertation. Trois mesures ont été exposées le 8 févir, lors de la présentation des résults annuels : une concertation gnéralisée, une plus grande autonmie des salariés et un intéressement financier directement lié aux pformances de l'entreprise.

Pou lancer cette concertation, l'ancie directeur général, porté à la têtedu groupe à la suite du départ d Loïk Le Floch-Prigent vers la SNF, profite d'une situation financie favorable (hausse de 40 % du bééfice à 1,9 milliard de francs en 195 pour 49,3 milliards de francsle chiffre d'affaires) et d'une stratée qui *« a fait ses preuves »*. Ayan contribué dans ses ancienns fonctions à cette politique, il n'evisage pas de la remettre en causeEn France, la priorité est au développement de nouveaux servicest à la poursuite de la réduction es prix du gaz, dont les tarifs ont aissé de 10 % en francs courantdepuis 1992. A l'international, le dveloppement devrait s'accélérer t les investissements pourraiet même doubler dans les annéeà venir.

« ette situation très satisfaisante de DF tranche avec l'inquiétude mafestée lors des événements sociaude la fin de l'année », souligne Pien Gadonneix. L'origine de ce décage tient au *« problème général d chômage dans la société. mais aussplus spécifiquement dans nos entrerises, aux craintes du personnel sur le devenir du service public »*. Pour répondre à ces craintes, le PDG propose de transformer le dialogue social. Celui-ci ne doit pas se limiter à une rencontre entre spécialiste des affaires sociales et direction des ressources humaines. *« Il faut décloisonner et développer les discussions dans les équipes, les services et les directions. Le management doit s'impliquer pour répondre aux attentes des gens. »*

L'INTÉRESSEMENT RENÉGOCIÉ

Aux côtés des aspects purement sociaux doivent être abordés, à tous les niveaux, les grands enjeux de l'entreprise. Cette remotivation s'accompagnera de deux autres mesures : une plus grande autonomie d'action et une meilleure participation aux résultats. Dans la perspective des renégociations de l'intéressement des salariés aux résultats, Pierre Gadonneix souhaite aller plus loin pour que celui-ci soit plus directement lié aux performances de l'entreprise.

Toutes ces mesures ne peuvent être appliquées qu'en accord avec EDF, sachant que sur les 25 000 salariés de GDF, 20 000 travaillent dans la direction commune EDF-GDF services. *« Nous sommes sur la même position avec Edmond Alphandéry »*, affirme le président de GDF. Les deux présidents ont d'ailleurs nommé chacun des directeurs généraux adjoints chargés du social qui étudient en commun ces questions.

Au-delà de cette volonté de renouveau du dialogue, Pierre Gadonneix n'est pas hostile à l'intention de Franck Borotra, ministre de l'industrie, de relancer une politique de grands travaux. *« Ma seule condition est de réaliser des investissements rentables. »* Dans cette perspective, il se dit prêt à accélérer en France le programme de raccordement au réseau de gaz qui se fait actuellement au rythme de 250 communes par an. *« Cela augmenterait de quelques centaines de millions nos dépenses »* sur un budget d'investissement de 6 milliards de francs. Cette politique aurait néanmoins peu d'impact direct sur l'emploi, mais pourrait inciter les autres entreprises à réinvestir. A côté de cet *« effet d'affichage »*, le président de GDF préconise un développement de la coopération avec les PME-PMI dans de nouveaux services gaziers en aval du compteur dans les domiciles. En cas de succès des projets, ces petites entreprises pourraient alors embaucher.

Dominique Gallois

■ **EDF : le conseil des prud'hommes de Montélimar (Drôme)**, qui a étudié, mardi 6 février, le cas de trois agents de la centrale EDF du Tricastin, sanctionnés par leur direction pendant les grèves, rendra sa décision le 18 février. Environ 150 agents drômois étaient venus soutenir leurs collègues. Les trois salariés ont été mis à pied, pour un à trois mois, mutés d'office et exclus du nucléaire pour *« atteinte à la sûreté »*. La direction les accuse d'avoir pénétré le 4 décembre dans la salle de commande de la centrale et d'avoir empêché les opérateurs de *« piloter les installations dans les conditions de vigilance et d'attention requises pour garantir la sûreté nucléaire »* (*Le Monde* du 15 décembre).

Les cheminots CFDT « anti-Notat » se rebaptisent « en lutte »

FACE aux désaffections au profit du nouveau syndicat SUD-Rail (Solidaires, Unitaires, Démocratiques), et suite à l'absence de soutien de la confédération pendant le dernier conflit à la SNCF, la CFDT cheminots a choisi de durcir son opposition à Nicole Notat. Mercredi 7 février, à l'occasion d'une assemblée générale des cent onze syndicats qui la composent, la branche syndicale a choisi de se doter d'un nouveau logo *« Cheminots CFDT en lutte »*, par opposition à la ligne *« légitimiste »* du bureau confédéral.

« Une grande partie des adhérents qui sont montés à la tribune hésitaient véritablement sur la démarche à suivre : rester au sein d'une confédération hostile au combat des cheminots ou choisir la voie de la sécession », explique Bruno Dalberto, le secrétaire général de la CFDT cheminots. *« Nous devions les convaincre que leur lutte était plus utile et efficace au sein de la CFDT »*, ajoute-t-il. Le message a été bien reçu, puisque 71 % des 94 851 mandats se sont prononcés en faveur de la motion déposée par la direction du syndicat, qui affirmait notamment *« déplorer les positions prises par le bureau national qui tournent le dos au mouvement social et aux positions de la branche Cheminots »*, tout en *« s'opposant aux tentatives de division et à la constitution hasardeuse d'une huitième organisation de cheminots »*.

Le débat n'a pas véritablement eu lieu entre *« résistants de l'intérieur »* et sécessionnistes, faute de combattants. Les 560 adhérents de Paris Sud-Est et la centaine de militants de Rouen se sont déjà désaffiliés, au profit de Sud-Rail. Les 450 adhérents de Paris Saint-Lazare, déterminés à les rejoindre jeudi, n'ont pas assisté à l'assemblée générale de la veille. Les 17 % d'opposants, recensés lors du vote de mercredi, représentaient donc les partisans de la ligne confédérale. *« Nous ne sommes pas d'accord pour développer une CFDT* bis, *ni politiser notre combat, ce qui ne peut qu'affaiblir nos positions sur le plan local »*, expliquent les secrétaires régionaux de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Les abstentions – 11 % – traduisent d'autres sentiments. *« Il y a un décalage entre les débats au sein des instances dirigeantes et notre combat sur le terrain, où les cheminots sont satisfaits de l'action des délégués CFDT pendant le conflit »*, expliquent Luc et Hmed, délégués du Jura, qui ont voté blanc pour 20 % de leurs mandats.

> « Les copains qui ont déserté ont la même base revendicative. Ce qui nous sépare, c'est la manière »

« Cela étant, nous regrettons que la confédération ait raté l'occasion de promouvoir, lors du dernier conflit, les thèmes traditionnels de la CFDT, comme la réduction du temps de travail, et néglige la solidarité avec les salariés du privé et les demandeurs d'emplois », ajoutent-ils.

Yves Tasserie, administrateur CFDT de la SNCF, reconnaît que *« les copains qui ont déserté ont la même base revendicative que nous. Ce qui nous sépare, c'est juste la manière de mener le combat. Nous préférons rester dans une logique de confédération et ne pas nous comporter comme un syndicat catégoriel »*. Distribuant des tracts à la sortie de l'AG de la CFDT, Nathalie Bonnet, membre du bureau Sud-Rail de Paris Sud-Est, consteste cette analyse. Elle affirme *« vouloir faire de l'interprofessionnel, notamment en rejoignant le "Groupe des Dix"* et n'exclut pas *« une future confédération Sud, notamment avec les Sud PTT, à l'origine du mouvement »*. En attendant, Sud-Rail aura du mal à se faire reconnaître comme un syndicat représentatif. La direction de la SNCF, mais aussi les autres organisations salariales, notamment la CGT, ne manqueront pas de saisir les tribunaux pour leur contester le droit de se présenter aux élections professionnelles du 28 mars.

La lutte contre la ligne Notat ne se limite pas à la CFDT Cheminots. Selon le décompte effectué par cette dernière, 539 syndicats appartenant à la confédération, sur un total de 1984, se sont déjà prononcés pour la tenue d'un congrès confédéral extraordinaire *« afin de vérifier laquelle des deux attitudes CFDT est majoritaire »*. Le secteur public représente les deux tiers des contestataires. On y compte, entre autres, 71 syndicats de l'éducation nationale, soit 63 % des syndicats affiliés à la CFDT dans cette profession, et 172 des 229 syndicats de la Fédération Générale des Transports et de l'Equipement (FGTE). Les cheminots souhaitent que le conseil national confédéral d'avril soit l'occasion de soulever à nouveau la question d'un congrès extraordinaire. Si Nicole Notat n'accède pas à cette demande, nombreux sont les militants qui se demandent ce qui se passera et si les syndicats du « Groupe des Dix » ou SUD ne constitueront pas alors une réelle alternative.

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre

Un postier CGT assigné à « résidence administrative »

LYON
de notre bureau régional

n postier lyonnais, Patrick C., âgé de trente-huit an, doit comparaître prochainement devant le coseil de discipline de La Poste du département du Rhône, son établissement lui reprochant *« des faits totalement répréhensibles, très graves et bien établis »*, costatés, affirme-t-elle, dans la nuit du 24 novembre 195, au centre de tri de Lyon-Montrochet auquel P. C est affecté. Secrétaire à la propagande du syndicat ds postiers CGT depuis la fin de 1990, cet agent de traitement spécialisé était venu appeler ses collègues dune équipe de nuit à se joindre à la grève de la fonction publique. Il assure n'avoir alors commis aucune voie de fait, ni proféré d'injures ou de menaces à l'encontre du chef d'établissement qui tenta de s'interposer.

Le syndicaliste n'est pas visé par des poursuites pénales, mais il a reçu, en l'attente du conseil de discipline, deux courriers de son administration : le 27 novembre, le directeur de La Poste du Rhône, Pierre Thomas, l'a informé d'un *« retrait du service »*, à compter du 26 novembre, avec maintien de traitement. M. Thomas signifiait à P. C. à la fois une interdiction d'accès à son lieu de travail et une interdiction de *« quitter* [sa] *résidence sans autorisation »* afin de rester disponible pour tout complément d'enquête. Selon ce document, P. C. est *« suspendu de fonction »* et il déclare être *« joignable à son domicile par courrier »*. Le 13 décembre, P. C. a obtenu une première autorisation de quitter sa « résidence administrative » pour se rendre auprès de membres de sa famille.

En l'absence de poursuites pénales, la CGT considère cette astreinte comme une *« assignation à résidence »*, indique Bernard Augier, le président salarié (CGT) du conseil des prud'hommes de Lyon. La direction de La Poste du Rhône précise que la résidence administrative de P. C. comprend le territoire de la Communauté urbaine de Lyon (55 communes). Elle estime que l'obligation imposée à ce salarié, en conformité avec le code de la fonction publique, ne doit pas être considérée comme une *« brimade »*, mais comme une mesure conservatoire *« appliquée très souvent »*. La CGT affirme cependant n'avoir pas trouvé trace d'une telle décision depuis 1953.

Gérard Buétas

L'intérim a nettement progressé en 1995

POUR LA SECONDE année consécutive, 1995 aura été une année faste pour l'intérim. Les deux syndicats professionnels, le Promatt et l'Unett, estiment que le chiffre d'affaires de la profession a crû d'environ 22 % l'année dernière, une progression légèrement inférieure à celle de l'année précédente (27 %), mais qui reste exceptionnelle. Après trois années noires (stagnation en 1991, environ - 7 % en 1992 et - 17 % en 1993), l'intérim profite donc de la reprise, même modérée, de la croissance. Cela va-t-il durer ? Les responsables de l'Unett font remarquer que le premier semestre a été meilleur que le second.

Première grande société d'intérim à présenter ses comptes, Manpower, numéro deux de la profession en France, devait annoncer, jeudi *8 février*, pour 1995 un chiffre d'affaires de 10,9 milliards de francs, en progression de 17,3 % sur 1994. Contrairement à d'autres, Manpower affirme n'avoir pas voulu brader ses prix, ce qui explique que son bénéfice net dépasse 220 millions de francs, en hausse de 39,8 % par rapport à 1994.

PRÉCARISATION

Au niveau mondial, les résultats de Manpower sont encore meilleurs : sans les franchisés, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 5,48 milliards de dollars (environ 28 milliards de francs) et le résultat net 128 millions de dollars (environ 650 millions de francs), en hausse de 52,6 % ! La tendance accrue à la flexibilité de la main-d'œuvre dans la plupart des pays occidentaux et le regroupement des prestataires rend Manpower optimiste : l'entreprise prévoit d'augmenter de 20 % son chiffre d'affaires en 1996. La mondialisation des marchés n'épargne pas le secteur : Manpower vient de créer aux Etats-Unis une direction des comptes mondiaux.

En France, ces bons chiffres risquent de relancer le débat sur la précarisation de l'emploi. Une étude publiée par le ministère du travail en janvier montrait que *« le travail intérimaire joue un rôle d'amortisseur conjoncturel (...). Le nombre de missions d'intérim sur une année varie entre 5 millions et 7 millions (...), mais le nombre moyen mensuel de salariés employés sous un tel statut ne dépasse pas 300 000 »*. Selon cette enquête, 78 % des intérimaires de mars 1994 avaient un emploi en mars 1995 : 27 % d'entre eux avaient un emploi stable, 9 % avaient un contrat à durée déterminée et 38 % étaient encore en intérim.

F. Le.

Les performances des entreprises américaines poussent Wall Street vers de nouveaux records

L'indice Dow Jones approche des 5 500 points, ignorant la prudence des analystes

La Bourse de New York a battu un nouveau record mercredi 7 février, le dixième depuis le début de l'année. L'indice Dow Jones a gagné 6 % en un peu plus de deux semaines. Une performance d'autant plus impressionnante qu'elle prolonge une année 1995 euphorique. Cette envolée est, selon les analystes, la conséquence de l'« atterrissage en douceur » de l'économie américaine et des bénéfices inespérés des entreprises.

C'EST PRESQUE devenu une banalité. La Bourse de New York a encore battu mercredi 7 février un record, son dixième depuis le début de l'année. La pause annoncée par les analystes après les 69 sommets historiques de 1995 n'a toujours pas eu lieu. Au contraire, l'indice Dow Jones poursuit imperturbablement sur sa lancée. Il a encore gagné 0,6 % mercredi pour terminer à 5 492,12 points. Le seuil des 5 500 points est en vue. Il y a douze mois, le Dow Jones se trouvait à 3 832 points. Il a gagné, depuis, 43 % ! Il faut remonter aux douze mois précédant le krach d'octobre 1987 pour retrouver une progression aussi rapide de l'indice (+ 47 %).

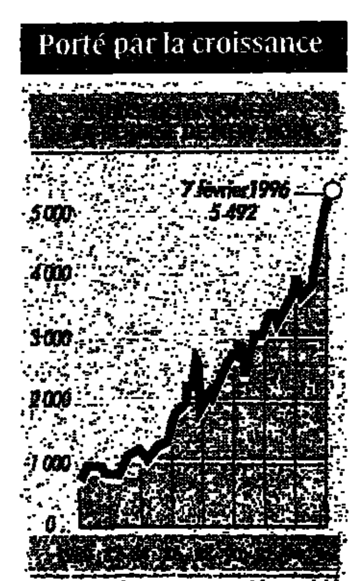
Il ne s'agit pas seulement de chiffres. Cela représente un accroissement de richesse considérable. La valeur des titres cotés à New York est passée en un an de 4 300 milliards de dollars à plus de 6 000 milliards de dollars (30 500 milliards de francs). Le gain des investisseurs lors des douze derniers mois représente 1 700 milliards de dollars, soit plus de 10 000 milliards de francs, une somme bien supérieure au produit intérieur brut de la France ! Même si ce sont des gains potentiels, les ménages américains sont plus riches. Ce qui explique le maintien à un niveau très élevé de la consommation aux Etats-Unis.

Mais c'est une conséquence de la hausse de Wall Street, pas une explication à des performances qui surprennent les experts. Car le chômage remonte aux Etats-Unis, le conflit sur le budget entre la Maison Blanche et le Congrès n'est toujours pas résolu, les économies américaine et européenne sont en phase de ralentissement, et l'or, valeur refuge, s'envole. Charles Clough, le stratège de Merrill Lynch, la banque américaine la plus puissante sur les marchés, recommande depuis plusieurs jours à ses clients de réduire de 50 % à 45 % le pourcentage d'actions américaines dans leurs portefeuilles. Quelques semaines plus tôt, Barton M. Biggs, de Morgan Stanley, une autre grande banque de Wall Street, conseillait déjà aux investisseurs de se séparer d'une partie de leurs actions américaines, jugées *« surévaluées »*.

MALGRÉ UN RALENTISSEMENT

Les records répondent pourtant à chaque fois à l'annonce de bénéfices d'entreprise supérieurs aux attentes. Mardi, ce sont des révisions en hausse des prévisions de résultats des groupes informatiques qui ont porté le Dow Jones vers un record. Mercredi, c'est la publication de profits nettement supérieurs aux prévisions par Sears Roebuck qui a servi de catalyseur.

Les résultats des entreprises américaines sur la fin de l'année 1995, marquée pourtant par un ralentissement sensible de la croissance, sont étonnants. Plus de 47 % des 144 entreprises entrant dans la composition de l'indice Standard and Poor's (SP) 500 qui avaient publié leurs comptes 1995 à la fin janvier affichaient des résultats supérieurs aux prévisions.



L'indice Dow Jones a presque été multiplié par 6 en quinze ans. Il a accompagné la croissance de l'économie américaine.

La Bourse de New York a bénéficié, au cours des dernières années, d'un environnement « anormalement » favorable : un cycle de croissance qui se prolonge depuis cinq ans, par un mouvement de fond qui porte l'épargne vers la Bourse, et pas d'inflation, ce qui s'est traduit, notamment l'an dernier, pas une forte baisse des taux obligataires. La conjoncture est aujourd'hui moins facile. Le potentiel de baisse des taux, surtout à long terme, est réduit. Même si les Etats-Unis évitent la récession, l'« atterrissage en douceur » de l'économie américaine signifie tout de même une croissance faible.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Mais Wall Street continue à bénéficier de l'évolution la plus marquante de l'économie américaine au cours des dernières années : la véritable révolution culturelle qu'ont connue les entreprises. Elles ont abandonné le *« big is beautiful »* pour privilégier avant tout les gains de productivité et... la rentabilité. Les investissements ont été considérables et les réductions d'effectifs dans l'industrie et la production se sont multipliées.

Les 500 valeurs du SP 500 ont enregistré en moyenne depuis cinquante ans une croissance annuelle de 6 % de leurs bénéfices. Cela fait maintenant plus de quatre ans que la progression moyenne de leurs profits est supérieure à 15 %. Tout se passe comme si les entreprises américaines devenaient moins sensibles à la conjoncture. Thomas Mac Manus, de Morgan Stanley, l'explique à la fois par la croissance rapide des ventes à l'étranger, favorisée par les gains de productivité et la baisse du dollar, et par la position dominante des entreprises américaines sur les marchés en croissance rapide dans le domaine de la haute technologie.

Eric Leser

Les banquiers veulen[t] récupérer la moitié du capital d'Eurotunnel

La société doit améliorer sa gestion

« LA PLUS BELLE fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a », déclare un créancier d'Eurotunnel. Les banquiers chargés de négocier la restructuration des 65 milliards de francs de dette d'Eurotunnel (National Westminster, Midland, BNP, Crédit lyonnais) font preuve de pragmatisme. Au lieu de pleurer sur la montagne de dettes que doit leur rembourser Eurotunnel, ils s'intéressent aux liquidités qu'Eurotunnel est susceptible de dégager pour les rembourser.

Comme ils savent qu'ils ne seront jamais dédommagés intégralement, ils veulent, dores et déjà, convertir une partie des intérêts en actions, pour obtenir environ la moitié du capital de la société. Si la société se redresse un jour, ils en recueilleront les fruits. Le débat avec Eurotunnel porte sur le pourcentage exact qu'obtiendront les banquiers, et surtout le prix de conversion des actions. Si les banques achètent leurs actions au cours de Bourse actuel (6,75 francs), il leur suffira de convertir 6 milliards de dettes pour contrôler le tunnel. S'ils paient le même prix que les actionnaires, il leur faudra abandonner 23 milliards de dettes.

Une fois cette étape franchie, les banquiers veulent tranformer leurs dettes en prêts participatifs : ceux-ci porteraient un taux d'intérêt fixe faible auquel s'ajouterait plus tard un taux d'intérêt variable. Grâce à ces prêts, les banquiers *« pomperaient »* progressivement, pendant des années, les liquidités dégagées par la société. L'idée d'émettre massivement des obligations convertibles en actions ou des obligations adossées aux redevances versées par les chemins de fer semble s'éloigner. Pour savoir comment seront rémunérés les prêts participatifs, les banquiers attendent la remise, dans les prochains jours, du rapport commandé aux cabinets d'audit Mazars et Coopers & Lybrand sur les perspectives de la société. Les auditeurs devront répondre à deux questions : est-il possible d'augmenter les recettes, est-il possible de diminuer les dépenses ?

Côté dépenses, outre son siège somptueux avenue Kléber, dans le seizième arrondissement de Paris, la société a des frais d'exploitation trop lourds. Les navettes de transport de poids lourds ont coûté 482 millions de francs, alors qu'un nouveau fournisseur serait prêt à les fabriquer pour 136 millions. *« On nous a donné des Rolls, alors que nous avons besoin de Jeep »*, déclarait récemment Georges Christian-Chazot, directeur général d'Eurotunnel. *« La société pourrait réaliser une économie de l'ordre de 100 millions de livres* (environ 780 millions de francs) *par an »*, estime un banquier. Côté rec[et]tes, la société n'a réalisé, en 199[5] qu'un chiffre d'affaires de 2,2 mil[lia]rds de francs. Même s'il augme[n]te de 50 % en 1996, le minimum [p]rédit par Patrick Ponsolle, le chiff[re] d'affaires ne sera que de 3,5 mi[ll]iards, loin des 6,9 milliards pré[v]us en 1994. Nul ne croit à un mir[ac]le, la guerre des prix avec les ferri[e]s battant toujours son plein, et la survivance du *« duty free »* con[ti]nuant de pénaliser Eurotunnel.

Nul ne croit à un miracle, la guerre des prix avec les ferries battant toujours son plein

Pas assez aggressive commercialement, la société a du ma[l] à séduire les Britanniques, qui [n]e représentaient cet été que la [m]oitié de sa clientèle. Cette désaf[fe]ction est notamment liée au fait [q]u'Eurotunnel est très peu prése[nt] dans les agences de voyages, où [le]s Anglais ont l'habitude de rése[rv]er des séjours touristiques tout c[om]pris. Eurotunnel a dû recruter [à] l'automne un nouveau di[re]cteur commercial, Bill Dix.

Quoi qu'il arrive, le cash-[fl]ow dégagé par Eurotunnel ser[a] faible dans les années à venir. *« [Le]s liquidités dégagées par la sociét[é] seront quasi nulles en 1996. 199[7] sera à peine meilleure »*, reconna[ît u]n négociateur, pour qui les pr[év]isions dans un délai supérieur à [tro]is ans relèvent de la divination.

Les propositions des ba[n]quiers négociateurs restent radicalement différentes de celles d'Eu[rotu]nnel, révélées par le *Financial [Ti]mes* du jeudi 8 février. La société [f]era le point sur ses négociations [av]ec ses banquiers peu après le [c]onseil d'administration qui se [ti]endra vendredi 9 février à Londr[es]. Eurotunnel, qui sait qu'elle n[e] pourra pas éviter une entrée des [ba]nques dans son capital, voudrai[t] que les banques renoncent défini[tiv]ement à percevoir leurs intérêts [im]payés. Le cash-flow de l'entrepri[se] serait utilisé pour réduire le prin[ci]pal de la dette et, dans un dizai[ne] d'années, la société pourrait [à] nouveau verser ses intérêts à [se]s banquiers. Une partie des banq[ui]ers de deuxième rang seraient s[en]sibles aux arguments d'Eurotunn[el] et ne partageraient pas entièrem[en]t les positions très dures des né[go]ciateurs.

Arnaud Leparmentier

Les cours du sucre s'envolent, portés par la spéculation

Certains mouvements sont erratiques, et le marché vit au jour le jour

« SPECTACULAIRE ! stupéfiant ! » Les opérateurs ne manquent pas d'épithètes pour qualifier le marché du sucre. Les cours ont atteint cette semaine près de 360 dollars la tonne, le plus haut niveau depuis mars 1995. Cette hausse de 27 % par rapport à juin 1995 (le sucre se situait à 283 dollars la tonne à la suite d'estimations optimistes sur les récoltes futures) surprend les négociants. *« Nous étions persuadés que 1996 amorcerait la fin d'un cycle haussier, car les tendances fondamentales de ce marché ne plaident pas en faveur d'un renchérissement des prix, mais on sous-estime toujours la portée de la spéculation »*, explique un analyste.

Les fonds d'investissement présents sur ce marché depuis le début de la campagne, en octobre, ont pourtant pris leurs bénéfices le 16 janvier, entraînant une chute des prix extrêmement brutale. La *« reprise des positions longues »* dès le lendemain fut tout aussi brutale, alors que rien ne justifiait un pareil engouement. Le marché du sucre est pléthorique. Les dernières estimations de la maison de courtage allemande F. O. Licht font état d'une offre mondiale de 121,92 millions de tonnes, tandis que la consommation ne devrait pas dépasser 116,4 millions de tonnes.

Curieusement, avec le recul, les négociants estiment que *« le physique présent donne raison à la spéculation »*. Le fait est suffisamment nouveau pour être souligné. Le marché vit au jour le jour. Les livraisons lui font cruellement défaut et il lui est de peu d'utilité d'estimer que, au mois de mai, plus de quantités seront disponibles. Cette inquiétude se traduit par un *« déport »* – le prix du sucre à échéance lointaine est moins élevé que celui affiché pour les livraisons immédiates.

CONTREPIED RUSSE

Plusieurs pays déjouent les prévisions les plus plausibles : la Russie, en premier lieu, prend le marché à contrepied. En temps ordinaire, elle n'effectue jamais d'achats à la fin de l'année, car c'est précisément le moment où elle engrange sa propre récolte. *« Quel est le sort de ce sucre importé ? »*, se demandent les analystes du secteur, sans pouvoir fournir de réponse satisfaisante. Au moment où les Russes s'apprêtent à prendre possession de 1 million de tonnes de sucre cubain contre 3 millions de tonnes de pétrole – conformément au protocole entre la Russie et Cuba –, ils font l'acquisition sur le marché mondial d'un autre demi-million de tonnes de sucre : *« Cela porte la demande de la Russie à 5 millions de tonnes, soit 1 million de tonnes de plus que l'année dernière »*, constate un opérateur. *« Qui détient ce sucre ?* s'interroge-t-on chez Sucden. *D'évidence, la Russie absorbe de tous côtés pour redistribuer, mais où ? Les flux avec les autres Républiques restent également mystérieux. »*

Cuba constitue un autre élément haussier. L'optimisme n'est plus de mise, en dépit de tous les investissements étrangers effectués dans ce pays. Les négociants ont renoncé aux 4,5 millions de tonnes annoncées. *« Nous ne comptons même pas sur 4 millions de tonnes, si Cuba produit 3,8 millions de tonnes, ce sera bien le diable »*, pronostique un opérateur. L'offre se raréfie du fait des mauvaises conditions climatiques, mais aussi par la volonté des hommes : les producteurs de l'Union européenne, premier fournisseur mondial, ont fait de la rétention, en octobre, en espérant des cours meilleurs. Même la Thaïlande, qui met d'ordinaire sur le marché des quantités croissantes de sucre, se fait désirer cette saison.

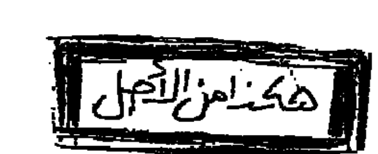
Une autre considération anime le marché : la période du ramadan est arrivée avec son cortège de moutons, de riz et... de sucre. Presque tout le Bassin méditerranéen se précipite sur le marché, ainsi que les pays musulmans d'Afrique noire. Bien sûr, *« l'Australie et l'Afrique du Sud devraient faire une bonne récolte »*, mais pas avant le mois de juillet. Faute de marchandises, les opérateurs vivent à un rythme frénétique. *« Le marché devrait garder la même physionomie jusqu'au mois de mai »*, prévoit-on chez Sucre Union, un regroupement de coopératives.

Marie de Varney

Le krach de 1974

Même si la situation actuelle est très différente, la spéculation de 1974 sur le sucre reste dans toutes les mémoires. Source d'inspiration de nombreux essais, et même d'un film – ***Le Sucre*** **–, de Georges Conchon, qui est l'adaptation assez littérale du livre de Jacques Lamalle,** ***Le Roi du sucre*****, elle a donné lieu à une bataille judiciaire qui s'est poursuivie jusque dans les années 80.**

En l'espace de huit mois, le prix du sucre avait enregistré une hausse de 800 %. Les transactions s'effectuant par lot de 50 tonnes, on imagine l'importance des sommes mises en jeu ! La tendance s'était retournée brutalement, et les prix s'étaient effondrés. Des particuliers s'estimèrent lésés par ce jeu hautement spéculatif, dont on avait oublié de leur fournir les règles. La Bourse de commerce de Paris (disparue depuis lors) avait dû fermer ses portes de décembre 1974 à janvier 1976.



هكذا من الأمل

■ **LE TAUX** d'intérêt sur les certificats du Trésor mexicain (Cetes) à 28 jours s'est établi à 36,22 %, mercredi 7 février, lors de l'opération d'adjudication hebdomadaire.

■ **LE MINISTÈRE** japonais des finances a annoncé, jeudi 8 février, une nouvelle série de mesures destinées à libéraliser le marché des changes nippon.

■ **LES ACHATS** nets d'obligations étrangères par les investisseurs nippons ont atteint 81,3 milliards de dollars en 1995. Il s'agit du montant le plus élevé depuis 1989.

■ **L'OR** a ouvert en forte baisse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once cotait 408,50-408,90 dollars, contre 414,30-414,70 dollars la veille en clôture.

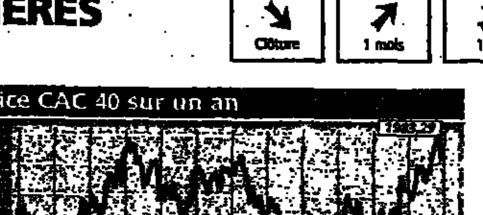
■ **LE GROUPE** nippon Sony va émettre 300 milliards de yens (14 milliards de francs) d'obligations convertibles, la plus importante opération de ce type jamais effectuée au Japon.

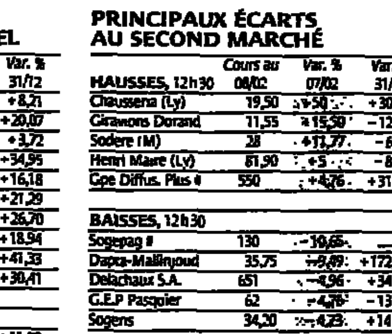
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

La Bourse de Paris indécise


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

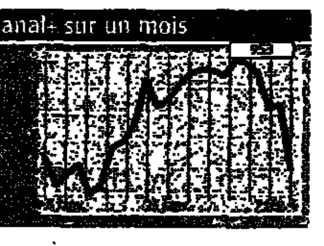
LA BOURSE DE PARIS a ouvert en légère hausse, jeudi 8 février, sur une anticipation de baisse des taux de la Banque de France avant de passer dans le rouge du fait de la faiblesse des valeurs financières. Vers 12 h 30, l'indice CAC 40, qui avait débuté sur une progression de 0,37 %, cédait 0,58 % à 1 971,85 points. Le volume des transactions totalisait 1,9 milliards de francs, dont 1,2 milliard sur les valeurs du CAC 40.

« Comme le taux au jour le jour est à 4-1/8 % - 4-1/4 %, les gens se disent que la Banque de France a une marge pour baisser ses taux. Mais on se demande si un geste du CPM aujourd'hui aurait un impact avec des financières aussi faibles », notait un intervenant. Ce dernier estimait que le fléchissement du marché n'était pas inquiétant. *« Si les financières sont délaissées, les investisseurs continuent de se placer sur les industrielles. On devrait donc pouvoir monter ».*

Sur les valeurs, UIC, qui a fait état mercredi, pour 1995, d'une prévision de perte supérieure à 1 milliard de francs du fait d'un renforcement des provisions sur l'immobilier, perdait 5,30 %. Toujours en vedette, le titre Sidel gagnait 3,57 % dans un volume toujours étoffé. Le titre se redressait, soutenu par un important courant acheteur, certains investisseurs manifestant de l'intérêt pour ce titre après sa chute de près de 16 % la semaine dernière.

Canal Plus, valeur du jour

EN BAISSE de 4,70 %, le titre Canal Plus a terminé mercredi, à la Bourse de Paris, à 954 francs, dans un marché de 159 000 titres. L'annonce d'un accord de principe entre la CLT et Murdoch pour lancer en Allemagne un « bouquet » de chaînes numériques a entraîné des ventes importantes. Selon les analystes, cet accord crée une concurrence plus rude pour Canal Plus en Allemagne, réduisant ainsi ses perspectives de croissance dans ce pays. De plus, les investisseurs redoutent que la CLT ne s'allie aussi à un autre groupe (et contre Canal Plus) pour lancer un « bouquet » numérique en France.


Canal+ sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 08/02	Var. % 07/02	Var. % 31/12
Eiffage	790	+5,39	+8,21
Thomson-CSF	131	+3,72	+20,07
Fromageries Bel	4821	+3,67	+3,72
Dassault-Aviation	430,50	+3,48	+34,95
Legris indust.	185,20	+3,46	+16,18
Groupe Andre S.A.	430	+3,47	+21,29
Technip	427	+5,38	+26,70
Metaleurop	54	+3,05	+18,94
Lagardere (MMB)	127,20	+3,82	+41,33
Cerus Europ.Reun	78,90	+2,46	+30,41
BAISSES, 12 h 30			
Euro RSCG W.W	446,10	−4,88	+11,52
Canal +	915	−3,98	−0,32
B.N.P.	190	−3,40	−13,98
S.E.B.	677	−2,88	+13,78
Havas	384	−2,66	−1,15
Cap Gemini Sogeti	140,20	−2,36	+1,59
Lebon	215	−2,27	+15,59
Alspi	365,10	−1,72	+10,97
Usinor Sacilor	77,40	−1,71	+19,53
Imetal	700	−1,68	+19,65

VALEURS LES PLUS ACTIVES

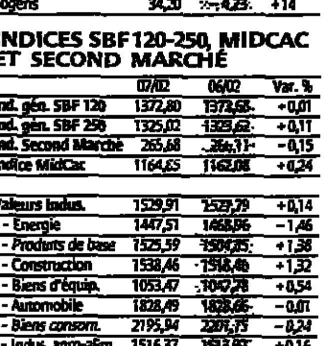
SÉANCE, 12 h 30	08/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Sidel	74868	105506296
Elf Aquitaine	260294	94022597,80
Canal +	81373	75464285
Axa	227570	70326972,20
Lagardère (MMB)	494627	62828326
B.N.P.	322393	61926241,40
Carrefour	15635	49597764
Saint-Gobain	74153	47782988
LVMH Moet Vuitton	39697	45717091
Rhone Poulenc A	355304	43992338,40

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

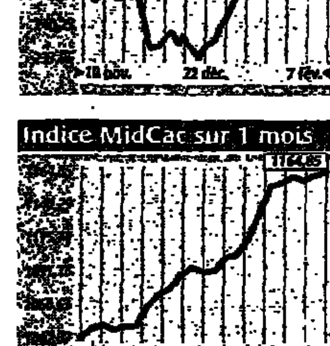
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 08/02	Var. % 07/02	Var. % 31/12
Chaussera (Ly)	19,50	+9,50	+30
Girawons Dorand	11,55	+15,50	−12,83
Sodere (M)	28	+13,77	−6,66
Henri Maire (Ly)	81,90	+5	−8,69
Gpe Diffus. Plus #	550	+4,76	+31,26
BAISSES, 12 h 30			
Sogepag #	130	−10,65	—
Dapta-Mallinjoud	35,75	−9,49	+172,90
Delachaux S.A.	651	−4,96	+34,25
G.E.P Pasquier	62	−4,76	−13,88
Sogens	34,20	−4,23	+14

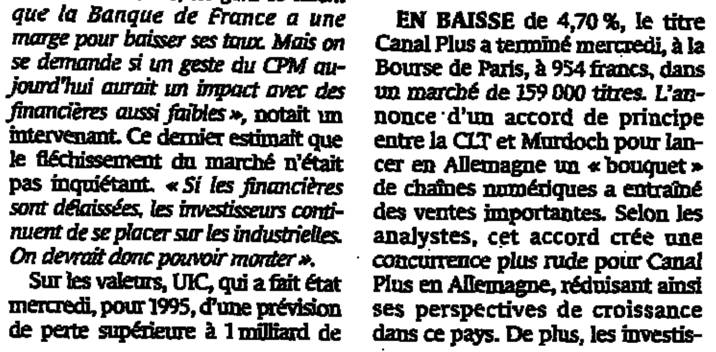
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/02	06/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1372,80	1372,68	+0,01
Ind. gén. SBF 250	1325,02	1323,62	+0,11
Ind. Second Marché	265,68	266,11	−0,15
Indice MidCac	1164,65	1162,08	+0,24
Valeurs Indus.	1529,91	1527,79	+0,14
1 - Energie	1447,51	1468,96	−1,46
2 - Produits de base	1525,59	1504,85	+1,38
3 - Construction	1538,46	1518,46	+1,32
4 - Biens d'équip.	1053,47	1047,78	+0,54
5 - Automobile	1828,49	1828,66	−0,01
6 - Biens consom.	2195,94	2201,15	−0,24
7 - Indus. agro-alim.	1516,37	1513,97	+0,16
Services	1394,28	1390,82	+0,25
8 - Distribution	2410,39	2415,81	−0,22
9 - Autres services	986,69	980,39	+0,65
Sociétés financières	990,74	991,50	−0,08
10 - Immobilier	687,75	673,99	+2,04
11 - Services financ.	997,22	1005,72	−0,85
12 - Sociétés invest.	1211,79	1200,45	+0,95




Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo au plus haut depuis dix-neuf mois

LA BOURSE de Tokyo a terminé au-dessus des 21 000 points, jeudi 8 février. L'indice Nikkei, qui s'était adjugé 0,93 % la veille, a gagné 0,83 %, à 21 118,30 points, son meilleur niveau de clôture depuis juin 1994. Si le Kabuto-Cho a renoué avec des niveaux qu'il avait délaissés depuis plus d'un an et demi, Wall Street a atteint, la veille, de nouveaux sommets, poursuivant son avancée vers les 5 500 points. L'indice Dow Jones a gagné 32,51 points, soit 0,6 %, à 5 492,12 points, battant ainsi son septième record en une semaine et demie. Les détenteurs de portefeuilles ont continué à placer leurs avoirs en titres boursiers, alors que les liquidités n'ont pas cessé d'affluer vers les fonds de placement et de retraite, ont noté des analystes.

En Europe, la Bourse de Londres a sensiblement reculé sous l'influence du marché à terme. Ceux-ci doutent de la santé des entreprises britanniques, qui vont annoncer des *résultats annuels en mars. L'indice* Footsie a terminé en baisse de 21,4 points, à 3 726,1 points, soit un repli de 0,6 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a retrouvé du tonus. L'indice DAX a fini la séance sur un gain de 0,74 %, à 2 446,16 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/02	Cours au 06/02	Var. en %
Paris CAC 40	1983,29	1988,47	−0,26
New-York/DJ indus.	5460,69	5459,61	+0,02
Tokyo/Nikkei	20943,50	20751,20	+0,92
Londres/FT100	3726,10	3747,90	−0,57
Francfort/Dax 30	2446,16	2428,38	+0,73
Francfort/Commer.	873,60	867,82	+0,66
Bruxelles/Bel 20	1964,07	1955,12	+0,46
Bruxelles/Général	1692,22	1684,51	+0,46
Milan/MIB 30	999	1000	−0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	337,60	336,60	+0,30
Madrid/Ibex 35	328,68	328,30	+0,12
Stockholm/Affarsal	1409,30	[illegible]	—
Londres FT30	2738,60	2760,50	−0,80
Hong Kong/Hang S.	11388,60	11391,40	−0,02
Singapour/Strait t	2491,93	2493,71	−0,07

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

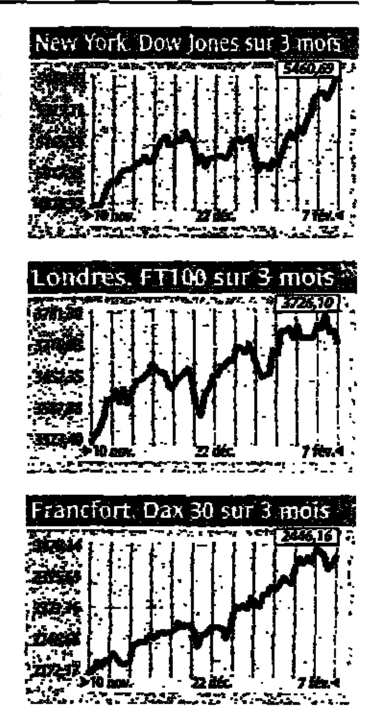
	07/02	06/02
Alcoa	56,87	55,75
American Express	45,87	45,50
Allied Signal	53,50	52,75
AT & T	66,87	67,62
Bethlehem	15,62	15,87
Boeing Co	80	80
Caterpillar Inc.	63,87	63,50
Chevron Corp.	51,87	52,37
Coca-Cola Co	78	76,62
Disney Corp.	63,62	62,62
Du Pont Nemours&Co	79,50	79,37
Eastman Kodak Co	74,50	74,25
Exxon Corp.	81,50	81,37
Gén. Motors Corp.H	55	56,75
Gén. Electric Co	78,50	79,25
Goodyear T & Rubbe	48	47,87
IBM	112,62	114,87
Intl Paper	40,87	41
J.P. Morgan Co	80,75	80
Mc Don Dougl	92,25	91,87
Merck & Co.Inc.	69	67,37
Minnesota Mng.&Mfg	67,12	66,87
Philip Moris	94,75	94,37
Procter & Gamble C	83,75	82,87
Sears Roebuck & Co	44,25	42,75
Texaco	81,25	81,37
Union Carb.	44,25	44,12
Utd Technol	104,25	102,12
Westingh. Electric	20,75	20,87
Woolworth	12,37	11,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

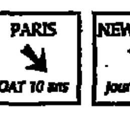
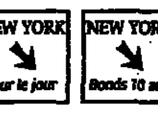
	07/02	06/02
Allied Lyons	5,11	5,07
Barclays Bank	7,89	7,97
B.A.T. industries	5,67	5,75
British Aerospace	8,39	8,61
British Airways	5,05	5,03
British Gas	2,43	2,43
British Petroleum	5,31	5,34
British Telecom	3,56	3,62
B.T.R.	3,28	3,34
Cadbury Schweppes	5,34	5,35
Eurotunnel	0,84	0,78
Glaxo	9,31	9,48
Grand Metropolitan	4,35	4,31
Guinness	4,52	4,55
Hanson Plc	1,90	1,90
Great Ic	6,86	6,92
H.S.B.C.	10,68	10,63
Impérial Chemical	8,13	8,22
Marks and Spencer	4,30	4,29
National Westminst	6,67	6,70
Peninsular Orienta	5,39	5,42
Reuters	6,23	6,30
Saatchi and Saatch	1,12	1,11
Shell Transport	8,51	8,56
Smithkline Beecham	7,16	7,14
Tate and Lyle	4,66	4,67
Univeler Ltd	13,10	13,13
Zeneca	12,42	12,43

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	07/02	06/02
Allianz Holding N	2806	2830
Basf AG	360,80	351,40
Bayer AG	446,30	437,60
Bay hyp&Wechselbk	38,45	38,32
Bayer Vereinsbank	43,85	43,85
BMW	821	820
Commerzbank	348,20	347,30
Continental AG	24,30	23,95
Daimler-Benz AG	806,50	800,50
Degussa	546,50	539
Deutsche Babcock A	126,50	127
Deutsche Bank AG	74,28	73,83
Dresdner BK AG FR	39,20	39,25
Henkel VZ	580,50	584
Hoechst AG	454,75	443,70
Karstadt AG	551,50	563
Kaufhof Holding	467,50	472
Linde AG	883	885
DT. Lufthansa AG	228	222
Man AG	444,30	442,50
Mannesmann AG	511,50	510,50
Mettallges AG	35,60	35,75
Preussag AG	432	430,60
Rwe	58,05	57,22
Schering AG	105,95	105,60
Siemens AG	846,70	838,50
Thyssen	278	276,50
Veba AG	65,36	64,90
Viag	630,80	626,50
Wellag AG	770	763


New York. Dow Jones sur 3 mois
Londres. FT100 sur 3 mois
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

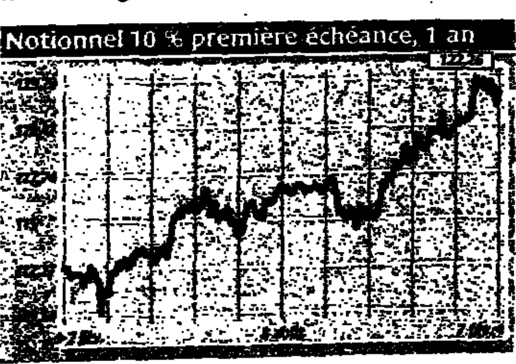





PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Légère progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert en légère hausse jeudi 8 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 10 centièmes à 122,10 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,49 %, soit un écart de 0,44 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse, le rendement de l'obligation de référence à trente ans remontant de 6,12 % à 6,15 %.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 4,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs espéraient toutefois un geste de l'institut d'émission à l'issue de son conseil, réuni dans la matinée. Le taux des appels d'offre pourrait être ramené de 4,05 % à 3,90 %.

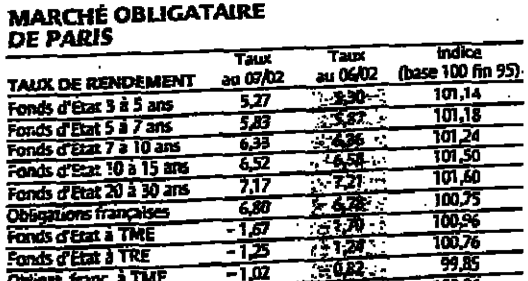

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,18	6,67	7,27	2,10
Allemagne	3,44	6,05	6,91	1,58
Grande-Bretagne	6,19	7,68	7,72	3,90
Italie	9,83	10,42	10,64	5,80
Japon	0,38	2,97	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,19	5,65	6,12	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/02	Taux au 06/02	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,27	5,30	101,14
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,83	5,87	101,18
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,33	6,36	101,24
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,52	6,58	101,50
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,17	7,21	101,60
Obligations françaises	6,80	6,78	100,75
Fonds d'Etat à TME	−1,67	−1,70	100,96
Fonds d'Etat à TRE	−1,25	−1,24	100,76
Obligat. franç. à TME	−1,02	−0,82	99,85
Obligat. franç. à TRE	+0,22	+0,13	100,06



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

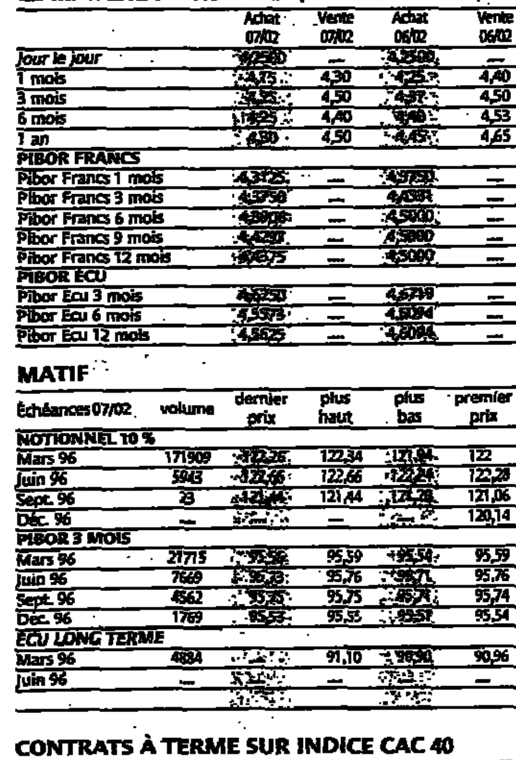
	Achat 07/02	Vente 07/02	Achat 06/02	Vente 06/02
Jour le jour	4,2500	—	4,2500	—
1 mois	4,15	4,30	4,25	4,40
3 mois	4,35	4,50	4,37	4,50
6 mois	4,25	4,40	4,40	4,53
1 an	4,30	4,50	4,45	4,65
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,3125	—	4,3750	—
Pibor Francs 3 mois	4,3750	—	4,4531	—
Pibor Francs 6 mois	4,3906	—	4,5000	—
Pibor Francs 9 mois	4,4297	—	4,5000	—
Pibor Francs 12 mois	4,4375	—	4,5000	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6250	—	4,6719	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5573	—	4,6094	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5625	—	4,6094	—

MATIF

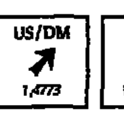
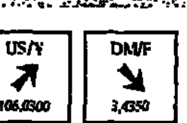
Échéances 07/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	171909	122,26	122,34	121,84	122
Juin 96	5943	122,66	122,66	122,24	122,28
Sept. 96	23	121,44	121,44	121,28	121,06
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	120,14
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	21715	95,56	95,59	95,54	95,59
Juin 96	7669	95,73	95,76	95,71	95,76
Sept. 96	4562	95,75	95,75	95,71	95,74
Déc. 96	1769	95,53	95,55	95,51	95,54
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	4884	[illegible]	91,10	90,90	90,96
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	13280	2007	2012	1988	1991
Mars 96	550	2013	2015	1997,50	1998,50
Avril 96	1	2019	2019	2019	2002,50
Juin 96	554	1988	1988	1980	1975



LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0700 | US/DM ↗ 1,4773 | US/Y ↗ 106,0300 | DM/F ↘ 3,4350 | £/F ↗ 7,7915

Hausse du dollar et du franc

LE DOLLAR était en hausse, jeudi 8 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,4820 deutschemark, 107,05 yens et 5,0850 francs. Il bénéficiait de l'annonce, la veille, d'une contraction du déficit de la balance commerciale américaine au mois de novembre. Celui-ci s'est établi à 7,06 milliards de dollars, son niveau le plus faible depuis le mois de mars 1994. Le dollar profitait également de la décision des autorités japonaises de procéder à une nouvelle déréglementation du marché des changes de Tokyo, notamment sur les opérations d'échange de devises *(swaps)*. Soutenu par la remontée du billet vert, le franc gagnait du terrain, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4320 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/02	% 06/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,5000	−0,12	330	354
Ecu	6,3060	+0,33	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0700	+0,86	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,7090	−0,16	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,7500	−0,11	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2170	+0,16	2,9000	3,4000
Danemark (100 krd)	88,7600	−0,14	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,0315	+0,24	7,6500	8,4000
Gde-Bretagne (1 L)	7,7915	+0,32	7,2900	8,1400
Grèce (100 drach.)	2,0785	+0,17	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	72,1900	−0,25	66,5000	76,5000
Suisse (100 F)	420,3000	−0,38	407	431
Norvège (100 k)	78,7000	−0,01	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,8490	−0,13	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	4,0785	+0,02	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3100	[illegible]	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,7008	+0,75	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,7817	+0,31	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	111,1600	−0,53	105	116

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	08/02	07/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4773	1,4726	+0,32
TOKYO : USD/Yens	106,0300	105,3000	+0,69

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,0713	5,0703	5,0450	5,0410
Yen (100)	4,7974	4,7921	4,8015	4,7978
Deutschemark	3,4353	3,4350	3,4366	3,4364
Franc Suisse	4,2102	4,2077	4,2136	4,2102
Lire ital. (1000)	3,2229	3,2215	3,2107	3,2077
Livre sterling	7,8073	7,8022	7,7597	7,7549
Peseta (100)	4,0760	4,0719	4,0732	4,0692
Franc Belge	16,714	16,706	16,727	16,699

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,31	4,40	4,43
Eurodollar	5,25	5,18	5,06
Eurolivre	6,25	6,25	6,12
Eurodeutschemark	3,31	3,25	3,25

L'OR

	cours 07/02	cours 06/02
Or fin (k. barre)	66500	67000
Or fin (en lingot)	66800	67000
Once d'Or Londres	412,30	414,20
Pièce française(20f)	386	386
Pièce suisse (20f)	383	385
Pièce Union lat(20f)	385	381
Pièce 20 dollars us	2700	2600
Pièce 10 dollars us	1450	1450
Pièce 50 pesos mex.	2495	2495

LE PÉTROLE

En dollars	cours 07/02	cours 06/02
Brent (Londres)	16,63	—
WTI (New York)	17,71	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/02	06/02
Dow-Jones comptant	231,97	231,06
Dow-Jones à terme	344,74	344,68
CRB	244,66	244,66

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2577	2568
Cuivre à 3 mois	2531	2522
Aluminium comptant	1593	1582,50
Aluminium à 3 mois	1617	1607
Plomb comptant	767	762
Plomb à 3 mois	764	760
Étain comptant	6230	6210
Étain à 3 mois	6240	6245
Zinc comptant	1034	1041,50
Zinc à 3 mois	1053	1062
Nickel comptant	8370	8325
Nickel à 3 mois	8455	8410

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,78	—
Platine à terme	—	—
Palladium	144	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,20	—
Maïs (Chicago)	3,62	—
Grain. soja (Chicago)	7,23	—
Tourt. soja (Chicago)	227,30	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**$/tonne**
P. de terre (Londres)	200	20,43
Orge (Londres)	110,50	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1281	—
Café (Londres)	1990	1990
Sucre blanc (Paris)	1555,52	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,84	—
Jus d'orange (New-York)	1,18	—

هكذا من الأصل

Les performances des entreprises américaines poussent Wall Street vers de nouveaux records

L'indice Dow Jones approche des 5 500 points, ignorant la prudence des analystes

La Bourse de New York a battu un nouveau record mercredi 7 février, le dixième depuis le début de l'année. L'indice Dow Jones a gagné 6 % en un peu plus de deux semaines. Une performance d'autant plus impressionnante qu'elle prolonge une année 1995 euphorique. Cette envolée est, selon les analystes, la conséquence de l'« atterrissage en douceur » de l'économie américaine et des bénéfices inespérés des entreprises.

C'EST PRESQUE devenu une banalité. La Bourse de New York a encore battu mercredi 7 février un record, *son dixième* depuis le début de l'année. La pause annoncée *par les analystes après les 69 sommets* historiques de 1995 n'a toujours pas eu lieu. Au contraire, l'indice Dow Jones poursuit imperturbablement sur sa lancée. Il a encore gagné 0,6 % mercredi pour terminer à 5 492,12 points. Le seuil des 5 500 points est en vue. Il y a douze mois, le Dow Jones se trouvait à 3 832 points. *Il a gagné*, depuis, 43 % ! Il faut remonter aux douze mois précédant le krach d'octobre 1987 pour retrouver une progression aussi rapide de l'indice (+ 47 %).

Il ne s'agit pas seulement de chiffres. Cela représente un accroissement de richesse considérable. La valeur des titres cotés à New York est passée en un an de 4 300 milliards de dollars à plus de 6 000 milliards de dollars (30 500 milliards de francs). Le gain des investisseurs lors des douze derniers mois représente 1 700 milliards de dollars, soit plus de 10 000 milliards de francs, une somme bien supérieure au produit intérieur brut de la France ! Même si ce sont des gains potentiels, les ménages américains sont plus riches. Ce qui explique le maintien *à un niveau très élevé de la* consommation aux Etats-Unis.

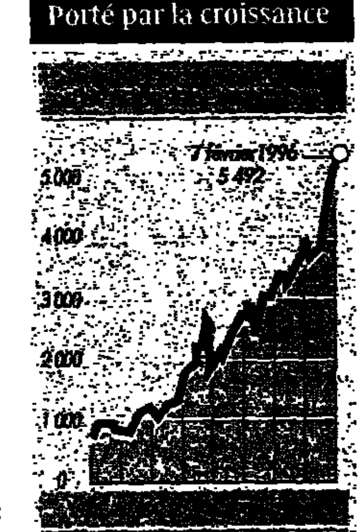
Mais c'est une conséquence de la hausse de Wall Street, pas une explication à des performances qui surprennent les experts. Car le chômage remonte aux Etats-Unis, le conflit sur le budget entre la Maison Blanche et le Congrès n'est toujours pas résolu, les économies américaine et européenne sont en phase de ralentissement, et l'or, *valeur refuge*, s'envole. Charles Clough, le stratège de Merrill Lynch, *la banque américaine la* plus puissante sur les marchés, recommande depuis plusieurs jours à ses clients de réduire de 50 % à 45 % le pourcentage d'actions américaines dans leurs portefeuilles. Quelques semaines plus *tôt*, Barton M. Biggs, de Morgan Stanley, une autre grande banque de Wall Street, conseillait déjà aux investisseurs de se séparer d'une partie de leurs actions américaines, jugées *« surévaluées »*.

MALGRÉ UN RALENTISSEMENT

Les records répondent pourtant à chaque fois *à l'annonce de bénéfices* d'entreprise supérieurs aux attentes. Mardi, ce sont des révisions en hausse des prévisions de résultats des groupes informatiques qui ont porté le Dow Jones vers un record. Mercredi, c'est la *publication de profits nettement* supérieurs aux prévisions par Sears Roebuck qui a servi de catalyseur.

Les résultats des entreprises américaines sur la fin de l'année 1995, marquée pourtant par un ralentissement sensible de la croissance, sont étonnants. Plus de 47 % des 144 entreprises entrant dans la composition de l'indice Standard and Poor's (SP) 500 qui avaient publié leurs comptes 1995 à la fin janvier affichaient des résultats supérieurs aux prévisions.

Porté par la croissance



L'indice Dow Jones a presque été multiplié par 6 en quinze ans. Il a accompagné la croissance de l'économie américaine.

La Bourse de New York a bénéficié, au cours des dernières années, d'un environnement « anormalement » favorable : un cycle de croissance qui se prolonge depuis cinq ans, par un mouvement de fond qui porte l'épargne vers la Bourse, et *pas d'inflation*, ce *qui* s'est traduit, notamment l'an dernier, pas une forte baisse des taux obligataires. La conjoncture est aujourd'hui moins facile. Le potentiel de baisse des taux, surtout à long terme, est réduit. Même si les Etats-Unis évitent la récession, l'« atterrissage en douceur » de l'économie américaine signifie tout de même une croissance faible.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Mais Wall Street continue à bénéficier de l'évolution la plus marquante de l'économie américaine au cours des dernières années : la véritable révolution culturelle qu'ont connue les entreprises. Elles ont abandonné le *« big is beautiful »* pour privilégier avant tout les gains de productivité et... la rentabilité. *Les investissements* ont été considérables et les réductions d'effectifs dans l'industrie et la production se sont multipliées.

Les 500 valeurs du SP 500 ont enregistré en moyenne depuis cinquante ans une croissance an*nuelle de 6 % de leurs bénéfices*. Cela fait maintenant plus de quatre ans que la progression moyenne de leurs profits est supérieure à 15 %. Tout se passe comme si les entreprises américaines devenaient moins sensibles à la *conjoncture*. Thomas Mac Manus, de Morgan Stanley, l'explique à la fois par la croissance rapide des ventes à l'étranger, favorisée par les gains de productivité et la baisse du dollar, et par la position dominante des entreprises améri*caines sur les marchés en crois*sance rapide dans le domaine de la haute technologie.

Eric Leser

Les banquiers veulent récupérer la moitié du capital d'Eurotunnel

La société doit améliorer sa gestion

« LA PLUS BELLE fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a », déclare un créancier d'Eurotunnel. Les banquiers chargés de négocier la restructuration des 65 milliards de francs de dette d'Eurotunnel (National Westminster, Midland, BNP, Crédit lyonnais) font preuve de pragmatisme. Au lieu de pleurer sur la montagne de dettes que doit leur rembourser Eurotunnel, ils s'intéressent aux liquidités qu'Eurotunnel est susceptible de dégager pour les rembourser.

Comme ils savent qu'ils ne seront jamais dédommagés intégralement, ils veulent, dores et déjà, convertir une partie des intérêts en *actions, pour obtenir* environ la moitié du capital de la société. Si la société se redresse un jour, ils en recueilleront les fruits. Le débat avec Eurotunnel porte sur le pourcentage exact qu'obtiendront les banquiers, et surtout le prix de conversion des actions. Si les banques achètent leurs actions au cours de Bourse actuel (6,75 francs), il leur suffira de convertir 6 milliards de dettes pour contrôler le tunnel. S'ils paient le même prix que les actionnaires, il leur faudra abandonner 23 milliards de dettes.

Une fois cette étape franchie, les banquiers veulent tranformer leurs dettes en prêts participatifs : ceux-ci porteraient un taux d'intérêt fixe faible auquel s'ajouterait plus tard un taux d'intérêt variable. Grâce à ces prêts, les banquiers *« pomperaient »* progressivement, pendant des années, les liquidités dégagées par la société. L'idée d'émettre massivement des obligations convertibles en actions ou des *obligations adossées* aux redevances versées par les chemins de fer semble s'éloigner. Pour savoir comment seront rémunérés les prêts participatifs, les banquiers attendent la remise, dans les prochains jours, du rapport commandé aux cabinets d'audit Mazars et Coopers & Lybrand sur les perspectives de la société. Les auditeurs devront répondre à deux questions : est-il possible d'augmenter les recettes, est-il possible de diminuer les dépenses ?

Côté dépenses, outre son siège somptueux avenue Kléber, dans le seizième arrondissement de Paris, la société a des frais d'exploitation trop lourds. Les navettes de transport de poids lourds ont coûté 482 millions de francs, alors qu'un nouveau fournisseur serait prêt à les fabriquer pour 136 millions. *« On nous a donné des Rolls, alors que nous avons besoin de Jeep »*, déclarait récemment Georges Christian-Chazot, directeur général d'Eurotunnel. *« La société pourrait réaliser une économie de l'ordre de 100 millions de livres* (environ 780 millions de francs) *par an »*, estime un banquier. Côté recettes, la société n'a réalisé, en 1995 qu'un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs. Même s'il augmente de 50 % en 1996, le *minimum* prédit par Patrick Ponsolle, le chiffre d'affaires ne sera que de 3,5 *milliards*, loin des 6,9 milliards prévus en 1994. Nul ne croit à un miracle, la guerre des prix avec les ferries battant toujours son plein, et la survivance du *« duty free »* continuant de pénaliser Eurotunnel.

> **Nul ne croit à un miracle, la guerre des prix avec les ferries battant toujours son plein**

Pas assez aggressive commercialement, la société a du mal à séduire les Britanniques, qui ne représentaient cet été que la moitié de sa clientèle. Cette désaffection est notamment liée au fait qu'Eurotunnel est très peu présent dans les agences de voyages, où les Anglais ont l'habitude de réserver des séjours touristiques tout compris. Eurotunnel a dû recruter l'automne un nouveau directeur commercial, Bill Dix.

Quoi qu'il arrive, le cash-flow dégagé par Eurotunnel sera faible dans les années à venir. *« Les liquidités dégagées par la société seront quasi nulles en 1996. 1997 sera à peine meilleure »*, reconnaît un négociateur, pour qui les prévisions dans un délai supérieur à six ans relèvent de la divination.

Les propositions des banquiers négociateurs restent radicalement différentes de celles d'Eurotunnel, révélées par le *Financial Times* du jeudi 8 février. La société fera le point sur ses *négociations* avec ses banquiers peu après le conseil d'administration qui se tiendra vendredi 9 février à Londres. Eurotunnel, qui sait qu'elle ne pourra *pas éviter une entrée des banques* dans son capital, voudrait que les banques renoncent définitivement à percevoir leurs intérêts impayés. Le cash-flow de l'entreprise serait utilisé pour réduire le principal de la dette et, dans une dizaine d'années, la *société pourrait* à nouveau verser ses intérêts à ses banquiers. Une partie des banquiers de deuxième rang seraient sensibles aux arguments d'Eurotunnel et ne partageraient pas entièrement les positions très dures des négociateurs.

Arnaud Leparmentier

Les cours du sucre s'envolent, portés par la spéculation

Certains mouvements sont erratiques, et le marché vit au jour le jour

« SPECTACULAIRE ! stupéfiant ! » Les opérateurs ne manquent pas d'épithètes pour qualifier le marché du sucre. Les cours ont atteint cette semaine près de 360 dollars la tonne, le plus haut niveau depuis mars 1995. Cette hausse de 27 % par rapport à juin 1995 (le sucre se situait à 283 dollars la tonne à la suite d'estimations optimistes sur les ré*coltes futures*) surprend les négociants. *« Nous étions persuadés que 1996 amorcerait la fin d'un cycle haussier, car les tendances fondamentales de ce marché ne plaident pas en faveur d'un renchérissement des prix, mais on sous-estime toujours la portée de la spéculation »*, explique un analyste.

Les fonds d'investissement pré*sents sur ce marché depuis le dé*but de la campagne, en octobre, ont pourtant pris leurs bénéfices le 16 janvier, entraînant une chute des prix extrêmement brutale. La *« reprise des positions longues »* dès le lendemain fut tout aussi brutale, alors que rien ne justifiait un pareil engouement. Le marché du sucre est pléthorique. Les dernières estimations de la maison de courtage allemande F. O. Licht font état d'une offre mondiale de 121,92 millions de tonnes, tandis que la consommation ne devrait pas dépasser 116,4 *millions* de tonnes.

Curieusement, avec le recul, les négociants estiment que *« le physique présent donne raison à la spéculation »*. Le fait est suffisamment nouveau pour être souligné. Le marché vit au jour le jour. Les livraisons *lui font cruellement* défaut et il lui est de peu d'utilité d'estimer que, au mois de mai, plus de quantités seront disponibles. Cette inquiétude se traduit par un *« déport »* – le prix du sucre à échéance lointaine est moins élevé que celui affiché pour les livraisons immédiates.

CONTREPIED RUSSE

Plusieurs pays déjouent les prévisions les plus plausibles : la Russie, en premier lieu, prend le marché à contrepied. En temps ordinaire, elle n'effectue jamais d'achats *à la fin de l'année*, car c'est précisément le moment où elle engrange sa propre récolte. *« Quel est le sort de ce sucre importé ? »*, se demandent les analystes du secteur, sans pouvoir fournir de réponse satisfaisante. Au moment *où les Russes s'apprêtent* à prendre possession de 1 million de tonnes de sucre cubain contre 3 millions de tonnes de pétrole – conformément au protocole entre la Russie et Cuba –, ils font l'acquisition sur le marché mondial d'un autre demi-million de tonnes de sucre : *« Cela porte la demande de la Russie à 5 millions de tonnes, soit 1 million de tonnes de plus que l'année dernière »*, constate un opérateur. *« Qui détient ce sucre ?* s'interroge-t-on chez Sucden. *D'évidence, la Russie absorbe de tous côtés pour redistribuer, mais où ? Les flux avec les autres Républiques restent également mystérieux. »*

Cuba constitue un autre élément haussier. L'optimisme n'est plus de mise, en dépit de tous les investissements étrangers effectués dans ce pays. Les négociants ont renoncé aux 4,5 millions de tonnes annoncées. *« Nous ne comptons même pas sur 4 millions de tonnes, si Cuba produit 3,8 millions de tonnes, ce sera bien le diable »*, pronostique un opérateur. L'offre se raréfie *du fait des mauvaises condi*tions climatiques, mais aussi par la volonté des hommes : les producteurs de l'Union européenne, premier fournisseur mondial, ont fait de la rétention, en octobre, en espérant des cours meilleurs. Même *la Thaïlande, qui met d'ordinaire* sur le marché des quantités croissantes de sucre, se fait désirer cette saison.

Une autre considération anime le marché : la période du ramadan est arrivée avec son cortège de moutons, de riz et... de sucre. Presque tout le Bassin méditerranéen se précipite sur le marché, ainsi que les pays musulmans d'Afrique noire. Bien sûr, *« l'Australie et l'Afrique du Sud devraient faire une bonne récolte »*, mais pas avant le mois de juillet. Faute de marchandises, les opérateurs vivent à un rythme frénétique. *« Le marché devrait garder la même physionomie jusqu'au mois de mai »*, prévoit-on chez Sucre Union, un regroupement de coopératives.

Marie de Varney

Le krach de 1974

Même si la situation actuelle est très différente, la spéculation de 1974 sur le sucre reste dans toutes les mémoires. Source d'inspiration de nombreux essais, et même d'un film – *Le Sucre* –, de Georges Conchon, qui est l'adaptation assez littérale du livre de Jacques Lanzalle, *Le Roi du sucre*, elle a donné lieu à une bataille judiciaire qui s'est poursuivie jusque dans les années 80.

En l'espace de huit mois, le prix du sucre avait enregistré une hausse de 800 %. Les transactions s'effectuant par lot de 50 tonnes, on imagine l'importance des sommes mises en jeu ! La tendance s'était retournée brutalement, et les prix s'étaient effondrés. Des particuliers s'estimèrent lésés par ce jeu hautement spéculatif, dont on avait oublié de leur fournir les règles. La Bourse de commerce de Paris (disparue depuis lors) avait dû fermer ses portes de décembre 1974 à janvier 1976.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

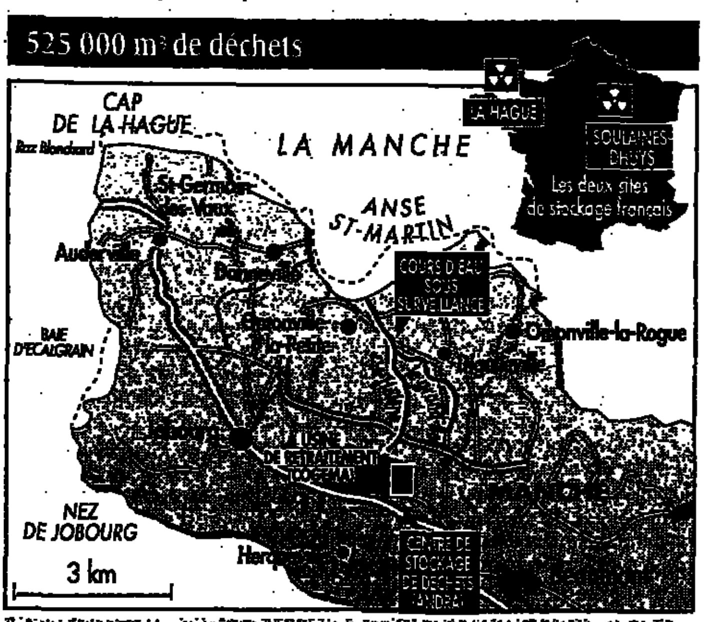
NUCLÉAIRE La chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen a ordonné, mercredi 7 janvier, la reprise des travaux de recouvrement du Centre de stockage de déchets de la Manche (CSM), dont elle avait demandé l'interruption pour « expertise technique », en novembre 1995, à la demande des écologistes. ● ENTRE 1969 ET 1994, 525 000 m³ de déchets radioactifs ont été entreposés sur ce site, en bordure de l'usine de retraitement de la Hague. ● L'AGENCE pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a entrepris de les isoler sous une couverture imperméable, afin de permettre le passage du site « *en phase de surveillance* », c'est-à-dire sa mise en sommeil pour trois cents ans. ● LA COMMISSION D'ENQUÊTE nommée à cette occasion a rendu un avis favorable, assorti de recommandations. ● LES ÉCOLOGISTES, qui ont engagé diverses procédures visant les conditions du stockage, ne désarment pas.

La Hague achèvera l'enfouissement de ses déchets radioactifs

Les écologistes avaient obtenu de la cour d'appel de Caen l'interruption des travaux pour « expertise technique », mais celle-ci a conclu à la nécessité de finir d'ensevelir 525 000 m³. Le site devrait rester en sommeil durant trois cents ans

LE SURSIS obtenu par les écologistes du Cotentin aura été de courte durée. Le 30 novembre, dans le cours d'une procédure pénale à rebondissements, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen avait à leur demande exigé l'interruption, « *pour expertise technique* », des travaux de recouvrement du Centre de stockage de la Manche (CSM) (*Le Monde* du 2 décembre 1995). Se conformant aux conclusions de cette expertise, qui coïncident avec celles de la commission d'enquête administrative chargée d'évaluer l'impact de la mise en sommeil pour trois siècle du site, la même instance a ordonné, mercredi 7 février, l'achèvement des travaux.

Ceux-ci, entrepris en 1991 par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), ont permis de recouvrir presque intégralement, sous un tumulus étanche de terre et de bitume de 14 hectares, les 525 000 m³ de déchets faiblement et moyennement radioactifs entreposés en bordure de l'usine de retraitement de la Hague, entre 1969 et 1994. L'objectif est d'isoler ces encombrants sous-produits, le temps que la décroissance radioactive les rende inoffensifs. Mais ce passage en « phase de surveillance », qui nécessitait une autorisation administrative assortie d'une enquête publique, est, de longue date, critiqué par les écologistes. En janvier 1994, le conseiller régional (Vert) de Basse-Normandie Didier Anger et le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (Crilan) déposaient plainte contre X... devant le tribunal de Cherbourg. Motif : faire constater l'absence d'autorisation administrative de gestion d'un tel site par l'Andra depuis 1991, le défaut d'autorisation de rejet d'effluents radioactifs, et la présence – illicite – de déchets d'origine étrangère sur le site. La plainte, rédigée par... Corinne Lepage, l'actuelle ministre de l'environnement, n'a pas connu de suite pendant plus d'un an.



Un deuxième site de stockage, d'une capacité de 1 million de m³, a été récemment mis en service à Soulaines-Dhuis, dans l'Aube.

Le 24 mars 1995 cependant, un décret signé de MM. Balladur et Barnier, alors premier ministre et ministre de l'environnement, autorisait l'Andra à gérer le CSM, mais sans qu'aucune enquête publique accompagne et motive cette décision. Les écologistes ont donc formé un recours devant le Conseil d'Etat, toujours pendant. En outre, quelques semaines avant son entrée au gouvernement, Mme Lepage a tenté de réactiver la procédure en réclamant la suspension des travaux de recouvrement. C'est cette partie du bras de fer judiciaire qui vient de trouver son épilogue. « *Nous avons perdu une bataille* », reconnaît Didier Anger, *mais la partie continue devant le tribunal de Cherbourg.* »

L'Andra, qui reconnaît qu'aujourd'hui elle ne choisirait pas un site géologique aussi inadapté, affiche un triomphalisme de bon aloi. Elle devra assumer cet héritage où l'« artisanat » a sa part, et tenir compte des recommandations qui assortissent l'avis favorable au passage en phase de surveillance délivré par la commission d'enquête administrative. Laquelle, critiquée par les écologistes, leur donne pourtant parfois raison, notamment lorsqu'elle souligne le défaut d'autorisation de rejet d'eau pluviale recueillies sur le site et l'obsolescence du décret d'autorisation de 1969 sur lequel l'Andra s'appuie.

Bénéficiant manifestement de sympathies au sein même de l'Andra, Didier Anger a ainsi pu produire devant la cour une lettre adressée à l'autorité de sûreté, dans laquelle Yves Kaluzny, directeur de l'Andra, demandait à celle-ci de repousser le déclenchement d'une nouvelle procédure d'autorisation. Au motif qu'elle « *pourrait inciter nos opposant à déposer, avec de bonnes chances de succès, un recours en annulation du décret de création fondé sur l'insuffisance de l'étude d'impact* »... M. Kaluzny reconnaît avoir demandé à bénéficier de délais, dans le but de disposer d'un « *retour d'expérience sur le comportement de la couverture, qui permettrait de fonder l'autorisation sur des rejets effectifs* ». L'autorité de sûreté assure pour sa part n'avoir pas donné suite à cette missive.

La commission Pronost réclame également l'achèvement de l'inventaire des déchets, révélant au passage – contrairement à ce que l'Andra soutenait – que celui-ci n'était pas complet. « *Nous connaissons la liste des déchets, mais il faudra six mois supplémentaires pour mettre en cohérence les recensements anciens avec les modes actuels, plus précis, d'évaluation de la radioactivité,* explique M. Kaluzny. *Ce qui ne changera rien à l'évaluation d'impact, à 20 % près.* » Il désamorce une nouvelle offensive des écologistes, qui ont intercepté un autre courrier interne mentionnant la diffusion de tritium – un isotope de l'hydrogène qui disparaît totalement au bout de cent vingt ans – à travers la membrane bitumineuse censée imperméabiliser le site. « *Des fuites de tritium-gaz ont été enregistrées*, explique-t-il. *Mais elle concernent des quantités très faibles, qui sont systématiquement contrôlées.* »

Nul doute que les écologistes élaborent d'autres arguments. Mais ils ne pourront s'opposer, une fois la neige fondue, à l'achèvement des travaux. Reste en suspens la question de l'entretien et du financement, sur trois siècles, d'une telle installation. Une « *commission scientifique indépendante* » a été créée en janvier par le premier ministre pour donner au gouvernement des assurances sur « *l'inocuité du stockage des déchets* » (*Le Monde* du 13 janvier). Présidée par Michel Turpin, ingénieur des mines (tout comme Jean Syrota, PDG de la Cogéma, et Yves Kaluzny), peut-être aura-t-elle également pour mission de réfléchir à ce problème financier, aussi épineux qu'inédit.

Hervé Morin

De multiples conditionnements

A peine s'apprête-t-on à achever le recouvrement du tumulus de déchets radiaoctifs du centre de la Manche que déjà se remplissent les silos de stockage du tout nouveau site de Soulaines-Dhuis (Aube), qui devrait accueillir un million de mètres cubes de ces matières d'ici à 2030. Ces déchets, quels sont-ils ? Pour l'essentiel, plus de 90 %, des gants, des bottes, des filtres, des feuilles de vinyl ayant, à un moment ou un autre de leur vie, côtoyé la radioactivité, civile et militaire. Le reste, moins volumineux, provient des hôpitaux, des laboratoires de recherche ou de l'industrie pharmaceutique.

Tous peuvent contenir entre autres matières radiaoctives du strontium, du césium et du cobalt et des traces de radioéléments comme le plutonium (100 à 200 kilos disséminés dans les 525 000 mètres cubes à la Hague). Outre ces déchets à courte vie de faible et de moyenne radiaoctivité, il existe des déchets de type B (boues, coques, solvants, sources scellées, structures, résidus de traitements) et de type C (produits de fission et actinides conditionnés sous forme de blocs de verre) provenant pour l'essentiel de l'industrie nucléaire. A la fin de 1991, ils représentaient en France un volume cumulé de 40 800 mètres cubes, dont 600 mètres cubes de verres, chiffre qui pourrait tripler d'ici à 2020.

« Impact acceptable, sans risque pour la santé publique »

LA COMMISSION D'ENQUÊTE constituée le 2 octobre 1995 à la demande du tribunal administratif de Caen pour évaluer les conditions du passage en « phase de surveillance » du Centre de stockage de la Manche (CSM) a rendu, mercredi 31 janvier, un avis favorable à sa mise en sommeil, pour une durée de trois cents ans. Si elle constate que l'impact du CSM « *a été en diminuant ces dernières années* » et qu'il « *apparaît actuellement acceptable et ne pas présenter de risques pour la santé publique* », la commission a cependant assorti son avis, purement consultatif, de diverses recommandations. Son président, Jean Pronost, expert auprès des tribunaux, s'était déjà prononcé pour le redémarrage conditionnel du surgénérateur Superphénix (*Le Monde* du 2 octobre 1993). Il atteste que les mesures effectuées à sa demande à la Hague par le laboratoire « *indépendant* » de l'Ecole des mines de Nantes ont permis de relever des niveaux de radioactivité « *concordants* » avec ceux enregistrés par l'Office public des rayonnements ionisants (OPRI) et l'exploitant, et situés en deçà des seuils admissibles. La pollution des ruisseaux Sainte-Hélène et Grand-Bel (*Le Monde* du 11 novembre 1993) est reconnue.

La commission demande en premier lieu que la couverture imperméable des déchets soit achevée « *dans les plus brefs délais* ». Ce recouvrement ne constitue pas, selon elle, un obstacle à un accès ultérieur aux colis de déchets, « *la réversibilité du stockage étant établie* ». Concernant le rejet des eaux pluviales dans le ruisseau la Sainte-Hélène, M. Pronost souligne que l'Andra n'est pas en conformité avec l'actuelle loi sur l'eau, et qu'une autorisation de rejet en bonne et due forme – qui nécessitera une nouvelle enquête publique – lui fait défaut.

La commission recommande, lors de la phase de surveillance, des prélèvements automatisés des eaux recueillies, ainsi que des visites approfondies du site tous les dix ans. Elle insiste sur la mise en place d'un système indépendant de pompage de la nappe phréatique. Celle-ci court sous le site, et en cas de remontée du niveau des eaux, elle risquerait de noyer la base des « châteaux » radioactifs.

Côté financement, la constitution d'instruments financiers garantis par l'Etat est recommandée, ainsi que la mise en place d'une instance de surveillance du site, regroupant une commission de surveillance (8 membres) et un comité technique composé de 5 experts au maximum. Cette organisation, « *sans politiques, ni syndicalistes* », aurait notamment pour fonction de contrôler l'inventaire des déchets stockés au CSM, qui devra être achevé, précise Jean Pronost, « *dans les six mois* ».

H. M.

La première Ariane 5 doit décoller le 7 mai avec un an de retard

Un second tir de qualification de la plus grande des fusées européennes est programmé pour le mois de septembre à Kourou (Guyane)

POUR LE PLUS GRAND lanceur que les Européens aient jamais *construit, le compte à rebours a* commencé. Le premier étage de la fusée Ariane 5, un ensemble blanc (EPC) de 30 m de haut et 5,4 m de diamètre pesant un peu plus de douze tonnes, « navigue » actuellement à bord du *Toucan* en direction de la Guyane, qu'il atteindra un peu *avant la mi-février*. C'est le 21 février que commenceront, à la base de Kourou, les opérations qui doivent conduire, le 7 mai, à la mise à feu du premier exemplaire du lanceur lourd Ariane 5. Cinquante et un jours durant, alors qu'il suffit de trois semaines seule*ment aux équipes* d'Arianespace pour préparer et lancer une Ariane 4, les ingénieurs et les techniciens européens vont s'affairer autour de leur nouveau jouet, capable d'emporter en orbite deux satellites de trois tonnes chacun.

Près de 37 milliards de francs (*5,6 milliards* d'unités de compte) ont été dépensés depuis 1987 par les Européens pour développer cette nouvelle fusée qui leur permettra, du moins l'espèrent-ils, de toujours dominer le marché civil des lancements de satellites. La concurrence – américaine, russe et chinoise – se faisant de plus en plus pressante, les responsables de l'Agence spatiale européenne (ESA), du Centre national d'études spatiales (CNES) et d'Arianespace, la société chargée de commercialiser Ariane 5, ont à cœur de mettre en service le plus vite possible leur nouveau lanceur, qui n'aura droit qu'à deux tirs de qualification avant d'être opérationnel.

Le premier, « le vol 501 », devrait donc avoir lieu le 7 mai, soit avec un an de retard sur le calendrier que la conférence spatiale de La Haye avait fixé voilà presque neuf ans. C'est peu et c'est beaucoup.

UN DÉPASSEMENT DE 314 MF

Peu, parce que le développement d'un nouveau lanceur est une chose extrêmement complexe. Avec Ariane 5, les ingénieurs européens ont dû changer d'échelle et concevoir un moteur à hydrogène et oxygène liquides, le Vulcain, d'une puissance (un peu plus de 100 tonnes de poussée) jamais atteinte en Europe, ainsi que des fusées d'appoint à poudre de 600 tonnes de poussée chacune que seules les grandes nations spatiales ont su produire.

Beaucoup, parce que, dans une activité commerciale comme les lancements de satellites, chaque jour compte. Les difficultés rencontrées dans l'écriture et le fonctionnement des programmes informatiques chargés de gérer les opérations de lancement, celles relatives à la mise au point du moteur cryogénique Vulcain (explosion de turbopompes et dégradation de la tuyère) et à l'élaboration des poudres des fusées d'appoint ainsi que les liaisons de ces propulseurs latéraux avec l'étage principal du lanceur n'ont guère contribué à la tenue des délais. Résultats : un an de retard et un coût, *aléas* compris, qui dépasse le budget initial de 0,9 %. Une somme de 314 millions de francs (48 MUC) supplémentaires a donc été débloquée que les Français, inspirateurs du programme, ont dû régler à 80 %. « *L'année 95 a vraiment été très éprouvante pour l'Europe. Nous avons effectivement connu quelques soucis* », confirme Serge Petit, directeur du programme Ariane 5 à Aérospatiale. « *Mais, contrairement à ce que l'on aurait pu craindre,* se réjouit Guy Laslandes, son homologue au CNES, *il n'y a pas eu de démotivation.* »

La dernière ligne droite de ce marathon lancé en 1987 sera donc, comme il l'avait toujours dit, « *course à la vitesse d'un sprint* », même si les responsables de ce premier tir se sont, dit-on, accordés une petite marge pour « encaisser » dans les semaines qui viennent une éventuelle mauvaise surprise.

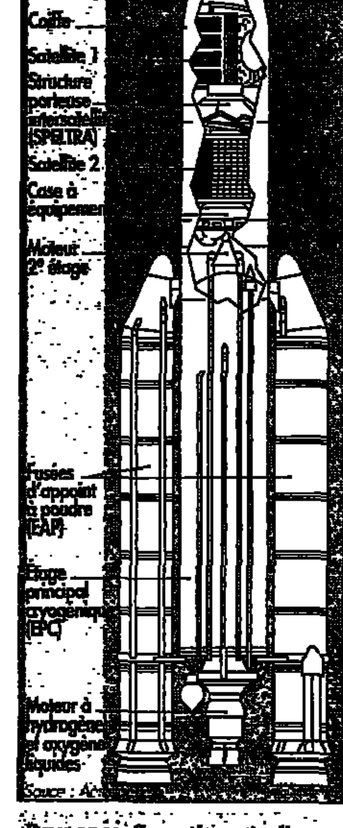
14 EXEMPLAIRES COMMANDÉS

Il est vrai que l'enjeu de ces deux tirs de qualification, qui auront lieu le 7 mai pour le vol 501 et à la fin du mois de septembre pour le vol 502, est essentiel pour l'Europe. Celle-ci, avec les différents modèles d'Ariane qu'elle a développés, domine superbement le marché des services de lancement. La fiabilité des lanceurs Ariane 4, qui ont connu peu d'échecs en quatre-vingt-trois tirs, y est pour beaucoup. Au point qu'Arianespace vient de commander une nouvelle série de dix Ariane 4 d'un montant global de 10 milliards de francs pour ne rater aucun client en 1998 et 1999. On ne saurait être trop prudent pour le cas, toujours possible, où Ariane 5 connaîtrait des difficultés d'ici à l'an 2000.

Quoi qu'il en soit, un premier lot de quatorze exemplaires de ce lanceur lourd a été commandé en juin 1995 aux industriels. Prix : 12 milliards de francs pour ces engins, qui devraient assurer la majeure partie des mises en orbite grâce à leurs coûts, inférieurs à ceux de la plus puissante des Ariane 4, et de leur fiabilité accrue (98,5 % contre 92 % aux Ariane 4). De tels atouts devraient rassurer. Mais rien n'est acquis. Jacques Durand, le chef du programme Ariane 5 à l'ESA, n'a d'ailleurs pas manqué de le rappeler lors de la mise en conteneur aux Mureaux (Yvelines) du premier grand élément de la fusée européenne dans les ateliers d'Aérospatiale.

« *Pour faire face aux besoins*, a-t-il dit, *il faut encore augmenter les performances d'Ariane 5.* » « *Car, à la fin de ce siècle,* a renchéri un de ses confrères, *il y aura, avec les Atlas-2AR, les Delta 3 américains, les Proton russes et les Longue-Marche chinois, plus de lanceurs sur le marché que de satellites à lancer.* » A Ariane 5 de tirer son épingle du jeu, grâce à une série d'améliorations qui lui permettraient de mettre simultanément en orbite, à l'horizon 2003, deux satellites de la classe de ceux (3 700 kilos) qu'emportent ses concurrents.

Jean-François Augereau



Dans sa configuration actuelle, Ariane 5 peut lancer deux satellites de 3 tonnes chacun en orbite géostationnaire ou une charge de 18 tonnes en orbite basse.

Plus de 700 tonnes

Avec Ariane 5, les Européens vont enfin jouer dans la cour des grands. Certes, ce lanceur lourd ne ressemble ni à la puissante Energia des Russes ni à la gigantesque Saturne américaine de la conquête lunaire. La fusée européenne, plus trapue, plus ramassée, mesure, selon ses variantes, de 45 à 55,9 m de haut et pèse au décollage entre 710 et 718 tonnes.

Deux énormes fusées d'appoint (EAP) brûlant de la poudre, dont les moteurs sont réalisés par Europropulsion, fournissent de 540 à 600 tonnes de poussée pendant 130 secondes à un énorme corps central, l'étage principal (EPC), lui-même doté d'un moteur Vulcain de haute technologie à hydrogène et oxygène liquides développé par la Société européenne de propulsion (SEP). Cet engin de 110 tonnes de poussée, incapable d'arracher Ariane 5 à son pas de tir, offre en revanche l'avantage de fonctionner pendant 600 secondes, ce qui permet la mise en orbite d'un deuxième étage chargé d'assurer la satellisation de la charge utile.

Tout se joue sur la fiabilité de ces équipements, dont la mise au point n'a pas été simple. Pour le Vulcain, la SEP a dû procéder à 278 essais totalisant 87 000 secondes de fonctionnement.

هكذا من الأصل

Pau-Orthez fait briller le basket « à la française » sur les parquets européens

Sans renfort étranger, l'Elan béarnais se dirige vers un quart de finale continental

L'Elan béarnais a conservé toutes ses chances de qualification pour les quarts de finale du championnat d'Europe des clubs en battant Barcelone (82-70), mercredi 7 février à Pau. Les vice-champions de France devront confirmer par une victoire face à Zagreb, mercredi 14 février à domicile. En demi-finale aller de la Coupe Korac, Villeurbanne s'est incliné de peu à Milan (73-69), préservant ses chances pour la finale.

PAU
de notre envoyé spécial

« Nous sommes déjà le meilleur club européen sans joueurs étrangers. » Michel Gomez, l'entraîneur aux multiples campagnes avec Pau-Orthez, mais aussi avec Limoges et l'équipe de France, vit une nouvelle jeunesse. Le tacticien à la réputation de froideur affiche un enthousiasme communicatif depuis que la qualification de l'Elan béarnais pour les quarts de finale du championnat d'Europe prend des allures d'épopée. Ces quelques semaines de l'an 1996 sont d'ores et déjà inscrites dans la légende du club. De vrais drames ont fait d'une série de matches de poule des pages d'histoire. Les 4 et 18 janvier, les deux joueurs américains de l'Elan béarnais ont quitté le terrain sur une civière : Darren Daye dans le match gagné contre Tel-Aviv, puis Reggie Smith face à Bologne. Ce qui n'a pas empêché Pau de confirmer son succès du match aller contre les champions d'Italie.

Deux semaines plus tard, après un faux pas à Lisbonne, un Elan béarnais réduit à une *french team* a décroché la lune à Athènes. Devant 12 000 spectateurs déchaînés, les joueurs de Pau-Orthez ont infligé une défaite sans appel au Panathinaïkos. En guise de compliment, Bozidar Maljkovic, le célèbre coach des champions de Grèce, a assuré Michel Gomez qu'il avait les moyens d'aller jusqu'à la finale à quatre (*final four*) de Paris-Bercy avec sa bande de petits Français.

A Madrid, la semaine dernière, l'Elan béarnais a encore fait trembler jusqu'à la dernière minute le champion d'Europe en titre, déjà battu à Pau, avant de s'incliner avec les honneurs. *« Se savoir en position de challengers, sans Américains, nous a libéré à chacun de ces matches*, reconnaît Didier Gadou, le capitaine de Pau. *C'est toujours une belle histoire de voir les petites équipes défier les grandes. »* Et le joueur aux 500 matches en blanc et vert s'illumine lui aussi en évoquant l'état d'esprit de ses camarades depuis quelques semaines : *« Nous nous sentons investis d'une mission : celle de montrer que le basket français existe sans les Américains. Comme si nous étions redevenus des espoirs de l'équipe de France. »*

Antoine Rigaudeau, époustouflant mercredi devant Barcelone, est un des plus brillants internationaux de cette véritable équipe de France *bis* qu'est devenu l'Elan béarnais. Il reconnaît également que l'absence des Américains a permis à ses camarades de se transcender en championnat d'Europe : *« Nous n'avons jamais eu autant de cohésion dans le jeu collectif. Chacun d'entre nous prend plus de responsabilités. »*

Les exploits de Pau-Orthez sonnent aussi comme une douce revanche pour l'ancien entraîneur de l'équipe de France. Michel Gomez n'a pu obtenir le billet pour Atlanta au dernier championnat d'Europe des nations. *« Le basket français doute depuis trop longtemps de ses possibilités. Qu'il regarde du côté des Yougoslaves et des Russes. Ils savent se passer des Américains »*, explique-t-il. Et Michel Gomez se réjouit, lui qui parle si mal anglais, de pouvoir enfin se passer de traducteur sur le banc ou à l'entraînement.

Après la défaite contre Villeurbanne, en championnat de France, samedi 3 février à Pau, Michel Gomez a même regretté d'avoir préservé son cinq français en prévision du match contre Barcelone : *« Le résultat n'a pas remis en cause notre première place, mais il a révélé les problèmes liés à l'intégration de nos deux nouveaux Américains. Ils sont autant relationnels et affectifs que techniques et tactiques. Et, bien sûr, encore plus difficiles à surmonter en cours de saison. »* Michel Gomez ne devrait pas renouveler l'erreur, samedi, dans un match capital contre Limoges, l'éternel rival.

Devant un public béarnais chaviré de bonheur, l'exceptionnelle solidarité dont fait preuve l'équipe « européenne » de Pau a fait naître un rêve. C'est celui autant des joueurs que de leur entraîneur. Et si Pau-Orthez entamait la prochaine saison sans Américain ? Michel Gomez a déjà choisi les hommes qui lui manquent. Mais, pour le président de l'Elan béarnais, *« ce pari ne sera pas encore tenté l'an prochain »*. Bouleversé par ces *« instants historiques »* que représentent des victoires successives contre les champions d'Europe, d'Italie, de Grèce et, mercredi, d'Espagne, Pierre Seillant avoue pourtant que l'idée lui a *« effleuré l'esprit »*.

Il se contente d'une première réussite : celle d'un « basket du terroir ». Les frères Gadou, « Freddy » Hufnagel et Frédéric Fauthoux, ainsi que Fabien Dubos, soit une bonne moitié de l'équipe, sont originaires du Sud-Ouest. Et Pierre Seillant ne peut que constater avec regret que le club n'a pas encore les moyens de s'offrir deux internationaux français de plus. *« Les Américains sont moins chers ! Mais si les joueurs veulent faire un effort pour réaliser leur rêve... »*

Christophe de Chenay

La valse des Américains

La Fédération internationale de basket-ball (FIBA) interdit toute arrivée de nouveaux joueurs dans les clubs pendant la phase finale du championnat d'Europe. Borislav Stankovic, secrétaire général de la FIBA, souhaite ainsi préserver une certaine égalité de chances entre clubs et défendre la spécificité du jeu européen face à la toute-puissance des Américains de la NBA. En revanche, la Ligue nationale autorise le changement de joueurs étrangers jusqu'à quatre matches de la fin de la saison régulière du championnat de France.

Faute de moyens, les clubs français ne peuvent pas disposer des meilleurs Américains, ce qui explique les hésitations et les erreurs de recrutement de certains clubs. Par exemple, l'équipe de Lyon, qui se traîne en queue de classement, en est actuellement à son neuvième Américain depuis la blessure de Michael Young en début de saison. La plupart ne se sont jamais intégrés et sont repartis dans d'autres clubs européens.

L'UEFA réforme les Coupes d'Europe dans l'intérêt des grands clubs

L'UNION EUROPÉENNE DE FOOTBALL (UEFA) a proposé, mercredi 7 février à Genève, de modifier sensiblement ses compétitions en faisant de larges concessions aux grands clubs européens. L'UEFA s'est engagée à réformer les coupes d'Europe, notamment la Coupe des champions (C1) et la Coupe des vainqueurs de coupe (C2). Ainsi, très certainement à partir de la saison 1997-1998, les huit pays les mieux classés à l'indice UEFA, selon un mode de calcul qui reste à définir, auront droit à deux représentants en C1. La France serait dans ce cas. La mise en œuvre d'un tel dispositif permettra d'assurer la participation des équipes les plus prestigieuses du Vieux Continent, quelles que soient les vicissitudes rencontrées dans leur championnat national. La C2 passerait de 48 à 64 clubs, ce qui entraînerait un tour supplémentaire. Elle continuerait à se disputer par élimination directe. Là aussi, les pays ayant le meilleur indice UEFA – dont la France – se verraient attribuer une place supplémentaire. La Coupe de l'UEFA (C3) devrait passer, comme prévu, de 98 à 119 clubs dès la saison prochaine, avec un tour préliminaire supplémentaire. Ces décisions devraient être entérinées lors du comité exécutif de l'UEFA prévu fin mars à Londres. – (*AFP, Reuter.*)

■ ATHLÉTISME : un nouveau record de France du 800 mètres en salle a été établi par Patricia Djaté-Taillard en 2 min 2 s 02 lors du meeting de Gand (Belgique). L'ancien record appartenait depuis le 22 janvier 1978 à Marie-Françoise Dubois en 2 min 2 sec 10.

■ CANNABIS : cinq membres des équipes de France de ski acrobatique ont subi un contrôle antidopage positif au cannabis et ont été suspendus pour un mois ferme et trois avec sursis, a indiqué, mercredi 7 février, la Fédération française de ski (FFS). Anthony Hemery, vainqueur de plusieurs épreuves de Coupe du monde, est le plus connu d'entre eux. Selon la FFS, la suspension infligée à ces cinq skieurs constitue une *« sanction d'avertissement »*, compte tenu du fait qu'il s'agissait d'un contrôle inopiné effectué le 7 novembre à l'entraînement.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Poules demi-finales

Pau-Orthez-Barcelone	82-70

COUPE KORAC
Demi-finales aller

S. Milan (Ita)-Villeurbanne (Fra)	73-69
EF Istanbul (Tur)-T. Bologne (Ita)	102-78

COUPE RONCHETTI
Demi-finales aller

Tarbes (Fra)-BSE Budapest (Hon)	93-63
Aix-en-Provence (Fra)-Alcamo (Ita)	76-72

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
26e journée

Cannes-Bordeaux	1-1
Nantes-Bastia	3-1
Lyon-Martigues	5-1
Le Havre-Nice	0-0
Monaco-Paris-SG	1-0

Gueugnon-Saint-Etienne, Montpellier-Guingamp, Rennes-Metz et Strasbourg-Auxerre ont été reportés.

Classement : 1. Paris-SG, 51 pts ; 2. Auxerre, 45 ; 3. Metz, 44 ; 4. Monaco, 43 ; 5. Lens, 43 ; 6. Nantes, 40 ; 7. Guingamp, 39 ; 8. Montpellier, 37 ; 9. Rennes, 36 ; 10. Bastia, 35 ; 11. Strasbourg, 33 ; 12. Nice, 33 ; 13. Lyon, 30 ; 14. Bordeaux, 29 ; 15. Le Havre, 29 ; 16. Saint-Etienne, 26 ; 17. Lille, 25 ; 18. Cannes, 24 ; 19. Gueugnon, 22 ; 20. Martigues, 21.

DEUXIÈME DIVISION
26e journée

Lorient-Toulouse	2-0
Châteauroux-Laval	1-0
Sochaux-Le Mans	0-0
Charleville-Epinal	1-1
Valence-Angers	1-1
Niort-Louhans-Cuiseaux	0-0
Red Star-Amiens	1-4
Marseille-Perpignan	5-1
Poitiers-Dunkerque	3-0

Alès-Mulhouse et Nancy-Caen ont été reportés.

Classement : 1. Caen, 48 pts ; 2. Marseille, 46 ; 3. Red Star, 45 ; 4. Nancy, 43 ; 5. Le Mans, 43 ; 6. Laval, 43 ; 7. Sochaux, 42 ; 8. Châteauroux, 42 ; 9. Toulouse, 38 ; 10. Perpignan, 37 ; 11. Louhans-Cuiseaux, 34 ; 12. Poitiers, 34 ; 13. Lorient, 34 ; 14. Epinal, 30 ; 15. Valence, 29 ; 16. Niort, 29 ; 17. Amiens, 29 ; 18. Dunkerque, 28 ; 19. Charleville, 26 ; 20. Mulhouse, 23 ; 21. Angers, 21 ; 22. Alès, 13.

La déferlante du surf des neiges

VENTES

L'or des laques

La déferlante du surf des neiges

Naguère dédiée au film fantastique, la station d'Avoriaz s'essaie à la « culture snowboard »

« AU DÉBUT DE LA SAISON, huit jeunes sur dix, dans la station, faisaient du snowboard. Dans la génération des six-trente ans, ils sont quatre sur dix à se tourner vers une discipline qui, aujourd'hui, séduit 20 à 25 % des skieurs. » Un constat dressé par Annie Famose, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Grenoble, en 1968. Installée à Avoriaz depuis vingt-trois ans et créditée d'une reconversion réussie : un magasin de sports mais, surtout, un « Village » conçu spécialement pour les enfants. Un joli succès : 2 millions d'enfants accueillis depuis vingt ans.

Depuis, le « ski de papa » a pris un coup de vieux. L'alternative s'appelle snowboard ou simplement surf des neiges. *« Aujourd'hui, nous sommes convaincues qu'il ne s'agit plus de la fantaisie éphémère d'une poignée d'agités mais d'une véritable révolution culturelle dans le petit monde de la glisse. » « Notre priorité, ce sont les enfants. Il nous appartenait donc d'être attentives à leurs attentes, sous peine de passer à côté d'une vague de fond qui, dans cinq ou dix ans, pourrait, à en croire les spécialistes, concerner 50 % de ceux qui fréquenteront les pistes. »*

D'où l'organisation à Lyon, en septembre 1995, de tables rondes destinées à écouter les clients de demain. Et, dans la foulée, comme dans toutes les stations, la mise en place d'un nouveau Village, d'un enseignement et d'un encadrement adaptés à cette tribu friande de convivialité. *« De plus en plus de jeunes*, constate Annie, *abandonnent le ski pour le snowboard quand ils n'optent pas directement pour cette nouvelle glisse. Ils pratiquent en toute liberté, de manière improvisée et avec une pointe de provocation à l'égard des skieurs classiques. Souhaitent-ils apprendre ? Rien de satisfaisant ne leur est proposé. Nous avons demandé aux jeunes eux-mêmes de trouver la réponse à leurs besoins. »*

Résultat : le premier espace spécifiquement conçu par et pour les surfeurs de six à seize ans. Dix hectares imaginés et aménagés pour la pratique exclusive d'un sport désormais inscrit aux Jeux olympiques. Un « temple de la culture surf » desservi par une vingtaine de moniteurs de ski chargés de mettre en œuvre une pédagogie créée de toutes pièces. Eric Boucher, le maître des lieux, la résume ainsi : *« Plus d'autonomie, de plaisir, de sensations, de convivialité ; ni structures ni encadrement trop rigides ; des moniteurs plus copains que profs, rien qui puisse rappeler l'école ; un apprentissage en petits groupes, rapide et facile. »* Et un double objectif : sensibiliser les jeunes aux dangers de la montagne, leur apprendre à la respecter mais, également, à respecter les autres skieurs.

LA BANDE ET LES BOSSES

Difficile, en effet, d'ignorer les campagnes de presse sur la « mauvaise conduite » des snowboarders, l'inquiétude voire l'hostilité des skieurs alpins et le malaise ambiant illustré par une cohabitation quelque peu conflictuelle. De là à parquer les « sauvages » dans des réserves afin de préserver la tranquillité des skieurs classiques, il n'y a qu'un pas que refusent de franchir les responsables du Village. *« Notre but*, explique Eric Boucher, *c'est d'être un lieu de passage. Un lieu réservé mais d'où l'on peut sortir. Où l'on vient apprendre, se perfectionner, acquérir des sensations avant d'aller éprouver, sur les pistes ou dans la poudreuse, d'autres sensations. Mais un lieu où l'on revient, périodiquement, au contact des champions, « travailler » un point technique précis. Quelque chose de comparable aux circuits qui, aux portes des villes, permettent aux motards ou aux « fous du volant » de prendre des risques sans en faire courir aux autres, d'apprendre à maîtriser leur vitesse pour, une fois sur la route, savoir « lever le pied ». Ici, on peut, en toute sécurité, pratiquer la grande vitesse, les grandes courbes et les sauts, ces « grandes sensations » incompatibles avec l'affluence qui règne sur les pistes ».*



DESSINS DE NATALI FORTIER

INFLUENCES CALIFORNIENNES

Sans oublier le plaisir de se retrouver entre soi, *« snow brothers and sisters »*, champions et vacanciers confondus, pour communier dans la même passion et dans la même culture. Car, au-delà du *plaisir, exprimé par Angélique*, dix-neuf ans, ancienne championne de ski-alpin et nouvelle star du snowboard, *« d'une liberté retrouvée, d'un nouveau défi et de sensations décuplées »*, le snowboard est aussi une culture avec son langage, sa mode (*« rebelle-frime »*, résume Jeanne, une adepte lucide), sa musique (la *« musique snow »*, le hip-hop, le hardcore) et ses valeurs.

« Le surf, observe Isabelle, *se pratique en bande. »* Pour Eric, les valeurs-clefs sont l'indépendance, la liberté, la convivialité. Valeurs d'*« une tribu qui affiche une certaine insouciance, une indifférence aux contingences matérielles, et privilégie la quête de sensations. Un besoin d'« éclate », comme ils disent, une sensibilité écologique et un goût pour les décors en bois, authentiques. L'authenticité, c'est un thème fort. Pour être accepté*, précise Eric, *il ne faut pas nécessairement être comme eux, parler comme eux, mais être cohérent, s'assumer et ne pas chercher à se faire passer pour un autre. »*

Synthèse originale des univers du skate, du surf de vague et du ski, le snowboard mêle les influences californiennes (au niveau de la musique et du langage), urbaines (coupes de cheveux, figures *inspirées du skate, habillement*) et montagnardes avec l'attrait grands espaces. De quoi expliquer son irrésistible séduction.

Patrick Francès

Ecouter les crânes

A part les éperons, la Jeanne d'Arc du boulevard Saint-Marcel n'a rien d'équestre. Et puis elle n'est pas la seule note moyenâgeuse du boulevard : lui fait écho, à l'angle de la petite rue René-Panhard, une imposante bâtisse entourée de fausses douves, avec fenêtres à meneaux, semblants de tours et toits d'ardoise des plus pentus. Institut de paléontologie humaine, est-il inscrit sous la corniche, en lettres de pierre. Au-dessus de l'auguste porte d'entrée se détache un écusson à losanges, celui de la principauté de Monaco. Car c'est le prince Albert Ier, membre associé de l'Institut de France, qui, en 1912, a édifié cet étrange monument où la brique s'intègre à la pierre.

Cette simili-forteresse est donc vouée au savoir, à l'étude des fossiles, à la science des hommes préhistoriques. Autour du bâtiment, d'ailleurs, court une frise de bas-reliefs où nous voyons à l'œuvre, presque grandeur nature, nos très lointains ancêtres. Avec un sourire coquin, deux femmes nues chatouillent un gros singe solidement ligoté. L'une promène une main experte sur la cuisse droite de l'animal, pendant que l'autre agace l'aisselle gauche avec une petite branche. Vous vous racontez que l'aube de l'humanité gît peut-être là, dans cette badine baladeuse, et vous vous demandez si le singe au rictus amer est un gorille ou un orang-outang.

Pour en savoir davantage, il vous faudra attendre le retour de « La science en fête ». Vous pourrez alors pénétrer dans la forteresse, vous frotter aux fossiles et à la pierre polie. *« Allez donc écouter les crânes ! »*, vous dira un homme en vous poussant gentiment vers sa collègue, la spécialiste des boîtes crâniennes. Et vous serez tout ouïe face aux explications touchant les premiers pas de la cervelle humaine. Tout ouïe, mais également tout œil au milieu de ces crânes dûment rangés dans les vitrines. Pas de doute, ils vous ont précédé, et peut-être descendez-vous précisément de celui qui se tient devant vous. Mais voici que, sur l'apparition de l'homme, fusent les *questions qui travaillent tout un chacun...* Rien de plus puissant que ces vieux crânes vides pour faire phosphorer nos méninges !



L'AIR DE PARIS

Daniel Percheron

★ Institut de paléontologie humaine, 1, rue René-Panhard, Paris 13e, tél. : 43-31-62-91.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **PARIS A DEUX.** A l'occasion de la Saint-Valentin, le 14 février, l'hôtel Concorde La Fayette, porte Maillot, à Paris, propose aux amoureux de passer *une soirée romantique avec le forfait « La passion au La Fayette »*. Au programme, un dîner en tête à tête et au champagne à L'Etoile d'Or, le restaurant gastronomique de l'hôtel, une chambre avec vue sur la tour Eiffel et le petit déjeuner. 1 490 francs pour le couple.

★ Renseignements au (1) 40-68-50-50.

■ **TABLES DE BOURGOGNE.** Digne successeur d'Alexandre Dumaine à La Côte d'Or, à Saulieu, Bernard Loiseau s'est imposé comme le chantre d'une cuisine classique renouvelée qui, à partir des saveurs naturelles des *produits du terroir, compose des accords subtils et des harmonies inédites*. Une prestigieuse étape gastronomique associée, dans un séduisant forfait « Bourgogne gourmande », à un séjour à l'Hôtel-golf Château de Chailly, à quinze minutes de là, qui, avec L'Armançon et son chef David Raymond Plet, offre, lui aussi, une des meilleures tables d'une région qui n'en manque pas. *Côté balades, Beaune et Vézelay ne sont pas loin.* Une fête des sens pour 2 700 francs (3 000 en week-end) par personne, en chambre double, avec 2 nuits, 2 petits déjeuners, 1 dîner à La Côte d'Or et 1 dîner à L'Armançon. Jusqu'au 1er avril.

★ Réservations au 80-90-30-30. Par la route, à 2 h 30 de Paris par l'A 6. Par le train, Dijon est à 1 h 40 en TGV.

■ **SA MAJESTÉ A NICE.** « Roy des arts » en 1994, « Roy du cinéma » en 1995, le Carnaval de Nice qui, cette année, fête ses 112 ans, se fera, en 1996, *« Roy de la musique ». Coup d'envoi le jeudi 15 février* : 2 000 enfants déguisés accompagneront le char de Sa Majesté. Une entrée dans la ville éclairée par les 150 000 lampes multicolores décorant les panneaux-décors dressés autour de la place Masséna et le long de l'avenue Jean-Médecin. Au total, sept *corsi* carnavalesques (une vingtaine de chars et 800 grosses têtes escortés de musiciens et de danseurs venus de divers lieux du monde) et cinq batailles de fleurs. Promue capitale de la musique, Nice s'étourdira de bals, de spectacles, de concerts, d'expositions et de feux d'artifice. *Jusqu'au dimanche 3 mars*, jour où le Roy sera, selon la tradition, brûlé sur la plage. A signaler le forfait Carnaval proposé par le Sofitel Nice : 1 200 francs par personne pour 2 nuits en chambre double (*vendredi et samedi ou samedi et dimanche*), 2 *petits déjeuners*, 2 *repas et* 2 places en tribune.

★ Renseignements au 92-14-60-60 et au 93-87-60-60, au 93-92-83-00 pour les spectacles à Acropolis. Pour voir les défilés, une loge coûte 200 francs, l'accès à une tribune 100 francs et l'entrée simple 50 francs. Pour réserver au Sofitel (au moins huit jours avant la date prévue), téléphoner au 92-00-80-00 ou au (1) 60-77-87-65.

■ **CARNAVAL EXOTIQUE.** En Martinique, du 17 au 24 février, musiques endiablées et danses trépidantes font « zouker » la population de Fort-de-France venue célébrer Vaval, le roi du carnaval local. Une fête avec chars fleuris inscrite à l'affiche de Nouvelle Liberté : le forfait (6 270 francs *par personne*) *comprend le vol régulier de Paris, 7 nuits dans un hôtel* « 3 étoiles », en chambre double et petitsdéjeuners.

★ Renseignements au (1) 40-41-91-91 et par Minitel 3615 NLB.

SPORTIVES

■ **RANDONNÉES DAUPHINOISES.** Difficile, paraît-il, de trouver plus amateur de randonnées que le Dauphinois. Issu d'une vieille famille dauphinoise, Pascal Sombardier est, nous dit-on, presque né dans un sac à dos. Situation qui le prédisposait à présenter un jour, dans un livre, les « classiques » de la région grenobloise : Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans. La plupart sont faciles et se prêtent à une randonnée familiale à la journée, voire à la demi-journée. *Certaines sont plus sportives* et constituent une approche de la haute montagne. Des sites chargés d'anecdotes et d'histoire. A lire puis à parcourir.

★ *Randonnées en Dauphiné*, Pascal Sombardier, Glénat 144 p., 220 F.

■ **PUCE MAGIQUE.** On n'arrête pas le progrès. Ainsi la station de Valmorel insère désormais dans ses forfaits une piste magnétique ou une puce qui permettent de contrôler l'accès à toutes les remontées mécaniques. Le contrôle s'opère soit de façon classique (on glisse le forfait dans une borne qui lit la piste magnétique et ouvre le portillon), soit par une méthode encore plus originale dite « mains libres ». Les bornes lisent (y compris à travers les vêtements) une puce contenue soit dans une *key card* (*un support plastique de format carte bancaire*), *soit dans la nouvelle* Swatch Access, une montre sophistiquée renfermant une puce (elle mémorise l'abonnement personnel) et un anneau sensor qui ouvre automatiquement *le portillon. Une montre vendue 300 francs et qui, en plus*, donne l'heure. Une fois l'abonnement périmé, la puce peut mémoriser de nouvelles données.

★ Renseignements *sur les séjours* en appartement auprès de Valmorel réservation, au (16) 79-09-84-44 et par Minitel 3615 Valmorel. Maison de Valmorel : 79-09-80-26.

■ **LA BIBLE BLANCHE.** Dans son édition 1996, le Guide Curien de la neige passe au crible 381 stations des cinq massifs français : locations, prix, horaires, accès, remontées mécaniques, enneigement, canons à neige, garderies d'enfants, hôtellerie, restaurants d'altitude, loisirs, manifestations culturelles et sportives. De quoi comparer et faire son choix *en fonction de ses goûts, de ses besoins et de son budget. Pas de classement* ni de cotations mais des « avis », complétés par les plans des pistes et des vues générales qui permettent de se faire une idée précise des lieux. On y trouve également des renseignements et des conseils sur le matériel, les vêtements ainsi que sur les automobiles adaptées à la montagne. Et, à l'occasion du 15e anniversaire de la publication, un survol de quinze ans d'histoire du ski nordique et alpin à travers les grands fabricants français.

★ *Guide Curien de la neige 1996*, 288 p., 67 F. Dans les kiosques.



VENTES

L'or des laques

INTRODUIT AU JAPON par les Chinois au VIe siècle, l'art de la laque *connaît ensuite* un développement continuel. Quand, au XXIIe siècle, le pays se referme sur lui-même, les laqueurs ont assimilé et dépassé l'enseignement qu'ils ont reçu ; *donnant libre cours* à leur imagination, ils vont passer maîtres dans cet art, inaugurant *une longue* période de création, renouvelée sans cesse jusqu'au XIXe siècle.

Dans les premiers temps, le rouge et le noir sont les couleurs les plus courantes. *Appliqués* indifféremment sur des statues et des pièces de grande dimension, comme sur de menus objets, chaque siècle apporte ensuite son lot d'innovations, toujours exprimées *avec une* grande maîtrise artistique et technique. Ces créations se caractérisent par un goût *affirmé pour* les compositions asymétriques, d'inspiration très libre, et touchent des sujets variés, avec une *prédilection* pour les effets décoratifs : jeux de couleurs et de reliefs, fonds tachetés, poudrés, pailletés, parsemés *d'or* et de couleurs, ou, au contraire, fonds noirs et brillants où se détachent les motifs. Recherche *précieuse, utilisant* l'or ou l'argent, incrustation de matériaux divers : or, argent, étain, plomb, nacre ou coquillage. Cette floraison de décors se retrouve aussi bien sur les pièces les plus petites que sur les meubles ou objets d'ameublement.

L'ÂGE IMPORTE PEU

Une centaine de ces objets seront vendus à Drouot le 16 février. De très nombreuses boîtes de taille et usages divers (nécessaires de toilette, de pique-nique, à écrire, à fumer, etc.) datent principalement *du XIXe siècle. Leur* valeur dépend de la beauté, de la forme, du soin apporté au décor et de *son originalité*, avec une plus-value pour les laques or et l'utilisation de plusieurs techniques sur un même objet. L'ancienneté n'entre pas en ligne de compte.

Un petit modèle de cabinet XIXe, à portes et tiroirs, combine justement plusieurs de ces critères : en laque *mura nashi-ji* (poudrée d'or), il est décoré de médaillons de fleurs en *hira-maki-e* (peinture *en laque de couleur*), posé sur des pieds en *foudame* (rehaussés d'or), estimé de 35 000 à 40 000 francs. *De la même époque*, une boîte double, en forme de deux gardes de sabres accolés, offre un décor de dragons, papillons et poissons *peints comme une aquarelle* et saupoudré d'or et des incrustations de métal formant comme une mosaïque, l'intérieur orné d'argent sur fond noir (estimation de 20 000 à 25 000 francs.).

Autre pièce rare, un coffre à couvercle bombé et deux tiroirs, *décoré d'or et d'incrustations* de nacre, remonte à la fin de l'époque Momoyama (1569-1603). Les Japonais apprécient de se munir de petites cantines, par exemple, pour se promener ou aller au *spectacle*. Aujourd'hui, fabriqués en carton, ces objets étaient autrefois laqués, *et deux modèles XIXe*, à décors or et argent, de fleurs et d'éventails, sont proposés ici entre 12 000 et 18 000 francs chacun. Mais on trouve aussi de bonnes pièces à moindre prix : de nombreuses boîtes et coffrets de petite dimension sont accessibles entre 1 500 et 5 000 francs.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu. Vendredi 16 février. Exposition la veille, de 11 à 18 heures, le matin de la vente, de 11 à 12 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins 75008. Tél. : 53-30-30-30. Expert : Thierry Portier, 52, rue Taitbout 75009. Tél. : 45-26-08-82.



Antiquités

● **Bordeaux-Lac.** 300 exposants, 3 experts. Entrée : 42 F. Jusqu'au 11 février, de 10 à 19 heures.
● **Marcq-en-Barœul** (Nord). Centre : 35 exposants, 1 expert. Entrée 25 F. du 9 au 11 février, de 17 à 22 heures le 9, de 10 à 20 heures samedi et dimanche.
● **Avignon** (Vaucluse). Parc expo. 180 exposants, 2 experts. Entrée : 35 F. Du 8 au 12 février, de 11 à 19 heures. De 10 à 19 heures le 9.
● **Bourges** (*Cher*). Pavillon des expos. 60 exposants. 2 experts. Du 10 au 12 février, de 10 à 20 heures. Lundi de 10 à 18 heures.
● **Épernay** (Marne). Salle Champagne et Venoge. 15 F. Le samedi 10 février de 10 à 19 heures, le 11 de 9 à 20 heures.

Brocantes

● **Paris-Bois de Vincennes.** 350 exposants. Du 10 au 18 février.
● **Châtelaillon** (Charente). Salle polyvalente. 60 exposants. Les 10 et 11 février.
● **Cholet** (Maine-et-Loire). Parc expo. 130 exposants. Les 10 et 11 février.
● **Draveil** (Essonne). Base de loisir. 150 exposants. Les 10 et 11 février.

هكذا من الأصل

Toujours agité

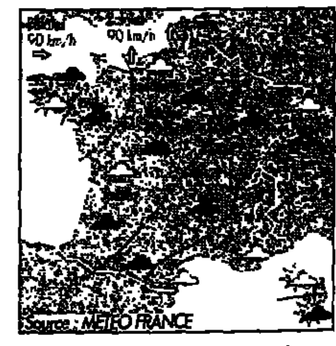
LA PERTURBATION neigeuse et la tempête qui ont affecté notre pays mercredi et jeudi s'éloignent rapidement vers l'est du bassin méditerranéen. Mais l'embellie sera de courte durée : une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique envahira notre pays. Elle sera accompagnée de vents moins violents, et plutôt de pluie que de neige.

La Bretagne, puis les Pays-de-Loire et la Normandie seront touchés par de la pluie et un fort vent de sud (rafales jusqu'à 100 ou 110km/h sur les côtes, 70 km/h dans l'intérieur) à partir de la fin de nuit de jeudi et durant la matinée de vendredi. Une légère amélioration se produira par l'Ouest.

L'Aquitaine, le Poitou, les Charentes, le Limousin, le Centre, l'Ile-de-France, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais se réveilleront sous un ciel très nuageux ; il commencera à tomber quelques gouttes en cours de matinée, ou temporairement quelques flocons mouillés de l'Ile-de-France à la frontière belge ; la pluie se renforcera l'après-midi. Sur la région Midi-Pyrénées, l'Auvergne, la Bourgogne et Champagne-Ardenne, les belles éclaircies de la nuit auront favorisé la formation de quelques bancs de brume ou brouillard mais le ciel se couvrira par l'Ouest ; les précipitations arriveront en fin d'après-midi ; en Bourgogne, en Champagne et dans les Ardennes, elles tomberont sous forme de neige, ou bien de pluie verglaçante. En Lorraine, en Alsace, en Franche-Comté et dans la région Rhône-Alpes, le ciel restera partagé entre les nuages et le soleil une bonne partie de la journée; l'après-midi, des masses nuageuses venues de l'Ouest envahiront entièrement le ciel. Sur le Roussillon, le Languedoc et la Provence, le ciel se voilera petit à petit par l'Ouest. Sur la Côte d'Azur et la Corse, le soleil se maintiendra toute la journée.

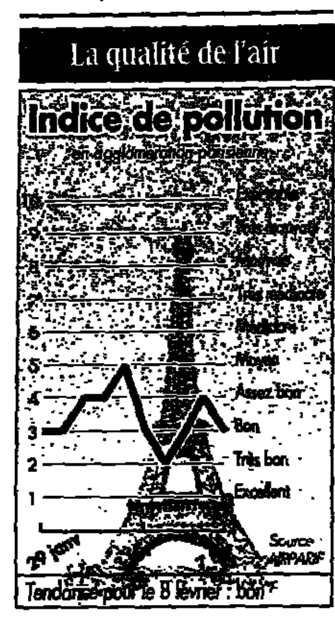
Mistral et tramontane, qui soufflaient violemment, s'atténueront rapidement. Les températures n'évolueront guère par rappport à la veille, se maintenant 2 à 4 degrés en dessous des normales. Les minimales seront encore comprises entre -2 et -4 degrés du Nord-Est au Centre-Est, entre 0 et -2 du Nord au Sud-Ouest, entre 0 et 6 degrés ailleurs ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 0 à 3 degrés sur le Nord-Est, 3 à 5 du Nord à Rhône-Alpes, 6 à 8 plus au Sud et plus à l'Ouest, jusqu'à 10 ou 11 degrés sur les zoneslittorales et l'extrême-sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 9 février vers 12h00

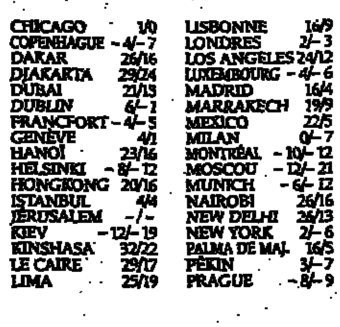
La qualité de l'air





TEMPÉRATURES du 7 février maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	6/1	TOURS	5/1	CHICAGO	1/0	LISBONNE	16/9	PRETORIA	26/17
AJACCIO	9/2	LILLE	1/-2	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	-4/-7	LONDRES	2/-3	RABAT	17/11
BIARRITZ	14/7	LIMOGES	7/1	ALGER	14/14	DAKAR	26/16	LOS ANGELES	24/12	RIO DE JAN.	30/25
BORDEAUX	13/4	LYON	4/1	AMSTERDAM	-3/-8	DJAKARTA	29/24	LUXEMBOURG	-4/-6	ROME	10/3
BOURGES	4/1	MARSEILLE	8/4	ATHÈNES	14/10	DUBAI	21/13	MADRID	16/4	SAN FRANC.	12/10
BREST	9/3	NANCY	0/-4	BANGKOK	32/19	DUBLIN	6/-1	MARRAKECH	19/9	SANTIAGO	29/11
CAEN	2/1	NANTES	11/3	BARCELONE	14/9	FRANCFORT	-4/-5	MEXICO	22/5	SÉVILLE	19/8
CHERBOURG	2/1	NICE	6/4	BELGRADE	-4/-7	GENÈVE	4/1	MILAN	0/-7	ST-PÉTERS.	-11/-14
CLERMONT-F.	6/1	PARIS	3/1	BERLIN	-5/-14	HANOÏ	23/16	MONTRÉAL	-10/-12	STOCKHOLM	-5/-20
DIJON	3/0	PAU	11/4	BOMBAY	34/20	HELSINKI	-8/-12	MOSCOU	-12/-21	SYDNEY	26/22
FORT-DE-FR.	29/23	PERPIGNAN	8/6	BRASILIA	30/20	HONGKONG	20/16	MUNICH	-6/-12	TENERIFE	22/17
		POINTE-À-PIT.	29/22	BRUXELLES	0/-3	ISTANBUL	4/4	NAIROBI	26/16	TOKYO	10/2
		RENNES	7/3	BUCAREST	-6/-10	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	26/13	TUNIS	14/9
		ST-DENIS-RÉUNION	32/25	BUDAPEST	-5/-8	KIEV	-12/-19	NEW YORK	2/-6	VARSOVIE	-6/-17
		ST-ÉTIENNE	4/0	BUENOS-AIRES	30/24	KINSHASA	32/22	PALMA DE MAJ.	16/5	VENISE	4/-5
		STRASBOURG	-3/-4	CARACAS	31/23	LE CAIRE	29/17	PÉKIN	3/-7	VIENNE	-5/-7
		TOULOUSE	10/3			LIMA	25/19	PRAGUE	-8/-9		


Situation le 8 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 10 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Redressement financier

IL FAUT louer M. André Philip du plan de redressement financier qu'il a présenté à la commission des finances de l'Assemblée. Ce plan est classique et rappelle singulièrement celui qui, arrêté par M. Poincaré voici presque vingt ans, assura en quelques jours le redressement de notre monnaie. Les moyens mis en œuvre sont bien connus : accroissement des recettes, diminution des dépenses.

Malheureusement, M. Philip doit faire face à une situation autrement difficile que celle de 1926. Le pays, riche alors, est aujourd'hui appauvri. De même, en raison de l'accroissement continu du tarif des impôts, le système fiscal a atteint sa limite d'élasticité. Notre ministre des finances en est donc réduit à effectuer, de-ci de-là, de simples remaniements. Cependant, certains impôts de consommation, notamment sur l'essence et le tabac, seront relevés.

Par mesure de symétrie, un effort supplémentaire est demandé à la fortune acquise. Le principe d'une telle péréquation des charges est pleinement justifié, mais (...)on peut craindre que le raccourcissement des délais de paiement de l'impôt de solidarité ne mette un grand nombre de contribuables dans l'obligation de réaliser une partie de leur patrimoine. Le marché des capitaux, et spécialement la Bourse, risque d'être écrasé sous les offres, pour le plus grand dommage du crédit public. En revanche, on se réjouira de savoir que les subventions seront immédiatement réduites et prochainement supprimées. Inlassablement nous avons, depuis un an, dénoncé leur abus, sans penser qu'elles finiraient par atteindre le chiffre fantastique de 117 milliards.

René Courtin
(9 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6753

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III					■				
IV						■			
V			■						
VI					■				
VII					■			■	
VIII									■
IX					■				
X				■					
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. Susceptible de nous transporter. – II. Un certain sel. – III. Caches. Circule à l'étranger. – IV. Coule à l'est. Récipient pour le chimiste. – V. Peuple du Brésil. Nous a apporté son concours. – VI. Une esclave, pour Boileau. Aussi familier. – VII. Marque un but. En Normandie. – VIII. S'opposent aux routiers. – IX. Fit en ballon une grande découverte. Souvent cloué sur un fauteuil. – X. Période. Un jus très sucré. – XI. Dans le système jurassique. Utile pour le dessinateur.

VERTICALEMENT

1. Les lignes de la main. – 2. Présenter comme des bonbons. 3. Petite, elle n'est évidemment pas la première. Nom donné à un paroissien. – 4. Trop hardis. – 5. Dieu. Adverbe. Invite à se déplacer. – 6. A un rôle important dans le métabolisme énergétique. Sont précieuses dans la rivière. – 7. Début de sermon. – 8. On y divorçait facilement. Le soleil des étoiles. – 9. Spécialiste des étalages. Devient très coulant.

SOLUTION DU N° 6752

HORIZONTALEMENT

I. Casanière. – II. Omelette. – III. Unit. Hâta. – IV. Lino. Aman. – V. Es. Aqaba. – VI. Utah. – VII. Virile. Il. – VIII. Rêvée. Ere. – IX. Emincés. – X. Saran. Une. – XI. Isle. Ste.

VERTICALEMENT

1. Couleuvres. – 2. Amnistie. Aï. – 3. Sein. Arvers. – 4. Alto. Hiémal.– 5. Ne. Leine. – 6. Ithaque. – 7. Etama. Ecus. – 8. Rétablirent. – 9. Ana. Lésée.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les syndicats des contrôleurs aériens italiens ont annoncé une grève de quatre heures pour vendredi 9 février à partir de midi. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** A partir du 31 mars, le vol Concorde d'Air France AF-001 décollera de l'aéroport Kennedy à 8 heures (heure locale) pour atterrir à Roissy-Charles-de-Gaulle à 17 h 45 (18 h 45 jusqu'au 6 avril). Ce nouvel horaire rendra accessible quarante-cinq villes françaises et européennes dans les deux heures qui suivront l'arrivée du vol.

■ **ÉGYPTE.** Les deux pyramides de Snéfrou et celle d'Amenemhat III – toutes trois situées sur le site de Dahchour qui en compte quatorze au total –, ainsi que la pyramide de Sahourê – l'une des onze du site d'Abou Sir – et le temple solaire de Niouserrê à Abou Gorab seront accessibles au public à partir de juin. Ces monuments, qui se trouvent à une trentaine de kilomètres du Caire, étaient jusqu'à maintenant dans une zone militaire. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Pour résoudre les problèmes de la circulation à Pékin, la municipalité a décidé de renouveler, dès le 12 février, l'expérience tentée l'année dernière lors de la Conférence mondiale des femmes, qui limitait le trafic les jours pairs aux seuls véhicules porteurs des numéros d'immatriculation pairs et vice-versa. – *(Reuter.)*

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie allemande Lufthansa mettra progressivement en service le 1er mars une carte qui sera tout à la fois titre de transport, carte d'embarquement, carte de fidélité et carte de crédit. – *(Bloomberg.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La Fédération anglaise de football dénonce les excès de certains hôteliers britanniques qui ont considérablement augmenté leurs tarifs en prévision des championnats d'Europe du mois de juin. Dans les huit villes qui accueilleront ces championnats – Londres, Leeds, Birmingham, Nottingham, Manchester, Liverpool, Newcastle et Sheffield –, certains hôtels effectuent leurs réservations à des prix deux ou trois fois supérieurs à la normale. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 10 février

■ **LES INVALIDES** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, sortie du métro Latour-Maubourg (Pierre-Yves Jaslet).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** et le quartier du cloître (50 F), 10 h 45, sortie du métro Cité (Découvrir Paris).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY,** résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 10 h 50, angle des rues de Lille et de Courty (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le XVIIe siècle flamand, 11 h 30 ; le XVIIe siècle hollandais, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ASSEMBLÉE NATIONALE,** 14 h 20 (carte d'identité, 50 F), angle des rues de Lille et de Courty (Christine Merle) ; 15 h 30 (carte d'identité, 55 F), sortie du métro Assemblée nationale côté Assemblée nationale (Paris et son histoire).

■ **AUTOUR DE SAINT-GERVAIS** (50 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (70 F), 14 h 30, sortie du métro Raspail (Vincent de Langlade).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR** : histoire du compagnonnage (40 F), 14 h 30, 44-46, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MONTPARNASSE** : évocation des artistes des années folles (50 F), 14 h 30, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; exposition Robert Doisneau, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : les œuvres du XVIIIe siècle (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, hall d'entrée (Institut culturel de Paris) ; exposition A l'ombre du Vésuve (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL,** 14 h 30 (60 F), place du Palais-Royal devant les grilles du portail central (Artange) ; 15 h 15 (55 F + prix d'entrée), place Colette devant l'entrée des artistes de la Comédie-Française (Mathilde Hager).

■ **L'HÔTEL D'ÉVREUX,** siège du Crédit foncier de France (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

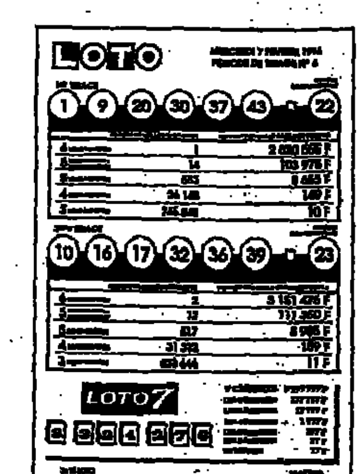
■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : la Renaissance française (40 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée du musée (Art et découvertes).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ART **Après le Metropolitan Museum de New York et le Centre canadien d'architecture de Montréal, le Musée des monuments français à Paris présente la rétrospective Edouard Baldus (1813-1889). Son œuvre est déterminante dans l'histoire de la photographie. Baldus, auquel on doit des vues d'architectures, d'ouvrages d'art, et de paysages, était un des photographes officiels du Second Empire, période durant laquelle il a sillonné la France pour répondre à des commandes prestigieuses. ● AUTEUR du premier album de chemins de fer, destiné à la reine Victoria, Baldus a imaginé un nouveau type d'illustration : idéaliser le paysage en photographiant pareillement un viaduc, une cathédrale, un rocher ou un site naturel. ● *LE MONUMENTAL* et le spectaculaire sont deux préoccupations qui traversent l'œuvre de Baldus, réputé pour la précision et la grandeur de ses épreuves.**

Edouard Baldus, un pionnier, photographe officiel du Second Empire

Le Musée des monuments français présente la rétrospective d'un auteur-clé de l'histoire de la photographie. Les vues d'architectures et de paysages de cet artiste témoignent d'une obsession : idéaliser de la même façon les ouvrages historiques, la technique industrielle et la nature

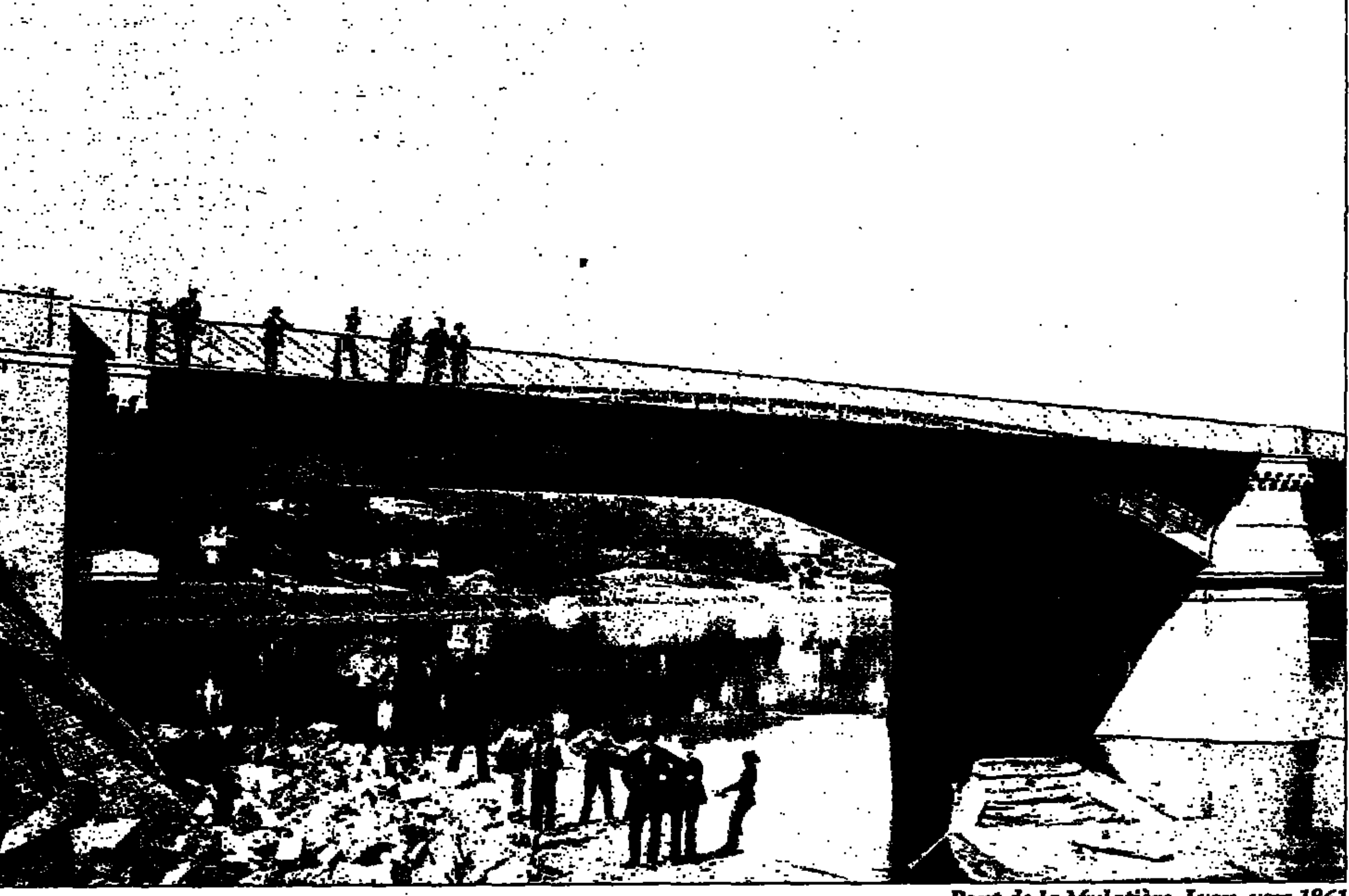
EDOUARD BALDUS, Musée des monuments français, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 44-05-39-05. Jusqu'au 15 avril. Catalogue, Réunion des musées nationaux, 294 p., 490 F. Guide de l'exposition, 16 p., 25 F.

Le jour viendra où la photographie sera considérée comme déterminante dans la définition de l'art moderne. Ce jour-là, il sera plus facile de comprendre comment cet outil de production d'images a contribué aux mutations de la culture artistique survenues dans les années 1950, et plus particulièrement depuis le pop art. Ce jour-là, on verra clairement les ambiguïtés d'un langage visuel fondé non plus sur l'idée d'imitation qui a soutenu la tradition des beaux-arts mais sur celle de reproduction (omniprésente chez les artistes pop). L'exposition Baldus au Musée des monuments français va dans ce sens.

Edouard Baldus (1813-1889) est un des artistes qui ont participé, dans les années 1850, à l'avènement du premier art médiatique moderne : la photographie. Tout s'est joué autour d'une idée, d'un modèle, voire d'un idéal : la reproduction. La photographie héritait de la gravure, chargée notamment de transmettre une image fidèle et multipliable des œuvres exemplaires du patrimoine et de la création artistique. Dans les années 1850, la reproduction photographique est d'abord une copie exacte, stable et permanente – une re-production – de l'original produit par une machine optique. Mais les procédés d'impression ne permettent pas encore de tirer d'innombrables exemplaires à partir du négatif. Le photographe est un artisan et chacune de ses épreuves reste singulière et non standardisée.

Dès que les progrès techniques le permettent, dans les années 1860, la reproduction conduit à la multiplication. *C'est bien visible dans la carrière de Baldus*, qui n'hésite pas à sacrifier la qualité des épreuves à leur nombre, la singularité à la norme commerciale. Abandonnant tout projet d'ampleur, il se contente alors d'éditer ses œuvres précédentes sous forme de photogravures pour le grand public.

Ce n'est pas ce Baldus-là que présente l'exposition mais l'œuvre d'un artiste. Elle montre le travail de la reproduction-description et non de la *reproduction-multiplication*. *Un artiste* dont la période créatrice fut très courte, dix ans à peine durant lesquels le photographe a travaillé à des vues d'architectures et de paysages. Ses images participent d'une illustration de luxe destinée à une clientèle élargie par la prospérité affairiste du Second Empire.



CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE, MONTRÉAL

Pont de la Mulatière, Lyon, vers 1861

EXACTITUDE ET DESCRIPTION

Baldus est un des deux ou trois photographes officiels du régime qui bénéficièrent de commandes prestigieuses. En 1855, il est chargé de suivre la construction du Nouveau Louvre. La même année, il réalise un extraordinaire album – présenté dans l'exposition – offert par le baron de Rothschild à la reine Victoria pour l'inauguration de la ligne ferroviaire reliant Paris à la Manche. Cet album est un monument de la photographie. Baldus s'imposait comme le maître d'un nouveau type d'illustration : il photographie de la même *manière un viaduc, une cathédrale*, un rocher ou un site. Il intègre l'héroïsme de la technique industrielle aux normes d'une idéalisation monumentale correspondant elle-même à une conception post-romantique du paysage national.

Dans le livre qui accompagne l'exposition, Malcolm Daniel remarque le souci du photographe et du commanditaire d'éviter un triomphalisme qui pût heurter la souveraine britannique. Le chemin de fer, *souvent perçu comme une violation* de la nature, s'inscrit pacifiquement dans un environnement naturel très civilisé, jalonné de monuments historiques.

Cette idéalisation du paysage caractérisait déjà les travaux antérieurs de Baldus, particulièrement les *descriptions architecturales réalisées* pour la Mission héliographique de 1851. Cette commande passée par la Commission des monuments historiques à cinq photographes s'apparente à une campagne – avortée – de promotion du patrimoine archéologique. Dans l'esprit d'un positivisme emprunt de romantisme, et en faisant appel à des artistes-photographes, le projet cherchait à associer l'exactitude documentaire et la description pittoresque.

L'exposition montre, dès l'entrée du parcours, que Baldus recourt à de minutieux montages de plusieurs négatifs pour surmonter les limites de son appareil dans des conditions *difficiles de prise de vues* (*manque* de recul, trop fort contraste de lumières). Le même artifice lui permet d'éliminer le voisinage parasite d'un édifice. La monumentalité peut être une concentration antipittoresque sur l'autonomie plastique de l'édifice ou un élargissement de l'espace trop confiné du pittoresque. *Dans les* deux cas, le photographe vise à impressionner le spectateur, en répondant à la fois au programme de ses commanditaires et à un goût du sublime qui apparente les monuments historiques au grandiose tableau de la nature.

Baldus a inventé l'album de chemin de fer : un genre et surtout une conception du paysage développés ensuite par les grands photographes américains de la Frontière, comme *Carleton Watkins, à partir des années* 1860. Ses images sont, sans doute, moins subtiles que les études de la nature de Le Secq, car il a opté pour l'efficacité et le spectaculaire plus que pour l'expérience. Mais il a su dégager, mieux que tout autre, les harmoniques d'une monumentalité commune à l'architecture et au paysage à une époque où l'industrie *commençait* à *rivaliser*, à l'échelle du territoire, avec les entreprises de la nature – formations géologiques et cataclysmes. Les vues que Baldus a prises des inondations de Lyon (1856) illustrent de façon exemplaire une idéalisation de la description documentaire qui permet d'intégrer le *spectacle d'une catastrophe* à *un* programme d'édification esthétique fondé sur l'alliance de la Nature et de l'Histoire – les deux mythes du XIXe siècle.

LES MEILLEURES ÉPREUVES

Baldus pouvait donc se permettre, sans forcer ses effets, de surdimensionner un paysage, comme il le fit en développant sur 2,50 mètres une vue panoramique d'un pont-canal sur la Garonne. Dans les épreuves *de format plus modeste*, *l'image* était déjà conçue comme un tableau. Car le tableau n'est pas affaire de dimensions mais de conception – comme le monumental tient *moins* à la *mesure qu*'à l'échelle et à l'efficacité symbolique.

Les commissaires de l'exposition, présentée d'abord à New York et à Montréal, ont rassemblé les épreuves de la meilleure qualité en multipliant les provenances, ce qui est encore assez rare en France pour être signalé. Mais les conservateurs du Musée des monuments français ont opté pour une démonstration plus large et un parcours plus ample – une vingtaine d'épreuves en plus – en privilégiant l'histoire plutôt que le fétichisme antiquaire. Cela correspond bien à l'ambition de Baldus, comme à la fonction de la photographie dans l'espace d'exposition, *au-delà du cabinet d'amateur*. La rencontre du monumental et du spectaculaire s'en trouve renforcée, dans l'esprit d'un art public officiel.

Jean-François Chevrier

Une succession de commandes prestigieuses

- *1813 : naissance d'Edouard* Baldus à Grünebach, en Prusse orientale.
- 1838 : arrivée probable à Paris pour étudier la peinture.
- 1839 : Arago dévoile le procédé photographique de Daguerre.
- 1841 : Baldus présente des peintures au Salon, qui les refuse. Jusqu'en 1851, l'artiste tente sa chance avec peu de réussite.
- 1848 : Baldus aurait commencé à étudier la photographie.
- 1851 : il fait partie des cinq photographes sélectionnés (avec Bayard, Le Gray, Le Secq; Mestral) pour reproduire des monuments de France avant leur *restauration*. Parti de Fontainebleau, Baldus parcourt la Bourgogne, le Dauphiné et la Provence.
- *1852* : commande « Villes de France photographiées ».
- 1854 : Baldus photographie le nouveau Louvre en construction. Premiers paysages en Auvergne.
- 1855 : réalisation du premier album de chemins de fer, destiné à la reine Victoria. Il est nommé photographe du Louvre.
- 1856 : reportage sur les inondations du Rhône.
- 1857 : il fait poser des amis en plein air au château de la Faloise.
- 1858 : *il rend compte de la visite* de Napoléon III en Normandie.
- 1861 : il réalise l'*Album des chemins de fer de Paris à Lyon, à la Méditerranée* (PLM).
- 1864 : il édite ses œuvres sous forme de photogravures.
- 1889 : Edouard Baldus meurt dans l'oubli à Arcueil-Cachan.

« Des espaces que l'œil peut à peine mesurer »

Lors de l'Exposition universelle de 1855, Edouard Baldus se fait remarquer par le grand format de ses épreuves, des paysages en Auvergne. Ce qui fait écrire au critique de l'époque, Ernest Lacan : *« Son objectif embrasse des espaces que l'œil peut à peine mesurer. »* L'œuvre de Baldus est marquée par la recherche de monumentalité, visible dès 1851 avec son panoramique des arènes de Nîmes. Mais ce souci se retrouve également dans des épreuves de format modeste. Sinon, Baldus multiplie les artifices – assemblages de négatifs, montages panoramiques, utilisation d'appareils et de négatifs toujours plus grands – pour élargir l'angle de vision. Le nom qu'il a donné au tirage imposant de 60 cm x 80 cm est exemplaire : *« Grand-Monde »*.

Félix Thiollier, paysagiste et « reporter » de la mine

FÉLIX THIOLLIER, Musée d'art moderne, 42000 Saint-Etienne. Jusqu'au 3 mars. Tél. : 77-79-52-52. Catalogue, 266 p., 170 F.

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

Il n'y a que la photographie pour faire sortir de l'oubli un auteur anonyme et lui offrir une exposition de prestige, comme pour gommer une injustice. Ainsi, une *bonne centaine* de paysages du Forez, pris par le Stéphanois Félix Thiollier dans les années 1870-1900, s'étalent sur les murs blancs du Musée d'art moderne de *Saint-Etienne*. Pour l'occasion, des épreuves originales ont été restaurées, un portrait peint de Thiollier accueille le spectateur, des autochromes sont encastrés dans le mur, des documents, *lettres ou* albums sont exposés en vitrine et un catalogue ambitieux couronne un ensemble qui sera ensuite présenté à Stuttgart. Bref, un auteur quasi inconnu bénéficie d'une exposition dont l'ampleur peut faire pâlir de jalousie les plus grands photographes. Il faut dire que le Musée d'art moderne de Saint-Etienne est, sans doute, le musée de France *dont l'action en faveur de la photo*graphie est la plus constante.

Félix Thiollier (1842-1914) méritait un traitement de choix. Ce bourgeois, qui dirigeait une entreprise de textile à Saint-Etienne, a vendu son affaire à trente-six ans pour consacrer son temps – et son argent – à l'art. *A la photographie* notamment, une de ses passions avec l'édition.

L'exposition fait donc découvrir un défenseur de sa région qui a dressé *l'inventaire du patrimoine* monumental du Forez, un peu comme les photographes de la Mission héliographique l'ont fait dans les années 1850 dans la France entière. Thiollier répertorie, classe des monuments archéologiques et des paysages. *S'aventurant au-delà du constat, il réalise de nombreuses* vues post-romantiques et « idéalistes » autour d'un *Forez pittoresque*, titre d'un de ses livres, en 1889.

DEUX ÉPOQUES

On s'attend à découvrir un photographe « pictorialiste », bien *dans* son époque, usant de plans larges, de ciels chargés de nuages noirs, pour mieux défendre les bienfaits de la nature contre l'industrialisa*tion galopante. On en trouve quel*ques exemples – arbres, rivières, sous-bois, plaines enneigées, mares, chemins, vallées, étangs, berges. Mais on trouve aussi un autre Thiollier, et c'est bien la surprise de cette exposition : un photographe qui se transforme en reporter attentif et n'hésite pas à montrer un Forez tel qu'il est à l'aube du *XXe siècle : les mines de charbon et* la condition du mineur. C'est un tout autre paysage qui est donné à *voir, noir* et inquiétant.

La nuit en plein jour. Les puits sont comme des plaies dans le paysage alors que la dense fumée, crachée des cheminées, vient maculer le ciel. L'homme est présent dans le cadre, et lui donne un mouvement incontrôlable. Des ouvriers dans *une cokerie, d'autres poussant une* benne de charbon, des grappilleurs à flanc de terril ou devant des bennes en bois, des silhouettes fragiles, tous ces gens de l'ombre et qui n'hésitent pas à fixer l'objectif viennent défier un Forez immobile et ancestral.

Il y a donc bien deux Thiollier chez cet artiste lucide, à cheval sur deux époques, auteur de deux types de photographie. Entre la nature et l'industrie, la tradition et le « progrès ».

Michel Guerrin

Mirella Freni et Luciano Pavarotti célèbrent à Turin le premier siècle de « La Bohème »

Les deux stars italiennes triomphent au cours de la soirée la plus attendue de la saison

Dès leur création, les opéras de Giacomo Puccini ont connu le plus grand succès. *La Bohème* émeut toujours autant le public des mélomanes. *Pour l'occasion, les deux stars italiennes les plus connues avaient, malgré leurs soixante ans passés, accepté d'incarner une fois encore le duo de jeunes gens du Paris des années 1830. Refusant un monde considérable, l'Opéra de Turin a affiché complet des mois à l'avance.*

Mirella Freni (Mimi), Luciano Pavarotti (Rodolfo), Ana Rita Taliento (Musetta), Lucio Gallo (Marcello), Pietro Spagnoli (Schaunard), Nicolaï Ghiaurov (Colline), Giuseppe Patroni Griffi (mise en sène), Aldo Terlizzi (décors et costumes), orchestre et chœur du Teatro Regio de Turin, Daniel Oren (direction). Le 1er février. Jusqu'au 18 février. Tél. : (19-39) 11-8815241/242.

TURIN
de notre envoyé spécial

En Italie, il n'y a que l'opéra pour détrôner le football et vider les rues. On jurerait même que la légère avance sur l'horaire d'arrivée du vol Alitalia était due à un commandant de bord mélomane, soucieux de ne pas rater le début de la représentation, transmise en direct sur la troisième chaîne de la télévision publique, la RAI. En fait, du portier d'hôtel au chauffeur de taxi, tout le monde sait à Turin que « la » Freni et Pavarotti sont là pour fêter le centenaire exact de la création de *La Bohème*, l'opéra « moderne » probablement le plus joué au monde.

Le quotidien *La Repubblica* consacre beaucoup de place à l'événement. On y annonce *la venue de Giorgio Armani et du chanteur Zucchero et on y indique aussi que l'ambassadeur d'Ukraine et quelques autres malheureuses sommités se sont vu* refuser les précieux billets. Autant dire que, à l'intérieur du Teatro Regio, les *aficionados* lyricomanes, observés comme au Festival de Cannes par des badauds ébahis, ne comptaient que la tranche très sélectionnée des *very happy few*, abondamment filmés, photographiés et interviewés pendant les trois entractes généreux (parfois plus longs que les actes eux-mêmes...) de la soirée la plus huppée de la saison italienne.

La salle du Teatro Regio (une reconstruction après un incendie) est laide et son acoustique assez revêche. L'orchestre sonne trop, la harpe semble amplifiée, et les voix, quoique très perceptibles, demeurent « coincées » dans l'encadrement de scène – qui fait penser à un gigantesque poste de télévision des années 60.

Pendant toute la représentation, le chef Daniel Oren, à la tête d'un très médiocre orchestre, négligera les équilibres entre les pupitres, le rapport scène-fosse. Les deux organes puissants de Freni et Pavarotti *n'en souffriront guère, mais c'est toute la sensualité de la pâte puccinienne qui disparaît : lorsque Mimi rencontre Rodolfo et que l'orchestre construit un magnifique accord à partir des notes de son célèbre thème, c'est toute l'émotion frémissante de cette première rencontre du couple infortuné qui est ruinée.*

INSOLEMMENT COLORÉ

La scénographie est sans surprise mais efficace. Si l'on accepte le comique effet au premier acte, lorsque les amis de Rodolfo l'appellent par la fenêtre, côté jardin, et qu'il leur répond côté cour, si l'on tolère la neige du troisième acte qui semble être une épaisse couche d'ouate, rien ne choque l'œil. Pavarotti, en très bonne forme, est entouré de trois comparses, excellents acteurs, dont le vétéran mais svelte Nicolaï Ghiaurov. On feindra de ne point remarquer que Freni et Pavarotti chantent des personnages dont ils pourraient être les grands-parents... Qu'importe : Freni est toujours aussi exquise et *Pavarotti a rarement semblé aussi léger.*

Le timbre de Mirella Freni n'a bien sûr plus son fruité d'antan. Mais à soixante ans passés, sa ligne de chant, sa présence sensible et sa musicalité frémissante procurent toujours le même plaisir. A part le la sur « di primavere », qu'elle ne parvenait pas à attraper au cours de son premier air, rien ne laissait à désirer. Pavarotti est royal. On ne trouve pas dans son incarnation de Rodolfo la finesse qu'y mettaient Björling ou Gedda, mais le timbre insolemment coloré, l'abattage, et la joie d'être là sont un vrai bonheur.

Nicolaï Ghiaurov (Colline) chante son air du quatrième acte avec un souvenir de voix, mais la tenue est impeccable, fruit d'une sage carrière et d'une technique d'acier. Lucio Gallo (Marcello) et Pietro Spagnoli (Schaunard) ont des timbres mordants et une belle musicalité. Seul point faible de la soirée, Ana Rita Taliento (Musetta), au timbre un peu aigrelet et privée des graves nécessaires au rôle dans le quatrième acte.

Renaud Machart

Les menaces se précisent sur la bibliothèque de l'Arsenal

Des archives du ministère des affaires étrangères pourraient occuper ce lieu prestigieux

LES SALONS *du marquis de Paulmy, fondateur de la bibliothèque, accueillent-ils la dernière exposition de l'Arsenal avant sa dissolution dans la Bibliothèque nationale de France (BNF) ?* Les boiseries du XVIIIe siècle servent effectivement de cadre à une rétrospective consacrée aux « Livres en broderie » du Moyen Age à nos jours. Mais la tentation de Jean Favier, président de la BNF, de transférer le contenu de l'Arsenal dans les locaux de l'ancienne Bibliothèque nationale (BN), rue de Richelieu, libérés par les imprimés en partance pour les tours de Tolbiac, est toujours vive (*Le Monde* du 31 mars 1995).

En outre, le président de la BNF n'est pas mécontent de subir une forte pression du ministère des affaires étrangères qui voudrait regrouper ici ses archives diplomatiques dispersées entre Paris, Nantes et Colmar et les verrait volontiers logées dans ce beau bâtiment. Ainsi, les 80 000 manuscrits, *100 000 estampes et 1,5 million d'imprimés de l'Arsenal seraient noyés dans les départements* restant rue de Richelieu.

LOGIQUE GESTIONNAIRE

Comment, dans ces conditions, sera préservée l'unité d'ensembles comme le fonds Enfantin, indispensable à l'étude du saint-simonisme, qui comprend à la fois des imprimés, des manuscrits, des estampes, des partitions, des tableaux et des bustes ? Et puis le riche mobilier du marquis de Paulmy (meubles, objets d'art, tableaux) sera-t-il transféré, lui aussi, rue de Richelieu ?

L'argument de Jean Favier est que l'Arsenal, rattachée administrativement à la BN depuis 1934, est en sommeil et que cette bibliothèque compte vingt-neuf employés pour trente places de lecteur. De plus, le fonds des arts du spectacle, qu'elle loge, sera reversé de toute façon rue de Richelieu. Le *reste doit donc suivre, en toute logique gestionnaire. Cette ligne de conduite s'est traduite par un gel des crédits d'acquisitions affectés à l'Arsenal et par un arrêt du dépôt légal consenti depuis 1926 à la « deuxième bibliothèque de Paris ».*

Les partisans du maintien de cet établissement *in situ*, regroupés au sein d'une Société des amis de la bibliothèque de l'Arsenal (SABA, 1, rue Sully, 75004 Paris), font remarquer que cette bibliothèque, vieille de deux siècles et demi, est ouverte au public depuis 1797... Son épaisseur historique est évidente. Ils contestent le rapport personnel/lecteurs, présenté par Jean Favier : il y a, en fait six conservateurs pour 1,5 million de livres et les quarante-huit places sont constamment occupées, ce qui correspond à quatre-vingts utilisateurs par jour en moyenne. Ils font remarquer, enfin, que les dépenses seraient transférées et non pas supprimées. Connue dans le monde entier – *l'Arsenal est considérée par le Britannique Anthony Hobson comme l'une des trente-deux bibliothèques les plus importantes du monde* –, elle exerce une réelle attraction sur les chercheurs et suscite les donations (récemment le fonds Perec).

Ne peut-on laisser cette bibliothèque dans son bâtiment historique quitte à en modifier les statuts – il n'existe aucun musée du livre et de la reliure à Paris ? Démanteler l'Arsenal – la décision serait imminente – serait pour beaucoup de spécialistes une faute qui ne manquerait pas de réalimenter les polémiques et les discours de ceux qui ont prédit qu'avec la construction d'une TGB dévoreuse de budget, le tissu des bibliothèques françaises s'appauvrirait.

Emmanuel de Roux

180 volumes à la reliure brodée

Cent quatre-vingts volumes, à la reliure brodée, sont exposés à l'Arsenal. Le plus ancien, un psautier ayant appartenu à Saint Louis, est simplement enveloppé d'une chemise fleurdelisée. Mais les motifs sont, d'habitude, tissés directement sur la reliure : fleurs, armoiries, monogrammes, emblèmes se détachent sur des fonds de velours ou de soieries. Ainsi ornés, les ouvrages imprimés ou manuscrits se partagent entre la piété (Bible, Imitation de Jésus-Christ) et la mondanité (almanachs, livres de dédicaces).

Le XIXe siècle voit s'amenuiser cette pratique onéreuse. Paradoxalement le siècle suivant va renouer avec la tradition. Colette fait relier *Le Livre de Sido* avec un morceau de la robe de sa mère ; Sonia Delaunay invente une couverture chatoyante pour *Les Calligrammes* d'Apollinaire, et Fanny Viollet brode des points de couleurs pour *Les Oreilles gardées* de Jean Dubuffet. Une quinzaine d'ouvrages commandés spécialement pour l'exposition par Sabine Coron et Martine Lefèvre ont enrichi la bibliothèque de l'Arsenal.

★ « Livres en broderie », Bibliothèque de l'Arsenal : 1, rue Sully 75004. Jusqu'au 25 février.



■ **EXPOSITION : la passion pour Cézanne atteint Londres.** A la veille de l'ouverture, jeudi 8 février à la Tate Gallery, de la rétrospective consacrée à l'œuvre de Paul Cézanne, plus de 38 500 billets – 10 % des entrées prévues – ont déjà été prévendus. Après Londres, l'exposition prendra, en mai, la route de Philadelphie. Jamais le taux de réservation n'avait été aussi élevé pour une exposition dans la capitale britannique.

■ **THÉÂTRE : l'actrice Denise Gence** s'étant fracturé la clavicule lors des répétitions de *Trois Femmes grandes*, d'Edward Albee, dans une *mise en scène* de Jorge Lavelli, la première représentation, qui devait avoir lieu mercredi 21 février au Théâtre de l'Atelier à Paris, est reportée *sine die*. Rens. : 46-06-49-24.

DANS LES SALLES DE CONCERT

PIERRE JANSEN
Symphonie (création mondiale). Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction). Le Corum, Salle Berlioz, Paris, le 3 février.

■ Le nom de Pierre Jansen demeure attaché à celui de *Claude Chabrol*, pour lequel il a conçu les partitions de ses films les plus célèbres. *Autant* dire qu'il lui a été difficile de s'imposer parmi les compositeurs établis du moment, pour qui le cinéma reste encore un domaine « mercantile ». Après avoir ardemment suivi Darmstadt et écrit selon le « dogme » sériel, il revendique aujourd'hui avec énergie son droit à l'expression rythmique et harmonique. La composition d'une « symphonie » entre dans ce cadre. Sans que ses quatre mouvements constituent un avatar véritablement classique du genre, cette symphonie en est pourtant bien une, même si son second mouvement, annoncé comme un scherzo, constitue plutôt un premier mouvement lent, immédiatement suivi d'un « véritable » second. On admire l'effet de décélération de la fin du premier mouvement, la beauté du second, sourdement angoissé, l'énergie du quatrième. Peut-être le troisième déçoit-il quelque peu dans sa relative emphase finale. Si la réussite de sa précédente pièce d'orchestre, *Eloge de la consonance*, n'est pas tout à fait égalée, on reconnaît à Pierre Jansen une vraie oreille, le sens de l'orchestre – en un mot un métier qui fait bien défaut à certains confrères surexposés. Impeccable interprétation, soigneusement préparée, par Friedemann Layer et l'orchestre de Montpellier. *R. Ma.*

INSTRUMENTS À VENT AU LOUVRE
Emmanuel Pahud (flûte), Maurice Bourgue (hautbois), Philippe Berrod (clarinette), André Cazalet et David Pyatt (cors), Sergio Azzolini (basson), Itamar Golan (piano). Quintettes et sextuors de Mozart, Beethoven, Poulenc et Villa-Lobos. Auditorium du Louvre, le 31 janvier. Diffusion sur France Musique le 8 mai à 20 heures.

■ *Les vents ont mauvaise presse, si l'on ose dire : les cuivres battraient le record de la blague et des troisièmes mi-temps bien arrosées ; les bois sont leurs cousins mesurés : ils bricolent sans arrêt des anches, et seraient psychologiquement plus fragiles... La doxa mélomane les boude, et c'est à tort : Mozart lui-même disait de son Quintette K. 452 pour vents et piano que c'était « ce qu'il avait fait de mieux ». Son cousin beethovénien est moins essentiel mais il permet aux divers protagonistes de se faire entendre dans le* mouvement lent. Groupée autour de l'excellent Maurice Bourgue, la fine fleur des vents européens était présente, en conclusion de la belle série organisée par Monique Devaux. Le bassoniste Sergio Azzolini nous a paru être le plus exceptionnel. On regrettera qu'Itamar Golan nous ait donné le mal de mer en bougeant inconsidérément et qu'il ait joué ses interventions du *Sextuor* de Poulenc comme s'il s'agissait de musique de piano-bar. Le *Quintette en forme de Chôros* de Villa-Lobos, confié aux vents seuls, était en revanche exemplaire d'humour et de musicalité adroitement dosés. *R. Ma.*

LA CHARANGA HABANERA
La Java, Paris, les 1er et 2 février.

■ Il existe un véritable engouement pour la musique de Cuba. A quelques jours du carnaval de La Havane, qui semble cette année vouloir retrouver un peu de ses fastes d'antan, la Charanga Habanera, de retour du MIDEM, à Cannes, se produisait pour la première fois à Paris. Après deux soirs bondés à La Java et un concert rajouté au Hot Brass. Formé en 1988 par des élèves de l'Ecole nationale d'art, la Charanga Habanera a trois disques à son actif (dont *Hey, you, Local*, récemment distribué par Night & Day). Elle s'est imposée d'emblée, à côté de Los Van Van ou NG La Banda, parmi les groupes les plus en vue de la musique populaire cubaine. Arborant un look peu conventionnel (mélange d'AC/DC, cravate rayée-bermudas, et de rappeurs), cette bande de *joyeux dynamiteurs invente d'incroyables chorégraphies et s'échange les instruments avec une facilité déconcertante. Hormis le flûtiste, les cuivres ne s'aventurent pas dans l'exercice du solo, mais leurs attaques sont d'une redoutable efficacité. Energique, drôle et chaleureuse, La Charanga Habanera* prévoit déjà de revenir à Paris (les 1er et 2 mars au New Morning). *Patrick Labesse*

Christophe Miossec, le rock et les brouillards bretons

En tournée française. Prochaines dates : le 8 février à Toulon (CREP de Lices), le 9 à Nice (faculté), le 10 à Sète (la Passerelle), le 11 à Vienne (MJC).

Boire : le titre de l'album de Christophe Miossec, paru en 1995, ne laisse guère d'équivoque sur le sport favori de ce jeune Brestois, par nature opposé à ceux qui lui promettent des lendemains qui chantent. *« Non, non, non, je ne suis plus saoul », « Crachons si tu veux bien et Regarde un peu la France » (« C'est magnifique, non, toute cette torpeur ? »)*, titres que l'assemblée reprend avec un enthousiasme militant, en disent long sur la vision entretenue par le rocker – saurait-il chanter une seule mélodie qu'il pourrait entrer dans la catégorie *« nouvelle chanson française »*, à l'instar de Dominique A. ou de Jean-François Coen, mais la rugosité de sa voix, la brutalité de son cri, qui sont ses qualités essentielles, ne le lui permettent toujours pas. Il est loin des variétés, loin des paillettes, Miossec. C'est pourtant sur la bande sonore de *Paroles, paroles*, de Dalida, qu'il assure son entrée en scène.

Battements de main syncopés (l'ardeur flamenca), violon entre saturation et hachures (la nostalgie celte), guitare désespérément *grunge* : Miossec, avec des airs râblés, passe en force. Collé au micro, il frappe par son épaisseur. La densité avec laquelle il fait face aux choses de la vie livre une version bétonnée, « bunkérisée » du dandysme dépressif de l'Auvergnat Jean-Louis Murat. Il y a bien des moments de plaisir dans ce magma brûlant, et fascinant, où personne n'est dupe de la bonté des sentiments, où l'explosion souhaitée du rade ou du troquet pourri dans lequel on patauge ensemble, les mains et l'esprit dans la même glaise, est prévue en fin de soirée.

Fin janvier, pour son entrée officielle dans la cour des grands garçons, à Paris, à la Cigale, le chahut provoqué par quelques représentants de la face B de l'ivrognerie bretonne et des couloirs jonchés de gobelets à bière (façon match de football) renforçaient l'idée, surannée, que l'Ouest français ne saurait jamais sortir de ses brumes. Ces apocalypses fictives mènent à des impasses, à la claustrophobie vacharde, et finalement généreuse (égalité-fraternité-solidarité) des goémoniers d'Ouessant, décrite au début du siècle par le cinéaste Jean Epstein.

UN CHAOS MAGNIFIQUE

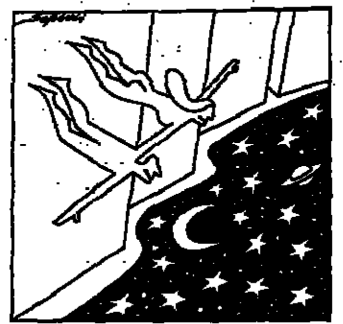
La guitare et le violon sonnent comme des bouées sifflantes dans le brouillard, et c'est un chaos magnifique. On n'avance plus. Le chômage, la torpeur, l'épouvantail Pasqua (toujours valable), l'amour impossible à donner attisent les ardeurs très rock, mais hors modèle, de ce jeune homme de trente ans, rédacteur pour la publicité ou nègre chez Gallimard à ses heures.

A la Cigale, afin de sortir de la quadrature du cercle, Miossec avait invité ses frères en musique, permettant à son public de feuilleter le catalogue de la nouvelle chanson – le nouveau rock ? – français : l'élégant, et excellent, chanteur Dominique A. venu fredonner le *Twenty Two Bar*, sans sa compagne, Françoiz Brrr, Sylvain Vanot, l'intellectuel à la voix haute, guitariste solitaire et intensément électrifié, le ténébreux Jean-François Coen. Bouffées d'air dans une atmosphère chargée des volutes de cigarettes protestataires et des orages à venir, entretenue par un machiniste qui aurait écouté Jacques Brel en lisant Raymond Carver.

Véronique Mortaigne

La musique klezmer à la sauce russe

L'Ensemble Kasbek adapte la musique des Juifs d'Europe centrale à la balalaïka



C'EST AUX ÉTATS-UNIS, au sein des communautés installées dans le Nouveau Monde à la suite des nombreux pogroms du XIXe siècle, que le klezmer, la musique traditionnelle, essentiellement instrumentale, des juifs d'Europe orientale, a survécu. Les *kapelyes*, anciens orchestres de klezmer, utilisaient les violons et les cymbalums. Les Américains y mirent une bonne dose de clarinette. Au début des années 80, la renaissance de la musique klezmer aux Etats-Unis déclencha un large mouvement en Europe, notamment en Allemagne, d'où vient l'ensemble Kasbek. Un violon, deux balalaïkas, et un chanteur amoureux des mélodies russes et yiddish : le quatuor berlinois passe en revue toute la palette du genre, de la joie à l'humour, du fatalisme à la dérision, de la douleur à la romance.

★ Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. M° Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 8, 9, 12 et 13 février ; 19 heures, le 10 février ; 17 heures, le 11 février. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Big Satan
Le saxophoniste américain Tim Berne enregistre à nouveau aux Instants chavirés. De son nouveau trio avec Marc Ducret (guitare) et Tom Rainey (batterie), n'est connu ici que le nom, Big Satan. On y court en confiance.
Montreuil (93), Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. M° Robespierre. 20 h 30, les 8, 9 et 10. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Fabulous Trobadors
Les Toulousains se préparent à un séjour parisien prolongé. Salle Valencia, ils interpréteront des titres de leurs albums *Era pas de faire* et *Ma ville est mon plus beau parc*, ils improviseront surtout des chansons de circonstances inspirées des joutes verbales des troubadours occitans et des *repentista* du Nordeste brésilien.
Cigale-salle Valencia, 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e. 20 h 30, les 8, 9, 10, 28 et 29 février et les 1er, 2, 6, 7, 8 et 9 mars. Location Fnac et Virgin. 100 F.

MUD
Ce trio revigorant mené par Yarol, guitariste de FFF (mais ici batteur et chanteur), mélange avec gourmandise rock, pop, soul et funk. Enregistré en studio dans des conditions *live*, leur premier album éponyme, manque juste de la sueur des vrais concerts.
Wait & See, 9, boulevard Voltaire, Paris-11e. M° République. 21 h 30, le 8 février. Tél. : 48-07-29-49.

Festival Sons d'hiver
Jazz, musique « contemporaine » et folklores sont les sons divers du festival du Val-de-Marne. Trois musiques pour une même soirée avec le trio du batteur Christophe Marguet et la création *Noich'* de Fabien Tehericsen pour le Quatuor Arditti, Jean-Pierre Drouet, Bruno Chevillon et des musiciens chinois.
Choisy-le-Roi (94), Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges. 20 h 30, le 9. Tél. : 48-90-89-79 et Sons d'hiver au 46-87-31-31. De 60 F à 90 F.

Les 100 violons tsiganes
Cent musiciens (violons, cymbalums, violoncelles, contrebasse, instruments à vent) sous la direction de Laszlo Berki, chef de l'Orchestre national de Hongrie.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. M° Trinité. 20 h 30, les 8, 9 et 10 février ; 16 heures, le 11 février. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 230 F.

ART

VERNISSAGES

Idoles du Népal et du Tibet
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. M° Monceau, Villiers, bus 30, 94. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Du 13 février 1996 au 19 mai 1996. 27 F.

EXPOSITIONS PARIS

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. M° Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 mars 1996.

L'Age d'or du petit portrait
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la Pyramide, Paris 1er. M° Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril 1996. Billet d'accès au musée : 45 F de 9 heures à 15 heures ; 26 F après 15 heures et dimanche ; gratuit pour les – de 18 ans, pour tous les 1ers dimanches du mois.

Antagonismes
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. M° Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril 1996.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. M° Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F.

Baroque du Paraguay
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. M° Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 24 février 1996. 25 F.

Victor Brauner dans les collections du Musée national d'art moderne
Centre Georges-Pompidou, musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996.

Glenn Brown, Peter Doig, Jim Hodges, Adriana Varejao
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Christopher Le Brun, Jaume Plensa, Piero Pizzi Cannella
Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. M° Saint-Paul. Tél. : 42-76-06-05. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mars 1996.

By Night
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. M° Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades les jeudis à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 30 F.

Les Carnets de dessins de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. M° Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 36 F.

George Condo
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 21 février 1996.

Tony Cragg
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996.
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. M° Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

D'Alexandre à Cléopâtre : portraits grecs sur pierres dures
Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. M° Bourse. Tél. : 47-03-81-10. De 13 heures à 17 heures ; dimanche et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 mars 1996. 22 F.

Diplômés 1995 avec les félicitations du jury
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. M° Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996.

Les Dubuffet de Dubuffet
Musée des arts décoratifs, niveau 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. M° Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996. 20 F.

Edouard Baldus photographe
Musée des monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. M° Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 32 F.

L'Egypte de Lehnert & Landrock, 1923-1930
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. M° Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996.

Féminin-masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996. 45 F.

Günter Förg
Galerie Samia Saouma, 10, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. M° Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

Formes de l'invisible
Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. M° Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996.

Sam Francis
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. M° Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Mardi de 12 heures à 21 h 30 ; mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 février 1996. 35 F.

Gisèle Freund
Goethe-Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. M° Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 20 mars 1996.

Gotthard Graubner
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. M° Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 février 1996.

Maria Lassnig
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 35 F.

Mark Luyten
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 février 1996.

Mikiko Noguchi
Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob, Paris 6e. M° Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 42-60-86-31. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi, dimanche et lundi. Jusqu'au 29 février 1996.

Giulio Paolini
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. M° Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. M° Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.

Anne et Patrick Poirier
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. M° Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. M° Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.

Prague : Josef Sudek, Alain Fleischer
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996.

Réserves
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. M° Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 28 F.

Rodin et la Hollande
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. M° Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996. 28 F.

Jacqueline Salmon
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.

Erik Satie, Martina Klein, Lawrence Weiner
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris 6e. M° Odéon. Tél. : 43-26-50-67. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 28 février 1996.

Emmanuel Saulnier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. M° RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Hiroshi Sugimoto
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. M° Rue-du-Bac. Tél. : 42-60-22-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Antoni Tapies
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. M° Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 mars 1996. 27 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Denmark
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996.

Sinje Dillenkofer
Le Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Jackie Kayser, Catherine Melin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A L'ABRI DE LEURS AILES
Film indien de Buddhadeb Dasgupta, avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder (1 h 23).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

COÛTE QUE COÛTE
Film français de Claire Simon (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ESPRITS REBELLES
Film américain de John N. Smith, avec Michelle Pfeiffer, George Dzundza, Courtney B. Vance, Robin Bartlett, Béatrice Winde (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
Film français de Patrick Aurignac, avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MIREK N'EST PAS PARTI
Film français de Bojena Horackova, avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak (1 h 17).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MORUROA, LE GRAND SECRET
Film français de Michel Daëron (1 h 14).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POURVU QUE ÇA DURE
Film français de Michel Thibaud, avec Gérard Darmon, Ticky Holgado, Emmanuelle Seigner, Catherine Jacob, Jean-Pierre Bisson, Rébecca Potok (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SABRINA
Film américain de Sydney Pollack, avec Harrison Ford, Julia Ormond, Greg Kennear, Nancy Marchand, John Wood (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

STRANGE DAYS (**)
Film américain de Kathryn Bigelow, avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio (2 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Miramar, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TÉMOIN MUET (*)
Film américain d'Anthony Waller, avec Marina Sudina, Fay Ripley, Evan Richards, Oleg Jankowski, Igor Volkov, Serguei Karlenkov (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SÉLECTION

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE...
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
Max-Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

LES LIENS DU SOUVENIR
de Diane Keaton,
avec Andie MacDowell, John Turturro, Michael Richards, Maury Chaykin, Nathan Watt, Kendra Krull.
Américain (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

MARIO ET LE MAGICIEN
de Klaus Maria Brandauer,
avec Julian Sands, Anna Galiena, Klaus Maria Brandauer.
Allemand (2 h 10).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MON HOMME (*)
de Bertrand Blier,
avec Anouk Grinberg, Gérard Lanvin, Valéria Bruni Tedeschi, Olivier Martinez, Sabine Azéma, Mathieu Kassovitz.
Français (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MONEY TRAIN
de Joseph Ruben,
avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

OÙ SONT LES HOMMES ?
de Forest Whitaker,
avec Whitney Houston, Angela Bassett, Lela Rochon, Loretta Devine.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES
de Leo McCarey,
avec Charles Laughton, Mary Boland, Charles Ruggles, Zasu Pitts, Roland Young, Leila Hyams.
Américain, 1935, noir et blanc (1 h 26).
VO : Le Quartier-latin, 5e (43-26-84-65).

LA MAISON DES ÉTRANGERS
de Joseph L. Mankiewicz,
avec Edward G. Robinson, Richard Conte, Susan Hayward, Luther Adler, Efrem Zimbalist Jr., Debra Paget.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 41).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

Le marché publicitaire français marque le pas

Contrairement à l'ensemble des autres pays européens (excepté l'Allemagne), les investissements publicitaires en France se sont dégradés en 1995

L'ANNÉE 1995 aura été celle du leurre. La reprise des investissements publicitaires qui avait eu lieu, en France, en 1994, avait fait croire à une « sortie de crise ». Une étude de conjoncture du groupe IP (filiale d'Havas), montre qu'il n'en est rien. La crise a refait surface en 1995 et *« la situation s'est dégradée de trimestre en trimestre jusqu'à la stagnation »*. En clair : la conjoncture économique interdit d'espérer de très bonnes nouvelles du marché publicitaire en 1996.

Pis encore : la France est quasi seule à replonger dans le noir. L'étude IP révèle que, sur la majorité des dix principaux marchés publicitaires d'Europe, l'année 1995 s'est située dans le prolongement de l'année 1994. Ainsi, la Belgique a enregistré un taux de croissance du marché publicitaire de plus de 10 %, le Royaume-Uni de 7,2 %, les Pays-Bas de 7 %. Même les chiffres de croissance très faibles de l'Italie (3,2 %) et de l'Espagne (2 %) sont des chiffres de sortie de crise, ces deux derniers pays ayant tardé à suivre le mouvement général.

En France et en Allemagne, en revanche, les rythmes de croissance de 4 % révèlent un fléchissement. *« On note une décélération dans ces deux pays due au ralentissement de la croissance économique »*, souligne l'IP.

En fait, la morosité du marché français a montré que *« la publicité est extrêmement sensible aux aléas économiques »* – ce que chacun savait déjà –, *« mais aussi au climat qui s'en dégage. Comme si les investissements publicitaires suivaient dans leurs variations celles des opinions de leurs destinataires. La force de conviction de la publicité n'a pas été largement utilisée par les entreprises pour qu'elles imposent leur optimisme dans la consommation de leurs marques, quoi qu'il arrive »*.

PLUS 7,5 % POUR LA TÉLÉ

Au-delà du caractère dépressif de la consommation en France, le marché publicitaire a souffert des coupes claires dans le budget d'investissement des collectivités locales. Etant donné que les villes et les régions investissent chaque année près de 700 milliards de francs dans les transports, l'habitat, la santé..., toute réduction viendrait accroître le chômage, réduire la consommation et donc décourager l'investissement publicitaire.

Cela dit, la crise se module singulièrement selon les médias. L'année 1995 a ainsi été marquée par *« le remplissage publicitaire de la télévision »*, qui a enregistré un taux de croissance de 7,5 %. TF 1 et M 6 avaient, à la fin de l'année 1994 et au début de l'année 1995, publiquement critiqué le *« bradage »* des tarifs de France Télévision. Toujours est-il que les chaînes ont réussi à remplir leurs *« heures creuses, en après-midi et en fin de soirée, et aussi leurs périodes creuses, janvier-février et juillet-août »*. Les diffuseurs ont ainsi enregistré des hausses de près de 30 % en volume (nombre de spots) au mois de juillet. Et le service public a connu une croissance si forte que *« TF 1 a été dépassé en avril »*. Selon IP, le secteur télévisé ne devrait pas être en mesure de soutenir une telle croissance sur le moyen terme.

Curieusement, après la télévision, c'est la presse qui a contribué au soutien du marché. Alors que le chiffre d'affaires publicitaire de la radio est resté stable entre 1994 et 1995, la presse a enregistré un taux de croissance global de 2,8 %.

« La presse quotidienne régionale (3 %) a été un vecteur de choix pour la distribution, qui devait y soutenir ses nombreuses promotions. » La presse magazine (3 %) et les gratuits (3,5 %) ont enregistré également des taux de progression satisfaisants grace à *« la multiplicité des cibles »* qu'ils permettent de viser. La presse quotidienne nationale en revanche a perdu 0,1 % de parts de marché – celle du *Monde* progressant quant à elle de 4,2 % – et devrait régresser encore (– 1 %) en 1996. Un pronostic confirmé à la virgule près par l'Observatoire Ipsos sur la publicité commerciale.

Pour 1996, IP prévoit que la contraction des investissements publicitaires devrait pénaliser la presse et bénéficier aux médias *« à action rapide et forte, ce qui permettra à la radio de progresser »*.

Yves Mamou

Un bénéfice net de 265 millions de francs pour Havas Média Communication en 1995

Havas Média Communication, nouvelle entité créée en octobre 1995, grâce au regroupement d'ODA, régie publicitaire des annuaires de France Télécom, et d'Avenir Havas Média, a annoncé, mercredi 7 février, un bénéfice net de 265 millions de francs en 1995 pour un chiffre d'affaires de 9,71 milliards de francs. Avenir Havas Média, dont le bilan est présenté pour la dernière fois de manière distincte, a enregistré, en 1995, un *résultat net de 135 millions de francs*, en hausse de 59,4 %, pour un chiffre d'affaires de 5,635 milliards de francs.

En 1996, malgré un ralentissement de l'activité économique, Michel Boutinard-Rouelle, président d'Havas Média Communication, espère augmenter son chiffre d'affaires. Tous les secteurs d'activités du groupe sont à la hausse par rapport à la même période de 1995. Malgré un premier semestre à l'image de l'automne 1995, le président s'attend à une progression des résultats *« tirés par l'international mais également par la France »*. Pour Michel Boutinard-Rouelle, le développement d'Havas Média Communication passe par la recherche des *« produits de demain »*, l'amplification du développement à l'international et la modernisation des entreprises.

Les salariés de « L'Express » sont inquiets face aux projets de restructuration

L'EXPRESS continue à vivre dans un climat d'incertitude et d'inquiétude. Une assemblée générale de la rédaction devait avoir lieu jeudi 8 février, à l'appel de la société des rédacteurs. Le même jour, le tribunal de grande instance de Paris devait examiner la demande de référé du comité d'entreprise du groupe Express, après la décision de transformer le Groupement d'intérêt économique *L'Express-Le Point* en une filiale de CEP (*Le Monde* du 26 janvier), chargée de la diffusion, de la publicité et du marketing. Un accord de dernière minute n'était cependant pas exclu, jeudi matin.

Les élus du CE craignent une modification des droits et du statut des salariés de *L'Express* et de *Lire* dans une filiale qui s'occupera d'autres titres du groupe CEP (*Le Point, Courrier international, L'Expansion*, groupe Tests, etc.). Ils contestent, en outre, la brutalité de la décision prise par Christian Brégou, PDG depuis la reprise du groupe à Alcatel-Alsthom en octobre 1995, et par Anne-Marie Finkelstein, directrice générale. Ils s'insurgent enfin contre le caractère tardif de l'information interne : le comité entreprise a été informé le 22 janvier d'une décision devant prendre effet le 1er février. Le transfert des salariés dans la filiale a toutefois été reporté au 1er mars.

Christian Brégou n'a jamais caché ses réserves sur le fonctionnement du GIE. La nouvelle structure est, pour CEP, plus rationnelle et plus efficace, surtout pour affronter un marché publicitaire qui est peu favorable à la presse. Mais l'inquiétude grandit face aux incertitudes sur la situation économique de l'entreprise.

La création rapide de la filiale est, selon la direction, destinée à *« réagir à une situation de début d'année 1996 très préoccupante des portefeuilles publicitaires »*. Lors de la cession des titres par Alcatel-Alsthom à Havas, *L'Express* a été proportionnellement moins bien valorisé que *Le Point* ou *Courrier international*, en raison des *« pertes attendues pour 1995 et [des] réorganisations à mettre en œuvre pour améliorer sa rentabilité »* (*Le Monde* du 22 décembre 1995).

MAQUETTE RÉÉTUDIÉE

Après une période d'observation, Anne-Marie Finkelstein est entrée dans une phase de réorganisation. Sur le plan rédactionnel, officiellement, rien ne change, mais diverses transformations sont prévues. Le cahier « Réussir » doit être remanié. Francis Lambert, qui a refait la maquette de *L'Entreprise* et de *L'Expansion*, propriété de CEP, travaille sur *L'Express*.

Secoué successivement par Françoise Sampermans, par Christine Ockrent – dont la position est fragile –, puis aujourd'hui par Anne-Marie Finkelstein et Christian Brégou, sévèrement concurrencé par *Le Nouvel Observateur*, *L'Express* continue de douter.

Alain Salles

JEUDI 8 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Moment fatal. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.30 La Philo selon Philippe. Série.
18.00 Les Années fac. Les santiags. Série.
18.25 Le Miracle de l'amour. Le fond du désespoir. Série.
19.00 Agence tous risques. [2/3] Condamnation. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

NAVARRO
Série. L'impardonnable, de Nicolas Ribowski (95 min). 841779
Un marchand de tableau est assassiné dans l'atelier de sculpture de sa femme. Le commissaire porte ses soupçons sur les associés italiens du défunt...

22.25

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Les huissiers ont-ils tous les droits ? Invités : Jean-Pierre Cevear, *Le Racket légal des huissiers* ; Bernard Menez. (135 min). 8175601
0.40 Journal, Météo.
0.55 Côté cœur. 1.20 et 1.55, 2.55, 3.30, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 1.30 Intrigues. 2.05 et 5.10 Histoires naturelles. 3.40 L'Aventure des plantes. 4.55 Musique.

France 2

12.57 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.35 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Titine postière.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.
20.15 Invité spécial. Nicolas Sarkozy.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Moirans : chronique d'un phénomène ; Instits de campagne ; La mort en silence ; L'incendie du village (Jura) ; Massacre à Srebrenica (rediff.) (125 min). 2543458
23.00 Expression directe. UNAPL.

23.05

LA MAISON RUSSIE ■
Film américain de Fred Schepisi, avec Sean Connery, Michelle Pfeiffer (1990, 125 min). 8158243
Ce suspense d'espionnage, qui renvoie aux méthodes de la guerre froide, est adapté d'un roman de John Le Carré. C'est très bien joué, mais la mise en scène est un peu trop sage.
1.10 Journal, Météo.
1.25 Le Cercle de minuit. La chanson française : le quota en questions (75 min). 77293514
3.30 Bas les masques (rediff.). 4.20 24 heures d'info. 5.05 Le Huitième Ciel. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele. Un beau rêve. Série.
14.30 Brigade criminelle.
15.00 Magnum. Déjà vu [1/2 et 2/2]. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Un homme de joie*, d'Yves Robert.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

JUMEAUX
Film américain de Ivan Reitman avec Arnold Schwarzenegger, Danny DeVito (1988, 107 min). 820886
On compte les gags de ce film sur les doigts d'une seule main.
22.40 Journal, Météo.

23.10

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Le goût du Moyen Age. Invités : Jacques Le Goff (*Saint Louis*) ; André Miquel (*Deux histoires d'amour de Majnum à Tristan*) ; Christian Amalvi (*Le Goût du Moyen Age*) (60 min). 6813601
0.10 Espace francophone. Nouvelle-Angleterre : quel avenir pour le français ? 0.40 Dynastie. Mise au point. Feuilleton. 1.25 Musique Graffiti. *Trio op. 100*, de Schubert (2 mouvements), par Cécilia Tsan, violoncelle, Alexis Galperine, violon, Jean-Louis Haguenauer, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Maurice Chevalier. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 Le Réseau des métiers. 14.05 A tous vents. Les démons du large. 14.35 Le Vieillissement. 15.00 Omnisciences. L'espace. 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Les Grandes Inventions. Le groupe sanguin. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [8/28] Big Jim (30 min). 4359
19.30 7 1/2. Magazine. Gaza : les promesses de l'Europe (25 min). 69972
19.55 Palettes. Documentaire. Claude Monet, la couleur de l'instant : la série des Bassins aux nymphéas, d'Alain Jaubert (35 min). 3063392
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : MARTIN LUTHER
Proposée par Beate Schönfeld.
20.46 Images de Luther. Documentaire de Dietmar Buchmann (34 min). 109178392
21.20 Pèlerins protestants. Documentaire de Detlef Urban (v.o., 30 min). 556392
21.50 L'Hymne à la grâce. Téléfilm de Kurt Veth, avec Ulrich Thein, Daniel Minetti (90 min). 8594021
En 1521, Luther est convoqué à Worms, pour défendre ses positions devant l'empereur et le Reichstag.
23.20 Martin, pourquoi as-tu fait ça ? Documentaire de Detlef Urban, avec Cyrill B. Brendt (v.o., 60 min). 8873243
0.20 Martin, mon dieu. Court métrage. De Gunther Scholz (1996). *Interview imaginaire de la femme de Luther.*
0.50 Bibliographie.
1.00 La Mort de Molière. Vidéo-fiction. De Robert Wilson, textes écrits et choisis par Heiner Müller, musique de Philip Glass, avec Robert Wilson, Bulle Ogier, Jeanne Chemin (50 min). 4888840
1.50 Le Flambe. Documentaire de Frédéric Laurent et Jérôme de Missolz (rediff., 65 min).

M 6

13.25 La Nuit du harem. Téléfilm de Billy Dale [1/2], avec Nancy Travis (90 min). 4406392
En Syrie, au début du siècle, une jeune femme occidentale est enlevée et placée dans un harem.
15.10 Deux flics à Miami. Lombard. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. La fiancée. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Le héros et la princesse.

20.45

EN TOUTE INNOCENCE ■
Film français d'Alain Jessua avec Michel Serrault, Nathalie Baye (1987, 92 min). 954069
Curieux jeu de cache-cache entre deux êtres également antipathiques. Excellente interprétation.

22.35

XANGADIX
Film hollandais de Rudolph Van Den Berg avec Monique Van De Ven, Esmée de La Bretonnière (98 min). 3282089
Une journaliste et sa fille, en proie à des cauchemars, sont mises en danger par sept psychopathes incarnant l'esprit maléfique d'une tribu indienne d'Amazonie. On ignore tout de ce film programmé par M 6, même sa date de réalisation...
0.15 Culture rock (rediff.).
1.15 Best of Trash. Musique.
3.15 La Tête de l'emploi. Magazine. 3.40 La Saga de la chanson française. Edith Piaf. Documentaire. 4.30 E = M 6. Magazine.

Canal +

10.40 Flash d'information.
10.45 Miss Karaté Kid. Film américain de Christopher Cain (1994, 103 min). 8118801
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Tom et Viv ■ ■ Film de Brian Gilbert (1994, 120 min). 3093514
15.45 Thirty Five Aside. Court métrage.
16.15 Le Petit Garçon ■ Film de Pierre Granier-Deferre (1994, 100 min). 8844750
18.00 ▶ Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

ETHAN FROME ■
Film américain de John Madden avec Liam Neeson, Joan Allen (1993, 10 min). 800514
Adaptation correcte, mais un peu terne, d'un roman d'Edith Wharton.
22.15 Flash d'information.
22.20 Surprises.

22.25

MISTER JONES ■
Film américain de Mike Figgis avec Richard Gere (1993, v.o., 109 min). 4758972
0.20 Pigalle ■ Film franco-suisse de Karim Dridi (1994, 88 min). 8928175
Un nouveau réalisme, sans poésie ni complaisance.
1.45 L'Inspecteur Beck. Téléfilm. Le Marathon de Stockholm (86 min). 7491021
Un homme est assassiné. La police soupçonne un pépiniériste dont la femme vient de mourir.

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. De la substance naturelle au médicament (4).
20.00 Le Rythme et la Raison. Les chansons de tiraillage. (4). RTBF : Chansons en Wallonie.
20.30 Lieux de mémoire. Alésia.
21.32 Fiction. Messe, de Martine Drai.
22.40 Nuits magnétiques. Ceci n'est pas du cinéma, 3. Une histoire d'éthique.
0.05 Du jour au lendemain. Patrick Longuet (Lire Claude Simon). 0.50 Coda. Mallarmé : les lettres et la musique (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 4 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. Arturo Tamayo : Œuvres de Kagel : Rrrrrr... six pièces pour vents, contrebasses et percussion (1er cahier) ; Szenario pour cordes et bande ; Rondes de printemps, de Debussy ; Inverview avec D. pour monsieur Croche et orchestre, de Kagel, Pascal Dusapin, récitant.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Métaboles, de Dutilleux, par l'Orchestre de l'Opéra Bastille, dir. Myung Whun Chung.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 68 op. 64 nº 6, de Haydn, par le Quatuor Amadeus ; Quintette pour flûte, hautbois, clarinette, basson et piano op. 8, de Magnard.
0.00 Tapage nocturne. Lightwave, l'art de l'insolite sonore. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Anton Rubinstein, pianiste et compositeur. Ballade nº 1 op. 23, de Chopin ; Faust, de Rubinstein ; Concerto nº 2, de Saint-Saëns ; Air du démon, de Rubinstein ; Ouverture sur trois thèmes russes, de Balakirev ; Sonate nº 1 op. 18, de Rubinstein ; La Tempête, de Tchaïkovski ; Mélodies, de Rubinstein, Fassbaender.
22.40 Archives : le violoniste Michael Rabin. Concerto nº 2, de Wieniawski, de De Sarasate ; La Capricieuse, d'Elgar, Pommers, piano ; Fantaisie écossaise, de Bruch ; Sonate op. 27 nº 3 Ballade, d'Ysaÿe. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.25 (et 22.00) Météo des cinq continents. 19.30 Journal (TSR).
20.00 La Gueule de l'autre ■ Film de Pierre Tchernia (1979, 100 min). 46252243
21.40 Court métrage. 22.05 Journal (France 2). 22.25 Correspondances. 22.35 La Marche du siècle. (France 3 du 24/1/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Histoire de la marine. [5/7] Les forteresses flottantes. 21.25 Les Tortues. 22.15 Mascara, l'émir, les murs, les gens. 23.05 Himalaya. [1/13] Un patrimoine fragile. 23.35 Vol au-dessus des mers. [8/11] Tomcat, le félin des mers. 0.30 Un cofer inoubliable (50 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première.
21.00 La Soupe au canard ■ ■ Film de Leo McCarey (1933, N., 75 min). 21851717
22.15 Totalement cinéma.
22.40 Concert : Récital Felicity Lott. Enregistré au château de Maisons-Lafitte (90 min). 7276408
0.10 Musiques en scènes. 0.40 Stéphane Grappelli. Concert enregistré au festival international de jazz de Montréal, en 1994 (50 min).

Ciné Cinéfil

18.50 Le Carrefour de la mort ■ ■ Film de Henry Hathaway (1947, N., v.o., 100 min). 2310175
20.30 La Belle que voilà ■ Film de Jean-Paul Le Chanois (1949, N., 115 min). 5804334
22.25 Les Quatre Filles du docteur March ■ ■ Film de George Cukor (1933, N., v.o., 115 min). 41322408
0.20 Le Club. Invité : Sydney Pollack
1.35 La Révolte des dieux rouges ■ ■ Film de William Keighley (1950, N., v.o., 80 min). 70015347

Ciné Cinémas

19.00 Maniac. Film de William Lustig (1980, 90 min). 4528779
20.30 La Brune brûlante ■ ■ Film de Leo McCarey (1958, v.o., 105 min). 8951595
22.15 Un jeu brutal ■ ■ Film de Jean-Claude Brisseau (1982, 90 min). 3319408
23.45 Alexandre le Bienheureux ■ Film d'Yves Robert (1967, 95 min). 72605408
1.20 Hollywood 26. 1.50 L'Amour aveugle (30 min).

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Lune de miel. 20.45 (et 23.50) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.45) Jim Bergerac. Chute d'un homme volant. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le promoteur (30 min).

Canal Jimmy

20.00 Bonjour tristesse ■ ■ Film d'Otto Preminger (1958, 95 min). 97032048
21.35 Quatre en un. 22.00 Chronique du front.
22.05 Mystery Train ■ ■ ■ Film de Jim Jarmusch (1989, v.o., 110 min). 24887682
23.55 Souvenir. BB en chansons. 1.10 Le Meilleur du pire (30 min).

RTL 9

20.30 La Main droite du diable. Film de Constantin Costa-Gavras (1988, 135 min). Drame. 22.45 Leader. 22.50 Un après-midi de chien. Film de Sidney Lumet (1975, 125 min). Policier. 0.55 Télé-achat. 1.30 Y'a pas le feu. Film de Richard Balducci (1984, 80 min).

TMC

20.00 Marc et Sophie. Violence et potions. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 La Belle du Pacifique. Film de Curtis Bernhardt (1953, 90 min), avec Rita Hayworth. Drame. 22.05 Paroles de femmes. Vanessa Demouy. 23.20 Le Fils du cordonnier (75 min).

Eurosport

10.25 Biathlon. En direct. (95 min). 18817330
17.00 Fléchettes. 18.00 Biathlon. 19.00 Boxe. Poids Super Coq : Richie Venton (G.-B.)-Wilson Docherty (G.-B.) 20.00 Course de camions. 21.00 Catch. 22.00 Monster Truck. 23.00 Aérobic. 0.00 ATP Tour Magazine. 0.30 Karting (60 min).

Une exécution devant témoins en Californie

France 2 diffuse « Procédure 769 » ou les derniers jours d'un condamné à mort dans une prison américaine. La réflexion attendue sur la peine capitale n'est pas vraiment amorcée

LE 21 AVRIL 1992, Robert Alton Harris est mort dans la chambre à gaz de la prison américaine de Saint-Quentin. Il était le premier depuis vingt-cinq ans à être exécuté dans l'Etat de Californie. Selon un rituel courant aux Etats-Unis, Harris, accusé d'avoir tué deux adolescents en 1978, a attendu la mort pendant treize ans. Suprême raffinement, la date de son exécution a été reportée quatre fois et, à la dernière minute, il a été ramené de la chambre à gaz vers sa cellule pour un ultime sursis de deux heures.

Harris était le 169e condamné à mort exécuté depuis l'arrêt de la Cour suprême, qui avait décidé, en 1976, après un moratoire de neuf ans, de rétablir la légalité de la peine capitale. Aux Etats-Unis, on exécute des mineurs ou des malades mentaux dans les trente-six Etats qui ont conservé la peine de mort et, en Californie, après le retour des exécutions capitales, le seul véritable débat concerne la méthode employée. Si la chambre à gaz est considérée comme cruelle, l'injection d'une substance mortelle serait aussi pénible pour... les bourreaux, traumatisés par un contact trop direct avec les condamnés.

Intitulé *Procédure 769*, du nom administratif de la peine de mort, le document de Saap Van Hoewijk et Rikkert Boonstra diffusé dans le cadre de « La 25e heure » ne nous montre pas une exécution et l'on s'en féliciterait s'il ne faisait pas pire. Car on y voit plusieurs fois mourir Robert Alton Harris au travers des yeux de ceux qui sont autorisés à assister à l'exécution. Parmi la cinquantaine de « témoins » que l'administration admet ou oblige à ce spectacle, les réalisateurs en ont choisi quelques-uns qui traduisent leurs réactions. Sans doute ont-ils commis l'erreur de privilégier ceux qui sont proches, soit du condamné, soit des victimes du crime qui lui est reproché. Mais devant le discours froid tenu par la plupart des témoins de l'exécution, la différence n'est pas si grande entre ceux qui sont satisfaits et ceux qui n'osent pas dire leur douleur. Chacun se protège de l'horreur d'un crime d'Etat aussi organisé, planifié, programmé que le lancement d'une fusée. Alors l'émotion reste derrière les mots.



SOPHISTICATION RÉTROGRADE

Le débat sur la peine de mort n'est pas réellement abordé, et les réactions semblent empreintes d'un immense sentiment de fatalité. L'image trop fugace d'une manifestation organisée par des abolitionnistes confirme les sondages faisant apparaître qu'une majorité d'Américains sont encore favorables à la peine de mort. Mais l'application d'une mesure aussi grave, aussi irréversible, comporte une dimension philosophique si grande qu'elle ne peut être confiée à la seule opinion publique. A cet égard, le film ne montre que la réalisation légalisée de la vengeance.

Devant l'exécution, les « témoins » les plus émus s'insurgent à peine. Chacun parle de soi et personne n'évoque ceux qui ordonnent ces exécutions. Mais être témoin, n'est-ce pas être un peu bourreau ? « *Je rentre dans le système* », déclare l'un d'eux, vaguement conscient de sa responsabilité dans un spectacle qui crée le même malaise chez le téléspectateur. Selon ses convictions, chacun se placera derrière les yeux qui lui conviennent le mieux, ceux de la soeur de l'une des victimes ou ceux du frère du condamné. Mais qui osera se mettre derrière le regard du directeur de la prison, plus consterné que les autres, et qui est pourtant celui qui donne l'ordre de libérer le gaz ?

Etrange Amérique. Un pays où la technologie a permis de sophistiquer le plus rétrograde des châtiments. Devant l'acier poli de la chambre à gaz, un témoin dit : « *On dirait une salle de torture du XVe siècle.* » Un autre fait cette description : « *C'est un dispositif légal à moitié moderne et à moitié moyenâgeux.* » Comme la Californie.

Maurice Peyrot

★ « La 25e heure » : *Procédure 769*, France 2, samedi 10 février à 0 h 45.

Hulot-explorateur

par Agathe Logeart

LOIN des remugles des pots d'échappement, « Okavango », la nouvelle émission de Nicolas Hulot. Du menthol dans les narines : si la télévision pouvait nettoyer les poumons et rafraîchir les idées, ce devrait être ici. Une bande-annonce nous avait appâtés par des images d'une enivrante beauté. « Ushuaïa » avait déjà rendu célèbre « *l'inimitable aventurier de la Une* », « Okavango » assurerait à n'en pas douter son passage à la postérité.

Avouons-le, on n'était pas sûr d'accompagner l'émission jusqu'à son terme. Question d'humeur, agacement devant la pharaonique panoplie utilisée par l'explorateur des temps modernes, scepticisme devant la prétention claironnée : faire l'inventaire des « *musts de la planète* », à raison d'une émission par mois et d'un continent par an pendant cinq ans. Le jargon du *must* hérissait le poil. Qui dit *must* dit devoir, obligation, snobisme. Cela dit : « *Okavango sinon rien* ». Implicitement, on comprend que passer à côté relèverait du barbarisme télévisuel, de la faute de goût de téléspectateur mal élevé. Pour TF 1, ce serait donner de la confiture aux cochons. Et l'on n'aime guère être suspecté d'être un cochon. On ne se priva pas de nous faire comprendre que l'on avait dépensé beaucoup de sous pour nous être agréable, et qu'on nous en voudrait de notre ingratitude. On se rendit donc à la pressante convocation, en traînant un peu les pieds. Où nous emmenait-on ? En toute simplicité, visiter le berceau de l'humanité, sur les traces africaines de ces singes à quatre pattes qui décidèrent un jour de se redresser sur deux pattes, juste avant de devenir des hommes, nos lointains ancêtres.

On peut dire qu'il ne ménage pas sa peine pour nous retenir, Nicolas Hulot. Qu'il saute en parachute, s'accroche un genre de ventilateur dans le dos pour plonger dans l'immensité des failles rocheuses, ou joue les ludions-philosophes, arrimé à une grosse ficelle au-dessus d'un volcan qui bout comme une grosse soupière de lave en fusion. « *Oh ! Ah ! La belle bleue, la belle rouge !...* » : ce fut un feu d'artifice d'impressionnants exploits physiques. Et puis simple avec ça, le gars, qui tutoie ses équipiers, défait lui-même son barda, panse le genou infecté d'une charmante sauvageonne aux seins nus. Parfois même, et c'est le comble de l'élégance, on le voit rater des performances prévues. Cela veut avoir le frais parfum de l'authenticité, la beauté du baroud entre hommes, la saveur poivrée de la découverte.

D'où vient alors que, même si l'on est happé par les images, par ces paysages d'une effarante pureté, une gêne peu à peu s'installe ? Que nous donne-t-on à voir, l'Afrique sauvage ou les prouesses de l'hydravion ? Le mode de vie de telle ethnie miraculeusement préservée ou la collection de shorts du gentil Nicolas ? Va-t-on à la découverte des plus récentes trouvailles de la paléontologie ou est-on convié à se pâmer devant le meilleur profil du susdit ? Et si Hulot-explorateur, bien plus que le tour de la planète, entamait en Technicolor le tour de lui-même ?

VENDREDI 9 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Double exposition. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.30 La Philo selon Philippe. Série.
18.00 Les Années fac. Double tranchant. Série.
18.25 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. [3/3] Exécution. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
[1/9] Feuilleton. Les parents disjonctent, de Joël Santoni (105 min). 514825
La famille Beaumont est en effervescence : les parents se disputent constamment, les enfants essaient de passer leurs examens...

22.35

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invité : Francis Perrin (80 min). 4582828
23.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Complex XK41. Série.
0.50 Journal, Météo.
1.25 et 2.30, 3.00, 3.35, 4.45 TF 1 nuit. 1.35 et 3.45 Histoires naturelles. 2.40 Mésaventures. 3.10 L'Aventure des plantes. 4.55 Musique. 5.28 Histoires des inventions.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Responsabilité partagée. Série.
14.50 L'Enquêteur. Faux amis. Série.
15.45 et 5.25 La Chance aux chansons. Les amis de la Chance.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Mike réalisateur. Série.
17.35 La Fête à la maison. Papouli. Série.
18.05 et 3.20 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Je cherche après Titine.
19.20 et 0.45 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Maigret et le fantôme, de H. Kahakorpi d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer (95 min). 3071064
L'inspecteur Lognon, victime d'une tentative d'assassinat, se trouve dans le coma à l'hôpital d'Helsinki. Le commissaire part sur les lieux du méfait.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Comment ne pas perdre la mémoire. Invités : Le docteur Henri Rubinstein, Robert Laffont, Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret et Jean Rochefort, à propos du film de Patrice Leconte, *Les Grands Ducs* ; Philippe Caubère, à propos de son film *Les Enfants du Soleil* (75 min). 6069606
23.45 Géopolis. Rwanda, après le génocide (40 min). 8430199
0.25 Journal, Météo.
1.15 Envoyé spécial (rediff.). 3.50 24 heures d'info. 5.00 Nam Noume, l'enfant thaïlandais. 6.05 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Tennis. En direct. Coupe Davis : France-Danemark. 1er tour du groupe mondial 1996 à Besançon (245 min).
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Roger Corbeau. L'Œil noir du cinéma français* (Assouline).
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Fleur de mousson (60 min). 1204335
Huit mois par an, des agriculteurs de l'ouest de l'Inde quittent leurs terres pour aller récolter leur « or blanc » : le sel.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Michel Legrand. Inde : une famille en bronze, de Frédéric Soltan, Dominique Rabotteau et Gilbert Loreaux ; Ile de la Réunion : le facteur de Mafate, de Jim Damour, Philippe Bigot et Gilbert Roger ; Irlande : Corner Boys, de Christophe Lavirotte et Philippe Bigot (60 min). 5373847
22.50 Journal, Météo.
23.15 Science 3. Avalanche, de Richard Burke et Matt Dickinson (55 min). 1315287
0.10 Dynastie. La Récompense. Feuilleton. 0.55 Musique Graffiti. Musique populaire (15 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. Bessans, le village du diable. *13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 Le* Réseau des métiers. 14.05 Travaux de la commission de reflexion sur l'école. 15.30 Le Sens de l'Histoire. Les civils anglais en guerre. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. Les assises. 18.15▶ Les Clefs de la nature. La drosophile, star de la génétique.
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Mékong. Documentaire. [2/4] Laos : la mère de tous les fleuves, de Bernd Girrbach, Rolf Lambert, Manfred Linke et Elke Werry (45 min). 22151
19.45 Artisan'art. Documentaire. [2/5] Le bronzier.
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 1373
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE JUGE ET L'ADOLESCENTE
Téléfilm de Rainer Boldt, avec Udo Schenk, Senta Bonneval (90 min). 353719
Un magistrat, connu pour la sévérité des sentences qu'il prononce pour les crimes à caractère sexuel, est pédophile. Divorcé, à la recherche d'une compagne, il devient la proie d'un maître chanteur, patron d'une agence matrimoniale.

22.15

HISTOIRE DE NOS VIES : L'ANNIVERSAIRE
Documentaire de Michael Grigsby (80 min). 290847
A l'occasion des noces d'or d'un couple d'ouvriers, Michael Grigsby, dans ce numéro de Grand Format, trace un portrait chronologique, sociologique et géographique de la classe ouvrière anglaise, de l'après-guerre jusqu'au thatchérisme.
23.35 Nikos Kavvadias. Documentaire. Une croisière sur la vie, d'Olivier Guiton (50 min). 477809
Ce documentaire retrace la vie du poète grec Nikos Kavvadias, à travers le cheminement d'un cargo sillonnant les mers entre la Méditerranée et la mer du Nord.
0.25 Le Pilote et l'enfant (rediff.). Documentaire. 1.35 Music Planet (rediff.). Whitney Houston.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 La Nuit du harem. Téléfilm de Billy Dale [2/2] (88 min). 4473064
Dans le harem où elle est gardée prisonnière, Jessica apprend à survivre. Elle entreprend la conquête du sultan.
15.10 Deux flics à Miami. La combine. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Beth. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.20 Capital 6.

20.45

CACHE-CACHE MORTEL
Téléfilm de Philip F. Messina, (87 min). 815170
Une mère de famille dont la fille vient d'être enlevée mène son enquête dans le quartier, persuadée que le ravisseur ne peut-être qu'un voisin...

22.30

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Evolution, avec Thora Birch, Megan Follows (50 min). 43354
Une petite fille télékynésiste est renvoyée de son école. Ses parents engagent une nourrice sans savoir qu'elle est dotée de pouvoirs paranormaux...
23.30 Sexy Zap.
0.00 Hongkong Connection.
1.00 Concert : Mariah Carey. Enregistré à New York en septembre 1995 (60 min). 2579712
2.00 Best of Groove. Musique. 4.00 Fanzine. Magazine. 4.25 Culture rock. Magazine.

Canal +

10.35 Geronimo ■ Film de Walter Hill (1993, 115 min). 9247199
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Terrain miné. Film de Steven Seagal (1993, 97 min). 6353828
15.25 Babylon V. Nouveau départ. Série.
16.10 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.15 Miss Karaté Kid. Film de Christopher Cain (1994, 103 min). 8811422
18.00 ▶ Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ FOLLE DE MOI
Téléfilm de Pierre Joassin, avec Grace de Capitani, Bernard Le Coq (92 min). 779844
22.05 Birmanie, pays des pagodes dorées. Documentaire (46 min). 5138712
22.55 Flash d'information.

23.00

NUITS BLANCHES À SEATTLE ■
Film américain de Nora Ephron (1993, 101 min). 7068248
0.40 Caltiki, le monstre immortel ■ Film de Robert Hampton (1959, N., 70 min). 9317860
2.00 Wonder Boy. Film de Paul Vecchiali (1994, 111 min). 5495915
3.50 Le Journal du hard
3.55 Face Dance. Film de John Stagliano (1992, 89 min). 7496847
5.25 Tron ■■ Film de Steven Lisberger (1982, v.o., 92 min). 91581441

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les chansons de mariage. 5. Radio-France : l'anneau et le boulet.
20.30 Radio archives. Images de femmes.
21.32 Black and Blue. Lou Levy, avec Henri Renaud.
22.40 Nuits magnétiques. Ceci n'est pas du cinéma. 4. Le hasard.
0.05 Du jour au lendemain. Christiane Marchello Nizia (Tristan et Yseut). 0.50 Coda. Mallarmé : les lettres et la musique (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de la *Philharmonie de Berlin*, Leipzig et Sarrebruck, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez ; Symphonie d'instruments à vent, de Stravinsky ; Cinq pièces op. posthume, de Webern ; *Symphonie en trois mouvements*, de Stravinsky ; Suite lyrique, de Berg ; *Symphonie de psaumes*, de Stravinsky.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hersant, Levinas.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violoncelle et piano op. 65, de Britten ; Sérénade pour deux violons et alto, op. 12, de Kodaly ; Humoresque op.10 et Barcarolle op.10 de Rachmaninov.
0.00 Jazz club. Concert donné en direct du Hot Brass, à Paris, par Mark Murphy, Sheila Jordan et leur trio. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 11 novembre 1995, au Théâtre de la Ville, par Gil Shaham, violon, Orli Shaham, piano : Sonate pour violon et piano nº 4 op. 23, de Beethoven ; Pièces romantiques op. 75, de Dvorak ; Sonate pour violon et piano, de Franck.
22.30 Enregistrements rares de Lorin Maazel. Choros VI, de Villa-Lobos, par le World Philharmonic Orchestra, dir. Lorin Maazel ; *Polonaise nº 1*, de Wieniawski, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel ; L'Oiseau de feu, *conte chorégraphique*, de Stravinsky, par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Lorin Maazel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.05 Journal (Fr2). 22.35 Taratata (Rediff. de France 2 du 4/2/96). 23.50 Intérieur nuit. Invité : Henri Simons, échevin de l'urbanisme de la Ville de Bruxelles. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

0.35 Chippendales : Descente sur la ville. 21.25 Donovan Bronx à Frisco. 22.30 Portraits d'Alain Cavalier. La rémouleuse. 22.25 Que faire ? 23.30 Les Nouveaux Explorateurs. [4/12] L'aquarium géant. 3.55 La Maison de l'éveil. 0.50 Histoire de la marine. [5/7] Les forteresses flottantes (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Vedette en coulisses : Charles Aznavour. De Claude Vernick
21.45 Concert : Charles Aznavour à l'Olympia. Enregistré en 1978 (65 min). 55244793
22.50 Musiques en scènes. 23.15 Xerxes. Opéra en trois actes de Georg Friedrich Haendel, enregistré au *London Coliseum*, en 1988 (195 min).

Ciné Cinéfil

19.05 La Révolte des dieux rouges ■■ Film de William Keighley (1950, N., v.o., 85 min). 96680422
20.30 Le Moulin des Andes ■ *Film de Jacques Rémy* (1943, N., 70 min). 74485712
21.40 The Man I Married ■ Film d'Irving Pichel (1940, N., v.o., 75 min). 76743118
22.55 Monsieur Taxi. Film d'André Hunebelle (1952, N., 80 min). 63133354
0.15 La Glu ■ Film de Jean Choux (1938, N., 75 min). 91880300

Ciné Cinémas

21.00 Délivrance ■■ Film de John Boorman (1972, 105 min). 84784557
22.45 Dead Bang ■ Film de John Frankenheimer (1989, v.o., 100 min). 88506825
0.25 Le Secret de Sarah Tombelaine. Film de Daniel Lacambre (1990, 95 min). 36247381

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Maman, tu ne me remets pas ? 20.45 (et 23.50) Le Masque. Les dames du Creusot. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Un miracle par semaine. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Partenaire mort. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Elke Sommer. 20.30 Les Envahisseurs. Le mur de cristal. 21.20 M.A.S.H. Une sombre histoire de calcul. 21.50 Destination séries. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Dream On. Promotion canapé. 22.55 Seinfeld. Le contrevenant. 23.20 Country box. 23.50 La Semaine sur Jimmy. 0.00 New York Police Blues. 0.45 Angela, quinze ans. L'amour à toutes les sauces (50 min).

RTL 9

20.30 Mortelle rencontre. 22.15 Leader. 22.20 La Malédiction du loup-garou. Un loup peut en cacher un autre. 22.50 Emmanuelle 2. Film de Francis Giacobetti (1977, 95 min), avec Sylvia Kristel. *Erotique.* 0.25 Télé-achat. 0.40 La lycéenne fait de l'oeil au proviseur. Film de Mariano Laurenti (1980, 90 min). *Erotique.*

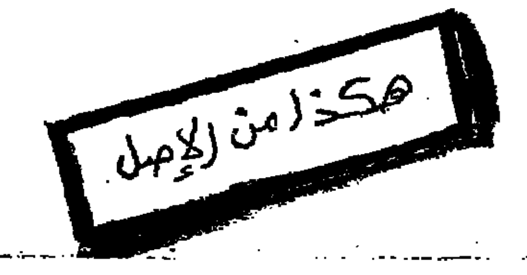
TMC

20.00 Marc et Sophie. Testament et test amour. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Fils du cordonnier. 22.30 26' aux courses. 23.00 La Fille du roi. 0.20 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

10.25 Biathlon. En direct. Championnats du monde, 10 km messieurs, à Ruhpolding (Allemagne, 95 min). 18884002
12.00 Vol à skis. En direct. Championnats du monde. Epreuve d'entraînement, à Bad Mitterndorf (Autriche, 90 min). 960828
17.00 International Motorsports. 18.00 Biathlon. 19.30 Athlétisme. 21.00 Tennis. 22.00 Body-building. 23.00 Catch. 0.00 Formule 1. Grand Prix Magazine. 0.30 Stock car (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
VENDREDI 9 FÉVRIER 1996

L'astronomique secte

par Pierre Georges

CE N'EST PAS la porte d'à côté. Des centaines de millions d'années-lumière. Mais sachez tout de même que derrière la Voie lactée, en continuant tout droit, il y a le Grand Attracteur, un « superamas ». Le superamas du coin en somme.

Cette grande surface des amas de galaxies, région énigmatique de l'Univers, comporte cinq millions de milliards de masses solaires. Soit 50 000 galaxies bon poids. On ne les détaillera pas ici. Citons simplement par tentation poétique quelques amas : la Vierge, l'Hydre Femelle, le Centaure, l'Amas local, papa de la Voie Lactée, et Abell 3627.

Astronomique tout cela. A laisser sans voix, ni voie d'ailleurs. Et presque une explication de textes pour les enfants des écoles. L'astronomiquement grand est encore plus grand que tout ce que l'on pourrait imaginer. Parler, par exemple, du trou *« astronomique »* de la sécurité sociale procède de l'aimable plaisanterie franchouillarde.

C'est terrifiant, l'astronomie. Une affaire de secte savante, de fouailleurs d'univers, de découvreurs d'infinis. Chaque jour ou presque amène sa nouvelle. Car il y a toujours du nouveau. Professionnels, amateurs, les astronomes possèdent un rare privilège, celui de l'actualité permanente.

Les terriens ordinaires, pauvres fourmis, vivent au rythme du *nihil novi sub sole*. Ils font de l'astronomie de M. Jourdain. Sans trop le savoir, le nez en l'air, par les nuits d'été, à tyranniser de leurs voeux les étoiles filantes. Ou l'hiver à rêvasser, au coin du feu et de l'univers, sur une réédition de l'*Astronomie populaire* de Camille Flammarion au cartonnage bleu.

Tandis que les autres, les vrais, les fondus passent leur temps, et leur temps n'y suffira pas, à *vouloir découvrir*. Aventuriers du calcul, de l'observation, de la supputation, de la vérification, ils vivent dans un autre monde. Ils sont ailleurs, *langue de bois*, langue d'étoiles. Ils parlent un sabir étrange, entre bestiaire et onomatopées galactiques. Ils sont plus loin, plus haut, plus fort, dans une sorte de serment astronomique pour olympiades universelles.

C'est un peu exaspérant tout cela. Nous sommes là, au ras des pâquerettes, à disserter *pollution*, carburant vert, tempête à décorner les toits en Bretagne, élections du président de l'UDF, cette galaxie du pauvre. Et eux voguent dans l'infini. Leur vie est un rêve spatial et sans fin, l'échappée belle permanente.

Au moment où l'Assemblée nationale se donne pour menu, ce jeudi, d'examiner le cas pendable des sectes, on ne saurait trop lui conseiller de se pencher sur le cas des astronomes. En voilà, une secte, et une belle ! Ne se donnent-ils pas, dans un même élan, le funeste projet d'examiner les origines de l'univers et d'anticiper la fin du monde ? Ne veulent-ils pas, à leur manière, être dieux à la place du créateur et prophètes de l'Apocalypse ?

Dernières nouvelles du front, ce matin. Une sonde américaine va partir à la rencontre du dernier des astéroïdes en vogue. Un dénommé Eros, monstre fossile du système solaire, erre dans notre univers. Peut-être ne nous veut-il pas que du bien. Mais si Eros ne vient pas à la Terre, ce qui réglerait tout problème d'actualité, la Terre ira à Eros. Quatre ans de voyages, deux milliards de kilomètres, l'enfance de l'art !

Le chômage atteint un niveau record en Allemagne

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a atteint 4 159 000 en Allemagne au mois de janvier, en données brutes, soit 368 000 de plus qu'en décembre, a annoncé l'Office fédéral du travail, jeudi 8 février. Le taux de chômage passe ainsi de 9,9 % à 10,8 %, soit le niveau le plus élevé depuis la création de la République fédérale d'Allemagne en 1949. C'est dans les nouveaux länder de l'Est que la hausse a été la plus forte, le taux de chômage passant à 16,8 %. – *(AFP, Reuter)*

■ **SIEMENS : le groupe allemand a annoncé**, mercredi 7 février, la suppression de 2 500 emplois (sur 13 500) dans sa branche ferroviaire au cours des quatre prochaines années. Siemens, qui a enregistré dans cette activité une perte avant impôt de 128 millions de marks (440 millions de francs) pour son exercice clos le 30 septembre 1995, explique sa décision par la concurrence accrue sur les marchés ferroviaires en Europe.

■ **ARC : La police judiciaire a procédé**, jeudi 8 février, à une série de perquisitions, en région parisienne principalement, dans le cadre de l'enquête ouverte sur la gestion de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC). Cette opération visait quinze sites, dont plusieurs domiciles de l'ancien président de l'ARC, Jacques Crozemarie, ainsi que le siège de l'association, à Villejuif (Val-de-Marne).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 8 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20943,50	+0,93	+5,41
Honk Kong index	11388,60	-0,02	+13,90

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/02	Var. en % 06/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1983,29	-0,26	+5,95
Londres FT 100	3739,50	-0,21	+1,36
Zurich	1548,06	—	+1,19
Milan MIB 30	1000	-5,66	+7,41
Francfort Dax 30	2448	+0,81	+8,61
Bruxelles	1697,75	+0,79	+8,85
Suisse SBS	1359,19	—	-6,75
Madrid Ibex 35	329,29	+0,30	+2,88
Amsterdam CBS	337,60	+0,29	+5

Tirage du *Monde* daté jeudi 8 février : 461 198 exemplaires

La fiabilité de certains vols charters est mise en cause

La catastrophe aérienne des Caraïbes relance la polémique

BONN
de notre correspondant

189 morts, dont 172 touristes allemands : tel est le bilan de la catastrophe aérienne survenue dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 février, au large des côtes de la République dominicaine. Quelques minutes après le décollage, à 23 heures (heure locale), un Boeing 757 à destination de Berlin et Francfort, affrété par une compagnie de charters dominicaine, s'est abîmé en mer, pour des raisons qui demeurent encore inconnues.

Aucun survivant n'a pu être repêché, alors que les recherches entreprises par des équipes locales et nord-américaines sont rendues extrêmement difficiles par le mauvais temps et par la présence de nombreux requins dans les eaux de la région.

Outre 172 touristes allemands, se trouvaient à bord 11 membres d'équipage turcs, 2 hôtesses dominicaines, ainsi que 2 touristes autrichiens et 2 parlementaires polonais. En raison du grand nombre de victimes allemandes, mais aussi des conditions de sécurité apparemment très déficientes de ce vol, la catastrophe soulève en Allemagne une vague de tristesse et d'indignation.

Le Boeing 757 avait été sous-loué en leasing à une compagnie turque (Birgen Air) par une autre compagnie de charters dominicaine, Alas Nacionales (dont la flotte compte seulement deux avions). L'appareil, âgé de onze ans, avait subi une réparation juste avant de décoller. Il ne disposait pas d'autorisation d'atterrir en Allemagne. Des doutes subsistent sur le fait qu'il était ou non assuré.

PAS DE QUALIFICATION

Le tour-operator est une grande agence de voyages de Hambourg, dirigée par un citoyen turc habitant l'Allemagne depuis vingt-six ans. Ce dernier, Vural Oger, estime qu'un orage est à l'origine de la catastrophe. Cette version des faits est cependant mise en doute par des professionnels de la navigation aérienne interrogés par la presse allemande.

Cette catastrophe relance le débat sur la fiabilité de certaines compagnies de charters. Ainsi, *L'Express* daté du 8 février revient sur l'accident d'un Convair 640 affrété par le Club Méditerranée, qui avait fait 30 morts, le 9 février 1992, au Sénégal.

Selon le rapport d'enquête du ministère sénégalais de l'équipement et des transports, cité par l'hebdomadaire, le commandant de bord, âgé de soixante-sept ans, était myope, avait des problème auditifs, était interdit de vol aux Etats-Unis et avait confondu, de nuit, l'allée centrale d'un hôtel avec la piste d'atterrissage. Ce rapport souligne aussi que le mécanicien de bord, recruté localement, n'avait aucune qualification officielle sur ce type d'appareil. D'après ses dépositions devant les enquêteurs, il effectuait les opérations de maintenance sous la supervision du commandant de bord, qui ne disposait, pas plus que lui, de la licence de mécanicien de maintenance.

Lucas Delattre

Haro sur le ris de veau

DANS UN « VŒU » adopté à l'unanimité, l'Académie nationale de médecine s'est prononcée pour l'interdiction en France, et au plus vite, de la consommation des abats prélevés sur de jeunes veaux de moins de six mois d'origine britannique. Traditionnellement allergique à toute forme de catastrophisme médiatique, cette docte assemblée, chargée notamment de conseiller le gouvernement en matière sanitaire, alimente ainsi la polémique sur un grand mystère de santé publique.

Le cheptel britannique est frappé, depuis plusieurs années, par une épidémie massive d'une affection neurodégénérative d'origine encore inconnue, surnommée la maladie de la vache folle. De très nombreux arguments scientifiques permettent de penser que l'agent infectieux en cause n'est pas transmissible à l'homme. Pour autant, plusieurs cas d'une autre affection dégénérative toujours mortelle – la maladie de Creutzfeldt-Jakob – ont récemment été observés chez des fermiers britanniques ayant été au contact d'animaux infectés. S'agissait-il là de simples coïncidences ou des premiers symptômes d'un drame à venir ?

Les autorités britanniques ont ces dernières années pris une série de mesures sanitaires pour prévenir l'extension de l'épidémie animale et pour réduire les hypothétiques risques de contamination humaine. C'est ainsi que, dès juillet 1994, elles ont interdit la consommation des abats (intestins, thymus – ou ris de veau –, cervelle et moelle épinière) des veaux de moins de six mois. L'extension de cette interdiction aux veaux plus âgés *« n'a concerné que les animaux abattus au Royaume-Uni et non les veaux exportés vers l'Europe continentale*, a expliqué le professeur Jeanne Brugère-Picoux (Ecole nationale vétérinaire d'Alfort) aux membres de l'Académie de médecine. *Paradoxalement, un arrêté ministériel du 1er juin 1995* [paru au *Journal Officiel* le 11 juin 1995] *autorise l'importation à partir du Royaume-Uni de ces abats sur notre territoire. »*

Les inspections vétérinaires effectuées outre-Manche ont démontré que les consignes sanitaires ne sont pas toujours respectées dans les abattoirs. Pour leur part, les académiciens de la rue Bonaparte estiment, non sans bon sens, qu'il conviendrait d'appliquer en France les mêmes interdictions qu'au Royaume-Uni.

Jean-Yves Nau

L'ONU mobilise pour l'élimination de la pauvreté

Les enfants sont les premières victimes de la misère

GENÈVE
de notre correspondante

Selon Leandro Despouy (Argentine), rapporteur spécial de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, plus d'un milliard et demi, peut-être deux milliards de personnes dans le monde, vivent dans un état d'extrême pauvreté. La situation ne cesse de s'aggraver, a déclaré M. Despouy mercredi 7 février, au cours d'une conférence de presse inaugurant l'année internationale pour l'élimination de la pauvreté : le nombre de *« pauvres absolus »* augmente d'environ vingt-cinq millions par an. Les pays sous-développés ne sont pas les seuls touchés, mais aussi les Etats industrialisés ou en voie d'industrialisation ; même des pays qui ont connu une croissance économique sont concernés.

Selon l'ONU, plus de 20 % de l'humanité tente de survivre avec moins d'un dollar par jour, sans eau, sans accès aux services de santé. Les exclus sont généralement sans toit, souffrent de tout, surtout de la malnutrition et de graves carences sanitaires. La misère les expose au pire. Quelque cent trente millions d'enfants – en majorité des filles – ne sont pas scolarisés. Leur avenir ne peut être que sombre : errance, mendicité, travail exploité comparable à un esclavage, délinquance, drogue, prostitution... L'exemple des enfants des rues torturés et assassinés par des Escadrons de la mort dans plusieurs pays d'Amérique latine le prouve. On dénombre quarante millions d'enfants des rues dans cette région du monde, vingt-cinq millions en Asie, dix millions en Afrique et vingt-cinq autres répartis un peu partout sur le globe, y compris dans les pays riches. Marginalisés, les plus démunis de la planète n'ont pas d'existence juridique. Lorsqu'ils sont victimes d'exactions, même de meurtres, ces crimes demeurent généralement impunis.

Les Nations unies ne manquent pas d'ambition dans leur Année internationale pour l'élimination de la pauvreté : le mot *« extrême »* ne figure plus dans la définition. Le sommet mondial de Copenhague, en mars 1995, a décidé qu'éliminer la misère était un *« impératif moral, social et politique de l'humanité »*. L'ONU entend mobiliser les Etats, les grandes organisations régionales et toutes ses institutions spécialisées : UNICEF, PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), le BIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS, le HCR, etc. M. Vladimir Petrovsky, directeur général de l'office des Nations unies à Genève, a annoncé que la prochaine session de la CNUCED, du 25 au 27 mars à Genève, étudiera les effets des relations économiques internationales sur la pauvreté.

Isabelle Vichniac

Le nombre des naissances augmente en France

LA NATALITÉ a remonté en 1995 en France métropolitaine (58,3 millions d'habitants au 1er janvier 1996), constate l'Insee dans *Le Bilan démographique 1995*, publié jeudi 8 février. Au cours de l'année 1995, on a enregistré 729 000 naissances, contre 710 000 environ en 1993 et en 1994, ce qui ferait remonter l'indice annuel de fécondité à 1,7 enfant par femme, contre 1,65 en 1994, En Europe occidentale, seuls la Norvège, la Finlande et le Danemark ont observé une remontée de la fécondité dans la période récente.

Alors que les femmes ont des enfants de plus en plus tard (à la naissance du premier enfant, l'âge moyen de la mère est de 28,8 ans, contre 26,8 ans en 1980), la reprise de 1995, comme la baisse de 1992 et 1993, semble confirmer un lien entre natalité et climat économique (*Le Monde* du 1er décembre).

« La chute de la natalité s'est produite en période de récession économique et de marasme sur le marché du travail, écrit Christine Couet, l'auteur de l'étude ; *la reprise des conceptions en 1994* [qui a entraîné celle des naissances en 1995] *coïncide avec la décrue du chômage et la montée des opinions positives des ménages sur le niveau de vie futur. »*

« Nous ne constatons qu'une coïncidence entre des variations conjoncturelles d'une année sur l'autre, pas de cycles démographiques comparables aux cycles économiques, note toutefois François Héran, responsable des enquêtes démographiques à l'Insee. *Par exemple, l'embellie économique constatée en 1988-1991 ne s'est pas traduite par une remontée des naissances. »*

STABILISATION DES MARIAGES

Pour Michel Lévy, de l'Institut national d'études démographiques (INED), la montée des emplois précaires comme l'incertitude croissante des débuts de carrière ont contribué au retard progressif des naissances. Parallèlement, le lien entre les naissances et le mariage continue à se distendre, les naissances hors mariage ayant atteint 36 % du total en 1994. Quant au nombre de mariages, il s'est stabilisé autour de 255 000 depuis trois ans. L'enfant né hors mariage est généralement reconnu par son père, dès la naissance dans 70 % des cas.

Enfin, la reprise de la natalité de 1995 a suffi à maintenir la croissance de la population, alors que le nombre des décès a légèrement augmenté – effet d'une épidémie de grippe et contrecoup de la forte baisse enregistrée en 1994 – et que le solde migratoire a encore diminué (45 000 personnes contre 50 000 en 1994 et 70 000 en 1993).

Cette dernière chute est due aux restrictions apportées au regroupement des familles. Le contrôle des mariages d'étrangers semble aussi responsable de la baisse du nombre des unions entre étrangers et des mariages mixtes, en recul respectivement de 35 % et 30 %.

Guy Herzlich